This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

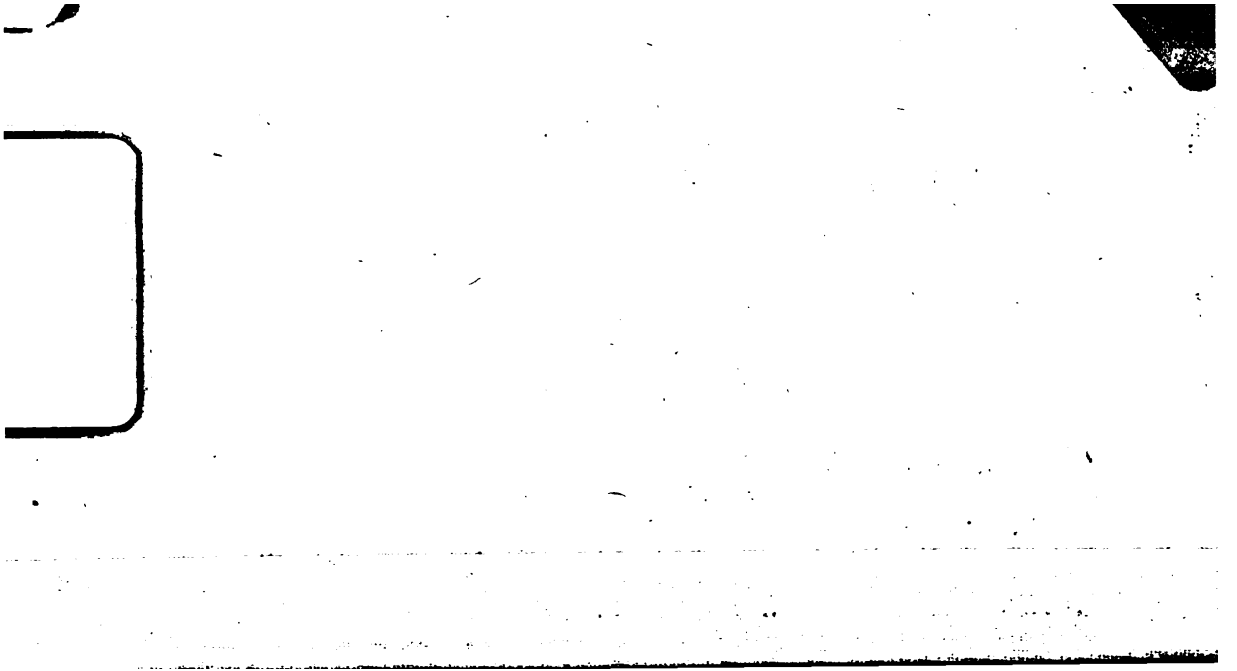

Bossuet
NKV

Charles P. Daly

RECUEIL DES ORAISONS FUNEBRES,

PRONONCÉES

Par Meſſire JACQUES-BÉNIGNE BOSSUET,

Évêque de Meaux.

NOUVELLE ÉDITION,

Revue avec ſoin, & conſidérablement augmentée.

Prix, 3 livres relié.

PUBLIC

A PARIS,

CHEZ LES ASSOCIÉS.

M. DCC. LXXXV.

Avec Approbation, & Permiſſion.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
232087
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
1901

Charles P. Daly

ÉLOGE HISTORIQUE
DE
M. BOSSUET,
ÉVÊQUE DE MEAUX (1).

JACQUES-BÉNIGNE BOSSUET naquit à Dijon, le 27 de Septembre 1627. Sa famille, distinguée dans la robe, a toujours occupé les premieres places dans les Parlemens de Dijon & de Metz. C'est une foible gloire pour M. de Meaux; un homme de ce mérite n'emprunte aucun éclat de sa naissance.

Consacré à l'Eglise dès l'enfance, il commença de bonne heure à se former aux vertus qu'exigeoit sa destination; & l'on vit la raison & la sagesse se développer en lui avant le tems.

Il fit ses premieres études à Dijon, chez les Jésuites, avec beaucoup de distinction. Au sortir des Humanités, il vint faire à Paris, ses cours de Philosophie & de Théologie. Quoiqu'il fût fort jeune quand il commença celui de Philosophie, il se rendit bientôt aussi savant que ses Maîtres.

Tout accoutumé que l'on étoit à ses progrès, on fut encore surpris de ceux qu'il fit en Théologie. Son génie s'y déploya tout entier: sa facilité & son goût pour cette science, annoncerent dès-lors un défenseur à l'Eglise, & lui confirmerent à lui-même sa vocation. Jamais Docteur ne fut revêtu de ce titre avec plus d'applaudissement, & ne le reçut aussi avec plus de zèle. C'est la coutume, qu'en le recevant, on s'engage aux pieds des autels à défendre toute sa vie le sacré dépôt de la Religion: mais souvent les cérémonies, à mesure qu'elles s'éloignent de leur institution, dégénerent en simple spectacle, & ne sont plus accompagnées de la ferveur & des sentimens

(1) *Note de l'Editeur.* Cet Eloge est copié d'après le *Journal des Savans*, du lundi 8 Septembre 1704. Nous n'avons fait que joindre quelques notes, pour rendre compte de ce qui regarde les ouvrages de M. Bossuet, qui n'ont été publiés que depuis sa mort.

qui les ont fait établir. M. l'Abbé Boſſuet joignit à celle-ci tout l'eſprit des inſtituteurs : il ſe dévoua à la vérité avec l'ardeur d'un homme qui l'aimoit uniquement, juſques là qu'il demanda à Dieu avec larmes, d'en pouvoir être le martyr. Il fut d'abord Archidiacre, & enſuite Doyen de l'Egliſe de Metz.

Les Religionnaires de cette ville offrirent à ſon zèle les premieres occaſions de ſe ſignaler. Il travailla à les déſabuſer des fauſſes idées qu'on leur donnoit de la foi catholique. De ſubtils Docteurs à leur tête n'oublioient rien pour la leur rendre odieuſe. Le plus conſidéré, nommé Paul Ferry, célèbre déjà par quelques livres de controverſe, venoit d'en mettre au jour un nouveau ſous le titre de *Catéchiſme général de la Réformation :* il y étaloit, avec aſſez d'artifice, les prétendues erreurs de l'Egliſe Romaine, pour montrer qu'il avoit été néceſſaire de la réformer. Notre Archidiacre, (il n'avoit alors que cette dignité), réfuta ce livre par un ouvrage que l'on peut regarder comme un excellent eſſai de la méthode tant admirée depuis, dans le fameux livre de l'*Expoſition*. Dieu bénit ſes premiers travaux, & le fruit en ſubſiſte encore dans les familles qui ſe convertirent. Quelques Miniſtres mêmes augmenterent par leur réunion à l'Egliſe, le triomphe de la vérité. M. Boſſuet la ſervoit également par ſa doctrine, & par ſon éloquence.

On ſait avec quel éclat il parut dans la chaire. Les Oraiſons funèbres qu'on a de lui, ſont autant de chefs-d'œuvre. Ce n'eſt pas à nous à décider s'il a laiſſé derriere lui nos plus grands Maîtres dans ce genre. On trouvera peut-être dans quelqu'un de ſes concurrens une exactitude plus ſcrupuleuſe, quelque choſe de plus fini & de plus recherché ; mais l'art qui s'y fait par-tout ſentir, décéle le travail de l'Orateur. Dans M. Boſſuet l'éloquence n'eſt pas un fruit de l'étude ; tout eſt naturel en lui, & tout y eſt au-deſſus de l'art ; ou plutôt, de la ſublimité même de ſon génie, & de ſes lumieres, naît ſans effort & ſans recherche, un art ſupérieur à celui dont nous connoiſſons les foibles regles. De-là ces tours nobles, ces grands traits, ces expreſſions vives & hardies, cette force, en un mot, à laquelle rien ne réſiſte. A cette mâle & vigoureuſe éloquence, il joignoit dans ſes ſermons l'avantage que lui donnoit une ſcience profonde : c'eſt d'être plein, ſolide, inſtructif ; il vouloit que la Religion fût connue & ne gagnât le cœur qu'après

voir éclairé l'esprit. Sage, mais animé d'un zèle au-dessus des fausses considérations de la chair & du sang, on le vit remplir à la Cour, toutes les obligations d'un Prédicateur apostolique ; & ce courage, si rare même dans les premiers siécles de l'Eglise, lui attira l'admiration du Public, & lui acquit la haute estime dont le Roi l'a toujours honoré.

En 1669, il reçut de Sa Majesté des témoignages de cette estime, & fut fait Evêque de Condom ; mais peu de temps après le Roi lui en donna des marques plus particulieres & plus éclatantes, en lui confiant l'éducation de Monseigneur le Dauphin. Ce choix, qui avoit été prévenu par le jugement du public, fut universellement applaudi. Notre Prélat, délicat sur ses devoirs, ne pouvant accorder la résidence avec l'emploi dont le Roi le chargeoit, ne balança pas à quitter l'Evêché ; démarche qui fit redoubler les applaudissements, & confirma l'attente & la joie publique sur l'instruction du jeune Prince mise en de si bonnes mains.

Dégagé des devoirs qu'exige le gouvernement d'un Diocèse, il se donna tout entier à ceux que la Providence l'appelloit à remplir. Les soins du Précepteur, & les progrès du Disciple se répandirent dans toute l'Europe avec un éclat extraordinaire. Innocent XI, qui venoit d'être élevé sur le Saint Siége, voulut en être plus particuliérement informé. M. de Condom lui en rendit un compte exact ; & si ses lettres sont données quelque jour au public, celle qu'il écrivit à Sa Sainteté sur ce sujet, sera lue avec étonnement (1) : on y verra les plus grandes idées que l'on puisse se former sur l'instruction d'un Prince, tracées dans le simple récit de l'éducation de Monseigneur. Le Pape en fut frappé ; les Brefs que M. de Condom reçut de lui à cette occasion, sont remplis des plus grands éloges, & des plus fortes marques d'estime & d'affection. Ce seroit ici le lieu de faire connoître les ouvrages qu'il a composés pour l'usage particulier du Prince, & qui ne sont pas imprimés. Nous ne saurions intéresser d'avantage le public ; mais il faudra lui [illegible]ober une partie de la satisfaction qu'il attend de

(1) *Note de l'Editeur.* Cette lettre a été publiée en 1709, en latin [illegible] en françois, par M. l'Abbé Bossuet, depuis Evêque de Tro[illegible], à la tête de l'édition qu'il donna après la mort de M. [illegible]ois, de l'excellent ouvrage intitulé : *La Politique tirée [illegible]oles de l'Ecriture Sainte*, composé pour M. le Dauphin, [illegible] depuis réimprimés bien des fois.

nous, & nous contenter d'en nommer ſeulement quelques-uns. Le premier eſt un *Abrégé* aſſez étendu *de l'Hiſtoire de France* (1) : c'étoient les thêmes que l'on donnoit à Monſeigneur, pour les traduire de françois en latin. Ainſi, en apprenant une langue néceſſaire, il apprenoit inſenſiblement & ſans étude, l'Hiſtoire infiniment plus néceſſaire, de ſes Ancêtres, & d'une Monarchie dont il devoit un jour faire le bonheur; & en même-tems l'agrément des choſes qu'il avoit à rendre en latin, ſe répandoit ſur un travail par lui-même aſſez déſagréable, & ſoutenoit ſon application. Il ne faut pas au reſte que l'idée de thêmes rabaiſſe celle que l'on doit avoir de l'abrégé dont nous parlons; il eſt écrit dans l'une & dans l'autre langue avec cette éloquence & cette nobleſſe qui fait relire tant de fois, & toujours avec le même plaiſir, le *Diſcours ſur l'Hiſtoire Univerſelle.* En nommant ce dernier ouvrage, nous avons ſans doute réveillé dans le public le deſir d'apprendre ce qu'il doit eſpérer de la ſeconde partie ſi long-tems attendue. Nous voudrions pouvoir l'annoncer : le récit hiſtorique ſeroit en état de paroître (2); mais le diſcours qui le doit ſuivre, & qui fait tout le deſſein de l'ouvrage, reſte encore à faire ou n'eſt qu'ébauché : d'autres ouvrages plus preſſés & plus néceſſaires, ont mené l'un après l'autre, M. de Meaux juſqu'à la fin de ſa vie, & ne lui ont pas permis d'achever celui-ci. Quel dommage qu'un ſi beau deſſein demeure imparfait! Car qui oſeroit y toucher après un tel Auteur, & donner la ſeconde partie après avoir lu la premiere (3)? Mais ſuivons le cours de l'inſtruction de Monſeigneur, & revenons aux ouvrges de M. de Meaux faits avant le *Diſcours ſur l'Hiſtoire Univerſelle.* Il a compoſé des Traités particuliers ſur toutes les parties de la philoſophie (4). On voit dans ces

(1) *Note de l'Editeur.* Il a été auſſi imprimé, mais ſeulement en françois, en quatre volumes *in*-12, en 1747, & en ſuite *in*-4°. dans la collection des Œuvres de M. Boſſuet.

(2) *Note de l'Editeur.* L'Auteur de cet Eloge ne parle apparemment que par oui-dire. Car des perſonnes qui ont eu entre mains le Manuſcrit de l'Auteur, déclarent que celui qui ſubſiſte de ce récit hiſtorique, n'eſt qu'un canevas, qui conſiſte preſque uniquement en époques & en dates : mais que ce canevas n'eſt pas rempli.

(3) *Note de l'Editeur.* Celui qui a eu la témérité de l'entreprendre, ne s'eſt pas fait beaucoup d'honneur.

(4) *Note de l'Editeur.* Quelques-uns de ces Traités ont été

Traités, quel tour un génie supérieur peut donner aux sujets qu'il manie, & quelle lumiere il est capable de répandre dans les sciences. Tout ce que la bonne philosophie a de solide y est expliqué avec un ordre & une clarté admirable. On y trouve par-tout un grand philosophe qui instruit un grand Prince. De plus hautes leçons suivirent celles de philosophie. L'ouvrage qui les renferme est peut-être ce qu'on a jamais vu de plus grand & de plus profond : c'est un traité de *Politique* où sont établis les solides fondemens de la souveraineté des rois & du repos des peuples, & où l'on fait voir comment les regles d'un sage gouvernement, par rapport au dedans & au dehors de l'Etat, conviennent avec celles de la Religion. On peut juger des principes de cet ouvrage par le cinquieme *Avertissemens de M. de Meaux aux Protestans*, où il réfute sur cette matiere les pernicieuses maximes du Ministre Jurieu. Cet avertissement est d'une extrême force, & mérite particuliérement d'être lu.

Le prix des ouvrages que nous venons de rapporter, & de plusieurs autres qu'on est obligé d'omettre, est assez marqué par l'usage qu'en a fait, pour l'instruction des nouveaux Princes, un illustre Précepteur, si capable d'en composer lui-même d'excellens.

Quand on considere le tems que demandoient ces ouvrages, & tous les soins que M. de Condom donnoit à l'éducation de Monseigneur, on est étonné qu'il trouvât quelques momens dont il pût faire un autre emploi. Cependant parmi de si grandes occupations, notre infatigable Prélat ne laissoit pas de prêcher, de travailler à la conversion de nos freres séparés, & d'écrire pour la Religion. Il trouvoit dans son zèle, & dans la facilité de son génie, des ressources inépuisables : il se délassoit d'un travail par un autre. Sa leçon finie, un petit nombre d'amis choisis, tous distingués par leur mérite & par leur érudition, s'assembloient chez lui ; on y étudioit l'Écriture Sainte ; chacun apportoit à la conférence ses recherches & ses remarques particulieres ; & tout étoit recueilli par le savant Prélat, dont la modestie égaloit la supériorité que lui donnoient ses lumieres. C'est de ce recueil que sont sorties les excellentes *Notes* qu'il a données *sur les Pseaumes* en 1691, & *sur les cinq Livres*

imprimés depuis, & sont entre les mains de tout le monde. On trouvera dans le Catalogue qui suit l'indication de ceux qui sont imprimés, & de ceux qui ne le sont pas encore.

de Salamon en 1693 (1). Il auroit continué de même ſur toute l'Ecriture Sainte, ſi des occupations imprévues ne l'avoient arraché à un travail dont il faiſoit ſes délices, & auquel il vouloit conſacrer le reſte de ſa vie. C'eſt ainſi que M. de Condom menoit à la Cour une vie laborieuſe dont tous les momens étoient remplis.

Il n'y avoit que deux ans qu'il étoit auprès de Monſeigneur, lorſqu'il mit au jour le Traité de l'*Expoſition*. Ce livre qui a fait tant de bruit, & dont le mérite eſt encore au-deſſus de tout le bruit qu'il a fait, avoit été compoſé d'abord en faveur de M. l'Abbé de Dangeau, dès le commencement de l'année 1668. La converſion de cet illuſtre Abbé en fut le premier fruit; mais peu de temps après, celle du Maréchal de Turenne, inſtruit par M. l'Abbé Boſſuet, donna un nouvel éclat à cet ouvrage. Ce grand Homme, qui en connoiſſoit tout le prix & toute l'utilité par ſa propre expérience, fut celui qui en preſſa davantage l'édition. L'Egliſe en a vu avec joie le ſuccès: à cette lumiere les yeux ſe ſont ouverts, & la pureté de la foi catholique a été reconnue. On peut dire avec vérité que cet excellent livre a préparé ou achevé toutes les converſions ſinceres qui ſe ſont faites dans le Royaume & dans les Pays étrangers, depuis qu'il a paru. Pour un tel ouvrage il ne falloit pas une main moins habile & moins ſûre que celle de M. de Meaux. Auſſi a-t-il eu cette gloire, pour ne point parler des approbations particulieres, que ſa doctrine a été conſacrée par le témoignage authentique du Clergé de France, aſſemblé en 1682, par l'autorité du Saint Siége, & par le conſentement univerſel de l'Egliſe.

Le talent qui éclate le plus dans l'*Expoſition*, & que M. de Meaux poſſédoit dans un degré éminent, eſt celui de démêler avec une facilité merveilleuſe les queſtions les plus embarraſſées, en écartant ce qu'on y mêle d'étranger, & en préſentant à l'eſprit ce qu'il y a d'eſſentiel, ſous l'idée la plus nette & la plus ſimple.

Cet admirable talent, joint à une préſence d'eſprit extraordinaire, le rendoit tout puiſſant dans la diſpute: il étoit impoſſible de lui échaper. C'eſt ce qu'éprouva le célebre M. Claude, Miniſtre de Charenton, dans la

(1) *Note de l'Editeur.* Ces notes ſont en latin, & forment, avec le texte ſacré, deux volumes *in*-8°. Elles ſont précédées de *Diſſertations* extrêmement intéreſſantes ſur les livres ſacrés dont le Prélat donne le commentaire.

Conférence qu'eut avec lui notre Prélat chez Madame la Comteſſe de Roye en 1678. Quoique ce Miniſtre y déployât toute l'adreſſe & toute la ſubtilité d'un grand maître dans l'art de ſoutenir une mauvaiſe cauſe, la vérité défendue par M. de Condom remporta une victoire entiere ; & la conférence fut ſuivie de la converſion de Mademoiſelle de Duras, pour qui elle s'étoit faite. La relation que M. de Condom en mit par écrit preſque ſur le champ, fut enſuite imprimée en 1682, avec un avertiſſement à la tête, de plus amples inſtructions à Mademoiſelle de Duras, & des *Réflexions* très-fortes contre un écrit qui avoit auſſi été donné par M. Claude à cette occaſion. Les nouveaux Catholiques, & ceux qui ſont occupés du ſoin de les inſtruire, ne ſauroient trop avoir ce livre entre les mains.

L'éducation de Monſeigneur finit avec tout le ſuccès qu'on pouvoit eſpérer ; & le Roi, qui vouloit rendre M. de Condom à l'Egliſe, ſans l'éloigner beaucoup de la Cour, le nomma à l'Evêché de Meaux en 1681, il le rappella même bientôt après, au mariage de Monſeigneur, en lui donnant la charge de premier Aumônier de Madame la Dauphine. Cette charge l'attachoit à la Cour, ſans le détacher de ſon troupeau ; & la proximité des lieux le mettoit à portée de ſatisfaire à tous ſes devoirs.

Jamais Evêque n'a rempli les fonctions de l'Epiſcopat avec plus d'exactitude & plus de zèle. Quoiqu'étant à Verſailles ou à Paris, il ne fut preſque pas hors de ſon Diocèſe, il ſe déroboit à la Cour le plus qu'il lui étoit poſſible, & ne quittoit Meaux qu'à regret. Ses prédications, ſes réglemens, ſes ordonnances, les catéchiſmes & les livres de prieres & de piété qu'il a compoſés, marquent aſſez avec quelle application il travailloit à perfectionner les fidèles que la Providence avoit commis à ſes ſoins. Mais rien ne le marque plus que ces fréquentes viſites, où il diſtribuoit, avec une tendreſſe paſtorale les éloges & les ſages corrections à ſon Clergé, l'aumône & les inſtructions à ſon peuple ; s'accommodant à tous les beſoins, s'abaiſſant à la portée de tous les eſprits ;

ingénieux pour éclairer le payſan, qu'il étoit ſublime ir combattre les Miniſtres, & défendre contre eux la ité.

la défendoit tous les jours avec un nouveau courage, ombattoit au dehors & au dedans ſans relâche. En ', il donna le *Traité de la Communion ſous les deux*

eſpeces ; en 1688, *l'Hiſtoire des Variations ;* l'année d'après, *l'Explication de l'Apocalypſe*, où l'on peut aſſurer que le ſyſtême des Miniſtres ſur les Prophéties de ce livre, eſt renverſé de fond en comble ; la même année 1689, le premier des *Avertiſſemens aux Proteſtans ;* & les cinq autres les années ſuivantes. Ces avertiſſemens ſont des réfutations des Lettres Paſtorales de M. Jurieu, où ce Miniſtre attaquoit divers endroits de *l'Hiſtoire des Variations.*

Quand *l'Hiſtoire des Variations* parut, elle ne fit pas moins d'éclat qu'en avoit fait *l'Expoſition :* toute la Réforme en fut émue. Elle ignoroit ſa propre hiſtoire : & comme elle avoit été ſurpriſe de trouver dans *l'Expoſition* la doctrine de l'Egliſe, ſi belle & ſi pure, elle rougit de ſe voir dans les *Variations* telle qu'elle y eſt repréſentée. Il y a dans cet ouvrage une érudition vaſte, un grand nombre de curieuſes & de ſavantes recherches, & ſur-tout un tour & une éloquence inimitable. Les endroits défendus dans les *Avertiſſemens* regardent les matieres les plus importantes ; & ces matieres y ſont miſes dans la derniere évidence. On a dit hautement, dans le parti même de M. Jurieu, que M. de Meaux lui avoit fermé la bouche. En effet, M. Jurieu a depuis gardé le ſilence ; & de ce qu'il n'a pas répondu, ceux qui connoiſſent bien le caractere de ce Miniſtre, n'héſitent pas à inférer qu'il n'a pu répondre. Nous dirons de ces ouvrages ce que nous avons déjà dit de la *Conférence avec M. Claude ;* il ſeroit à ſouhaiter qu'ils fuſſent lus avec ſoin par les nouveaux Convertis, & par ceux qui travaillent à leur inſtruction. C'eſt-là qu'on apprend la ſolide controverſe.

Dans le tems que M. de Meaux écrivoit les *Avertiſſemens*, il parut une *Réponſe* générale aux *Variations*, miſe au jour par M. Baſnage, confrere alors de M. Jurieu dans le miniſtere de Roterdam. A cet ouvrage M. de Meaux oppoſa en 1694, la *Défenſe des Variations.* Il n'eſt parlé dans cettte défenſe que des révoltes de la Réforme, & du fameux mariage du Landgrave de Heſſe. M. de Meaux avoit traité la matiere du mariage dans le quatrieme avertiſſement, & il avoit encore la plume à la main ſur le cinquieme à l'occaſion des révoltes ; c'eſt ce qui l'obligea à compoſer de ces deux articles la *Défenſe*, en attendant qu'il pût ſuivre M. Baſnage pas à pas. Il en avoit formé le deſſein, & s'il ne l'a pas exécuté, c'eſt que d'autres ſoins lui ont fait oublier dans la ſuite

ou négliger celui-ci ; la vérité étant d'ailleurs hors d'atteinte. On trouvera ſans doute dans ſes papiers les nouvelles recherches dont nous ſavons qu'il devoit appuyer & enrichir ſes découvertes ſur l'hiſtoire particuliere des Vaudois & des Albigeois, & qui lui font dire dans la *Défenſe*, que M. Baſnage avoit pris ſur cette hiſtoire le ton de vainqueur ; mais qu'il faudroit bientôt dépoſer cet air ſuperbe (1).

Après tant de victoires remportées ſur les ennemis de l'Egliſe, M. de Meaux ne ſongeoit plus qu'à bénir celui qui avoit dreſſé ſes mains au combat : & jouiſſant en repos de la douceur que goûte un ſaint Evêque dans la méditation de l'Ecriture, il nous donnoit ces Commentaires dont on a déjà parlé. L'affaire de Madame Guyon remiſe entre ſes mains en 1693, vint interrompre ce paiſible travail. Pendant le cours de cette affaire qui dura long-tems, & lui cauſa beaucoup d'inquiétudes, il eut la joie de voir deux grands Prélats, ſes intimes amis, élevés aux premieres places de l'Egliſe ; M. l'Abbé de Fénélon à l'Archevêché de Cambray, & enſuite M. l'Evêque de Châlons (2) à celui de Paris, qu'il occupe ſi dignement. M. de Meaux reçut auſſi dans le même tems des marques d'eſtime de l'Univerſité, qui l'a toujours conſidéré comme l'un de ſes plus grands ornemens, & en particulier de la Maiſon de Navarre dont il étoit : il fut élu Proviſeur de Navarre, & conſervateur de l'Univerſité.

Cependant l'affaire de Madame Guyon eut des ſuites qui affligerent notre Prélat. Une occaſion délicate ſe préſente ; la pureté de la doctrine eſt intéreſſée ; il eſt obligé de faire taire dans ſon cœur l'amitié la plus tendre, & de ſacrifier toutes ſes réſiſtances ſecrettes à l'amour de la vérité : mais enfin, par ſes travaux la vérité eſt éclaircie & maintenue ; le public eſt édifié ; & tout le monde admire la Providence, qui a ménagé cette occaſion avec une profonde ſageſſe, pour donner les deux plus grands exemples qu'on ait vus, l'un de ce zèle ſans égards humains, que la vérité demande dans ſes défenſeurs ; l'autre de cette humble ſoumiſſion au jugement de l'Egliſe, exigé des plus ſublimes eſprits la docilité chrétienne.

Note de l'Editeur. On ne trouve rien de particulier ſur cet article dans les papiers de M. Boſſuet. Le livre XI de l'Hiſtoire des Variations, qui eſt tout entier ſur ce point de controverſe, peut ſuffire pour l'inſtruction des lecteurs.

(2) M. Louis-Antoine de Noailles, depuis Cardinal.

Le grand nombre d'écrits compoſés par M. de Meaux, durant toute cette conteſtation, eſt ſans doute encore une des vues de la Providence, qui a voulu que ces écrits fuſſent dans l'Egliſe une ſource de lumiere contre les illuſions qui pourroient naître à l'avenir. Au fort de la diſpute, dans la ſeule année 1698, à l'âge de ſoixante-douze ans, il en a donné aſſez pour faire trois grands volumes de quatre cens pages chacun.

Ce fut ce travail forcé, & peut-être plus que ce travail, la peine que ſon cœur avoit ſoufferte, qui commença à altérer une ſanté juſques-là vigoureuſe au-delà même des forces ordinaires de l'âge. Ses infirmités toutefois ne diminuerent rien de ſon application aux affaires particulieres de ſon Diocèſe, & aux affaires générales de l'Egliſe. On vit avec admiration dans la derniere aſſemblée du Clergé de France, tenue en 1700, de quels efforts il étoit encore capable, animé du deſir de conſerver pure dans l'Egliſe la doctrine de la foi & des mœurs. Il fut chargé de l'examen des propoſitions cenſurées; & ce fut lui qui dreſſa les actes de la cenſure.

L'année ſuivante, ſa charité pour l'inſtruction des nouveaux Catholiques ſe réveilla: il leur adreſſa l'un après l'autre, deux petits Traités, *ſur les promeſſes de Jeſus-Chriſt faites à l'Egliſe.* Dans le ſecond, il répond aux objections d'un Miniſtre qui avoit attaqué le premier. C'eſt ſon cœur qui parle dans ces deux *Inſtructions Paſtorales;* elles ſont écrites d'une maniere ſimple, mais néanmoins pleines de force & d'onction. Il reprenoit de nouvelles forces au moindre péril dont il croyoit l'Egliſe menacée; & il a conſervé là-deſſus toute ſa vivacité juſqu'à la mort.

On ſent cette ſainte jalouſie pour la pureté de la foi, dans les deux dernieres *Inſtructions* qu'il a fait paroître; l'une en 1702, & l'autre en 1703, *contre la Verſion du Nouveau Teſtament imprimée à Trévoux.* Il eſtimoit la connoiſſance des langues & de la critique; mais il avoit un reſpect infini pour la Tradition, & pour l'autorité des ſaints Peres. Docteur ſublime, mais en même-tems humble enfant de l'Egliſe: voilà ſon caractere & ſa louange. Dans ſa derniere *Inſtruction*, il en faiſoit eſpérer de nouvelles, où il devoit montrer dans l'Egliſe une Tradition conſtante & invariable ſur la matiere de la grace & du libre-arbitre. M. Baſnage lui en avoit fait le défi dans ſon *Hiſtoire Eccléſiaſtique*, en promettant de reconnoître la vérité des maximes qui ſervent de fon-

dement au livre des *Variations*, ſi M. de Meaux lui faiſoit voir ſur ce point le conſentement des Peres de l'Egliſe Grecque & de l'Egliſe Latine avec ſaint Auguſtin. Le zélé Prélat ſe propoſoit de donner cette ſatisfaction au Miniſtre, ou plutôt cette édification aux fidèles; il nous diſoit même que la choſe étoit déjà toute exécutée, & que ce qui reſtoit à faire ne demandoit pas un grand travail; mais à peine avoit-il fini l'ouvrage où il nous déclaroit ce beau deſſein, qu'il ſentit les premieres attaques de la longue & cruelle maladie dont il eſt mort (1).

Ce fut vers la fin de l'été de l'année derniere qu'il tomba malade. Les vives atteintes de la pierre faillirent dès-lors à nous l'enlever. Il revint de ce danger; mais il ne fit plus que traîner une ſanté foible & languiſſante, parmi les douleurs d'un mal ſi violent. Il les ſouffrit avec une patience digne de ſa piété. Quand elles lui donnoient quelque relâche, ces intervalles étoient mis à profit, & employés à la méditation des ſaintes Ecritures, où il trouvoit toute ſa conſolation & toute ſa force. Son dernier ouvrage, qui contient une *Explication de la célèbre Prophétie d'Iſaïe, touchant la virginité de la Mere du Meſſie*, & une *Expoſition du Pſeaume* 21, eſt le fruit de ces bons momens. Il ne vouloit pas qu'il y en eût aucun dans ſa vie, dont il pût diſpoſer, qui fût inutile à l'Egliſe.

Les douleurs le reprirent huit jours avant ſa mort avec tant de violence, qu'il ne douta plus que ſon heure ne fût proche. Il la vit venir avec la confiance & la joie du ſerviteur fidèle; & il mourut de la mort des juſtes le 12 d'Avril, dans ſa ſoixante-dix-ſeptieme année. Il avoit été fait conſeiller d'Etat en 1697, & premier Aumônier de Madame la Ducheſſe de Bourgogne l'année ſuivante.

M. de Meaux joignoit à tout ſon mérite celui d'en ſuppoſer encore plus dans les autres. Ses converſations étoient modeſtes & inſinuantes: on n'y reſſentoit ni la ſupériorité de ſon rang, ni celle de ſon ſavoir: & quelque agrément qu'il y répandît, il ſembloit toujours qu'il ne s'en appercevoit pas. Il pouſſoit quelquefois ſi loin ſa modeſtie, qu'on auroit peine à le croire d'un auſſi grand [illegible]e; mais les eſprits ſublimes ſentant plus vivement

(1) *Note de l'Editeur.* Cet important Traité a été publié de[illegible] & ſe trouve dans le ſecond des trois volumes *in*-4°. [illegible]res poſthumes de M. Boſſuet, Evêque de Meaux, im[illegible]s en 1753.

ce qui leur manque que les eſprits médiocres, ſont ſouvent d'autant plus humbles, qu'ils connoiſſent mieux les raiſons de l'être. L'humilité de M. de Meaux n'empêchoit pas qu'il ne fût véhément dans la diſpute : mais cette vivacité, que l'orgueil produit d'ordinaire dans les autres, naiſſoit en lui du zèle & de la perſuaſion ; ce caractere ſe faiſoit ſentir en ce qu'il ſouffroit ſans chagrin toute l'aigreur de la contradiction, & qu'indifférent ſur les égards perſonnels, il ne s'intéreſſoit qu'à la vérité. Enfin la piété de ce Prélat conſacroit toutes ſes autres vertus. Elle étoit exacte & ſolide ; & ſans dédaigner les détails où s'attachent trop ſervilement la plupart des dévots, il n'en perdoit jamais de vue l'eſprit général, qui fait ſeul la dignité de la Religion, & le vrai mérite des Saints.

HISTOIRE ABRÉGÉE
DE LA VIE ET DE LA MORT

Des Perſonnes à l'occaſion deſquelles les Diſcours recueillis dans ce volume ont été prononcés.

NOUS ſuivons dans ces récits l'ordre des Oraiſons funèbres, comme le plus naturel & le plus convenable. L'Hiſtoire de la Reine d'Angleterre eſt remplie d'évenemens ſi intéreſſans, que quelqu'effort que nous ayons fait pour nous reſſerrer, nous n'avons pu nous empêcher de lui donner une certaine étendue. Les autres, moins chargées de faits, ſeront beaucoup plus courtes.

Madame Henriette-Marie de FRANCE, *Reine d'Angleterre.*

LA Princeſſe Henriette-Marie étoit la ſixieme des enfans, & la troiſieme des filles que Henri IV, Roi de France, eut de Marie de Médicis, fille de François, Grand Duc de Toſcane, qu'il épouſa après la diſſolution de ſon mariage avec la Reine Marguerite. La Princeſſe

dont il s'agit, naquit à Paris, le 25 Novembre 1609. Elle fut tenue sur les fonts de baptême par le Cardinal Maffeo Barberini, pour lors Nonce en France, & depuis Pape sous le nom d'Urbain VIII. Charles Stuart, Prince de Galles, fils de Jacques VI, roi d'Ecosse, & premier du nom, Roi de la Grande Bretagne, la fit demander en mariage au nom de son Pere, à Louis XIII, frere aîné de la Princesse. Le Roi de France ne consentit à ce mariage, qu'à condition que le Pape accorderoit la dispense à cause de la diversité de Religion. Le P. de Bérulle, depuis Cardinal, & le Comte de Béthune, pour lors Ambassadeur de France à Rome, furent chargés de solliciter cette dispense. Sa Sainteté ayant connu de quelle utilité cette alliance pouvoit être à la Religion Catholique, l'accorda à des conditions qui ne pouvoient gueres lui être plus avantageuses. Les articles du mariage furent dressés sur ce pied, & signés à Paris, le 20 Novembre 1624, avec la joie universelle des deux Royaumes, & de presque tous les Princes de l'Europe. Jacques VI étant mort au commencement de 1625, le Prince de Galles lui succéda sous le nom de Charles I, si célèbre par les attentats inouis & sacrileges, qui lui ôterent dans la suite la couronne & la vie. Après que le deuil fut passé, Charles envoya une procuration, afin que le Duc de Chevreuse épousât en son nom la Princesse Henriette, ce qu'il fit le 11 Mai 1625, en présence du Roi & de toute la Cour, sur un théâtre dressé devant le grand portail de l'Eglise de Notre-Dame de Paris, entre les mains du Cardinal de la Rochefoucault.

La Princesse n'avoit pas encore seize ans. Elle avoit beaucoup de graces extérieures, ressembloit à Henri IV son Pere, avoit le cœur noble, ferme, tendre & compatissant, l'esprit doux & agréable. Elle avoit été élevée avec beaucoup de soin, & formée sur-tout à la Religion. Les maximes de l'Evangile avoient été affermies dans son ame, principalement par les saints exemples & les solides instructions de la Mere Magdeleine de Saint-Joseph, Religieuse Carmélite, morte depuis en odeur de sainteté. La tendre inclination que la Princesse Henriette avoit conçue pour cette Religieuse dans les fréquentes visites que la Reine Marie de Médicis lui rendoit pour profiter de ses conseils, ne lui permit pas de partir pour l'Angleterre sans avoir été auparavant passer quelques jours avec elle, pour lui demander des instructions. Cette sainte Religieuse répondit à la piété de la Princesse, &

lui donna des avis ſages & ſalutaires, tant ſur ſa conduite particuliere, que ſur la protection qu'elle devoit donner à la foi, & ſur le zele avec lequel elle devoit travailler avec prudence à l'augmenter dans ſes Royaumes.

La Princeſſe, remplie de ces bons ſentimens, qu'elle ne perdit jamais de vue, partit au commencement de Juin, & fut jointe en chemin par la Reine Marie de Médicis ſa mere, & la Reine Anne d'Autriche ſa belle-ſœur, qui l'accompagnerent avec leurs Cours juſqu'à Amiens. Ce fut-là que les trois Reines ſe dirent le dernier adieu avec autant de douleur que de tendreſſe. Mais avant cette ſéparation, la Reine-Mere ayant entretenu la Princeſſe ſa fille quelque tems en particulier, lui mit en main une lettre, qu'elle la pria de lire ſouvent, & de conſerver comme un gage de ſon affection. Cette longue lettre, écrite de la main de la Reine, & ſignée *Marie*, renfermoit, avec les aſſurances les plus tendres de ſon amitié, les avis les plus ſolides & les plus capables de faire des impreſſions profondes ſur un cœur ſi bien préparé. On la conſervoit encore en original en 1693, dans le Couvent de la Viſitation de Chaillot; & elle ſe trouve tranſcrite en entier dans l'hiſtoire de cette Reine, publiée à Paris dans cette même année 1693.

La Princeſſe ayant reçu, ſelon les ordres du Roi Louis XIII, ſon frere, toutes ſortes d'honneurs en chemin, le Roi d'Angleterre vint au-devant d'elle à Douvres, & la conduiſit à Londres, où le traité de mariage fut publié le lendemain en préſence de leurs Majeſtés, aſſiſes ſur deux trônes dans la grande ſalle du Palais; & cette cérémonie fut accompagnée & ſuivie de toutes ſortes de réjouiſſances publiques & ſolemnelles.

La nouvelle Reine d'Angleterre ne tarda pas à éprouver le prélude des amertumes extraordinaires dont la Providence divine l'abreuva dans la ſuite. Elle avoit amené avec elle le P. de Bérulle, qui avoit été nommé ſon Confeſſeur, & douze Prêtres de la Congrégation de l'Oratoire qu'il avoit établie. Quoique ce fût une des conditions de ſon contrat de mariage, les favoris du Roi, ennemis de la Reine & de ſa Religion, jaloux tant du crédit qu'une Princeſſe ſi aimable & tendrement aimée du Roi ſon époux, pouvoit prendre ſur ſon eſprit, que du mérite extraordinaire du P. de Bérulle, profiterent de l'eſtime & de la confiance qu'elle avoit pour ce reſpectable Prêtre, afin de perſuader au Roi de l'éloigner avec les Prêtres qui l'avoient accompagnée, &

tous les Officiers Catholiques de la Reine. La peſte qui affligea Londres en ce tems-là, & obligea le Roi & la Reine de ſe réfugier dans d'autres Maiſons royales, donna occaſion à la Reine de s'humilier devant Dieu par des pénitences ſecrettes, & d'exercer de grandes charités, non-ſeulement ſur les Catholiques, mais même ſur les Proteſtans, par le moyen des Prêtres & des Religieux qu'elle avoit auprès d'elle, & qu'elle envoyoit déguiſés à Londres, pour ſoulager & conſoler les malades. Mais la peſte ne fit que ſuſpendre pour quelque tems la haine des favoris, qui, quand ce fleau fut ceſſé, renouvellerent leurs violences contre les Prêtres & les Officiers Catholiques, & même contre les Dames les plus qualifiées que la Reine avoit auprès d'elle. On ne craignoit pas d'arrêter ſous ſes yeux & malgré ſes ordres, & d'empriſonner des Catholiques, au lieu d'ouvrir les priſons à ceux qui y étoient détenus pour le fait de la Religion, comme il avoit été promis dans les articles du mariage. Les inſtances réitérées que le Roi Louis XIII fit faire au Roi d'Angleterre par ſon Ambaſſadeur, de tenir à la Reine ſon épouſe les conditions de ſon mariage, parurent adoucir pour quelque tems les perſécutions de la Reine. Mais le calme dura peu; & les remontrances d'un Ambaſſadeur extraordinaire que le Roi de France envoya en Angleterre, n'ayant pu rien gagner ſur l'eſprit du Conſeil du Roi d'Angleterre, les Officiers de la Reine furent obligés de repaſſer en France.

Elle reçut encore dans le même tems, une affliction bien ſenſible, quand elle vit l'Angleterre armée contre ſa Patrie & ſa Religion, à la ſollicitation des Hérétiques rébelles de France, qui engagerent les Anglois à les ſoutenir. Ce fut en vain qu'elle employa toutes ſortes de prieres, & l'affection que le Roi ſon époux lui portoit, pour le détourner de cette entrepriſe. Mais ſon zéle fut plus efficace auprès de Dieu, qui punit par une honteuſe défaite les horribles excès des Anglois dans leur deſcente en France, & qui mit la paix entre les mains de la Reine

[illegible] la généroſité avec laquelle Louis XIII lui renvoya
[illegible]riſonniers qu'on avoit faits, avec l'artillerie que
[illegible] armée avoit priſe. Ainſi on lui fut redevable de la
[illegible] conclue à Suze avec la France, par l'entremiſe des
[illegible]ens.

[illegible]n, après dix-huit mois de ſouffrances & de pa-
[illegible]e, la Reine trouvant le moyen de déſabuſer le Roi

des préventions qu'on lui avoit inſpirées contre elle, & de le rendre ſenſible aux mauvais traitemens qu'on avoit faits à ſes propres Officiers, & à l'outrage qu'en ſouffroit l'autorité même du Roi, elle commença à reſpirer. Elle goûta pendant pluſieurs années le calme le plus délicieux, honorée de ſes ſujets & de la confiance du Roi, qui trouvoit en elle, malgré ſa grande jeuneſſe, des lumieres très-juſtes & très-étendues. La Reine, de ſon côté, profita de cette bonace pour protéger & étendre la Foi Catholique. Au lieu des prêtres de l'Oratoire, qui avoient été renvoyés en France, elle fit venir autant de Capucins, pour leſquels on bâtit un hoſpice auprès de ſon Palais de Sommerſet, & qui en deſſervoient l'Egliſe avec autant de ſolemnité que dans les Egliſes de France. Les Chapelles de ſes autres Palais étoient auſſi des ſources d'inſtruction. Toutes ſortes de perſonnes y venoient chercher les lumieres de l'Evangile & abjurer l'héréſie. Les Miniſtres Proteſtans, qui ne voyoient qu'avec peine ces converſions & ces fruits du zèle de la Reine, tenterent en vain d'engager le Roi à interpoſer ſon autorité pour en arrêter le cours. La piété de la Reine, qui animoit celle des fidelles par ſon exemple, leur ſervoit de bouclier, & la faiſoit admirer non-ſeulement du Roi, quoique toujours attaché à ſa fauſſe croyance, mais du Pape, qui la félicitoit ſouvent des ſervices qu'elle rendoit à l'Egliſe, lui envoya, en différens tems, trois Nonces Apoſtoliques, & lui accordoit à chaque promotion de Cardinaux, un chapeau pour celui qu'elle lui préſentoit. Enfin, ſa bonté compatiſſante & ſa piété étoient ſi publiques, qu'elles rappellerent & conſtaterent l'heureux pronoſtic que le bienheureux François de Sales avoit fait à ſon ſujet, lorſqu'elle n'étoit encore âgée que de huit ans, en diſant à ſa Gouvernante, *qu'il croyoit voir dans le viſage de cette jeune Princeſſe, que Dieu la deſtinoit à ſoutenir la gloire de ſon Egliſe.*

Une proſpérité ſi douce & ſi glorieuſe fut interrompue par une ſuite d'amertumes qui ont donné lieu à cette Princeſſe de ſe donner elle-même la qualité de *Reine malheureuſe.* Les troubles de l'Ecoſſe, la révolte de ſes ſujets, les guerres civiles la plongerent dans un abîme de maux qui ne firent plus de ſa vie qu'un enchaînement de cataſtrophes plus tragiques les unes que les autres. Le Roi Charles, à qui, dit M. Boſſuet, on ne pouvoit reprocher qu'un excès de clémence, fut en bute aux

Miniſtres d'Ecoſſe, à qui il avoit voulu faire embraſſer la Lithurgie Anglicane : ils aigrirent l'eſprit de ces peuples, en leur perſuadant que le Roi, par cette nouveauté, avoit deſſein d'établir la Religion Catholique dans tous ſes Royaumes, & de ſe réunir à l'Egliſe Romaine. Les Magiſtrats oſerent publier des défenſes d'obéir au Roi ; les peuples ſe révolterent & prirent les armes, & obligerent le Roi de leur livrer des combats pour les ſoumettre. On rejetta ſur la Reine la cauſe de tous ces déſordres ; on l'accuſa d'avoir abuſé de la confiance & de l'eſtime du Roi, pour le faire changer de croyance, & détruire celle du Royaume. On ſe déchaîna contre les Eccléſiaſtiques & les Religieux qu'on ſouffroit auprès d'elle. Mais elle ne ſe défendoit que par un ſurcroît de bonté & de bienfaits. Et dans les occaſions où il lui étoit facile de ſe venger de quelques-uns de ſes ennemis les plus emportés, en leur refuſant au moins, ſa protection, au lieu de faire un exemple ſur eux, comme on vouloit le lui perſuader. *Il faut*, diſoit-elle, *que j'en ſerve auſſi. Peut-on mieux faire ſentir*, ajoutoit-elle, *ſon autorité qu'en faiſant du bien à ceux qui nous perſecutent ?* Elle ne vouloit pas même qu'on lui dît les noms de quelques perſonnes qui la rendoient odieuſe aux principaux de la Cour : *Je vous le défends*, diſoit-elle ; *s'ils me haïſſent, leur haine ne durera peut-être pas toujours ; & s'il leur reſte quelque ſentiment d'honneur, ils auront honte de tourmenter une femme qui prend ſi peu de précaution pour ſe défendre.*

Enfin, les Rebelles ayant eu du déſavantage dans les combats que le Roi fut obligé de leur livrer, craignirent une défaite entiere & des châtimens proportionnés à leur déſobéiſſance ; ou plutôt gagnés par les conſeils malicieux & ſecrets de perſonnes mal intentionnées contre le Roi, & qui méditoient de plus grands maux, ils préſenterent des articles au Roi, qui, trop modéré peut-être, les leur accorda facilement ; & le calme parut rétabli en 1639 : mais ce ne fut pas pour long-tems. On renouvella & l'on aigrit les ſoupçons contre les intentions du Roi & contre la Reine. Les Ecoſſois reprirent les armes, & communiquerent aux Anglois l'eſprit de révolte, avec leurs ſoupçons. En 1640, une populace ſéditieuſe, & les ſoldats même de l'armée du Roi, pillerent & brûlerent pluſieurs maiſons autour de Londres. Tandis que le Roi faiſoit punir les plus coupables, pour contenir les autres dans l'obéiſſance, la Reine employa

ſes armes ordinaires ; elle fit diſtribuer de gran ſommes aux malheureux qui avoient ſouffert de l'in die & du pillage ; & elle ne négligeoit rien pour adoi les eſprits, pour retenir les Officiers dans le ſervice, gagner par ſes libéralités ceux qui étoient plus ſenſibl à l'intérêt qu'au devoir de la fidélité.

Cependant la révolte devint de plus en plus aud cieuſe ; & les Ecoſſois s'avancerent vers l'Angleter pour s'en emparer. Le Roi fit des prodiges de valeur q le firent admirer même par ſes ennemis. Le Parleme d'Angleterre, touché de tant de déſordres, s'aſſemb pour chercher les moyens d'établir la paix : mais re fermant pluſieurs ennemis ſecrets de l'Etat, qui ne che choient qu'à aſſouvir leurs intérêts & leur ambition, gouverné par le fameux Cromwel (dont le portrait le caractere fait un des plus excellens morceaux de l'C raiſon funèbre de la Reine) il condamna d'abord Seigneur le plus fidèle au Roi, & le mieux intentionn pour le bien de l'Etat. Ayant enfin obtenu, ou plutô arraché du Roi & de la Reine leur conſentement pou faire périr ce Seigneur, ſans que leurs Majeſtés euſſen la force de le ſouſtraire à l'arrêt de mort prononcé contr lui, le Parlement n'en devint que plus impérieux. Se aſſemblées ne furent plus qu'une chaîne d'intrigues, d violences & d'attentats contre la Majeſté Royale. O voulut même ôter à la Reine ſes enfans, ſous prétexte qu'elle ne les faiſoit pas inſtruire avec ſoin, & qu'elle vouloit les rendre Papiſtes comme elle. On oſa publier contre le Roi un manifeſte plein de calomnies atroces, qui fit beaucoup d'impreſſion ſur l'eſprit du peuple. En fin, l'on ne garda plus de meſures. Le Parlement, qui vouloit faire retomber ſur la Reine tous les déſordres & les troubles du Royaume, réſolut de la faire arrêter, ou feignit, pour l'obliger à ſortir du Royaume, d'en avoir le deſſein ; & l'on donna des ordres pour l'exécuter.

La ſageſſe & la fermeté avec leſquelles la Reine ſe conduiſit en cette occaſion, réprimerent pour quelque tems les entrepriſes de ſes ennemis ; & chaque Membre du Parlement nia d'avoir eu part au deſſein qui avoit avorté. La Reine, de ſon côté, travailla & réuſſit à gagner des créatures au Roi ſon mari, & à ramener à ſon ſervice quelques-uns de ceux qui s'en étoient éloignés. Le Roi qui étoit allé tenir les Etats où il étoit deſiré, & qui croyoit ramener le calme par ſa préſence,

revint d'Ecoſſe ſans beaucoup de fruit. La Reine alla au-devant de lui pour lui apprendre cette diſpoſition des eſprits qu'elle avoit préparés. Il fut reçu dans ſa Ville capitale avec des cris de joie, un concours & des acclamations qui lui donnerent des eſpérances favorables. La Reine le ſuivit dans cette eſpece de triomphe avec ſes enfans ; & toute la Famille Royale eût part à ces bénédictions publiques qui avoient toutes les marques de bonne volonté.

Le Roi voulant profiter de ces belles apparences, forma le deſſein de ſe rendre maître de trois ou quatre perſonnes qui étoient à la tête des factions qu'on faiſoit contre lui, & de les faire arrêter dans le Parlement. Ce projet, qui n'avoit preſque de confident que le Roi & la Reine ſon épouſe, manqua par l'indiſcrétion de la Reine même, qui, croyant le coup fait, ne put contenir l'impatience qu'elle avoit de le voir exécuté, & dit à une de ſes favorites qui entra dans ſon cabinet : *Réjouiſſez-vous ; car à l'heure qu'il eſt, le Roi eſt, à ce que j'eſpere, le Maître dans ſon Etat ; & tels & tels ſont ſans doute arrêtés.* Il étoit encore tems d'avertir ceux qui étoient menacés : la Favorite en profita ſur-le-champ ; & le deſſein fut éventé. Le Parlement s'irrita plus que jamais, & la Reine eut bien le loiſir de ſe repentir de ſa précipitation.

Auſſi-tôt après, ce même peuple qui venoit de combler le Roi de ſouhaits pour ſa proſpérité, gagné par ſes ennemis, ſe tourna contre lui, & ſe mutina au point que le Roi & toute la Famille Royale furent obligés de quitter Londres. Dans ces circonſtances, la Reine qui étoit obligée d'aller conduire en Hollande la Princeſſe ſa fille, mariée depuis peu à Guillaume de Naſſau, profita de l'occaſion pour chercher du ſecours contre les Rebelles ; elle demeura pluſieurs mois en Hollande, occupée à faire des proviſions d'armes & d'argent : elle engagea toutes ſes pierreries & celles de la Couronne, pour faire un armement conſidérable, & chargea pluſieurs vaiſſeaux de vivres & de munitions ; & après avoir montré une grande fermeté aux Hollandois, qui voulo[illegible]t retenir ſes vaiſſeaux, elle partit pour l'Angleterre a[illegible] ſa flotte. Une furieuſe tempête la mit dans un péril c[illegible]me, qu'elle ſupporta avec une étonnante intrépi- c[illegible], ſe tenant, autant qu'elle put, ſur le tillac du v[illegible]au où elle étoit, encourageant tout le monde, & c[illegible]t agréablement que les Reines ne ſe noyoient pas.

Après avoir perdu deux vaiſſeaux & une partie de ſes équipages, les vents la rejetterent au bout de neuf jours ſur les côtes de Hollande où elle ſe repoſa environ quinze jours. Elle ſe rembarqua & aborda en Angleterre. Cinq vaiſſeaux ennemis avertis de ſa deſcente, vinrent canoner l'endroit où elle étoit retirée, & le firent avec tant de violence, que la Reine, quoiqu'épuiſée de fatigues, fut obligée de quitter ſon lit & de deſcendre dans un foſſé, où elle ſe trouva couverte de la terre que les boulets ſoulevoient. Après avoir paſſé la nuit dans un ſi grand péril, pendant lequel elle s'étoit abandonnée à la Providence, réſolue de remplir tous les devoirs d'une Reine & d'une épouſe fidèle; elle ſe diſpoſa à rejoindre le Roi. Elle donna encore en cette occaſion, un nouveau témoignage de ſa clémence envers un des Capitaines des cinq vaiſſeaux rebelles, qu'on lui amena pour le faire mourir. Elle n'y voulut pas conſentir; mais elle le renvoya avec bonté, en le priant d'être de ſes amis: généroſité qui attira à ſon parti, par les ſollicitations de ce Capitaine, pluſieurs de ſes camarades. La Reine, à la tête des troupes qu'elle avoit amenées de Hollande, força les paſſages que ſes ennemis tenoient fermés, & arriva heureuſement à Oxfort, où elle joignit le Roi. Dieu permit que le Roi ne ſuivît pas l'avis de la Reine, qui étoit d'aller droit à Londres avec toutes leurs forces réunies, unique moyen de finir la guerre & de ſoumettre les Rebelles; il partagea ſes troupes pour faire des ſiéges qui ne furent pas heureux, s'affoiblit & perdit une occaſion qu'il ne trouva plus dans la ſuite.

La Reine qui étoit devenue groſſe depuis ſon retour de Hollande, étant obligée, pour faire ſes couches, de quitter le Roi qu'elle accompagnoit par-tout; ils ſe dirent un tendre adieu qu'ils ne croyoient ni l'un ni l'autre, devoir être le dernier. Elle ſe retira à Exceſter, dans un petit coin de ſon Royaume. Cette Princeſſe, après avoir été la plus heureuſe des femmes, & la plus opulente de toutes les Reines de l'Europe, ſe trouva réduite alors à une telle extrêmité, que pour faire ſes dernieres couches, elle eut beſoin que la Reine de France, Anne d'Autriche, lui envoyât ſa Sage-femme, & juſqu'aux moindres choſes qui lui étoient néceſſaires, outre vingt mille piſtoles, que la Reine d'Angleterre fit paſſer au Roi ſon époux. C'eſt dans cet état qu'elle accoucha le 16 Juin 1644, de la Princeſſe Henriette, dont il ſera parlé bientôt au ſujet de la deuxieme Oraiſon fu-

nèbre. Les Rebelles qui avoient eſpéré que la Reine ſuccomberoit dans cette occaſion, après toutes les fatigues qu'elle avoit ſouffertes, en profiterent pour former le deſſein de l'arrêter, ſans qu'elle fût en état de ſe ſauver par la fuite ; mais après dix-ſept jours (1) au plus qu'elle eut pour ſe rétablir, elle eut le courage, malgré ſon extrême foibleſſe, de ſe mettre en chemin pendant la nuit, avec ſon Confeſſeur, un Gentilhomme, & une ſeule de ſes femmes, pour gagner le port, ſe jetter dans quelque vaiſſeau & paſſer en France. N'en ayant pas trouvé, elle fut contrainte de ſe cacher à une lieue du port, dans une chaumiere abandonnée, où elle paſſa deux jours manquant de tout, & dans une frayeur continuelle, entendant défiler les troupes ennemies, & les imprécations des ſoldats qui ſe diſoient l'un à l'autre, que quiconque porteroit à Londres la tête d'Henriette-Marie, recevroit du Parlement cinquante mille écus de récompenſe. Délivrée d'un ſi grand péril, elle ſortit de cette chaumiere, avec les trois perſonnes qui l'accompagnoient, & reprenant le même chemin, que le paſſage des troupes avoit rendu plus mauvais ; elle arriva avec des peines extrêmes, au bout de quelques jours, au port de Plimouth, où elle s'embarqua.

La mer ne la mit pas à l'abri de la fureur de ſes ennemis ; elle fut pourſuivie à coup de canon juſqu'à l'île de Jerſey, où elle aborda heureuſement ; & le lendemain quelques vaiſſeaux de Dieppe & de Cherbourg, s'étant rendus à la rade avec quantité d'Officiers & de Matelots, ſe diſpoſerent à la faire paſſer en France. Mais elle fut ſurpriſe par une tempête où elle perdit un vaiſſeau ; & l'armée Angloiſe pleine de rage de ce que la Reine leur échappoit, vint, quand l'orage fut ceſſé, l'attaquer pour la tuer, ou l'obliger à ſe rendre. Ce fut alors que cette malheureuſe Princeſſe, qui avoit montré juſques-là tant de conſtance, voyant les Anglois venir à ſon vaiſſeau, dont les voiles étoient déjà percées de boulets de canon, outrée de douleur de ſe voir prête à tomber entre les mains de ſes ſujets perfides, fit appeler le [illegible]pitaine, qu'elle pria, & à qui elle commanda même, & [illegible] promettre de lui ôter la vie de quelque maniere qu[illegible]ce fût, quand il ne pourroit plus la défendre ; & ſa[illegible]faire réflexion ſur un excès ſi criminel, elle ſe diſ-

(1) C'eſt ce que rapporte Madame de Motteville. M. Boſſuet & P. d'Avrigny diſent, douze jours.

poſa à mourir avec un courage extraordinaire. Mais dans la ſuite elle ne parloit qu'avec douleur d'une pareille réſolution, & s'en humilioit comme de l'emportement d'une païenne, qui n'a pas de Dieu pour s'y confier. Enfin, Dieu la tira de ce double péril : elle fut jettée par le vent ſur les côtes de la baſſe Bretagne, où elle mit pied à terre avec ſes Officiers. Les habitans, prenant d'abord pour des corſaires ceux qu'ils voyoient, coururent aux armes : mais quand ils reconnurent cette Reine affligée, dont les malheurs retentiſſoient partout, ils lui offrirent toute ſorte de ſecours, & la conduiſirent à Breſt.

Il paroît par les mémoires de Madame de Motteville, que la Reine d'Angleterre ne vint à la Cour de France, qu'après avoir été prendre les eaux de Bourbon, où elle paſſa trois ou quatre mois pour rétablir ſa ſanté qui étoit fort mauvaiſe. Anne d'Autriche, Reine & Régente de France, donna les ordres les plus généreux au nom du Roi ſon fils, pour faire recevoir la Reine d'Angleterre avec tous les honneurs dus à une grande Reine, fille du ſang de France, & lui envoya les ſecours & l'argent qui lui étoient néceſſaires. Enfin, quand la Reine d'Angleterre approcha de Paris, la Reine Régente alla au-devant d'elle avec le Roi, le Duc d'Anjou & toute leur Cour, & la conduiſit à Paris. La Reine d'Angleterre entra au Louvre au milieu d'une foule de peuple, qui s'empreſſoit de témoigner à une Reine ſi aimable & ſi malheureuſe, les ſentimens de reſpect & d'affection qu'il conſervoit pour la mémoire du Roi Henri ſon pere.

L'eſpece de calme où ſe trouvoit la Reine après tant de traverſes, ne lui fit pas oublier le triſte état du Roi ſon époux, de ſes enfans, & du Royaume d'Angleterre : elle employa tous ſes ſoins à les ſecourir. Elle envoya en 1645, au nom du Roi & de la Reine Régente, une ambaſſade à Londres & en Ecoſſe, pour demander le rétabliſſement du Roi ; elle intéreſſa tous les Princes de l'Europe à ſa défenſe, & obtint d'eux des ſommes conſidérables : elle fit lever des troupes, équipa des vaiſſeaux, & implora le ſecours de Dieu par d'inſtantes prieres : mais les plus généreuſes tentatives, & tout le zèle de la Reine d'Angleterre n'eurent aucun ſuccès.

Rien ne ſeroit, ſans doute, plus intéreſſant que le détail, tout horrible qu'il eſt, des excès dont la nation Angloiſe s'eſt rendue coupable en cette occaſion, & de l'opprobre éternel dont elle s'eſt couverte : mais la né-

ffité de nous reſtreindre nous oblige de le ſupprimer. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de dire que la vie de ce Prince, ſur-tout depuis le départ de la Reine, ne fut pour lui qu'une ſuite de malheurs. Obligé de chercher un aſyle parmi les Ecoſſois qui avoient les premiers levé l'étendard de la révolte, ils le livrerent enfin, après bien des débats, au Parlement d'Angleterre, moyennant deux millions, mais ſous la promeſſe qu'on conſerveroit toujours le reſpect dû à la Majeſté Royale. Ce malheureux Prince, outré d'un ſi indigne procédé, dit alors, *qu'il aimoit encore mieux être au pouvoir de ceux qui l'avoient acheté chérement, que de ceux qui l'avoient lâchement vendu.*

Le Roi priſonnier de guerre entre les mains du Parlement, compoſa, pour ſe conſoler, ou revit & adopta ce livre ſi connu : intitulé : *Portrait du Roi d'Angleterre*, où il témoigne les plus grands ſentimens d'équité & de modération, & ſur-tout d'eſtime pour la Reine ſon épouſe, & de regret de ce que la haine de ſes ſujets contre lui, la rendoit ſi malheureuſe. Au mois de Juin 1647, Cromwel, qui étoit l'ame de cette cruelle tragédie, fit tranſporter le Roi dans un autre château, où il fut un peu mieux traité. Cromwel affecta même de montrer des diſpoſitions plus favorables au rétabliſſement du Roi. Mais ces trompeuſes apparences ne ſervoient qu'à flatter la Reine & ſes enfans de vaines eſpérances. Le Roi fut encore tranſporté dans un autre château d'où il ſe ſauva & paſſa dans une île. Malgré les ordres ſéveres du Parlement, il auroit pu tenter le projet hazardeux de ſe réfugier en France ; mais il ſe flattoit alors de quelques nouvelles propoſitions de paix : & le délai le mit bientôt dans l'impoſſibilité de riſquer le paſſage. Tout ce qu'il put faire fut d'écrire à la Reine une lettre pleine d'affection & d'eſtime.

Cependant on envoya encore au Roi de nouveaux articles ; & quoiqu'ils fuſſent auſſi injuſtes qu'injurieux à la Majeſté Royale, le Prince hors d'état de réſiſter, ſouſcrivit à tout ; & la paix alloit ſe conclure, lorſque Cromwel qui étoit en Ecoſſe, la fit rompre. Il ſe rendit promptement à la tête de l'armée, & ſe portant accuſateur de ſon Roi par les Députés qu'il envoya au Parlement, il demanda qu'on lui fît ſon procès ; & ſouleva le peuple même pour demander la mort du Roi, comme d'un Tyran. Quelque horreur que les Etats & le Parlement même euſſent d'un pareil excès, la politique ambitieuſe &

cruelle de Cromwvel l'emporta, il continua ſes pour ſuites, & après avoir fait tranſporter le Roi dans u autre château déſagréable & mal ſitué, il dreſſa lui-mêm l'Ordonnance pour juger le roi, & ſe mit au nombr des Juges, avec cinquante autres perſonnes de ſa fac tion.

A cette nouvelle, la Reine d'Angleterre redoubla ſe ſollicitations auprès des Princes de l'Europe, qui s'efforcerent en vain de ſecourir & de délivrer le Roi. La Reine conſternée ne pouvoit néanmoins ſe perſuader qu'on en vînt jamais à l'exécution d'un forfait inou dans les ſiécles les plus cruels; & l'horreur d'un ſi grand crime devenoit pour elle une eſpece de reſſource contre le danger où étoit le Roi ſon époux : mais ſon amour & ſon équité naturelle la trompoient.

Le 30 Janvier 1649, s'ouvrit la Cour de Juſtice; & le Roi qu'on avoit fait transférer & garder à Londres, y fut conduit, accuſé & interrogé par cet infâme Tribunal. Il refuſa de reconnoître ces Juges forcenés, & demanda d'être entendu devant les Seigneurs du Royaume. Cromwel craignant toujours quelque changement contraire à ſes deſſeins, empêcha qu'on n'accordât au Roi une ſi juſte demande, & fit précipiter la ſentence de mort, qu'il méditoit contre lui.

Pendant que le Roi d'Angleterre étoit réduit à défendre ſa vie contre ſes propres ſujets, comme auroit pu faire le plus foible des hommes, la Reine de France accablée de la guerre civile qu'elle avoit ſur les bras, étoit hors d'état de ſecourir le Roi Charles auſſi puiſſamment qu'elle le deſiroit. Tout ce qu'elle put faire fut d'envoyer en Angleterre une lettre du Roi ſon fils, pour ſolliciter les Rebelles en faveur de leur Roi légitime; mais ce fut inutilement, & quand le courier arriva, le malheureux Prince n'avoit plus beſoin de cette glorieuſe protection. La Reine d'Angleterre, de ſon côté, qui s'étoit entiérement épuiſée pour ſecourir le Roi, ſon époux, étoit réduite à la plus extréme néceſſité, au milieu de Paris, où elle étoit aſſiégée avec les Frondeurs révoltés contre l'autorité royale. Le mauvais état des affaires de la Reine Régente privoit la Reine d'Angleterre des ſecours qu'elle avoit coutume d'en recevoir; & ſon attachement au parti royal la rendoit même odieuſe aux Frondeurs qui l'inſultoient juſques dans le Louvre, où elle demeuroit. Sa triſte ſituation, dont les particularités ſont incroyables, l'obligea de demander,

comme

comme elle disoit elle-même, une aumône au Parlement pour pouvoir subsister.

Depuis le siége de Paris, elle avoit toujours été fort en peine de ne pas recevoir de nouvelles du Roi son époux; mais elle se flattoit encore que c'étoit la guerre & les troubles excités dans le cœur de la France, qui empêchoient la communication des lettres, & retardoient les couriers. Dans ces circonstances, le Roi d'Angleterre ayant comparu pendant cinq ou six jours de suite devant l'infame Tribunal qui le jugeoit avec autant de barbarie que d'injustice, & ayant été reconduit tant de fois au milieu des cris furieux & des insultes des soldats qu'on avoit animés contre lui, & des larmes d'une partie du peuple qui crioit encore, *vive le Roi*, on lui prononça la sentence de mort, où on le qualifioit de traître, de tyran, de meurtrier, & d'ennemi du Royaume. Enfin, après avoir été traité avec toute sorte d'indignités par ses gardes qui le tinrent long-tems dans un lieu d'où il entendoit les préparatifs de l'exécution; le 9 de Février 1649, il fut conduit sur l'échafaud, où après avoir harangué le peuple, pour lui faire connoître son innocence, il fut décapité la 49e année de son âge, & la 25e de son regne. Ainsi mourut un Roi doué des plus belles qualités, en qui les Catholiques n'ont rien eu à désirer qu'une meilleure religion.

La Reine d'Angleterre, peu de jours après un si horrible attentat, reçut la fausse nouvelle que le Roi son époux, ayant été amené de la prison jusques sur l'échafaud, le peuple l'avoit délivré, & n'avoit pas voulu qu'on lui tranchât la tête. Elle se consoloit donc dans l'espérance que le peuple qui paroissoit s'émouvoir, sauveroit son Roi. Mais on ne put lui déguiser plus longtems son malheur, & le 19 du mois elle apprit cette accablante nouvelle dans le Couvent des Carmélites, par un Milord qui lui présenta en même tems la dernière lettre du Roi, pleine de sentimens les plus tendres, tant pour elle que pour ses enfans. La foi seule put soutenir la Princesse dans une pareille circonstance. Elle tomba évanouie entre les bras de quelques Religieuses; & revenue à elle, elle se prosterna devant un crucifix, & ora le maître souverain des Rois & des Royaumes: elle donna ensuite un libre cours à ses larmes; le motif le plus sensible, étoit l'idée que ce Prince étoit mort dans l'hérésie, & qu'elle l'avoit perdu pour le tems & pour l'éternité. Elle a souvent dit depuis, qu'elle étoit

étonnée d'avoir pu ſurvivre à un coup ſi terrible ; & ſon deuil a été perpétuel, & ſur ſa perſonne & dans ſon cœur.

Le lendemain Madame de Motteville alla faire ſes complimens à cette Reine affligée, & prendre congé d'elle pour rejoindre la Reine Régente. La Reine d'Angleterre chargea cette Dame de lui dire : « Que le Roi » ſon Seigneur, dont la mort alloit la rendre la plus » malheureuſe femme du monde, ne s'étoit perdu que » pour n'avoir jamais ſu la vérité ; qu'elle lui conſeilloit » de ne pas irriter ſes peuples, à moins que d'avoir la » puiſſance de les dompter tout-à-fait ; que le peuple » étoit une bête féroce qui ne s'apprivoiſoit jamais ; que » le Roi ſon Seigneur l'avoit éprouvé, & qu'elle prioit » Dieu qu'elle eût plus de bonheur en France qu'il n'en » avoit eu en Angleterre : mais que ſur-tout elle lui » conſeilloit d'écouter ceux qui lui diſoient la vérité, » de travailler à la découvrir, & de croire que le plus » grand des maux qui pouvoient arriver aux Rois, & » celui qui ſeul dévoroit leurs empires, étoit de l'igno- » rer ; que ſi j'étois fidele à la Reine, je devois lui dire » ces choſes, & lui parler clairement ſur l'état de ſes » affaires, puiſque c'étoit le plus grand ſervice que je » pouvois lui rendre », Elle joignit à cela un compliment pour la Reine, & des recommandations pour les deux Princes ſes fils ainés, pour qui elle demandoit qu'on reconnût en France le Prince de Galles, Roi d'Angleterre, & qu'on traitât le Duc d'Yorck, comme le premier l'avoit été. « Les larmes & les paroles de cette » Princeſſe, ajoute Madame de Motteville, me tou- » cherent vivement. Mon eſprit fut ſur-tout étonné de » ce qu'elle me commanda de dire à la Reine, & des » malheurs qu'elle me faiſoit appréhender pour elle. » L'état où je la voyois & celui où étoit la France, me » firent une forte impreſſion ; & je n'oublierai jamais » les ſages diſcours de cette Reine, qui, détrompée & » inſtruite par ſa propre expérience, ſembloit nous pré- » ſager de grands maux, dont le ciel a bien voulu nous » préſerver ».

La Reine d'Angleterre devenue veuve, ſongea à ſe procurer une retraite plus libre que celle des Carmélites, où elle pût, ſans troubler les Religieuſes, recevoir les viſites qu'elle ne pouvoit éviter, & vaquer aux affaires indiſpenſables que ſa ſituation entraînoit après elle. L'auteur de ſa vie nous apprend que les Religieuſes

le Port-Royal de Paris lui offrirent leur maiſon & les ecours dont elle pourroit avoir beſoin. Mais elle ſe étermina pour l'Ordre de la Viſitation ; & deſirant un lus grand éloignement du tumulte, elle forma le deſſein en établir un Couvent hors de Paris. C'eſt pourquoi lle jetta les yeux ſur une maiſon bâtie à Chaillot, par atherine de Médicis, & qui étoit pour lors entre les ains des héritiers du Maréchal de Baſſompierre. Cette ondation éprouva beaucoup de difficultés : mais la pro-ection du Roi aſſura cette maiſon aux Filles de Sainte-Marie ; & la Reine Mere, après avoir obtenu de l'Evêque de Paris toutes les permiſſions néceſſaires, fit expédier des Lettres-patentes de fondation Royale au nom de la Reine d'Angleterre.

Les Religieuſes y étant établies, la Reine choiſit pour ſon appartement, celui qui donnoit ſur le dehors : mais afin de prévenir tout ce qui pouvoit troubler le calme & la régularité, elle défendit aux Femmes de ſa Cour d'entrer dans le dortoir des Religieuſes, ſans la permiſſion de la Supérieure. Elle ne recevoit elle-même pour l'ordinaire ſes viſites qu'au parloir ; & s'y faiſoit même tranſporter pour conſulter ſon Médecin, quand elle en avoit beſoin ; ce qu'elle a obſervé toute ſa vie, tant que ſa ſanté le lui permit. La Reine ſe forma dès-lors un plan de vie plus réglée que celle que ſes agitations précédentes lui avoient permis de ſuivre : elle devint pour les ſœurs un exemple vivant d'abnégation & de détachement, & ſuivoit les regles de l'Ordre & les exercices de la Communauté, avec autant d'exactitude qu'il lui étoit poſſible.

Un de ſes principaux ſoins dans cette retraite, fut de faire inſtruire dans la Foi Catholique, le Roi ſon fils, qui étoit auprès d'elle, & les autres Princes ſes enfans, ainſi que la Princeſſe d'Orange ſa fille : elle forma, dans ce deſſein, trois conférences par ſemaine, qui ſe tenoient en ſa préſence, dans le Monaſtere & dans un cabinet particulier, au fond de ſon appartement, où les plus habiles gens qu'elle pouvoit connoître, propoſoient [illegible] ce les raiſons les plus capables de lui faire con-[illegible] vérité des dogmes catholiques, & répondoient [illegible] ultés qui pouvoient l'arrêter. Ce Prince, néan-[illegible] qui avoit envie de remonter ſur le Trône, [illegible] quoique convaincu des erreurs de la ſecte dans [illegible] il avoit été élevé, manifeſter tout haut ſes ſen-[illegible] peur d'indiſpoſer contre lui l'eſprit des An-

glois & des amis qui pouvoient favoriſer ſes entrepriſes. Il remit donc après ſon rétabliſſement, à ſe déclarer ouvertement, en faveur de la Foi Catholique ; mais il ne laiſſoit pas de l'étudier en ſon particulier, & d'écrire même les raiſons qu'il découvroit de la vérité de la doctrine de l'Egliſe. On trouva ces écrits parmi ſes papiers après ſa mort ; & avant que de mourir, il reçut tous les Sacremens de l'Egliſe. La Reine ne prit pas moins de ſoins du Duc de Gloceſter ; mais ce Prince ne répondit pas aux pieuſes intentions de ſa mere ; & après avoir paru diſpoſé à lui donner la ſatisfaction de rentrer dans l'Egliſe, il alla rejoindre le Roi ſon frere. La Reine ne le revit plus qu'en Angleterre où elle eut la douleur de le voir mourir dans l'héréſie. La Princeſſe d'Orange qui étoit venue en France voir la Reine ſa mere, & qu'elle avoit retenue auprès d'elle autant qu'elle put, afin de lui parler plus à loiſir de la Religion Catholique, ne profita pas mieux d'un zele ſi tendre : la Princeſſe repartit avec le même attachement pour ſa Religion, & y perſévéra. Le Duc d'Yorck ſeul lui donna plus de conſolation : les inſtructions qu'il reçut, germerent en leur tems ; & il aima mieux dans la ſuite s'expoſer à la perte de la Couronne & des dignités qu'il poſſédoit, que d'abandonner la Foi Catholique. La Princeſſe Henriette qui fera le ſujet de l'article ſuivant, ayant été élevée dans le ſein de l'Egliſe, n'avoit pas les mêmes préventions à combattre.

La tranquillité dont la Reine jouiſſoit dans cette édifiante retraite, ne fut pas ſans troubles : les guerres civiles de la Fronde, qui lui rappelloient avec amertume les agitations du Royaume d'Angleterre, dont elle avoit été témoin, & dont le Roi ſon époux & toute la Famille Royale avoient été les victimes, l'affligerent encore d'une maniere ſenſible. Non-ſeulement elle fut obligée avec toutes ſes Religieuſes, de quitter pour quelque tems le Monaſtere, afin de ſe mettre en ſûreté contre les émotions populaires ; mais la fidélité qu'elle conſerva toujours pour les intérêts du Roi & de la Reine Régente, l'expoſa de la part des ſéditieux, à des inſultes outrageantes qui lui furent faites & au Roi Charles II, ſon fils, juſqu'aux portes du Louvre, où elle demeuroit. De plus, l'épuiſement où la France ſe trouvoit alors, & la diſette extrême que la guerre civile entraînoit avec elle, jointe à l'abſence du Roi & de la Reine Régente qui s'étoient retirés à Saint-Germain-en-Laye, firent

éprouver à la Reine d'Angleterre les plus pénibles extrémités. Mais ſa patience & ſa ſoumiſſion égaloient l'excès de ſon indigence. Elle ſe conſoloit & ſe fortifioit par la conſidération des abaiſſemens de J. C. qui a voulu ſe rendre pauvre pour nous enrichir, en nous détachant des biens ſenſibles. Et ſa foi donnoit du courage à ſes domeſtiques, *qui ne ſe croyoient plus malheureux*, diſoient-ils, *puiſque leur bonne Reine étoit ſatisfaite.* C'eſt dans cet état qu'elle vivoit au Louvre & à Paris, dont elle ne voulut point ſortir, tant qu'elle put être utile au Roi & à la Reine Régente, par les avis qu'elle leur donnoit. Ce ne fut qu'à leurs ſollicitations qu'elle ſe retira enfin à Saint-Germain, auprès de leurs Majeſtés; & ce ne fut pas même ſans courir de grands riſques de la part du peuple mutiné, & de ſes créanciers, qui menaçoient d'arrêter ſon carroſſe. Enfin, la guerre étant finie, la Reine d'Angleterre revint à Paris, & ne tarda pas à ſe réunir à ſes cheres filles, qui avoient beaucoup ſouffert de ſon abſence.

Les affaires de la Reine étant un peu rétablies par le calme où ſe trouva alors le Royaume de France, elle donna auſſi un plus libre cours à ſa charité envers les pauvres; ſes aumônes étoient univerſelles, & s'étendoient à tous les beſoins. Elle aſſiſtoit les Religieux & les pauvres Prêtres; elle faiſoit étudier les Ecoſſois qui avoient quitté leur patrie pour conſerver la Religion Catholique, & les encourageoit à s'avancer dans la ſcience & dans la vertu, pour être en état d'aller inſtruire les pays où ils avoient pris naiſſance. Elle faiſoit auſſi étudier les jeunes enfans en qui on appercevoit des talens; mais ſa principale application étoit pour les jeunes filles, que la néceſſité pouvoit jetter dans le déſordre. Une jeune perſonne lui ayant avoué avec larmes, que l'indigence étoit une dangereuſe ſéduction, qui rendoit quelquefois plus ſenſible aux biens temporels qu'à la vertu, la Reine profita de ces paroles pour s'intéreſſer davantage à une aumône qu'elle comprit être bien agréable à Dieu. Ses aumônes étoient auſſi réglées que généreuſes. Elle commençoit par ſes domeſtiques, dont elle avoit un grand ſoin, & qu'elle récompenſoit de leurs ſervices ſouvent au-delà de leur attente. Elle ne préféroit pas ne plus la bienfaiſance à la juſtice, & quelque zèle qu'elle eût pour la Religion, elle déclaroit hautement que Dieu ne manque pas de moyens pour étendre l'Eva : mais que ſouvent il y a plus d'oſtentation que

de piété dans les ſommes qu'on envoie dans les pays éloignés, ſous prétexte de ſervir la Religion ; & que Dieu rejette des aumônes que l'on fait du bien d'autrui, & au préjudice de ſes créanciers.

Dieu exerça auſſi la patience de cette Princeſſe par des infirmités habituelles, qui étoient la ſuite des peines qu'elle avoit éprouvées. Pendant vingt-cinq ans, elle ſouffrit de continuelles douleurs de tête, qu'elle ſupportoit avec une grande ſoumiſſion ; & quand elle avoit quelque relâche, elle ſe procuroit elle-même des mortifications ſecrettes, qui ne laiſſoient appercevoir en elle rien de contraint ou d'affecté. Elle fut encore expoſée à des épreuves plus rudes par les calomnies qu'on ſema contre elle en Angleterre, dont on lui attribuoit les révoltes & les malheurs ; & par les libelles qu'on fit courir même dans les Etats voiſins, pour la rendre odieuſe, s'il eût été poſſible, à tout l'univers. Mais la foi lui fit toujours ſurmonter ou ſupporter les plus terribles épreuves.

Comme cette Princeſſe ſembloit deſtinée à paſſer par toutes ſortes de peines, Dieu permit qu'elle eſſuyât encore ; en 1657, une humiliation bien ſenſible de la part de Cromwel. Ce cruel Uſurpateur s'étant fait déclarer Protecteur d'Angleterre, & la France s'étant trouvée obligée de faire un traité avec lui ; la Reine d'Angleterre, pour tirer avantage de ſes propres malheurs, & décharger, autant qu'elle pouvoit, la France des penſions que le Roi lui faiſoit, pria le Cardinal Mazarin d'écrire de la part du Roi à Cromwel, qu'on appelloit Milord Protecteur, pour lui demander la jouiſſance du bien & du douaire de la Reine veuve. Mais au bout de quelques jours, le Cardinal apporta à la Reine la réponſe de Cromwel, & lui dit que le Protecteur lui avoit mandé ſans ménagement, qu'il ne lui accorderoit pas ce qu'elle demandoit, parce qu'elle n'avoit jamais été reconnue pour Reine en Angleterre. Cette monſtrueuſe hardieſſe fut d'abord fort ſenſible à la Reine, qui toute Fille de France qu'elle étoit, ſe voyoit traitée de concubine. Mais elle ſe remit bientôt, en diſant que cet outrage étoit encore plus injurieux au Roi qu'à elle-même.

Enfin, Dieu ayant délivré l'Angleterre de la tyrannie de Cromwel, & puni ſa cruelle ambition par une mort tranquille en apparence, quoique douloureuſe, le 13 Octobre 1658 ; & après deux années d'une négociation pleine de courage & de ſageſſe, Charles II ayant été

proclamé Roi ſolemnellement à Londres ; le Roi, avant de partir pour l'Angleterre, vint de Flandres pour ſaluer la Reine ſa mere. Il fut reçu dans le Couvent ; & ſervi à dîner par les Religieuſes, à qui il témoigna la plus ſenſible reconnoiſſance de l'attachement qu'elles avoient pour ſa mere & pour toute la Famille Royale. La Reine, de ſon côté, n'avoit pas plutôt appris le rétabliſſement de ſon fils, qu'elle étoit partie du Palais Royal où elle demeuroit alors, pour venir faire part à ſes cheres filles d'une nouvelle ſi agréable. Elle s'unit avec elles pour en rendre graces à Dieu ; & demanda à la Communauté de faire des prieres particulieres tous les jours, pour obtenir les bénédictions du Ciel ſur la perſonne du Roi & ſur toute la Maiſon Royale d'Angleterre.

Quand le Roi fut entiérement rétabli ſur ſon trône, la Reine ſa mere ſe diſpoſa à faire en Angleterre un voyage, dont le motif étoit la gloire de la Religion, autant que le plaiſir de voir le Roi ſon fils, & l'arrangement de leurs affaires communes. Avant de partir, elle accorda la Princeſſe Henriette ſa fille, à Monſieur, frere unique du Roi Louis XIV. Après quoi elle ſe mit en route vers la Fête de tous les Saints 1660, avec la jeune Princeſſe (1).

(1) *Nota.* On eſt tout-à-fait étonné de lire dans les Mémoires chronologiques du P. d'Avrigny, ſi exact à relever les mépriſes des Hiſtoriens, les paroles ſuivantes : « La conſolation qu'elle » (la Reine d'Angleterre) eut de voir enfin la Maiſon Royale » rétablie, ne lui fit point prendre le parti de retourner en » Angleterre. Elle aima mieux vivre & mourir ſimple particu- » culiere dans ſa Patrie, que de revoir la ſalle de Weſtminſter, » où le Roi ſon mari avoit comparu comme un criminel, & » la place de Witheal où il avoit été exécuté ». Quelque poſitive que ſoit cette aſſertion, nous ne croyons pas qu'elle doive l'emporter ſur des témoignages qui articulent diſtinctement deux voyages de la Reine d'Angleterre, & qui en donnent des dates préciſes. Sans parler de l'Hiſtoire de cette Princeſſe, imprimée en 1693, qui rapporte les circonſtances de ces deux voyages, il ne paroît pas poſſible de contredire Madame de Motteville qui étoit extrêmement liée avec cette Reine, & qui, ayant les principaux événemens de ſa vie, juſqu'à la mort ne d'Autriche, fait mention de ces deux voyages ; non que Madame de la Fayette, qui, dans ſon Hiſtoire de ceſſe Henriette d'Angleterre, premiere femme de Mon- , Frere de Louis XIV, parle auſſi du premier voyage, au r duquel la Princeſſe accordée avec Monſieur, penſa mou- 'a rougeole, dans le vaiſſeau où elle étoit embarquée

Après avoir été reçue avec toute ſorte d'acclamations de joie dans les premieres Villes du Royaume, & après avoir laiſſé ſur ſon paſſage des marques de ſon affection & de ſa généroſité ; la Reine ne voulut pas aller à Londres, juſqu'à ce que la Chapelle du Château de Sommerſet fût entiérement rétablie, pour être la conſolation de tous les Catholiques d'Angleterre, comme elle l'avoit été juſqu'à ſa retraite en France. Alors elle entra dans Londres, accompagnée de toute la Famille Royale, qui, après dix-neuf ans d'infortunes & de diſperſion dans les Royaumes étrangers, ſe trouva toute réunie. Elle ſe conduiſit avec tant de préſence d'eſprit, de bonté, d'attention pour toutes les perſonnes qui l'avoient connue auparavant dans le Royaume, qu'elle fut comblée de bénédictions, & devint l'objet de l'amour de tout le monde, comme elle l'avoit été de la haine & de la calomnie. Ses abondantes aumônes, pour leſquelles elle faiſoit tous les retranchemens poſſibles dans ſa dépenſe, & qui ne ſe répandoient pas ſeulement ſur les Catholiques, mais même ſur les Proteſtans, lui attirerent ſur-tout l'eſtime & la reconnoiſſance des peuples.

Les honneurs qu'elle recevoit à Londres, ne lui faiſoient pas oublier la mort du Roi ſon époux. Les appartemens de ſon Palais lui rappelloient les douceurs qu'elle avoit goûtées autrefois dans la compagnie du feû Roi, & les amertumes qui y avoient ſuccédé. On la trouvoit quelquefois baignée de larmes dans des endroits où elle avoit plus de liberté. Ces lugubres ſouvenirs furent encore aigris par une nouvelle affliction. Elle perdit tout-à-coup la Princeſſe d'Orange, ſa fille ainée, jeune veuve, qui n'avoit que vingt-ſix ans, & le Duc de Glocester, ſon troiſieme fils, Prince de grande eſpérance, qui moururent tous deux de la petite-vérole ;

avec la Reine ſa mere. Ces deux Dames ſont reconnues pour des Auteurs non ſuſpects en fait d'exactitude & de vérité, ſur-tout par rapport à des faits qu'elles ont, pour ainſi dire, vus & touchés. Enfin, M. Boſſuet, dans l'Oraiſon funebre de la Reine d'Angleterre, fait lui-même mention d'un ſéjour de trois ans, qu'elle fit à la Cour du Roi ſon fils. C'eſt ſon ſecond voyage.

Dans le même endroit des Mémoires ſur l'Hiſtoire univerſelle, il eſt dit que la Reine d'Angleterre mourut à Colomiers. On lit par-tout, à Colombe, près de Paris. Ce n'eſt peut-être qu'une faute d'impreſſion dans les Mémoires.

& ce qui étoit incomparablement plus affligeant pour une mere chrétienne, dans l'héréſie, dont elle s'étoit efforcée inutilement de les faire revenir.

Enfin, la Reine accablée de chagrins ſi multipliés, ſe hâta de revenir en France, reprendre la vie qu'elle menoit dans ſon Couvent. Elle s'embarqua à la fin de Janvier *1661*, & penſa perdre, dans le voyage, la Princeſſe Henriette ſa fille. Elle acheva cependant ſon voyage heureuſement, & arriva à Paris le 20 Février. Peu de tems après, elle eut la joie de conclure le mariage de la Princeſſe Henriette, avec Monſieur, Frere unique de Louis XIV.

Ce fut alors, qu'étant plus libre, elle ſe renferma plus étroitement dans ſa retraite de Chaillot, où elle manifeſta de plus en plus les ſentimens profonds de piété dont elle étoit animée, & dont M. Boſſuet fait la peinture dans ſon Oraiſon funèbre. Les ſentimens de ſa reconnoiſſance envers Dieu avoient principalement pour objet, deux graces ſignalées; l'une, de l'avoir fait Chrétienne, l'autre, de l'avoir rendue Reine malheureuſe. Elle n'avoit pas de plaiſir plus ſenſible, que de recevoir de bonnes nouvelles d'Angleterre, & de la paix que le Roi ſon fils maintenoit parmi les peuples. Conſervant toujours une affection très-tendre pour ces Royaumes où elle avoit été ſi maltraitée; elle y envoya des aumônes abondantes par des Religieux traveſtis, qui retournoient en Angleterre, & qu'elle chargeoit de ſes charités.

Elle y retourna elle-même une ſeconde fois, & partit au mois d'Août *1662*. Le motif de ce voyage étoit moins la joie du mariage de Charles II ſon fils, avec l'Infante de Portugal, qui s'étoit fait au mois de Mai précédent, que le deſir de ſervir la Religion, en affermiſſant l'Infante Reine dans les bons ſentimens où elle étoit, & de procurer par ſon moyen, des ſecours & de la protection aux Catholiques, qui ſouffroient toujours beaucoup de la part des Anglicans. Le premier deſſein de la Reine avoit été de reſter en Angleterre; &, dans cette intention, elle avoit fait, en partant, les plus tendres adieux à ſes filles de Chaillot: mais ſa ſanté s'affoibliſſoit tous les jours, & l'air de Londres lui étant contraire, elle voulut encore faire uſage des eaux de Bourbon, auxquelles elle avoit beaucoup de confiance, & qui lui avoient toujours été ſalutaires. Elle prit donc la réſolution de repaſſer en France, malgré les regrets de la Fa-

mille Royale & des Catholiques, qui comptoient avec raiſon ſur ſon zèle pour la Religion. Elle en confia les intérêts à la vertu de la Reine ſa belle-fille, qui ſeconda parfaitement les bonnes & pieuſes intentions de la Reine ſa belle-mere.

De retour en France, où elle arriva le 25 Juillet 1665, & après un ſéjour de quelques jours à la Cour, elle ſe retira à ſon Couvent de Chaillot. Enfin, ayant ſollicité depuis pluſieurs années, la canoniſation de Saint François de Sales, elle eut la conſolation, en 1669, d'être témoin de cette cérémonie. Elle en fit faire une grande ſolemnité, & donna les ornemens qui ſervirent pendant cette fête.

Au mois de Septembre de la même année, la Reine d'Angleterre, qui avoit une maiſon à Colombe, près Paris, où elle paſſoit les beaux jours de l'automne dans ſes exercices ordinaires de piété, partit dans le deſſein d'y demeurer, juſqu'à la fête de tous les Saints, & de rentrer enſuite dans ſon Couvent, ſans en ſortir, que pour des raiſons importantes. Elle avoit fait, avant de partir, quelques diſpoſitions teſtamentaires, comme ſi elle eût eu un preſſentiment de ſa mort. En effet, quelque tems après qu'elle fut à cette campagne, elle tomba dans un grand abattement cauſé par une inſomnie, & accompagné d'un dégoût général. Le Roi, qui avoit une tendreſſe particuliere pour cette Princeſſe, lui envoya ſes Médecins, qui, après pluſieurs conſultations, ne trouverent point d'autre moyen de ſoulager ſa complexion délicate, qu'un remede propre à la faire dormir. La Reine, qui avoit une extrême répugnance pour l'opium, parce que ſon premier Médecin lui avoit autrefois déclaré qu'il lui étoit pernicieux, réſiſta d'abord à prendre ce remede, & n'y conſentit que ſur l'aſſurance qu'on lui donna, qu'il n'y entroit pas d'opium. Elle le prit, & s'étant miſe au lit à neuf heures du ſoir, les Médecins qui étoient demeurés dans ſon appartement, pour obſerver l'effet du remede, furent ſurpris, en s'approchant de ſon lit ſur le minuit, de la trouver à l'agonie, ſans que les remedes les plus prompts, puſſent la tirer du ſommeil de mort, où elle s'endormit, le 10 Septembre 1669, âgée de 60 ans (1).

Une mort ſi prompte n'étoit pas imprévue pour cette

(1) *Nota.* Le P. d'Avrigny place cette mort le 8 Septembre, & dit, comme nous l'avons déjà remarqué, qu'elle arriva à Colomiers.

Princeſſe. La pureté de ſon cœur, à laquelle le P. Lambert de l'Oratoire rendit un témoignage éclatant, la mettoit en état de communier fréquemment, & elle avoit eu le bonheur de prendre cette céleſte nourriture deux jours auparavant. Dieu voulut peut être lui épargner les horreurs de la mort, qu'elle appréhendoit beaucoup; ce qui lui faiſoit dire, quand on lui en parloit, qu'elle ne penſoit pas beaucoup à mourir, mais à bien vivre, eſpérant qu'au dernier moment Dieu auroit pitié de ſon ame.

Le Roi fit tranſporter le corps de cette Reine à Saint-Denis, & ſon cœur à la Viſitation de Chaillot, où elle avoit choiſi ſa ſépulture. Il y fut apporté par l'Abbé de Montaigu, ſon Grand Aumônier, accompagné de tous les Officiers de la Reine, de l'Ambaſſadeur d'Angleterre, & d'un grand nombre de Seigneurs Anglois, qui ſe trouvoient alors à Paris. Quarante jours après, Monſieur & Madame firent faire dans le même Monaſtere, un ſervice ſolemnel, où l'Abbé de Montaigu célébra, & M. Boſſuet, pour lors Evêque de Condom, prononça le Diſcours funèbre, qu'on voit ici imprimé, qui ravit toute l'Aſſemblée, & qu'on regarde comme une de ſes plus belles pieces en ce genre.

Madame Henriette-Anne d'ANGLETERRE, Ducheſſe d'Orléans.

CETTE Princeſſe étoit la derniere des enfans du Roi & de la Reine d'Angleterre, dont les malheurs ont été peints d'une maniere ſi énergique dans le Diſcours précédent. Elle naquit dans le tems que le Roi ſon pere & la Reine ſa mere, aux priſes avec leurs Sujets ingrats & rebelles, étoient obligés de fuir, pour ſe mettre à l'abri de leurs fureurs impies. La Reine avoit été obligée de ſe ſéparer du Roi, & de ſe retirer à Exceſter pour y [illegible] ſes couches. Quelque tems après, le 16 Juin 1644, [illegible]mit au monde la Princeſſe dont il s'agit ici; & la [illegible]e, comme on a vu, ayant été pourſuivie par ſes [illegible]mis, ſans avoir même le tems de ſe rétablir, ſe [illegible]a en France, & laiſſa le ſoin de ſa fille à la Comteſſe [illegible]orton, ſa Gouvernante. Ainſi, la jeune Princeſſe, [illegible]e jours aprés ſa naiſſance, demeura priſonniere à

Exceſter, ſous les ordres du Comte d'Eſſex, qui avoit tenté d'arrêter la Reine. Au bout d'environ deux ans, elle fut heureuſement délivrée de cette captivité, par l'adreſſe de ſa Gouvernante. Mais les nobles ſentimens qu'avoit déjà la Princeſſe Henriette, penſerent la trahir. Comme on fut obligé, pour la tirer des mains des ennemis de la Famille Royale, de la déguiſer en fils de payſan, ſous le nom d'Henri; elle ne put ſouffrir cette eſpece de dégradation, & rendit ſon évaſion plus difficile & plus dangereuſe, en répétant toujours, *qu'elle n'étoit pas payſan, mais qu'elle étoit Princeſſe.* Ayant été remiſe entre les mains de la Reine, elle fut élevée ſous ſes yeux, avec toutes ſortes de ſoins; & la préſence de cet enfant de douleur, fut pour cette mere affligée, un objet de conſolation dans les terribles coups qu'elle eut à ſupporter.

Après la mort tragique du Roi ſon époux, la Reine ayant fixé ſa retraite ordinaire à Chaillot, dans le Monaſtere de la Viſitation qu'elle y fonda, elle s'appliqua toute entiere au ſoin de l'éducation de la jeune Princeſſe. Comme le malheur de ſes affaires la faiſoit plutôt vivre en perſonne privée qu'en Souveraine, la jeune Henriette, en conſervant des ſentimens dignes de ſa naiſſance, prit auſſi la politeſſe, l'affabilité & l'humanité des conditions ordinaires. Les leçons les plus efficaces qu'elle put recevoir, étoient les exemples de ſa mere, qui, pour l'accoutumer à l'humilité chrétienne, ſe plaiſoit les jours des grandes fêtes, à la voir ſervir à table les Religieuſes.

Les aimables qualités de la jeune Princeſſe ne tarderent pas à ſe développer. La Reine-Mere témoigna beaucoup d'inclination pour elle; & comme il n'y avoit pas alors d'apparence que le Roi pût épouſer l'Infante d'Eſpagne, elle parut ſouhaiter qu'il épousât la Princeſſe d'Angleterre. Mais le Roi la trouvant trop jeune, n'avoit pas de goût pour ce mariage. Enfin, le mariage du Roi avec Marie-Thereſe d'Autriche, que la Reine-Mere avoit toujours deſiré, ayant été accompli, elle voulut choiſir pour Monſieur, ſon ſecond fils, ce qui lui paroiſſoit de plus précieux dans l'Europe. Ce fut la Princeſſe Henriette d'Angleterre, qu'elle avoit toujours tendrement aimée, & à qui il n'y avoit rien de comparable dans toute la Cour de France. Après avoir donc fait conſentir le Roi à ce mariage, elle alla demander elle-même cette jeune Princeſſe à la Reine d'Angleterre ſa mere, & l'obtint facilement.

En ce même-tems, Charles II, frere de la Princeſſe Henriette, par une heureuſe révolution fut rétabli ſur le Trône d'Angleterre. La Reine ſa mere voulut aller jouir du plaiſir de le voir paiſible poſſeſſeur de ſon Royaume : & avant que de terminer le mariage de la Princeſſe ſa fille, elle la mena avec elle en Angleterre. Elles partirent vers la Touſſaints 1660, & furent reçues à Londres & ſur la route, avec toutes les démonſtrations imaginables de reſpect & de joie.

La Reine d'Angleterre étant ſollicitée par les lettres de Monſieur, de revenir en France pour conclure le mariage, fut obligée de partir, malgré les rigueurs de la ſaiſon. Elle s'embarqua ſur la fin de Janvier 1661, par un vent aſſez favorable, mais qui le lendemain devint contraire, & jetta le vaiſſeau de la Reine ſur des ſables, où il penſa périr. Quoique le vaiſſeau fût délivré du péril, il fallut rentrer dans le port. Pour ſurcroît d'inquiétudes, la Princeſſe d'Angleterre fut attaquée d'une fievre très-violente. Elle eut néanmoins le courage de ſe rembarquer dès que le vent fut favorable. Mais quand elle fut dans le vaiſſeau, la rougeole ſortit ; on ne put donc ni quitter la terre, ni débarquer, de peur de haſarder la vie de la Princeſſe par cette agitation. La Reine ne ſortit pas non-plus du vaiſſeau où elle penſa voir enlever ſa fille par cette dangereuſe maladie. Enfin, quand la jeune Princeſſe fut en état de ſupporter la mer, on ſe preſſa d'aborder au Havre ; & après y avoir ſéjourné quelques jours, pour laiſſer prendre des forces à la Princeſſe, la Reine & ſa fille arrivarent à Paris le 20 Février. Monſieur alla au-devant d'elles ; & un mois environ après, c'eſt-à-dire, le 31 Mars 1661, le mariage de la Princeſſe avec ſon Alteſſe Royale Monſieur, Philippe de France, Duc d'Orléans, frere unique de Louis XIV, fut célébré ſans éclat, parce que c'étoit en carême, dans la Chapelle du Palais Royal.

Cette Princeſſe, qui, juſqu'à ſon mariage avec Monſieur, avoit preſque toujours été auprès de la Reine-Mere, & parloit peu, étonna tout d'un coup, par les [illegible]nens qu'on découvrit dans ſon eſprit & dans ſes [illegible]eres. Elle devint bientôt un des principaux ornemens de la Cour ; & pendant l'eſpace trop abrégé de ſa [illegible]lle en fit les délices par ſon aimable caractere. Sa [illegible]e jeuneſſe, & l'excès de ſon enjouement, qui ne [illegible]rmettoient pas d'obſerver dans ſa conduite toute [illegible]ité & la retenue convenables à une Princeſſe

étoit déjà arrivé, on l'introduiſit auprès de la Princeſſe, qui ſe confeſſa, ſans vouloir même qu'une de ſes femmes qui la ſoutenoit ſe retirât.

On propoſa enſuite de la ſaigner du bras, à quoi l'on craignoit qu'elle n'eût peine à ſe réſoudre; mais elle répondit qu'elle vouloit tout ce qu'on ſouhaitoit; que tout lui étoit indifférent, & qu'elle ſentoit bien qu'elle n'en pouvoit revenir. Cependant les perſonnes qui étoient autour d'elle, ne regardoient ces diſcours que comme l'effet d'une douleur violente. Les Médecins même qu'on avoit fait venir de Verſailles & de Paris, après avoir conféré enſemble aſſez long-tems, aſſurerent Monſieur qu'il n'y avoit pas de danger. *Dieu*, dit une des Dames qui étoient préſentes dans le récit très-circonſtancié qu'elle fait de ce triſte événement, *aveugloit les Médecins, & ne vouloit pas même qu'ils tentaſſent des remedes capables de retarder une mort qu'il vouloit rendre terrible.* Quoique cette Princeſſe répétât toujours que ſes douleurs étoient exceſſives, on attendit inutilement pendant pluſieurs heures l'effet des remedes. Dans l'entre-tems on lui donna un bouillon; & auſſi-tôt qu'elle l'eût avalé, ſes douleurs redoublerent. La mort ſe peignit ſur ſon viſage, & on la voyoit dans des tourmens cruels, ſans néanmoins qu'elle parût agitée.

Le Roi, qui avoit envoyé pluſieurs fois ſavoir des nouvelles de Madame, & à qui elle avoit toujours fait dire qu'elle ſe mouroit, voulut la voir, & arriva à Saint-Cloud ſur les onze heures, avec la Reine & quelques autres Dames. Le Roi s'étant approché de la Princeſſe, elle l'aſſura *qu'il perdroit la plus véritable ſervante qu'il auroit jamais.* Le Roi, après avoir paru vouloir la raſſurer, lui témoigna néanmoins qu'il étoit étonné de ſa fermeté; à quoi Madame répondit une parole plus flatteuſe que chrétienne, *qu'elle n'avoit jamais craint la mort: mais qu'elle avoit craint de perdre ſes bonnes graces.* Enfin, le Roi, après avoir parlé à Madame avec beaucoup de Religion, & avoir eſſayé de remettre, comme il diſoit, la tête aux Médecins, qui paroiſſoient l'avoir perdue, ſe retira dans une grande conſternation.

Ce fut à peu-près dans ce moment que les Médeci comme éclairés par la préſence du Roi, commencer à ſortir de l'eſpece d'étourdiſſement où ils avoient jusqu'alors, & à dire qu'il n'y avoit plus d'eſpéranc & qu'il falloit faire recevoir les Sacremens à la Princeſ

Monſieur, effrayé d'une nouvelle ſi terrible tout-à-la-fois & ſi tardive, s'approcha de Madame de la Fayette, qui n'étoit pas moins conſternée; & penſant l'un & l'autre à ce qui étoit plus eſſentiel en de pareilles circonſtances, Monſieur propoſa d'envoyer chercher M. Boſſuet, nommé l'année précédente à l'Evêché de Condom; & dépêcha courier ſur courier pour le faire venir. La Dame, de ſon côté, jugea qu'en attendant, il falloit avertir M. Feuillet, Chanoine de Saint-Cloud, dont le mérite étoit ſi connu.

Monſieur avoit, ſur les ſix ou ſept heures, envoyé avertir le Chapitre de Saint-Cloud, de faire des prieres pour Madame, ſon épouſe. M. l'Abbé Feuillet, après avoir fait exécuter les ordres de Monſieur, étoit venu au Château; & s'étant approché du lit de Madame, qui ne lui parla pas, il ſe retira. Mais dès qu'il fut averti, ſur les onze heures du ſoir, pour aider la Princeſſe à employer utilement des momens ſi précieux, cette commiſſion délicate & d'une ſi importante conſéquence, ne fit qu'allumer de plus en plus l'ardeur de ſon zèle. Il accourut ſans délai, & aborda la Princeſſe avec ſon auſtérité ordinaire, & la vérité ſur les levres. Elle le prévint elle-même, & lui dit: *Vous voyez, M. Feuillet, en quel état je ſuis réduite.* Le Chanoine répondit: *En un très-bon état, Madame. Vous confeſſerez à préſent, qu'il y a un Dieu, que vous avez très-peu connu pendant votre vie.* La Princeſſe, ſans s'émouvoir, mais avec un grand ſentiment de douleur, s'écria: *Il eſt vrai, mon Dieu, que je ne vous ai pas connu.* Le Chanoine encouragé par ce témoignage, repréſenta, ſans détour, à la Princeſſe, *qu'elle alloit être jugée ſur les engagemens de ſon baptême; que les Anges, à ſa mort, alloient lui repréſenter le contrat qu'elle avoit fait avec Dieu, & qui avoit été ſcellé du ſang de Jeſus-Chriſt; & qu'elle s'étoit ſans doute confeſſée d'avoir violé tant de fois les vœux de ſon baptême, par l'amour de la grandeur, par une vie paſſée dans les délices & les plaiſirs, les jeux & les divertiſſemens, le l[illegible], les pompes & les vanités du ſiécle, & par l'amour*

« *onde, qu'elle avoit toujours eu dans le cœur.* La
l eſſe frappée de ſi grandes vérités auxquelles elle
r t pas accoutumée, avoua qu'elle n'avoit jamais fait
(flexions, & s'écria de nouveau: *O mon Dieu,*
(*ferai-je donc? Je le vois bien, mes confeſſions &*
ommunions n'ont rien valu. Le Chanoine inſiſta

ſur le même ton, & repréſenta à la Princeſſe, *que ſa vie n'ayant été que péché, il falloit employer le peu de tems qui lui reſtoit à faire pénitence.* Ces paroles, au lieu de décourager la jeune Princeſſe, la pénétrerent ſi vivement, qu'elle pria le pieux Chanoine de lui enſeigner ce qu'elle avoit à faire, & de lui accorder la grace de la confeſſer.

Le Chanoine, dont nous ne faiſons preſque que copier le *récit*, qu'il a écrit, *de ce qui s'eſt paſſé à la mort chrétienne de S. A. R. Mad. Henriette-Anne d'Angleterre &c.* (1), rend lui-même témoignage que pendant qu'il la confeſſoit, & qu'il l'aidoit, autant que le tems pouvoit le permettre, à faire une confeſſion entiere, Dieu donna à cette Princeſſe des ſentimens qui l'étonnerent, & lui fit parler un langage qu'on n'entend pas dans le monde. Elle fit des actes très-édifians, de foi, d'eſpérance & de charité : témoigna un grand deſir de recevoir notre Seigneur, & demanda cette grace avec autant d'humilité que d'empreſſement. « Après ſa confeſſion, dit » Madame de la Fayette, je m'approchai de ſon lit, » M. Feuillet étoit auprès d'elle, & un Capucin, ſon » Confeſſeur ordinaire. Ce bon Pere vouloit lui parler, » & ſe jettoit dans des diſcours qui la fatiguoient. Elle » me regarda, ajoute-t-elle, avec des yeux qui faiſoient » entendre ce qu'elle penſoit ; & les retournant vers le » Capucin : *Laiſſez parler M. Feuillet, mon Pere*, » lui dit-elle, avec une douceur admirable, comme ſi » elle eût craint de le fâcher, *vous parlerez à votre* » *tour* ».

Pendant qu'on étoit allé appeler M. le Curé, M. Feuillet, animé par les ſentimens dont cette humble Pénitente étoit pénétrée, ne craignit pas de lui faire les plus vives repréſentations. Il s'adreſſa tout haut à la Princeſſe, & lui dit : *Humiliez-vous, Madame. Voilà toute cette pompeuſe grandeur anéantie ſous la peſante main de Dieu. Vous n'êtes qu'une miſérable péchereſſe, qu'un vaiſſeau de terre qui va tomber, & qui ſe caſſera en piéces, & de toute cette grandeur, il n'en reſtera aucune trace.* La Princeſſe acquieſçant à tout par d'humbles

(1) *Nota.* Il eſt imprimé à la tête de l'Oraiſon funèbre prononcée par le même M. Feuillet, au ſervice célèbre à S. Cloud, par M. l'Archevêque de Paris, pour le repos de l'ame de Madame Chez Aubouin, Emery & Clouzier, Libraires, Paris, 1686. Cette piece fugitive, qui eſt fort rare, m'a été communiquée de la Bibliotheque du Roi.

retours vers Dieu, le Chanoine reprit, en lui disant : *Madame, c'est ici qu'il faut avoir de la confiance.* Et après avoir dit que tous ses péchés ne pouvoient lui nuire devant Dieu, pourvu qu'elle eût une grande douleur de les avoir commis, & une ferme résolution de ne plus jamais les commettre. Il ajouta : *La miséricorde de Dieu ne s'arrête ni à l'heure ni au tems. Le Larron est monté de la croix au ciel.* La Princesse, sensiblement consolée par ces paroles, eut le cœur rempli d'une joie qui parut sur son visage. Elle demanda un crucifix, & le Chanoine le lui présenta, en lui adressant ces paroles de l'Apôtre : *Regardez, Madame, sur cette croix, l'Auteur & le Consommateur de votre foi* (1)..... *afin que vous ne perdiez pas courage.* Et il ajouta, que le sang précieux sorti des veines du Sauveur, & mêlé avec les larmes d'un cœur pénitent, étoit capable d'effacer tous ses péchés & tous les péchés du monde. La Princesse saisit le Crucifix avec beaucoup de foi, le baisa très-humblement, le prenoit d'elle-même jusqu'à sa mort, & le portoit à sa bouche, tant que les forces le lui permirent.

Le Saint Sacrement étant arrivé, la Princesse l'adora profondément, en s'écriant : *O mon Dieu ! Je suis indigne que vous veniez visiter une misérable Pécheresse comme moi. Oui, Madame,* reprit M. Feuillet, *vous en êtes indigne : mais Dieu vous a fait la grace de préparer lui-même votre cœur, avant d'y entrer, par la contrition qu'il vous a donnée. Renouvellez votre ferveur en la présence de ce Dieu terrible & miséricordieux.* Après les prieres ordinaires, elle reçut le Saint Viatique avec beaucoup de respect & de joie ; & pria qu'on lui donnât l'Extrême-Onction, pendant que Dieu lui conservoit la liberté d'esprit. On acquiesça à une demande si juste & si édifiante.

Cependant se sentant étouffer, & souffrant toujours excessivement, elle demanda qu'on lui fît la charité de la saigner. M. Feuillet, toujours prêt à rappeler la Princesse aux sentimens de la Religion, lui dit alors : *Laissez, Madame, faire les Médecins. Ne pensez plus à votre s ; sauvons seulement votre ame.* Et comme on se ›soit à faire la saignée, il ajouta : *Voilà, Madame, ›rémices de ce sacrifice qu'il faut offrir à Dieu. ›z - lui ce sang que vous allez répandre, comme*

(1) Hebr. XII.

Jéſus-Chriſt lui a offert celui qu'il a répandu ſur la croix pour vos péchés. De tout mon cœur, répondit la Princeſſe, avec une douceur, une bonté & une égalité d'ame, qui ſaiſiſſoient tout le monde d'admiration, & qui l'accompagnerent juſqu'au dernier moment.

La ſaignée étant faite, on alla chercher les Saintes Huiles. Le pieux Chanoine diſpoſa la Princeſſe à recevoir ce dernier Sacrement ſelon les intentions de l'Egliſe. Elle ſuivit toutes les prieres qu'on récitoit pour elle; & pendant qu'on faiſoit les ſaintes onctions ſur les différentes parties de ſon corps, M. Feuillet lui expliquoit les paroles de l'Egliſe, & lui rappeloit chacune des différentes eſpeces de péchés, dont l'Egliſe demandoit pour elle & avec elle, le pardon; & il conclut en diſant: *On oignoit, Madame, les athletes, quand ils entroient dans le lieu du combat. Vous voilà ſur le champ de bataille. Vous avez en tête de puiſſans ennemis. Il faut combattre, aidée de la grace de Jéſus-Chriſt, & il faut vaincre.* La Princeſſe prit encore d'elle-même la croix, & renouvella en ſa préſence, les actes de foi, d'eſpérance & d'amour dont ſon ame étoit occupée. Mais les douleurs qu'elle ſouffroit, & que rien ne pouvoit calmer, étant extrêmes, elle s'écria: *Mon Dieu, ces grandes douleurs ne finiront-elles pas bientôt?* Sur quoi M. Feuillet reprit, avec ſon zèle ferme & inflexible: *Quoi, Madame, vous vous oubliez! Il y a tant d'années que vous offenſez Dieu, & il n'y a encore que ſix heures que vous faites pénitence. Dites plutôt avec Saint Auguſtin, Coupez, Seigneur; tranchez, taillez. Que je reſſente dans tous mes membres de très-ſenſibles douleurs; que le pus & l'ordure coulent dans la moëlle de mes os; que les vers grouillent dans mon ſein; pourvu, mon Dieu, que je vous aime, c'eſt aſſez. J'eſpere*, ajouta le zélé Miniſtre des miſéricordes de Dieu ſur cette Princeſſe, *que vous vous reſſouviendrez des promeſſes & des proteſtations que vous faites préſentement à votre Dieu. Oui*, répondit ſur-le-champ la Mourante, *je l'eſpere, Monſieur; & je vous conjure, ſi Dieu me redonnoit la ſanté, ce que je ne crois pas, de me ſommer de les exécuter, ſi j'étois aſſez malheureuſe de ne le pas faire.* Enfin, le Chanoine lui ayant dit: *Madame, quoique vous deviez être dans la diſpoſition de ſouffrir davantage, je puis vous aſſurer que vos peines finiront bientôt. A quelle heure*, demanda la Princeſſe, *Jéſus-Chriſt eſt-il mort?* On lui répondit:

à trois heures. Peut-être, dit-elle, *Dieu me fera-t-il la grace de mourir à pareille heure.* Sur quoi M. Feuillet repliqua : *Ne vous mettez pas en peine de cela, Madame ; il faut supporter la vie, & attendre la mort en patience.*

Sur ces entrefaites, M. l'Evêque de Condom arriva, & parla de Dieu à la Princeſſe, conformément à l'état où elle étoit, & avec cette éloquence & cet eſprit de religion qui paroît dans tous ſes Diſcours. Sa préſence donna autant de joie à Madame, qu'il fut lui-même affligé & ſaiſi de la trouver aux abois. Le Prélat ſe proſterna contre terre, & fit une priere pleine de ſentimens de religion, entremêlée d'actes de foi, de confiance & d'amour, dont M. Feuillet témoigne qu'il fut charmé. La Princeſſe entra dans tout ce que lui diſoit le Prélat, & l'écoutoit avec un zele & une préſence d'eſprit admirables. Dans le moment, s'étant retournée de l'autre côté, le Prélat ceſſa ; mais elle le pria de continuer, & lui dit qu'elle l'entendoit. M. de Condom ayant repris la parole, au bout de quelques momens, la Princeſſe, abattue & épuiſée, dit qu'elle vouloit repoſer. Pour lors M. Boſſuet ſe leva pour aller ſaluer Monſieur. Mais un moment après, elle ſe retourna, pria qu'on rappelât M. de Condom ; & s'adreſſant à M. Feuillet qui étoit préſent, elle lui dit : *M. Feuillet, c'en eſt fait à ce coup-ci. Eh bien, Madame*, répondit le ſaint Prêtre, *n'êtes-vous pas bienheureuſe d'avoir accompli en ſi peu de tems votre courſe ? Après un ſi petit combat, vous allez recevoir de grandes récompenſes.* M. de Condom approcha, lui donna le Crucifix, qu'elle prit & embraſſa avec ardeur. M. de Condom lui parloit toujours, & elle lui répondoit avec le même jugement que ſi elle n'eût pas été malade, tenant toujours attaché ſur ſa bouche le Crucifix, que la mort ſeule lui fit abandonner. Madame ayant perdu la parole, le Prélat commença les prieres des Agoniſans, pendant leſquelles M. Feuillet ne ceſſoit d'entretenir la mourante dans les ſentimens de réſignation & de pénitence que Dieu lui avoit inſpirés. Enfin, en très-peu d'inſtans, & après deux ou trois
ts mouvemens convulſifs, elle expira ſur les trois
res après minuit, le 30 Juin 1670, & neuf heures
s avoir commencé à ſe trouver mal. Ainſi mourut,
ige de vingt-ſix ans, la plus aimable Princeſſe, qui
a toute la Cour & même toute l'Europe, & ſur-tout
erſonnes qui, l'approchant de plus près, connoiſ-

ſoient encore mieux la bonté de ſon cœur, dans un deuil univerſel.

Elle conſerva, pendant le cours de douleurs ſi vives, une préſence d'eſprit merveilleuſe. La ſurpriſe d'un événement auſſi imprévu qu'un éclat de tonnerre, comme s'exprime M. Boſſuet, ne ſervit, pour ainſi dire, qu'à manifeſter ſon courage & ſa force. La conſternation du Roi & de toute la Cour ne la troubla point. L'agitation & les incertitudes des Médecins, les larmes de ſes plus tendres amies, déſolées de la voir ſi cruellement ſouffrir ſans pouvoir la ſoulager, & de n'y pas entrevoir d'autre fin que la mort, ne parurent pas lui faire jetter un regard de regret ſur la vie qu'elle alloit perdre. Occupée des plus vifs & des plus profonds ſentimens de pénitence & de religion, elle prit tous les remedes qu'on lui donna. Elle n'oublia aucune des perſonnes à qui elle avoit quelque devoir à rendre, ou quelque bien à faire. Pleine d'eſtime pour M. Boſſuet, & de reconnoiſſance pour les ſervices ſpirituels qu'il lui avoit rendus, elle ordonna en ſa préſence, mais en Anglois, afin qu'il ne l'entendît pas, qu'on lui fît préſent, après ſa mort, d'une émeraude qu'elle avoit fait faire pour lui, & que le Prélat a toujours portée depuis (1). Elle donna auſſi tous les ordres qu'elle put donner, pour la récompenſe de ſes domeſtiques. Enfin, la préſence de la mort ne lui fit rien perdre de ce caractere de bonté, de douceur, de généroſité & de bienfaiſance, qui, joint à toutes les graces extérieures dont elle étoit ornée, l'avoit rendue capable d'être l'idole du monde. Les douleurs ſubites & violentes que la Princeſſe éprouva pendant cette courte maladie, lui firent croire & dire qu'elle étoit empoiſonnée. La malignité répandit bientôt au loin cette fauſſe conjecture, qui tomba d'elle-même. Il eſt certain que Madame, qui étoit naturellement aſſez mal ſaine, mourut d'une colique bilieuſe, dont les remedes n'eurent pas la force de la délivrer.

L'Oraiſon funèbre que M. Boſſuet prononça à Saint-Denis, au ſervice ſolemnel que le Roi fit faire avec une magnificence royale, pour le repos de l'ame de la Princeſſe, attendrit toute l'aſſemblée; & l'on ne peut la lire

(1) *Nota.* M. de Burigny, ſur la foi de manuſcrits moins aſſurés ſans doute que les Mémoires de Madame de la Fayette, qui étoit préſente, rapporte cette anecdote un peu différemment.

encore à présent, sans prendre un vif intérêt au sort de celle qui en est l'objet; & ce qui est plus important, sans être saisi des sentimens les plus pressans de Religion.

Marie-Thérese D'AUTRICHE, *Reine de France.*

DEPUIS long-tems la France étoit en guerre avec l'Espagne; & les deux Royaumes accablés des maux qui accompagnent ce fléau, avoient un égal intérêt d'en desirer la fin, lorsque Marie-Thérese, premiere Infante d'Espagne, & l'unique fruit du mariage de Philippe IV, & d'Elisabeth de France, sa premiere femme, fut choisie par la Providence pour être l'instrument & le gage de la réconciliation entre les deux Couronnes. Cette Princesse naquit le 20 Septembre 1638, & fut élevée jusqu'à l'âge d'environ six ans, avec toute sorte de soins, par la Reine sa mere, qui étoit respectée dans les deux Cours, pour ses vertus chrétiennes & royales, & qui mourut en 1644. La jeune Princesse reçut de Dieu, dès l'enfance, cet esprit de piété, qu'elle a conservé toute sa vie; & que ses grandeurs, bien loin de l'étouffer, ne firent que rendre plus éclatante. On n'admira pas moins dans ses premieres années, la vivacité de son esprit, qui se manifestoit sur-tout par une grande facilité à concevoir, à retenir & à répéter ce qu'on lui enseignoit.

Anne d'Autriche, veuve de Louis XIII, desiroit, avec ardeur, de voir sa niece porter la couronne de France. Mais la mésintelligence qui s'animoit de plus en plus entre les deux Cours, lui avoit presque ôté l'espérance du succès de ses desirs. Enfin, en 1660, elle eut la joie de voir l'accomplissement de ses vœux; & l'on a toujours regardé comme un des plus grands traits de la profonde politique & de l'habilité du Cardinal Mazarin, & comme un des plus glorieux événemens de son mi- ni re, la conclusion du mariage de Louis XIV, avec l'I nte d'Espagne, d'autant plus que la paix entre les d Royaumes fut la dot que la jeune Reine apportoit e rance. Les conférences entre le Ministre de France & lui d'Espagne, avoient été entamées dès l'année p dente 1659, dans l'Ile des Faisans. Après quatre

mois de débats & de difficultés, la paix fut conclue & ſignée le 17 Novembre de la même année. Une des principales conditions du traité, fut le mariage du Roi avec l'Infante Marie-Thérese. Le traité de paix fut enregiſtré en Parlement, le 12 Février 1660; & le 21 ſuivant, elle fut publiée ſolemnellement à Paris. L'Infante fut épouſée par Procureur au nom du Roi, à Fontarabie, le 3 Juin 1660; & le 9 du même mois, le Roi l'épouſa en perſonne, à Saint-Jean-de-Luz, en préſence des deux Cours. Enfin, la jeune Reine fit ſon entrée à Paris, avec une magnificence vraiment royale, le 26 Août de la même année, & fut reçue comme un Ange de paix, au milieu des acclamations & des témoignages les plus marqués d'une joie publique.

Après cette cérémonie glorieuſe, où elle ſe fit admirer, autant par ſa modeſtie que par ſes autres belles qualités, une des premieres occupations de la Reine, fut d'aller viſiter les Egliſes, pour rendre ſes hommages au ſouverain Roi, & conſacrer les prémices de ſon regne, par des actes publics de Religion. Sa Cour devint bientôt une école de ſageſſe : l'ordre y regnoit partout, la vertu y étoit plus eſtimée que la naiſſance & la fortune : & les ſentimens de la Reine étant la regle de ceux qui l'environnoient, ſi on n'imitoit pas en tout ſa conduite & ſes exemples, on ne pouvoit au moins s'empêcher de l'admirer & de la reſpecter.

Il n'y a qu'une voix dans tous les mémoires du tems ſur les aimables qualités de cette Reine. Sa piété conſtante & uniforme, a toujours été ſur-tout célébrée, & pendant ſa vie & après ſa mort. Les éloges que l'on a donnés aux vertus de la jeune Reine, ſont d'autant plus touchans, qu'ils ſont fondés ſur la vérité même, & prouvés par une multitude de faits particuliers qu'il n'eſt pas poſſible de rapporter en détail. La Reine-Mere Anne d'Autriche avoit une tendre affection pour cette aimable niece; & la jeune Reine, de ſon côté, ne s'attacha pas moins à ſon illuſtre tante. Elle prenoit ſes avis avec autant de confiance que de reſpect; l'accompagnoit avec beaucoup de zèle, dans tous les exercices de dévotion & de piété; aſſiſtoit avec elle aux ſolemnités publiques, autant que ſes autres devoirs pouvoient le lui permettre, & principalement aux ſermons des Prédicateurs les plus célèbres, & ſur-tout à ceux de M. Boſſuet, qui étoit pour lors l'Oracle de la chaire. Dans les fêtes les plus ſolemnelles & pour leſquelles elle avoit plus de dévotion, la jeune Reine

Reine alloit faire des retraites dans les Cloîtres les plus auſteres ; & non contente de s'unir aux larmes & aux prieres de ces humbles Religieuſes, elle ſe faiſoit encore un plaiſir de prendre part aux plus pénibles de leurs exercices. Auſſi dit-elle un jour à une Religieuſe étonnée de voir tant de ferveur dans une Reine : *Ah ! ma fille, vos prieres & vos pénitences, auxquelles j'eſpere participer par la miſéricorde de Dieu, me donnent mille fois plus de conſolation que toutes les joies des théâtres & tous les vains divertiſſemens de la Cour.*

On voyoit bien au reſte, que ce n'étoit pas par une vaine oſtentation, mais par un fond très-intime de piété, que la Reine ſe montroit ainſi en public ſi zélée pour toutes les pratiques extérieures de Religion. Son recueillement intérieur dans les Egliſes, l'immobilité ſurprenante où elle demeuroit dans la priere, pendant des tems très-conſidérables, même dans des hivers fort rudes, l'humiliation où elle ſe tenoit en la préſence de Dieu, ſur-tout quand elle aſſiſtoit à la meſſe, & qu'elle ſe diſpoſoit à la ſainte communion, la tranquillité avec laquelle elle continuoit ſes lectures & ſes oraiſons, au milieu même du tumulte que ſa préſence, ou plutôt l'empreſſement de la voir & de l'admirer, cauſoient autour d'elle, étoient des ſignes non équivoques des ſentimens qui tenoient ſon cœur uni à Dieu, & anéanti ſous le poids de la Majeſté divine, tandis que ſon corps lui rendoit des hommages extérieurs. On ne finiroit pas ſi on vouloit rapporter tous les témoignages qu'elle a laiſſés dans une multitude d'Egliſes particulieres, ſoit à Paris, ſoit dans les autres Villes du Royaume, du zèle & de la ſimplicité avec leſquels elle entroit dans toutes les pratiques établies pour honorer les myſteres du Chriſtianiſme, ou pour le culte des Saints. On lit encore à la Paroiſſe de Saint Jacques de la Boucherie, la ſignature de la Reine, faite de ſa propre main, le 4 Novembre 1662, ſur les regiſtres de la Confrairie de Saint Charles, ſi célèbre en ce tems-là, dans laquelle elle fit auſſi admettre le jeune Dauphin ſon fils, qui étoit encore au berceau. On y conſerve de même l'acte de réception de cette Reine écrit en Eſpagnol.

prévoit d'avance combien une Reine ſi pieuſe & ſi ble, devoit être ſenſible aux beſoins des pauvres. S ité à leur égard & ſon empreſſement à les ſou- la , étoient tels, que, quelques retranchemens qu'elle fi ſa dépenſe, pour augmenter ſes libéralités, ſa

caiſſe ne pouvoit y ſuffire ; & le Roi ſon époux, qui ne vouloit pas qu'on laiſsât la Reine manquer d'un argent qu'elle employoit d'une maniere ſi utile & ſi édifiante, étoit ſouvent obligé de lui ordonner de nouveaux fonds pour ſatisfaire une charité qui ne connoiſſoit point de bornes. Auſſi quand on prenoit la liberté de lui repréſenter qu'elle étoit trop magnifique dans ſes dons, elle répondoit avec ſimplicité : *Que Dieu & le Roi y ſuppléeroient aſſez*. Outre les aumônes réglées & conſidérables qu'elle faiſoit tous les ans aux pauvres de la Paroiſſe Royale de Saint-Germain-l'Auxerrois ; outre les penſions qu'elle aſſignoit à d'autres Egliſes, & à une multitude de Communautés & de Monaſteres qui ne ſubſiſtoient preſque que de ſes bienfaits ; outre ce qu'elle donnoit pour faire élever de jeunes filles dans des maiſons de Vierges chrétiennes, ou pour leur faciliter l'entrée en Religion ; elle embraſſoit encore avec ardeur, tout le bien qu'on lui propoſoit à faire, & ne ſe refuſoit à aucun des ſervices qu'elle pouvoit rendre.

La compaſſion de la Reine pour les indigens, ne ſe bornoit pas même aux aumônes abondantes qu'elle leur faiſoit diſtribuer. Elle mettoit encore ſa gloire & ſes délices à humilier ſa grandeur, ou plutôt à la relever véritablement aux yeux de Dieu & de toute ſa Cour, en allant les viſiter & les ſervir elle-même juſques dans les Hôpitaux. Les repréſentations des Médecins, appuyées des Ordres du Roi ſon époux, furent ſeules capables de lui faire abandonner, malgré elle, des exercices qui pouvoient altérer une ſanté auſſi précieuſe. Mais elle ne s'y ſoumit qu'en redoublant ſes aumônes, & en faiſant de nouveaux fonds ou de nouveaux établiſſemens, pour tenir lieu aux membres ſouffrans de Jeſus-Chriſt, de ſervices qu'il ne lui étoit plus permis de leur rendre en perſonne.

Ce n'étoit pas même ſeulement les beſoins & les néceſſités que la Reine avoit ſous les yeux ou à ſes côtés qu'elle ſoulageoit avec tant de zèle & d'application. Sa charité s'étendoit juſques dans les pays étrangers, où elle protégeoit & aſſiſtoit les Chrétiens qui étoient au milieu des Infidèles. Son zèle lui faiſoit même rechercher tous les moyens poſſibles de procurer aux Nations barbares, la connoiſſance de l'Evangile. On étoit toujours bien venu à réclamer ſa recommandation, ou à lui propoſer quelqu'occaſion de ſervir la foi & d'étendre le Royaume de Jeſus-Chriſt. L'eſprit de Religion dont

elle étoit toujours pénétrée, la rendoit vivement ſenſible aux pertes ou aux avantages que l'Egliſe pouvoit éprouver. Auſſi quand on vit l'Empire & la Hongrie menacés de l'orage qui paroiſſoit devoir ôter la couronne à la Maiſon d'Autriche par les mains des Infidèles, la Reine multiplia ſes prieres & ſes dévotions ordinaires pour appaiſer la colere de Dieu, irrité contre les péchés des mauvais Chrétiens; & on lui entendit dire pluſieurs fois, *qu'étant Chrétienne ſur toutes choſes, elle craignoit encore plus pour la Religion de Jeſus-Chriſt, que pour la Maiſon d'Autriche.*

Ce zèle pour l'Egliſe lui rendoit très-reſpectables les pratiques même extérieures de la Religion, & toutes les loix de la diſcipline eccléſiaſtique. C'étoit aux yeux de ſa piété, les franges des vêtemens de Jeſus-Chriſt, où elle étoit perſuadée que réſidoit une vertu ſecrette & ſalutaire. Elle y étoit fort exacte; & les uſages d'Eſpagne, par rapport au jeûne & à l'abſtinence, étant moins ſéveres qu'en France, où le poiſſon & les alimens de carême ſont plus communs, il ne fallut que l'en avertir, pour la voir ſe réduire à la plus ſcrupuleuſe régularité ſur ce point, & renoncer aux adouciſſemens que les coutumes de ſon pays lui avoient fait regarder comme permis, & que la flatterie ou la molleſſe auroient pu lui repréſenter comme néceſſaires. Son zèle pour la diſcipline de l'Egliſe, étoit tout-à-la-fois ſi fervent & ſi éclairé, que lorſqu'elle demandoit quelque grace, ou faiſoit quelque recommandation aux Prélats de l'Egliſe ou aux Supérieurs de Réguliers, elle déclaroit expreſſément, que c'étoit toujours ſans préjudicier aux loix & au bon ordre. Auſſi un Prélat très-éclairé ayant un jour repréſenté à cette pieuſe Reine, qu'une affaire eccléſiaſtique, pour laquelle elle s'intéreſſoit, ne pouvoit ſe régler ſelon ſes deſirs, ſans bleſſer la diſcipline, elle le pria de n'avoir aucun égard à ſa recommandation, ajoutant ces excellentes paroles: *J'ai aſſez de mes péchés, ſans me charger de ceux des autres.*

Il n'eſt pas beſoin, après cela, d'inſiſter ſur le reſpect qu'elle avoit pour les Sacremens, ni ſur la pureté de c[illegible] avec laquelle elle vouloit en approcher. M. Boſſuet [illegible]ait la peinture dans ſon Oraiſon funèbre, d'une [illegible]iere ſi inſtructive & ſi touchante, qu'il eſt plus con[illegible]ble de renvoyer à ce Diſcours pour s'en former [illegible]dée. Nous ajoutons ſeulement, que ce reſpect s'é[illegible]t juſqu'aux Temples extérieurs, pour l'ornement

deſquels elle employoit le travail de ſes mains, & qu'elle enrichiſſoit de ſes dons; & juſqu'aux Miniſtres des choſes ſaintes, dont la Reine ne ſouffroit pas qu'on parlât avec mépris en ſa préſence, & dans leſquels elle honoroit ſincérement la puiſſance & l'autorité de Jeſus-Chriſt.

Bien loin que la piété de la Reine & ſon goût pour la retraite la rendiſſent moins exacte à ce qu'elle devoit au Roi & à l'Etat, elle y étoit au contraire très-fidèle; & c'étoit la piété qui ſanctifioit tous ſes autres devoirs. Le tendre & reſpectueux attachement qu'elle avoit pour le Roi ſon époux, la portoit à l'accompagner par-tout, & juſqu'à l'armée. Mais les voyages les plus tumultueux & les plus fatiguans, n'étoient pas des diſtractions pour elle; ils ne l'empêchoient pas de donner, autant qu'il lui étoit poſſible, le tems accoutumé à l'oraiſon & à ſes lectures de piété. Ils ſervoient auſſi à répandre davantage la bonne odeur de ſes vertus, & à multiplier ſes bonnes œuvres. La confiance que le Roi avoit dans les vertus de la Reine & dans ſon zèle pour le bien de l'Etat, fut manifeſtée d'une maniere bien éclatante, en l'année 1672. Le Roi ayant déclaré, le 6 Avril, la guerre à la Hollande, & ſe diſpoſant à partir pour cette campagne, mit le gouvernement du Royaume entre les mains de la Reine. Elle fut déclarée, le 25 Avril, Régente pendant l'abſence du Roi. Cette régence dura peu; mais elle ſervit à prouver la capacité de la Reine pour les affaires. Dans ce court eſpace de tems, ſa pénétration étonna les plus habiles; & tous ceux qui avoient l'honneur de travailler avec elle, avouerent que ſi elle ne ſe mêloit pas des affaires de l'Etat, ſa modeſtie ne faiſoit que couvrir les plus heureux talens pour le faire avec autant de gloire que de ſuccès.

Elle eut, de ſon mariage avec le Roi, trois Princes & trois Princeſſes. M. le Dauphin ſeul ſurvécut à la Reine ſa mere; les autres Princes & Princeſſes moururent tous peu de tems après leur naiſſance, ou dans un âge où la conſervation de leur innocence ne pouvoit pas être douteuſe. Quelque ſenſible que cette tendre mere fût à la mort, ſur-tout des Princes, qui paroiſſoient devoir être l'appui du trône & de la Fam
Royale, ſa conſolation en les perdant de ſi bonne he
fut de les avoir enfantés pour le Royaume céle
Quand on vint lui annoncer la mort du Duc d'Anj
ſon ſecond fils, ſon premier mouvement fut de ſe je
à genoux, pour offrir à Dieu un ſacrifice ſi douloure

& le prier de l'accepter ; enſuite elle fit appeler ſon Confeſſeur, pour ſe préparer à la communion, afin d'unir ſon ſacrifice à celui de Jeſus-Chriſt, & de puiſer dans les ſources du ſalut, une conſolation ſolide & véritable. M. le Dauphin, le ſeul fruit qui lui reſtoit de ſon heureuſe fécondité, recueillit toute l'affection de la Reine. Mais ce n'étoit pas une affection molle & charnelle. Aux inſtructions que lui donnoient les hommes choiſis, que le Roi avoit mis auprès de ce Prince, & dont la Religion étoit le principal objet, la Reine y joignoit ſouvent les ſiennes : & toute la tendreſſe qu'elle avoit pour lui, ne tendoit qu'à lui inſpirer une véritable & ſolide piété, la crainte de Dieu, un attachement ſincere pour le Roi, une bonté paternelle pour les peuples, la compaſſion envers les malheureux, & une fidélité inviolable à tous ſes devoirs. Enfin, non contente de lui en montrer dans ſa propre conduite ; des exemples vivans & animés, elle prioit & faiſoit prier l'Auteur de tout bien, de verſer les plus abondantes bénédictions ſur la belle éducation que le Roi procuroit à cet auguſte Fils, ſi cher à la France.

M. le Dauphin ayant épouſé, en 1680, la Princeſſe de Baviere Marie-Anne-Victoire, ce fut pour la Reine une nouvelle occaſion de multiplier les traits de ſon zèle pour la proſpérité du Royaume, & pour l'édification de la Cour. La naiſſance du Duc de Bourgogne, qui remplit de joie toute la terre, & principalement la Cour de France, ne tranſporta pas moins la Reine que le Roi. Mais elle ne manqua pas de rendre à Dieu les premiers hommages de cet heureux événement ; & toute fatiguée qu'elle étoit, de l'inquiétude que lui avoit cauſée le long & périlleux travail de Madame la Dauphine, elle ſe fit dire la ſainte Meſſe, où elle communia ; & ne voulut s'aller repoſer, qu'après avoir offert à Dieu le ſacrifice d'actions de graces, & lui avoir préſenté le précieux enfant qui venoit de naître.

La Reine ne jouit pas long-tems de ce nouveau don du ciel. Dieu vouloit la rappeler à lui, & enlever à la C r une Princeſſe qui en faiſoit le plus grand orne- t. Cependant, rien n'annonçoit la mort prochaine a Reine. Elle avoit encore accompagné le Roi dans ſite qu'il alla faire au printems 1683, des frontieres on Royaume, & de ſes armées. Le voyage de leurs ſtés fut fort heureux ; & Elles arriverent à Ver- le mardi 20 de Juillet. La Reine, qui ne ſentois

aucune incommodité, ſe promena le reſte de la ſemaine dans les jardins, & ſe divertit à voir jouer les eaux. Son viſage étoit fort bon, & tous ceux qui la voyoient, admiroient même ſon embonpoint. Elle ſe trouva néanmoins un peu incommodée, le lundi 26. Mais on étoit bien éloigné de croire que cette légere incommodité pût dégénérer en une véritable maladie. Deux jours ſe paſſerent ſans aucune alarme; & les inquiétudes dont elle ſe plaignoit ne lui firent pas garder le lit. La nuit du mardi au mercredi ces inquiétudes redoublerent, & la maladie parut ſe déclarer. On apperçut ſous le bras gauche de la Reine, une tumeur qui ne parut d'abord qu'un rhumatiſme. La fievre s'étant allumée par la douleur de ce mal, on la ſaigna le matin. Ses douleurs augmenterent ſur le ſoir. Le vendredi au matin la fievre étoit beaucoup plus violente; & l'on crut appercevoir une eſpece d'ébullition de ſang. Il y eut conſultation des Médecins, & une ſaignée du pied en fut le réſultat. Peut-être déclara-t-elle le mal. Au moins il augmenta conſidérablement après cette ſaignée.

Le péril devint tout-à-coup très-preſſant, & l'on penſa à faire adminiſtrer le Saint Viatique à la Reine. Son Confeſſeur fut appelé pour lui annoncer le danger où les Médecins la trouvoient; & lui ayant dit, pour la diſpoſer à faire le ſacrifice de ſa vie, ces conſolantes paroles de S. Paul, Rom. XIV. 8. *Soit que nous vivions, ſoit que nous mourions, nous ſommes au Seigneur. Qu'importe donc,* répondit la Reine, avec autant de fermeté que de religion, *qu'importe de vivre ou de mourir?* Elle ſe laiſſa néanmoins pénétrer de l'idée des jugemens de Dieu & du compte terrible que les Grands de la terre ont à lui rendre; ce qui marquoit la droiture de ſa conſcience, & la vivacité de ſa foi. Mais elle ſe ranima bientôt par la confiance en la miſéricorde de Dieu, & dans les mérites de Jeſus-Chriſt. Le Roi conſterné, mais ſoutenu par ſa religion, ſortit de ſon appartement avec beaucoup de précipitation, accompagné de M. le Dauphin, de Monſieur, & d'un Aumônier de quartier. Il entra dans la Chapelle, où l'on prioit pour la Reine; & dans la crainte d'être ſurpris, ſans donner le tems d'allumer les flambeaux, il fit prendre les chandeliers de l'autel, & ſuivit M. l'Archevêque qui porta le Saint Sacrement. La Reine le reçut avec tous les ſentimens qu'on pouvoit attendre de ſa piété.

On lui donna enſuite l'émétique qui n'eut pas un ſuc-

cès favorable. Le Roi averti, accourut vers la Reine, qui s'appercevant de la douleur dont le Roi étoit pénétré, lui adreſſa ces dernieres paroles : *Je ne puis qu'être ſenſiblement touchée de la tendreſſe que vous me témoignez ; mais dans l'état où je ſuis, j'ai peine à la ſoutenir ; & tous les momens qui me reſtent, je dois les ménager pour l'éternité.* Le Roi ayant été preſſé de ſe retirer, pour ménager à l'un & à l'autre, une trop vive affliction, le tranſport au cerveau commença à ſe former, les ſignes d'une mort prochaine ſe déclarerent ; & la Reine expira, tandis qu'on ſe diſpoſoit à lui donner l'Extrême-onction, ſur les trois heures après midi, le vendredi 30 Juillet 1683, âgée de quarante-cinq ans. Elle fut univerſellement regrettée de la Cour, de tous les peuples du Royaume, & principalement des Dames & Officiers qui avoient l'honneur de la ſervir. Le Roi, au milieu de ſa douleur, *de ſe voir veuf*, comme il diſoit, *& de la Princeſſe du plus grand mérite*, lui rendit ce témoignage, qui a été ſi juſtement recueilli, & qui étoit ſi digne de la nobleſſe des ſentimens de ce grand Prince, & de la vertu de ſon épouſe : *Depuis vingt-trois ans que je vivois avec la Reine, je n'ai point reçu d'autre chagrin de ſa part, que celui de l'avoir perdue.*

Madame Anne DE GONZAGUE DE CLEVES, *Princeſſe Palatine.*

LE ſiécle de Louis XIV, ſi fécond en merveilles de toute eſpece, eſt particuliérement mémorable par les miracles de converſion, qui y ont éclaté au milieu même de la Cour. La Princeſſe dont nous allons parler eſt un grand exemple des admirables effets de la grace, quand il lui plaît d'agir ſur les ames les plus éloignées de Dieu. On ne ſauroit donc trop regretter que les Mémoires ſoient ſi rares & ſi ſuccincts ſur une vie auſſi eſſante ; & que tandis que la Princeſſe eſt ſi connue l'Hiſtoire du tems, par rapport à ſa conduite ſére & mondaine, elle ne le ſoit preſque, par rapà ſa longue & ſincere pénitence, que par ſon ſon funèbre. Mais on en eſt bien dédommagé par e peinture que fait M. Boſſuet, des vertus de la

Princeſſe dans cet admirable Diſcours, & par les inſtructions auſſi lumineuſes que pathétiques qu'il ſçait en tirer.

Anne de Gonzague étoit la cinquieme des enfans, & la deuxieme des trois filles de Charles de Gonzague-Clèves I du nom, Duc de Nevers & de Rhetel, puis de Mantoue & de Montferrat, & de Catherine de Lorraine, morte le 8 Mars 1618. Ces Princeſſes ayant perdu leur mere de très-bonne heure, Charles leur pere, les fit élever dans la piété avec beaucoup de ſoin. L'ainée des trois, Louiſe-Marie, depuis Reine de Pologne, fut très-liée à Port-Royal-des-Champs, & entretint particuliérement avec la Mere Angélique Arnauld, un commerce de lettres très-édifiant juſqu'à la mort de cette célèbre Abbeſſe, & depuis avec la Mere Agnès ſa ſœur. Elle ſe faiſoit gloire, auprès du Pape Alexandre VII, d'avoir appris dans ce Monaſtere les devoirs du Chriſtianiſme, & d'y avoir puiſé le goût de la piété. Elle aſſiſta ces Religieuſes de ſes aumônes & de ſa protection royale; & engagea le Roi ſon époux à leur faire de riches préſens pour l'ornement de leur Egliſe. La troiſieme Bénédicte, fut faite, étant encore dans l'enfance, Abbeſſe d'Avenay, dite le Val-d'or, Diocèſe de Reims, & mourut à Paris, le 20 Décembre 1637, à l'âge de vingt ans huit mois. Par affection pour l'Ordre de Saint-Benoît, elle demanda à être enterrée au Val-de-Grace.

Anne de Gonzague, la deuxieme des trois filles, & qui eſt l'objet de ce récit, fut confiée à la Mere Françoiſe de la Chaſtre, Abbeſſe de Farmoutiers, Diocèſe de Meaux, où cette digne Abbeſſe fit revivre l'eſprit & la regle de Saint Benoît, & où elle eſt morte en odeur de ſainteté. Sous la conduite de cette admirable Mere, & dans une ſolitude ſi édifiante, la jeune Princeſſe Anne fit, pendant douze ans qu'elle y demeura, de ſi grands progrès dans la piété, & dans les ſciences convenables à ſon état, qu'elle étoit déjà jugée capable de continuer l'œuvre de la vénérable Françoiſe de la Chaſtre, & de ſoutenir la réforme qu'elle avoit établie. Mais le deſſein que la famille de la Princeſſe avoit de ſacrifier les deux jeunes ſœurs à l'aggrandiſſement de leur ſœur ainée, fit, par des empreſſemens exceſſifs & irréguliers, avorter tout-à-la-fois, & les projets que l'on avoit ſur la jeune Princeſſe pour le gouvernement, & même le zèle qu'elle avoit conçu pour la vie religieuſe.

La Princeſſe Anne, pour ſe ſouſtraire à des engagemens précipités, & pour défendre ſa liberté qu'on vouloit enchaîner, ſe retira auprès de ſa ſœur Bénédicte, qui avoit été la premiere immolée aux intérêts de famille. Dieu, qui ſait tirer le bien du mal, & faire tout ſervir au bien de ſes Elus, avoit fait une excellente Religieuſe de cette jeune Abbeſſe; & ſa ſœur Anne trouva dans cette aimable ſociété, de nouveaux attraits pour la piété, qui reſſuſciterent en elle ſes premiers ſentimens, & même le goût pour la vie religieuſe. Ces deux cœurs encore plus unis par les mêmes inclinations que par les liens du ſang, s'animoient mutuellement dans les voies de la juſtice; & la Princeſſe Anne n'avoit plus d'autre ambition, que de ſe conſacrer à Dieu ſous la conduite de ſa jeune ſœur.

La Providence en avoit diſpoſé autrement. La mort du Duc de Mantoue, qui arriva le 21 Septembre 1637, obligea la Princeſſe Anne de quitter la ſolitude pour recueillir une ſucceſſion terreſtre, & en faire le partage avec ſes cohéritiers. Bénédicte, qui n'avoit plus d'intérêts ſéculiers à démêler, fut auſſi invitée à travailler à concilier les eſprits. Mais ce qui devoit ſervir à conſerver dans le cœur de la Princeſſe Anne, les pieuſes diſpoſitions dont elle étoit animée dans la ſociété de cette ſœur, devint une plaie bien ſenſible à ſa tendreſſe par la perte qu'elle en fit. La jeune Abbeſſe mourut à la fleur de ſon âge, au milieu des ſoins qu'elle ſe donnoit pour cimenter la paix dans ſa famille.

Dans ces circonſtances, la Princeſſe Anne parut à la Cour, où elle reſpira un air bien différent de celui dans lequel elle avoit été nourrie juſqu'alors. Les agrémens extérieurs dont elle étoit pourvue, lui attirerent tous les yeux; les charmes ſur-tout de ſon eſprit, & la douceur de ſes manieres la firent eſtimer & rechercher. Elle ne tarda pas à s'appercevoir qu'elle étoit aimable, & à ſe complaire en elle-même, à proportion de ce qu'elle plaiſoit aux autres. Elle oublia bientôt ſes premiers deſſeins, & ne penſa plus qu'à jouir d'elle-même

e l'eſtime qu'on avoit pour elle, & à s'établir ſur la

d'une maniere digne de ſa naiſſance & de ſes ri-

es. Parmi les partis honorables & avantageux, uels elle pouvoit prétendre, & que les plus grands es de l'Europe lui offroient, le mérite & les vertus ince Edouard fixerent ſon choix. C'étoit le ſixieme

ize enfans que Frédéric V, Duc de Baviere, Comte

Palatin du Rhin, & Electeur, avoit eus d'Elizabeth, fille de Jacques, Roi d'Angleterre. Frédéric fut élu Roi de Bohême en 1619, & couronné au mois de Novembre. Mais ayant perdu, l'année ſuivante, le 8 du même mois, la fameuſe bataille donnée près de Prague, il fut dépouillé de ce Royaume, & même de ſes propres Etats, & obligé de chercher une retraite dans les Pays-Bas. Le Prince Edouard, né le 26 Octobre 1614, s'étoit, pendant les malheurs de ſa Maiſon, réfugié en France. Ce fut-là qu'il connut la Princeſſe Anne, & qu'elle lui donna ſon eſtime.

Cette alliance, dont les motifs n'étoient pas ſans doute purement ſpirituels, ne laiſſa pas d'être avantageuſe & glorieuſe à la Religion Catholique. Le Prince Edouard étoit Proteſtant. La Princeſſe l'engagea à ſe faire inſtruire; il reconnut les erreurs qu'il avoit héritées de ſes ancêtres, & renonça à l'héréſie. Sa converſion fut ſuivie de celle de la Princeſſe Louiſe-Hollandine ſa ſœur, qui ſe ſépara, avec beaucoup de foi, de Madame ſa mere, fort attachée à l'héréſie, pour faire librement profeſſion de la Religion Catholique, & qui eſt morte Abbeſſe de Maubuiſſon, où ſa mémoire eſt en grande vénération. De ce mariage du Prince Edouard avec la Princeſſe Anne, célébré le 24 Avril 1645, naquirent quatre enfans; un Prince, mort âgé de ſept mois; & trois filles, Marie-Louiſe, Princeſſe de Salm, Anne, mariée le 11 Décembre 1663, à Henri-Jules de Bourbon, & Bénédicte-Henriette-Philippe, mariée le 25 Septembre 1668, à Jean Frédéric de Brunſwick, Duc d'Hanovre.

La Princeſſe Palatine devint, à l'occaſion des malheureuſes brouilleries de la Fronde, plus célebre encore par ſa dextérité dans les affaires publiques, qu'elle ne l'avoit été dans ſes aventures particulieres. Pendant ce cruel orage, qui ſera toujours dans notre hiſtoire, une époque bien humiliante pour les François, elle ſervit la Reine Régente & le Royaume, avec une habileté ſurprenante. « Peut-être, dit l'Auteur de la vie de Madame » de Longueville (1), n'y eut-il jamais de plus beau » caractere que celui de cette Princeſſe (Palatine), de » plus propre à ſe concilier les eſprits & les concilier » enſemble. Les plus oppoſés de ſentimens ſe réuniſ- » ſoient à la choiſir pour dépoſitaire de leur confiance.

(1) Liv. II, à la fin.

» Elle eut de ſon tems, à négocier tous les grands in-
» térêts de la Cour .... & dans ces différentes opé-
» rations, elle étoit, de part & d'autre, également
» accréditée, non par de baſſes complaiſances, ou des
» trahiſons ſouterraines; mais par une capacité ſupé-
» rieure, appuyée ſur la réputation d'une probité non
» douteuſe. Elle ne régna pas moins ſur les cœurs par
» les charmes de ſa perſonne; & juſques dans l'éga-
» rement de ſes jeunes années, qu'elle a tant déplorées
» depuis, elle ſut ſe maintenir dans une eſtime univer-
» ſelle ». Tous les Mémoires du tems ſont uniformes ſur ce point; & il n'y en a pas qui ne lui rende le même témoignage ſur les qualités humaines, la fidélité, la ſincérité, la douceur & la bienfaiſance. L'exactitude inviolable de la Princeſſe aux devoirs humains, ſe fit particuliérement admirer dans le ſecours auſſi prompt que généreux, qu'elle envoya à la Reine ſa ſœur, lorſque la Pologne étoit réduite aux dernieres extrêmités par les armes des Suédois. Ce ſervice important, ſur lequel la Princeſſe ne conſulta ni le mauvais état de ſes propres affaires, ni la conduite de la Reine ſa ſœur à ſon égard, réunit à jamais ces deux cœurs. Mais enfin, toutes ces belles qualités ne ſervoient à la Princeſſe, tant que Dieu l'abandonna à ſes égaremens, qu'à l'attacher davantage au monde & à elle-même.

Quand Dieu eut touché Madame de Longueville, & l'eut fait renoncer entiérement aux paſſions qui l'avoient tyranniſée ſi long-tems, pour ſe purifier par les larmes & les fruits de toutes ſortes de bonnes œuvres, la Princeſſe Palatine, qui n'aimoit pas moins la Ducheſſe devenue pénitente, qu'elle l'avoit aimée mondaine, alla paſſer quelque tems avec elle dans un des domaines de la Ducheſſe. Ces deux Princeſſes, que la ſupériorité de leur eſprit proportionnoit ſi bien l'une à l'autre, paſſerent enſemble de délicieuſes journées, où leurs entretiens rouloient ſouvent ſur la vanité des choſes humaines. Elles ſe quitterent à regret. Mais l'heure de la Princeſſe Palatine n'étoit pas encore venue.

[illegible] te de Mémoires aſſez précis, nous ne pouvons
[illegible] au juſte l'époque d'une réforme très-édifiante,
[illegible] qui ne fut que paſſagere, que la Princeſſe Palatine
[illegible] is toute ſa conduite. Peut-être eſt-ce la ſuite d'une
[illegible] ce fort ſenſible à un cœur ſur-tout comme le ſien,
[illegible] e eſſuya à la Cour en 1660. Le Cardinal Mazarin,
[illegible] dans le tems où il fut obligé de quitter la Cour

& le Royaume, avoit intérêt de s'attacher la Princeſſe Palatine, lui avoit fait aſſurer la charge honorable de Sur-Intendante de la Maiſon de la Reine future; mais il changea de diſpoſitions quand il fut rétabli dans toute ſon autorité; & voulant faire tomber cette charge ſur une de ſes nieces, il ſut engager le Roi à demander à la Princeſſe la démiſſion de cette charge. Alors elle s'éloigna de la Cour, dont elle n'avoit pas lieu d'être fort ſatisfaite. On peut conjecturer que c'eſt dans ces circonſtances, qu'elle parut vouloir rendre à Dieu ſon cœur & ſes premieres affections. Retirée pendant trois ans environ à la campagne, pour mettre ordre à ſa conſcience & à ſes affaires, elle employa des ſommes conſidérables en bonnes œuvres, dont la principale fut d'acquitter ſes dettes avec la plus ſcrupuleuſe équité. Ce n'étoit pas néanmoins encore le moment ſi deſirable que Dieu lui réſervoit dans ſa grande miſéricorde.

Devenue veuve en 1663, par la mort du Prince Edouard, arrivée le 18 Mars, la liberté du veuvage, au lieu de la ſéparer du monde & des diſſipations ſéculieres, ne lui ſervit qu'à ſe plonger avec moins de contrainte dans les délices, & à s'engager dans les routes les plus écartées du ſalut. Elle reparut dans le monde, peut-être à l'occaſion du mariage de ſa ſeconde fille Anne, qui épouſa, le 11 Décembre 1663, Henri-Jules de Bourbon, Duc d'Enguien, depuis Prince de Condé. La Princeſſe Palatine ſe laiſſa de nouveau enſorceler par les bagatelles & les paſſions qui regnent dans le ſiécle. Enfin, tant d'infidélités furent punies par un châtiment d'autant plus terrible, qu'il la rendoit incapable de trouver la voie qui peut ſeule ramener à Dieu, même après les plus profonds égaremens. Livrée à ſes propres ténèbres, elle en vint juſqu'à perdre la foi.

Le Lecteur nous permettra, ſans doute, de nous taire ici, pour laiſſer parler, & l'illuſtre Prélat, qui fait, dans ſon Diſcours, la peinture la plus effrayante d'une ame frappée d'une ſi terrible malédiction; & la Princeſſe même, qui, pour rendre à la grace la louange qui lui eſt dûe, a mis par écrit le moyen ſurnaturel divin, par lequel Dieu diſſippa ſes ténèbres, & rom tous ſes liens. Le célèbre Bouthilier de Rancé, Ab & Réformateur de la Trappe, ordonna à la Prince qui l'avoit conſulté, d'écrire pour l'édification de l gliſe, le récit d'une converſion ſi admirable. Il ét digne du zéle de cet illuſtre & ſaint Perſonnage,

prendre une part ſenſible à un ſi grand événement ; & on lui eſt ſans doute infiniment redevable, d'avoir procuré à l'Egliſe un monument ſi précieux des œuvres de la grace. Il eſt inſéré, tome I, livre III, chap. VII, *page* 227 *& ſuiv.* de la vie de M. de Rancé, écrite par Dom le Nain. Prieur de la même Abbaye. Quoique M. Boſſuet en rapporte une grande partie dans cette Oraiſon funèbre, nous ſommes perſuadés qu'on nous ſaura gré de le tranſcrire ici en entier.

« J'AVOIS tellement perdu toutes les lumieres de la » foi, qu'à peine me reſtoit-il le doute que les per» ſonnes élevées dans une Religion, ont tant de peine » à quitter, & j'étois tombée dans un tel aveuglement, » que lorſqu'on parloit ſérieuſement devant moi des » choſes de la Religion, je me ſentois la même envie » de rire, qu'on ſent ordinairement, quand des per» ſonnes fort ſimples croient des choſes ridicules & im» poſſibles ; & je diſois ſouvent à quelques perſonnes » de mes amis, que le plus grand de tous les miracles » à mon égard, ſeroit celui de croire fermement le » Chriſtianiſme (1). J'étois néanmoins toujours per» ſuadée qu'il y avoit un premier Etre. Dieu m'avoit » fait la grace de n'en point douter, & de lui demander » ſouvent la connoiſſance de la vérité ; & même un » certain deſir de la connoître pour lui plaire. J'aurois » donné toutes choſes pour trouver la Religion véri» table, & pour en être perſuadée, ſi elle l'étoit ; car » j'avois une horreur étrange de paſſer ma vie dans » des erreurs & des chimeres telles que me paroiſſoient » alors les plus ſacrés Myſteres de notre Religion.

» J'étois dans ce malheureux état, quand une nuit » je ſongeai que marchant ſeule dans une eſpece de » forêt, j'avois rencontré un aveugle dans une petite » grotte. Je lui demandai, s'il étoit aveugle de naiſ» ſance, ou s'il l'étoit devenu ? Il me répondit, qu'il » étoit né aveugle : *Vous ne ſavez donc pas*, lui dis» je, *ce que c'eſt que la lumiere, qui eſt ſi belle & ſi*

(1) Ce qui ſuit, juſqu'à l'*a-lined*, ſe trouve dans une édition *in-4°.* en 1738, avec l'Oraiſon funèbre de la Princeſſe Palatine. C'eſt cette édition que nous avons ſuivie, & qui a été copiée apparemment ſur quelqu'autre Mémoire ſemblable, ayant pour titre : *Ecrit de Madame Anne de Gonzague de Clèves, Princeſſe Palatine, où elle rend compte de ce qui a été l'occaſion de ſa converſion.*

» *agréable, & le ſoleil qui eſt ſi éclatant & ſi beau ?*
» *Non*, me répondit-il, *je n'en puis rien imaginer,*
» *parce que n'ayant jamais vu, je ne puis m'en former*
» *aucune idée : cependant, je ne laiſſe pas de croire*
» *que c'eſt quelque choſe de très-beau & de très-agréable*
» *à voir.*

» Alors il me ſembla que cet aveugle changeant tout
» d'un coup de ton de voix & me parlant avec une
» maniere d'autorité, me dit : *Cela vous doit bien ap-*
» *prendre qu'il y a des choſes très-excellentes & très-*
» *admirables, qui ne laiſſent pas d'être vraies & très-*
» *deſirables, quoiqu'on ne les puiſſe comprendre ni ima-*
» *giner en aucune façon.* Il me dit encore pluſieurs
» choſes ſur cela, que j'ai oubliées. Et il me ſembla,
» que faiſant l'application de cette comparaiſon, ſur
» les choſes de la Religion & de l'autre vie, je me
» ſentis en un moment ſi éclairée de la vérité, que me
» trouvant tranſportée de joie, d'avoir trouvé ce que
» je cherchois depuis ſi long-tems, j'embraſſai cet aveu-
» gle, & lui dis, que je lui avois plus d'obligation que
» je n'en avois jamais eu à perſonne du monde. Et il
» ſe répandit dans mon cœur une certaine joie ſi douce,
» & une foi ſi ſenſible, qu'il eſt impoſſible de l'expri-
» mer. Je m'éveillai là-deſſus, & me trouvai dans le
» même état où je m'étois vue dans mon ſonge ; c'eſt-
» à-dire, un changement ſi grand en moi, que cela ne
» ſe peut imaginer.

» Je me levai avec précipitation ; mes actions étoient,
» ce me ſemble, mêlées d'une joie & d'une activité ex-
» traordinaires. Je ne pus m'empêcher de dire mon
» ſonge à quelques-unes de mes amies ; & ayant trouvé
» les Confeſſions de Saint Auguſtin, & liſant l'endroit
» où il parle de ces deux Courtiſans, qui ſe conver-
» tirent chez un Solitaire, où ils avoient vu la vie de
» Saint Antoine, je trouvai que cela me touchoit juſ-
» qu'à répandre des larmes ; & cette tendreſſe-là me
» prenoit ſouvent, dans toutes les lectures que je pou-
» vois faire. Je me trouvois à la meſſe dans un état
» bien différent de celui où j'avois accoutumé d'être
» Il me ſembloit ſentir la préſence réelle de Notre-
» Seigneur, à-peu-près comme l'on ſent les choſes
» viſibles, & dont l'on ne peut douter. Et cette fo
» tendre & ſenſible, me dura plus de quatre ou cinq
» mois.

» Cependant, comme je ne doutois plus depuis c

» tems-là, par la grace de Dieu, de la vérité de notre » foi, je commençai dès ce jour-là à réſoudre un chan- » gement entier de ma vie. Et l'appréhenſion des ju- » gemens de Dieu commença à m'étonner, & à m'ôter » la mauvaiſe pareſſe où j'étois. Je commençai à ſonger » à ma conſcience, & à faire une grande confeſſion de » ma vie paſſée; & comme je la voulois faire bien » exactement, j'y employai trois mois de tems, avec » un ſi grand travail, que je penſe en avoir été malade. » Et cependant, quelques affaires m'étant ſurvenues, » je différai de jour en jour d'achever, par le Sacre- » ment de Pénitence, de me réconcilier entiérement » avec Dieu, lequel pour lors, il me ſemble que je » n'aurois pas voulu offenſer pour toutes les choſes du » monde.

» Comme j'étois en cet état, remettant ma confeſſion » au retour d'un voyage que j'étois obligée de faire, » je tombai dans une ſyncope ſi grande, que l'on doura » long-tems ſi j'étois morte. Je n'eus pas ſi-tôt repris » mes eſprits, que je ſongeai à l'état où j'étois, & au » haſard que je courois de mourir ſans m'être confeſſée. » Cette appréhenſion, jointe au mal qui avoit été fort » grand, me réduiſit à une telle extrêmité de foibleſſe, » que je ne pouvois parler qu'avec peine, & ne me » ſentois plus capable d'aucune application.

» J'envoyai querir le Confeſſeur que j'avois choiſi » quelque tems auparavant pour la confeſſion que j'a- » vois préparée; mais après lui avoir parlé un peu de » tems, je vis bien que je n'étois pas en état d'entre- » prendre une confeſſion entiere. Il fallut donc attendre » au lendemain, & ſe réſoudre à paſſer une terrible » nuit. Il eſt impoſſible d'imaginer les étranges peines » de mon eſprit, à moins de les avoir éprouvées. Je » ne me ſentois plus aucune force pour me confeſſer. » J'appréhendois, à tout moment, le retour de ma » ſyncope, & par conſéquent, la mort. Je regardois » cet état comme l'effet de la juſtice de Dieu, & j'at- » tendois avec effroi l'arrêt de ma condamnation. J'a- » vois bien dans mon cœur que je l'avois mérité, » que j'étois indigne d'une miſéricorde, que j'avois » long-tems négligée.

» Cependant, Dieu me faiſoit la grace de ſentir une » ſi douleur, ce me ſemble, d'être privée éternel- » lement de le voir & de l'aimer, & de paſſer l'éternité » ſes ennemis. Je ſentois tendrement ce déplaiſir;

» & je le ſentois même, à ce que je crois, entiére-
» ment détaché de la crainte & de la frayeur des autres
» peines de l'enfer. Je diſois à Dieu dans mon cœur,
» que j'avois mérité l'enfer, & que je n'avois nul droit
» de me plaindre; mais qu'enfin je ne le verrois jamais,
» & que je ſerois éternellement haïe de lui. Ce ſen-
» timent tendre, mêlé de larmes, & de la frayeur de
» l'état où j'étois, augmentoit fort mon mal. Ceux qui
» me veilloient, & le Médecin qui ne me quittoit
» gueres, voyoient bien mon inquiétude, mais ils l'at-
» tribuoient à la fievre qui m'étoit ſurvenue, & à la
» crainte de retomber dans la ſyncope que j'avois eue.

» J'étois donc dans ce déplorable état, me conſidé-
» rant comme une perſonne réprouvée & preſque ſans
» eſpérance de ſalut, lorſque ſur les cinq heures du
» matin, je m'endormis, & ſongeai que je voyois une
» poule, ſuivie de pluſieurs petits pouſſins, dont l'un
» s'étant éloigné, venoit ſauter ſur une groſſe bête en-
» dormie, qui étoit couchée toute plate à terre, comme
» une maniere de chien. Je conſidérois ce petit animal,
» qui lui ſautoit ſur le dos, & qui ſe jouoit ſur lui;
» & je penſois en moi-même qu'il étoit bien hardi,
» & que ſi ce chien ſe réveilloit, il étoit perdu. Au
» même tems, il me ſembla que je voyois venir un
» autre chien, fort grand & fort horrible, qui, s'étant
» approché du petit pouſſin, l'avoit, en un moment,
» englouti. Je courus incontinent à lui, pour lui ôter
» le petit poulet; & comme je voulois lui ouvrir la
» gueule, j'entendis quelqu'un qui diſoit: *C'en eſt fait,*
» *il l'a avalé. Non*, dis-je, *il ne l'eſt pas encore.* Et
» en effet, il me ſembla que je lui ouvris la gueule,
» & que je retirai ce petit animal, que je pris entre
» mes deux mains, pour le réchauffer; car il me pa-
» roiſſoit tout hériſſé & preſque mort. J'entendis encore
» quelqu'un qui diſoit: *Il faut le rendre au chien; cela*
» *le gâtera de lui ôter. Non*, répondis-je, *je ne lui*
» *rendrai jamais; on lui donnera d'autres viandes.*

» En ce moment je m'éveillai; & l'application de ce
» ſonge ſe fit en un inſtant dans mon ame, comme
» l'on m'eût dit: *Si vous, qui êtes mauvaiſe, ne pe-*
» *vez vous réſoudre à rendre ce petit animal que vo-*
» *avez ſauvé; pourquoi croyez-vous que Dieu,*
» *eſt infiniment bon, vous redonne au démon, ap-*
» *vous avoir tirée de ſa puiſſance? Eſpérez & pre-*
» *courage.* Cette penſée, qui me vint fortement

» nettement dans l'eſprit, fit une telle impreſſion ſur » moi, que je demeurai dans une joie & un calme qui » ne ſe peut exprimer; je me trouvai dans une eſpé- » rance auſſi ferme & auſſi tranquille, que ſi j'euſſe ap- » pris d'un Ange même que Dieu ne m'abandonneroit » pas (1); & je demeurai auſſi en repos dans le plus » fort de ma fievre, me confiant entiérement à la mi- » ſéricorde de Dieu. Je contai ce ſonge à une de mes » amies, quoique j'euſſe grande peine à parler; & elle » ſait que je n'en pouvois parler qu'en verſant bien des » larmes, & je ne puis encore y penſer ſans pleurer.

» Voilà ce qui s'eſt paſſé dans ces deux ſonges, que » j'écris pour obéir à la perſonne qui l'a deſiré, eſpé- » rant qu'elle remerciera Dieu de ſa très-grande miſé- » ricorde envers moi, & qu'elle demandera inſtamment » pour moi la grace de connoître ſa ſainte volonté, & » de la ſuivre le reſte de mes jours ».

La grace de Dieu ne fut pas inutile & ſans fruit dans le cœur de la Princeſſe. Elle entra dans la voie d'une pénitence, digne de ſervir de modèle à tant de perſonnes, ſur-tout du grand monde, qui croient trop ſouvent faire un grand ſacrifice à Dieu, quand elles quittent les habitudes ſcandaleuſes & les vices groſſiers, ſans expier leurs péchés par de dignes fruits de pénitence; & dont la prétendue converſion n'eſt qu'une illuſion. La Princeſſe Palatine avoit l'eſprit trop juſte, ou plutôt la conſcience trop droite, pour ſe contenter d'une pareille réparation.

Elle ſe ſoumit aux loix de l'Evangile avec un cœur ſincere & une volonté vraiment magnanime. Elle ne ſe contenta pas de ſe réformer elle-même; elle réforma ſa maiſon, & ne craignit pas de montrer au monde, qu'elle ſe glorifioit de ſes mépris, parce qu'elle le mépriſoit. Elle eut le courage de paroître à la Cour avec toute la ſimplicité & la modeſtie dont elle faiſoit pour lors ſon unique ornément. Après avoir dit au monde un éternel adieu, elle ſe renferma dans ſon domeſtique, comme dans un Monaſtere, où tous les exercices ſe f[illegible]ent avec la même régularité que dans les Commu- n[illegible]les plus édifiantes; où tout le tems étoit partagé e[illegible]la priere, la lecture & le travail des mains; & c[illegible]de ces exercices étoit ſanctifié par un recueil-

(1) [illegible]ui ſuit juſqu'à la fin, ne ſe trouve que dans l'é- [illegible]. que nous avons alléguée plus haut.

lement profond, & un ſilence ſévere. Ce n'étoit pas non-plus pour l'amuſement, encore moins pour la vanité que l'on travailloit; mais pour revêtir Jeſus-Chriſt dans ſes pauvres ou dans ſes Temples.

Les œuvres accompagnoient les ſentimens, ou plutôt le fruit de toutes ſortes de bonnes œuvres ſortoit comme naturellement de l'abondance de la charité, dont le cœur de la Princeſſe étoit animé. Et l'on voyoit bien à l'aiſance avec laquelle elle ſe portoit à l'aſſiſtance & au ſervice des pauvres les plus dégoûtans, qu'elle ſe haïſſoit & ſe mépriſoit autant elle-même, qu'elle aimoit & reſpectoit les membres infirmes de Jeſus-Chriſt. Elle s'étoit fait une loi de marier tous les ans autant de filles que ſes revenus & les autres aumônes de toute eſpece, qu'elle embraſſoit, pouvoient le lui permettre. Elle ne meſuroit pas même ſes libéralités ſur ſon ſuperflu, quelque étendu que la pénitence, & la ſimplicité qui en eſt inſéparable, puſſent le rendre. Les néceſſités extraordinaires la rendirent elle-même pauvre, & dans ſa perſonne & dans ſa maiſon.

Dieu, pour rendre ſa pénitence plus parfaite, joignit au prix de tant de bonnes œuvres le mérite des ſouffrances. Elle paſſa les douze dernieres années de ſa vie depuis ſa converſion juſqu'à ſa mort, dans un état habituel de douleurs aiguës, ou de langueurs peut-être encore plus pénibles. Mais elle ſupportoit tout avec une patience d'autant plus courageuſe, qu'elle étoit principalement animée par l'eſprit de pénitence. Elle fut auſſi éprouvée par des peines encore plus ſenſibles, c'eſt-à-dire, des angoiſſes & des détreſſes ſpirituelles, qui lui faiſoient appercevoir *les portes ténébreuſes de l'enfer*, dont Dieu parle à Job, *chap.* 38. Mais elle ſe ſoutint toujours avec une courageuſe perſévérance par les ſentimens d'une foi vive, & d'une tendre confiance dans l'amour que Dieu a témoigné aux hommes, en leur donnant ſon Fils unique; amour, qui, comme elle diſoit elle-même, lui rendoit tous les myſteres croyables.

Ce que M. Boſſuet expoſe des ſentimens de cette Princeſſe eſt ſi admirable, qu'il eſt plus convenable renvoyer à ſon Oraiſon funèbre, & d'invirer les fid à ne pas ſe laſſer de la lire, que de riſquer d'en affoi les traits en les abrégeant. Nous ajoutons ſeulem que la Princeſſe, toujours unie de cœur à l'Abbay Farmoutiers, y alloit ſouvent paſſer quelques jour retraite; & qu'elle avoit même ſouhaité de mourir

ligieuſe en ce Monaſtere. Mais Dieu ne lui accorda pas ce qu'elle deſiroit ; ſes cruelles infirmités, qui allerent toujours en augmentant juſqu'à la fin de ſa vie, ne lui permirent pas d'exécuter un ſi beau deſſein. Elle s'en dédommagea, pour ainſi dire, en ordonnant, par ſon teſtament, que ſon cœur ſeroit porté dans ce Monaſtere, où elle avoit puiſé les premiers principes de la piété chrétienne.

Les maux de la Princeſſe accrurent conſidérablement quarante jours avant ſa mort, pendant leſquels elle reçut pluſieurs fois la ſainte Euchariſtie. Enfin, elle conſomma ſon ſacrifice à Paris, au Palais du Luxembourg, le 6 Juillet 1684, âgée de ſoixante-huit ans. Le Curé de Saint Sulpice, M. Claude Bottu de la Barmondiere, ſur la Paroiſſe duquel elle mourut, & qui l'aſſiſta dans ſa derniere maladie, fit en public l'éloge des vertus de cette illuſtre Défunte, de ſes ſentimens dont il avoit été témoin, & de ſes bonnes œuvres, dont il avoit été en partie le Miniſtre & le Dépoſitaire. Elle fut portée & enterrée dans le cloître de l'Abbaye Royale de Notre-Dame du Val-de-Grace, auprès de Madame la Princeſſe Bénédicte, Abbeſſe d'Avenay, ſa ſœur, comme elle l'avoit deſiré ; afin que leurs cendres fuſſent unies juſqu'à leur retour à la bienheureuſe patrie, comme leurs cœurs l'avoient été autrefois durant leur exil ſur la terre ; & Meſdames les Ducheſſes d'Enguien & de Brunſwick ſes filles, outre l'Epitaphe qui fut placée ſur ſa tombe, firent compoſer en ſon honneur, un éloge hiſtorique qu'on lit encore ſur les murs du Cloître, vis-à-vis de la tombe. Nous en avons une copie ſous les yeux ; mais comme il ne contient en abrégé que ce qu'on voit dans l'Oraiſon funèbre, nous nous diſpenſons de le rapporter.

L'année précédente 1683, le 8 Juin, la Princeſſe avoit fait un teſtament, dont les diſpoſitions étoient un monument ſubſiſtant de ſa piété & de ſa charité pour les pauvres. Nous ne pouvons paſſer ſous ſilence un article important qu'il contient. « Je donne, dit-elle,

clou de Notre-Seigneur, avec tous les papiers qui
autoriſent la vérité & la permiſſion de l'adorer,
x PP. Bénédictins de l'Abbaye Saint-Germain-des-
's. Je leur donne encore ma croix de pierreries,
c la ſainte vraie Croix, que j'atteſte avoir vue
ns les flammes ſans brûler. . . . . Je leur donne
re le ſang miraculeux que j'ai eu du feu Duc

» d'Hanovre. Je donne encore à l'Abbaye S. Germain » les Reliques, &c. ».

Les Lecteurs ſeront, ſans doute, empreſſés d'avoir quelqu'idée du miracle dont il eſt ici queſtion. Nous n'en ſavons pas préciſément l'époque ; mais ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il avoit précédé l'éclat de la converſion de la Princeſſe, & qu'il fit une grande impreſſion tant ſur elle que ſur M. le Prince de Condé. C'étoit peut-être dans le tems qu'elle étoit encore dans les ténèbres de l'incrédulité dont nous avons parlé, qu'elle fit au Luxembourg, de concert avec M. le Prince, l'épreuve de ce morceau de la vraie Croix, un des plus authentiques que l'on poſſede. Elle fit apporter un brazier tout ardent, & y jetta la précieuſe Relique, qui y demeura quelque tems ſans brûler, ni même recevoir aucun dommage. La Princeſſe atteſta encore ce miracle en mourant, & Madame la Ducheſſe de Brunſwick ſa fille, a auſſi aſſuré que ce prodige étoit arrivé en préſence de pluſieurs Princes & Princeſſes, & de quelques Perſonnes de qualité.

La Princeſſe Palatine avoit reçu cette Croix en préſence de Jean-Caſimir, Roi de Pologne, qui l'avoit tirée du tréſor de la Couronne, & apportée avec lui, lorſqu'il ſe retira en France.

La pointe d'un des clous dont Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt fut attaché à la Croix, venoit auſſi du tréſor de la Couronne de Pologne ; & le même Jean-Caſimir en avoit auſſi gratifié la Princeſſe, qui eſtimant plus ce tréſor que toutes les richeſſes du monde, refuſa les offres très-conſidérables que lui fit, pour le ravoir, Michel, ſucceſſeur de Jean-Caſimir.

Enfin, le ſang miraculeux de Notre-Seigneur vient d'un calice répandu ſur un corporal, auquel le ſang précieux donna la couleur d'un ſang naturel. Le Prince Jean-Frédéric, Duc de Brunſwick & de Lunébourg, ayant demandé, en 1675, cette ſainte relique aux Chanoines d'Embeck, qui la poſſédoient, & qui ne purent la lui refuſer, le Duc d'Hanovre en fit, dans la ſuite, auſſi préſent à la Princeſſe Palatine.

Ces précieuſes reliques, dont une partie avoit examinée en 1673, avec les Lettres authentiques, en prouvent la vérité, par un Grand-Vicaire, que M. Harlay, Archevêque de Paris, commit à cet effet furent encore vérifiées une ſeconde fois le 22 Septem 1684, par le Prieur de l'Abbaye, délégué par le mê

Archevêque. Le jour de Saint Michel, 29 Septembre de la même année, elles furent transférées ſolemnellement à l'Abbaye ; & M. l'Archevêque officia. Depuis ce tems, on fait, dans cette célèbre Abbaye, une fête particuliere de cette tranſlation, qui a été unie à celle de l'Exaltation de la Croix ; & l'on expoſe à la vénération des fidèles toutes ces reliques enchaſſées dans un grand & riche reliquaire.

On lit dans l'Hiſtoire de l'Abbaye de S. Germain-des-Prés, par Dom Brouillart, *Liv. IV, n.* 62, un détail au ſujet de ces reliques, qui eſt très-curieux, mais trop étendu pour l'inſérer ici.

Monſieur LE TELLIER, *Chancelier de France.*

MICHEL LE TELLIER, étoit fils de Michel, Seigneur de Châville, près Meudon, Conſeiller en la Cour des Aides, & de Claude Chauvelin, ſon épouſe. Il naquit le 19 Avril 1603. Quoique nous n'ayons pas de détail ſur ſa jeuneſſe & ſon éducation, on peut juger par la capacité avec laquelle il entra de très-bonne heure dans les Charges, & s'acquitta pendant toute ſa vie, des emplois importans où ſon mérite l'éleva ſucceſſivement, qu'il avoit été formé avec beaucoup de ſoin, & qu'il en avoit bien profité.

Né dans le ſein de la Magiſtrature, il ſuivit d'abord la même vocation, & fit comme ſon apprentiſſage ſur lui-même, en ſoutenant avec beaucoup de lumieres & d'équité contre des prétentions illégitimes, les droits de la ſucceſſion de M. ſon Pere, qu'il perdit de bonne heure. N'étant encore âgé que de vingt-un ans, il fut pourvu d'une Charge de Conſeiller au Grand-Conſeil. Son mérite lui tint lieu de l'âge preſcrit par les Ordonnances ; & il ſoutint l'idée qu'on avoit de lui par une intégrité & une application au travail, qui le diſtinguerent bientôt. M. le Tellier quitta cette Charge en 1 , pour exercer celle de Procureur du Roi au Châtelet d il fit, pendant ſept ans environ, les fonctions avec u capacité ſupérieure & une eſtime générale. Ces d ens emplois manifeſtant de plus en plus les pré- ç alens de M. le Tellier, il fut fait Maître des

Requêtes, & nommé par Louis XIII, en 1639, pour accompagner à Rouen, M. le Chancelier Séguier, & M. Talon, Conſeiller d'Etat, & pour examiner avec eux, les procédures qui ſe firent contre les ſéditieux de Normandie.

Ce fut environ dans ce tems qu'il épouſa Mademoiſelle Eliſabeth Turpin, fille de Jean Turpin, Seigneur de Vauvredon, & Conſeiller d'Etat, dont il eut trois enfans : 1°. François-Michel le Tellier, Marquis de Louvois, ſi célebre dans le miniſtere de Louis XIV; 2°. Charles-Maurice le Tellier, mort Archevêque de Reims; 3°. Magdeleine-Fare le Tellier, premiere femme de Louis-Marie Duc d'Aumont. Dès que ces enfans furent capables de profiter de ſes ſoins paternels, M. le Tellier s'appliqua à leur donner une éducation digne des grands emplois auxquels la Providence ſembloit les deſtiner. Mais quoiqu'il eût confié les deux premiers à un Eccléſiaſtique ſur qui il croyoit pouvoir ſe repoſer, il ne négligeoit pas de veiller ſur leurs études & ſur leur conduite, autant que ſes grandes occupations le lui permettoient; il ſe faiſoit rendre compte de leurs progrès, & les animoit par de fréquentes viſites, par les lettres qu'il leur écrivoit, & par tout ce qui étoit capable de les piquer d'émulation. Pour lui, ſinguliérement recommandable par la ſimplicité & la gravité de ces mœurs antiques, dont on a tant de peine à trouver maintenant quelques traces, il ne ſe faiſoit connoître que par la ſolidité de ſes vues, & par ſon zèle pour la juſtice & pour le ſervice de l'Etat.

La droiture & l'habileté avec leſquelles M. le Tellier mania l'affaire de Normandie, & les autres qui lui furent confiées, le firent nommer, en 1640, Intendant de l'armée de Piémont. Il s'acquitta ſi dignement de cette importante commiſſion, qu'en 1643, le Cardinal Mazarin crut devoir le propoſer pour remplir la charge de Secrétaire d'Etat, vaquante par la démiſſion volontaire de M. des Noyers. Et M. le Tellier, dès qu'il eut obtenu l'agrément du Roi, commença cette année-là même à faire les fonctions de cette charge, dont il n'eut néanmoins le titre qu'après la mort de ſon Prédéceſſeur.

Ce fut particuliérement ſous la Régence de la Reine Anne d'Autriche, & pendant la minorité de Louis XIV, que ce fidèle Miniſtre ſignala ſon zèle pour l'Etat, dans un tems où tout ſembloit conſpirer à le troubler. A des

années bien glorieuſes pour la France, avoient ſuccédé des années les plus épineuſes, peut-être que la Monarchie Françoiſe ait éprouvées. M. le Tellier, dans des circonſtances ſi critiques, ſoutint toujours l'autorité royale avec autant de prudence que de fermeté. Les affaires les plus difficiles & les plus délicates paſſerent par ſes mains. Il eut la plus grande part au Traité de Ruel, qui parut d'abord ramener le calme; & ce fut à lui que la Reine Régente & le Cardinal Mazarin, donnerent leur confiance pendant les étranges ſecouſſes qui ſuivirent de près ce Traité.

Sa fidélité inviolable ne le mit cependant pas à l'abri de la jalouſie des Perturbateurs du repos public. Comme par un étourdiſſement inconcevable, c'étoit principalement à l'autorité royale qu'on en vouloit, ſans le croire; on ne pouvoit ſupporter qu'avec peine, auprès du Trône, un Miniſtre qui en étoit, pour ainſi dire, le plus ferme appui. Mais malgré les avis ſecrets que M. le Tellier reçut plus d'une fois des deſſeins violens que les Rebelles formoient contre lui, il demeura toujours inébranlable dans ſon devoir, au péril même de ſa vie. Enfin, le Cardinal Mazarin ayant été obligé, en 1651, de céder à l'orage, & de s'éloigner de la Cour, M. le Tellier, qui s'apperçut que ſes ſervices, dans un ſi grand renverſement, ne pouvoient plus être utiles, crut devoir, pour le bien de la paix, prévenir les mécontens, qui demandoient ſon éloignement. *A Dieu ne plaiſe*, diſoit-il, *que de Miniſtre que je ſuis, je devienne une pierre d'achoppement pour les Sujets du Roi, que je veux ſervir. Je me retirerai volontiers, ſi c'eſt à ce prix qu'il faut acheter la concorde & la tranquillité de l'Etat.* Il demanda donc la permiſſion de s'exiler lui-même, & de ſe renfermer dans ſa ſolitude de Châville, où il emporta avec lui la ſatisfaction d'avoir toujours eu une conduite ſans reproche, le même zèle pour le bien public, & le deſir le plus ſincere de ſervir le Royaume & le Roi, dès qu'il pourroit le faire librement. Mais la Reine Régente, qui n'avoit elle-même cédé qu'à la néceſſité des affaires, impatiente de voir privée de ſes plus fidèles Miniſtres, rappela le Tellier peu de tems après, & avant même le our du Cardinal. Depuis, le Cardinal ayant quitté e ſeconde fois la Cour, & étant même ſorti du yaume, pour ôter tout prétexte aux factions, preſque t le poids du miniſtere tomba ſur M. le Tellier,

qui demeura auprès de la Régente & du jeune Roi ; & il eut la ſatisfaction d'avoir beaucoup contribué par ſa ſageſſe & ſa modération, au rétabliſſement de l'autorité royale, qui, pendant cette horrible tempête, avoit ſouffert de ſi violentes ſecouſſes.

Le Roi étant enfin rentré dans Paris, & le Cardinal Mazarin étant revenu à la Cour avec plus d'autorité que jamais, M. le Tellier, pour récompenſe de ſes ſervices, fut revêtu de la charge de Tréſorier des Ordres du Roi ; & l'an 1654, il fut envoyé à Péronne avec un pouvoir abſolu de ſigner, au nom de Sa Majeſté, tous les ordres néceſſaires, pour empêcher que cette place importante ne tombât entre les mains des ennemis de la France.

Dans cette même année 1654, M. le Tellier obtint, pour le Marquis du Louvois ſon fils ainé, la ſurvivance de ſa charge de Secrétaire d'Etat ; ce qui étoit alors une grace fort ſinguliere, vu l'étendue des fonctions importantes, attachées à cette place. Des yeux ordinaires n'appercevroient, ſans doute, dans cette circonſtance, qu'une ambition démeſurée de la part de M. le Tellier, ou un deſir au moins trop précipité, d'avancer ſa famille. On va néanmoins reconnoître que le ſervice du Roi & de l'Etat tenoit encore dans le cœur de ce reſpectable pere, le rang qu'il y avoit toujours occupé. Il s'appliqua d'abord à donner lui-même à ſon fils tous les enſeignemens néceſſaires, & à mettre auprès de lui des perſonnes habiles pour l'introduire dans le champ immenſe du droit public & privé ; il n'oublia rien de tout ce qui pouvoit contribuer à l'inſtruction parfaite de ſon fils. Il alla même plus loin, & fut prêt à ſacrifier la fortune & la gloire de ce fils, quand il eut ſujet de craindre qu'elles ne fuſſent préjudiciables au bien public. Nous avons trouvé à ce ſujet une anecdote très-précieuſe dans des *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire du Marquis de Louvois. Amſterdam*, 1740. Elle fait tant d'honneur à la probité & à la fidélité de M. le Tellier ; elle eſt ſi belle en elle-même, que nous nous reprocherions de ne pas l'inſérer ici. Nous nous contentons d'en abréger le récit.

Dans les premiers commencemens, M. le Tellier eut la joie de voir ſon fils appliqué au travail & aux affaires. Mais les paſſions & le goût des plaiſirs ayant pris bientôt le deſſus dans le cœur du jeune Marquis, firent preſque perdre à M. le Tellier les eſpérances qu'il avoit conçues

de

de lui. Il fit néanmoins toute sorte d'essais pour ramener le Marquis à son devoir, & le forcer, pour ainsi dire, de s'appliquer à ses fonctions. Plusieurs années se passerent dans une espece de combat continuel entre le pere & le fils. Enfin, après avoir tout tenté sans succès pour obliger son fils à changer de conduite, M. le Tellier, soit feinte, soit vérité, prit le parti de le destituer de sa charge. Pour le faire avec moins d'éclat, M. le Tellier attendit un voyage de Fontainebleau. Il y manda le Chevalier de la Hilliere, Gouverneur de Thionville, intime ami & confident du Marquis de Louvois. Dès qu'il fut arrivé, M. le Tellier l'ayant conduit dans son cabinet, lui dit obligeamment, qu'étant parfaitement persuadé de son zele, il l'avoit préféré à ses plus intimes amis & à ses plus proches, pour lui confier l'affaire la plus importante que sa famille pût jamais avoir; qu'ayant jusqu'alors travaillé à l'élévation de son fils aîné, & ayant employé tous les moyens imaginables pour l'obliger à exercer sa charge, sans avoir pu réussir, la reconnoissance qu'il devoit au Roi pour les bienfaits dont il l'avoit comblé, & le zele qu'il avoit toujours eu pour le bien de l'Etat, ne lui permettoient pas de laisser en place un successeur qui s'en rendoit incapable; que sa conscience & son honneur étoient trop engagés; qu'il s'étoit donc déterminé à lui ôter sa charge, & à supplier le Roi d'en donner la survivance à un autre sujet, sur les mœurs, l'esprit & la bonne conduite duquel il comptoit avec une pleine assurance; qu'il ne s'agissoit pas, au reste, de délibérer s'il devoit se porter à faire ce changement; que c'étoit une chose absolument résolue, après une mure délibération; qu'il s'agissoit uniquement de déterminer la maniere dont on exécuteroit ce projet; qu'il y avoit deux voies; l'une, d'agir directement auprès du Roi, sans la participation de son fils, pour faire révoquer sa survivance, à cause de son incapacité & de sa mauvaise conduite; l'autre, que son fils lui-même témoignât en public le dégoût qu'il avoit pour cette charge, & qu'ensuite il suppliât le Roi d'en agréer sa démission: qu[illegible] premiere voie le perdroit infailliblement dans l'es[illegible] du Roi; qu'au contraire, en renonçant lui-même à [illegible]vivance, son honneur seroit à couvert, & l'entré[illegible]quelqu'autre emploi ne lui seroit pas entiérement fer[illegible] M. le Tellier ajouta au Chevalier, que ne connoissoit [illegible]rsonne en qui il pût prendre plus de confiance

qu'en lui, ni qui eût plus de crédit ſur l'eſprit de ſon fils, il le prioit de le déterminer à prendre au plutôt l'une de ces deux voies; qu'il ne lui donnoit que huit jours pour ſe déterminer, & lui en rendre une réponſe poſitive; parce qu'il vouloit profiter du ſéjour de la Cour à Fontainebleau, pour obtenir du Roi la ſurvivance en faveur de celui qu'il deſtinoit pour ſon ſucceſſeur, & l'inſtaller avec moins d'éclat dans ſa charge; qu'au reſte, il étoit néceſſaire que ce ſecret fût renfermé entr'eux trois, pour éviter les inconvéniens qu'il y auroit à craindre, ſi la choſe étoit divulguée.

Le Chevalier, véritablement attaché à M. le Tellier, & ſurpris d'une pareille réſolution, ne put s'empêcher de condamner un deſſein ſi extraordinaire, par lequel un homme auſſi ſage que l'étoit M. le Tellier, vouloit détruire l'établiſſement de ſon fils, & porter le dernier coup à la ruine de ſa maiſon. M. le Tellier l'interrompit, & le fit ſouvenir qu'il n'étoit pas queſtion de raiſonner ſur ſon deſſein, dans lequel ſa volonté étoit fixe & immuable; qu'au reſte, il n'y avoit pas un moment à perdre; & que ſi ſon fils différoit de remettre au Roi ſa démiſſion, il étoit déterminé à l'y forcer, ſans autres égards que ceux qu'il devoit au ſervice du Roi & à l'Etat.

Le Chevalier n'inſiſta plus que pour demander un plus long délai ſur une affaire d'une ſi grande importance; il obtint la quinzaine entiere avec peine; & pour ne pas perdre des momens ſi précieux, il joignit à l'inſtant le Marquis de Louvois, qu'il trouva au milieu de pluſieurs jeunes gens, le long du grand canal; & lui raconta à l'écart, ce qui venoit de ſe paſſer entre M. le Tellier & lui: la réſolution priſe de le dépoſſéder de ſa charge, les deux voies que l'on propoſoit pour exécuter ce deſſein, & le terme fatal que ſon pere lui donnoit pour ſe réſoudre.

Le jeune homme fut frappé juſqu'au fond de l'ame, ſur-tout de la penſée qu'un autre alloit occuper ſa place, & qu'on ne lui laiſſoit plus d'eſpoir de fléchir ſon pere trop juſtement irrité. Le Chevalier, vivement touché lui-même, profita de cette conjoncture pour rappeller le Marquis au travail, & l'obliger à faire abſolument divorce avec tous ceux qui pouvoient l'en détourner. Après lui avoir dit qu'il ne falloit point compter ſur les prieres ni ſur les ſollicitations de ſes amis, ni de ſes proches, puiſque M. le Tellier marquoit aſſez qu'il

étoit inexorable ; il ajouta qu'il lui venoit dans l'idée un moyen contre lequel il ne croyoit pas que la colere de M. le Tellier pût tenir ; & que cet expédient dépendoit uniquement du Marquis même. « Vous devez, » dit-il, vous ſouvenir que j'ai obtenu de M. le Tellier » une quinzaine, pour attendre votre réſolution. Vous » penſez comme moi, que c'eſt uniquement le dégoût » que vous avez témoigné pour votre charge, qui pro- » duit la révolution que nous voyons. A quoi tient-il » que vous ne profitiez ſi bien du délai que M. votre » pere vous donne, qu'il puiſſe être convaincu de votre » parfait changement ? Si vous voulez donc ſuivre mon » conſeil, vous partirez ſecrettement dès ce ſoir pour » Paris ; & vous y porterez beaucoup d'affaires pour » les expédier pendant le ſéjour que vous y ferez. C'eſt » de votre travail & de la diligence avec laquelle vous » vous y prendrez, que dépend votre ſalut. Il n'eſt pas » poſſible que votre pere s'acharne à votre perte, quand » vous ferez ceſſer les cauſes de ſon mécontentement. » Fuyez ſeulement cette jeuneſſe effrénée, ſource de » vos malheurs, & attachez-vous à votre charge ».

Ce diſcours fit un effet admirable dans l'eſprit du jeune homme. Dès le ſoir même, il partit ſecrettement pour Paris, avec un Commis, chargé de tant d'ouvrage, qu'il avoit preſque épuiſé le Bureau. Cinq jours de retraite & d'application continuelle produiſirent une expédition extraordinaire d'affaires. M. le Tellier feignoit de n'y pas prendre garde. Cependant ſon fils, de retour à Fontainebleau, continua la même conduite. Nulles viſites inutiles, nulle interruption de ſon travail. Au bout du terme, le Chevalier de la Hilliere ayant demandé à M. le Tellier ce qu'il en penſoit, il répondit, que le zèle nouveau de ce jeune homme étoit fort ſuſpect, & qu'il n'y avoit que la perſévérance, qui pût faire connoître la ſincérité de ſon changement, & remettre les choſes dans leur ordre naturel. Cependant il accorda encore quelques délais à ſa réſolution ; délais qui ne furent point infructueux, puiſque depuis ce tems, le Marquis de Louvois n'a jamais ceſſé, juſqu'à ſi ort, de ſe livrer tout entier au travail avec une a cation incroyable, ſans retour pour les plaiſirs & p la liberté, auxquels il étoit ſi violemment attaché. E , M. le Tellier rendit à M. de Louvois toute ſon a é. Et le Marquis, par ſon zèle & ſa fidélité, s'ac- q comme on ſait, toute la confiance de Louis XIV.

Pendant cette facheuſe criſe, M. le Tellier n'avoit été que plus appliqué à remplir ſes propres devoirs, & à profiter, pour le ſervice du Roi & de l'Etat, de l'eſtime univerſelle qu'il s'étoit conciliée. Lorſque le Cardinal Mazarin, partit, en 1659, pour les frontieres d'Eſpagne, où la paix avec l'Eſpagne, & le mariage du Roi avec l'Infante devoient ſe conclure, il laiſſa M. le Tellier auprès du Roi, pour dreſſer les dépêches & les inſtructions qu'il attendoit de Sa Majeſté; & pendant toute cette importante négociation, ce fut à M. le Tellier que le Cardinal adreſſa les relations de ſes conférences avec le Miniſtre d'Eſpagne.

Le Cardinal étant mort peu de tems après la concluſion de cette affaire, ſi intéreſſante pour les deux Royaumes, & dans la même année du mariage du Roi, Louis XIV, qui ſe mit à la tête des affaires, continua d'avoir une pleine confiance en M. le Tellier, dans ſa qualité de Secrétaire d'Etat, que ce Miniſtre exerça juſqu'en 1666. En ayant pour lors remis, avec l'agrément du Roi, le titre entre les mains de M. de Louvois, qui, comme on a vu, en avoit déjà la ſurvivance depuis plus de dix ans; le Roi conſerva la qualité de Miniſtre, avec les fonctions & les honneurs qui en dépendent, à M. le Tellier, qui continua de ſervir le Roi, en aſſiſtant aux Conſeils, où ſa ſageſſe & ſon diſcernement le rendoient fort utile.

On admira encore, dans cette circonſtance, la ſageſſe & la modération de M. le Tellier. Bien éloigné de la foibleſſe de certains peres, qui ſont jaloux de la réputation de leurs enfans, il ſe ſépara d'avec ſon fils; & retiré au Marais, il prit toute ſorte de précautions pour ne pas diminuer, en le partageant avec lui, l'honneur que M. de Louvois acqueroit chaque jour. Il ſe faiſoit même gloire de publier dans l'occaſion, que ſon fils le ſurpaſſoit en capacité, & qu'il avoit une joie extrême que Sa Majeſté pût être beaucoup mieux ſervie à l'avenir, qu'elle ne l'avoit été juſques-là. En quoi il faiſoit paroître tant de ſincérité, qu'on ne pouvoit douter que ce témoignage ne partît plutôt de la ſolidité de ſon jugement & de ſon zèle pour le Roi, que des ſentimens de l'affection paternelle.

Le Roi qui l'avoit ſouvent comblé des témoignages d'une eſtime & d'une affection très-diſtinguées; qui avoit dit hautement de ce fidèle Miniſtre, *que jamais homme n'avoit été de meilleur conſeil ſur toutes ſor-*

affaires, & qui ne craignoit pas même dans les révolutions de la ſanté de M. le Tellier, de montrer ſon inquiétude & la crainte qu'il avoit de le perdre, lui donna encore une nouvelle preuve de ſon eſtime & de ſa confiance, en l'élevant, après la mort de M. d'Aligre, en 1677, à la dignité de Chancelier & de Garde des Sceaux de France. M. le Tellier avoit alors ſoixante-quatorze ans; ce qui lui fit dire agréablement au Roi, en le remerciant, *qu'il honoroit ſa famille, & couronnoit ſon tombeau.* Son grand âge néanmoins, ne diminua rien en lui de la vigueur & de l'application dont il avoit beſoin dans une place ſi éminente. Il ſembla au contraire reprendre de nouvelles forces pour remplir dignement des fonctions ſi multipliées & d'une ſi grande étendue. Il y vaquoit avec une activité & une préſence d'eſprit admirables. Mais ce qui eſt encore plus digne d'éloges, il recommanda ſouvent à ſa famille & à ſes amis, qu'on ne manquât pas de l'avertir, dès qu'on appercevroit en lui le moindre affoibliſſement de tête; afin que ſes infirmités naturelles ne devinſſent pas préjudiciables au bien public. Dieu voulut bien lui épargner cette eſpece d'humiliation. Le reſpectable vieillard conſerva juſqu'à la mort une netteté de vues, & une ſolidité de jugement, qui ont procuré beaucoup de réglemens pleins de lumieres, pour l'adminiſtration de la Juſtice, & pluſieurs ordonnances très-ſages.

Au reſte, une vie ſi bien remplie n'étoit pas dans M. le Tellier le fruit d'une philoſophie auſtere & cauſtique; mais d'un fond intime de Religion, qui le rendit toujours ſenſible à la gloire de Dieu, & aux véritables intérêts de l'Egliſe, & qui dans toute ſorte de circonſtances, lui fit diſcerner avec juſteſſe, & ſuivre avec fidélité les devoirs publics & particuliers qu'elle lui preſcrivoit. S'il étoit poſſible d'entrer dans le détail de toutes les grandes affaires qui ont occupé l'Egliſe pendant le miniſtere de M. le Tellier, & auxquelles il ne pouvoit ſe diſpenſer d'avoir une très-grande part, on remarqueroit avec une extrême ſatisfaction la droiture de ſes [illegible]tions, & l'attachement pur & ſincere qu'il avoit [illegible] la juſtice & pour l'honneur de la Religion. En [illegible], ſous le Pontificat de Clément IX, il fut l'ame [illegible]égociations les plus délicates, & qui demandoient [illegible]us grande dextérité & la probité la mieux éprou[illegible] pour pacifier les troubles qui agitoient depuis long[illegible] l'Egliſe de France. La publication des quatre cé-

lèbres Articles du Clergé de France en 1682, fut en très-grande partie ſon ouvrage, & un monument des plus glorieux de ſon zèle pour le maintien de la doctrine de l'Egliſe & de l'autorité royale. Enfin, on peut dire ſans exagération, que c'eſt à la fidélité de ce Miniſtre & à ſon expérience conſommée dans les affaires, que l'on eſt redevable de ce qui s'eſt fait, de ſon tems, de plus avantageux à la Religion.

Il mourut, pour ainſi dire, les armes à la main, en ſervant l'Egliſe & la Foi Catholique. Il regarda la révocation de l'Edit de Nantes, comme un des plus grands événemens du regne de Louis XIV. Ne conſultant que l'avantage de voir l'Egliſe & l'Etat vengés de tout ce que les derniers Hérétiques avoient fait ſouffrir à l'un & à l'autre; il ſcella avec une extrême ſatisfaction, & en répandant des larmes de joie, la Déclaration qui abrogeoit cet ancien Edit; & témoigna, comme le ſaint vieillard Siméon, qu'il ſortoit du monde dans la paix & la conſolation, après avoir vu l'accompliſſement de ſes ſouhaits.

M. le Tellier avoit déjà ſenti les atteintes de la maladie qui devoit le conduire à la mort; & il l'attendit avec une foi admirable. M. Boſſuet, qui fut témoin des ſentimens chrétiens de ce grand Homme, fait remarquer qu'une ſi grande conſtance ne pouvoit être l'effet que d'une préparation de toute la vie. Il reçut les derniers Sacremens avec la piété & la paix d'une ame pure, qui a mis ſon tréſor dans le ciel, & qui ne tient plus à la terre. Sa conſcience lui permit de déclarer hautement, *que depuis quarante-deux ans qu'il ſervoit le Roi, il avoit la conſolation de ne lui avoir jamais donné de conſeil que ſelon ſa conſcience, & dans un ſi long miniſtere, de n'avoir jamais ſouffert une injuſtice qu'il pût empêcher.* Non content de voir la mort prête à rompre tous les liens qui l'attachoient encore au monde, il invita lui-même ſa tendre épouſe à s'éloigner. *Je veux*, dit-il, *m'arracher juſqu'aux moindres veſtiges de l'humanité.* Il ne s'occupoit plus que du deſir de voir Dieu, & de l'eſpérance de chanter éternellement ſes ſéricordes. C'eſt dans ces édifiantes diſpoſitions que M Tellier expira, le 28 Octobre 1685, âgé de quatre-vi trois ans, regretté de ſon Prince, de toute la Fra & des Etrangers même. Il fut enterré à Saint-Ger ſa Paroiſſe, où M. Boſſuet prononça ſon Oraiſon nèbre.

LOUIS DE BOURBON, *Prince de Condé.*

CE Prince, qui a fait un grand perſonnage ſous le regne de Louis XIV, naquit à Paris, le 8 Septembre 1621, de Henri de Bourbon, Prince de Condé, & de Charlotte-Margueritte de Montmorency. On donna au jeune Prince, dans le moment de ſa naiſſance, le nom de Duc d'Enguien, qu'il porta juſqu'à la mort de Henri ſon pere. Son extrême foibleſſe fit craindre de le perdre, comme trois autres Princes qui étoient nés avant lui, & qui étoient morts dans l'enfance. Il fut élevé avec beaucoup de ſoins à Montrond dans le Berry, place très-forte, qui appartenoit en propriété au Prince de Condé.

A peine étoit-il ſorti de l'enfance, & n'ayant pas encore huit ans, Henri le fit venir à Bourges, qui étoit ſa réſidence la plus ordinaire, dans le deſſein de faire élever, ſous ſes yeux, un Prince qui lui étoit ſi cher. Il voulut même en être comme le Gouverneur; il ſe contenta de mettre auprès du Duc d'Enguien, un Gentilhomme ſage & vertueux, en qualité de ſous-Gouverneur; & il choiſit pour Directeur dans les études, les RR. PP. Pelletier, & le Maître-Gontier, Jéſuites; mais il régla lui-même l'uſage que ſon fils devoit faire de tout ſon tems. Et comme ce Prince étoit très-inſtruit & connoiſſoit tout le prix des mœurs & de la ſcience, il entra avec une ſcrupuleuſe attention dans tout le détail de l'éducation de ſon fils. On lui fit ſuivre le cours entier des claſſes & des exercices du College; & il fut pour cela logé dans une belle maiſon, près du College des Jéſuites.

Le Duc d'Enguien répondit par de merveilleux ſuccès aux ſoins que ſon pere, de concert avec ſes maîtres, prenoient pour former ſon eſprit & ſon cœur. Il apprit avec facilité tout ce qu'on lui montra. Il fit, à l'âge de douze ans, un Traité ſur la Rhétorique, qu'il adreſſa au Prince de Conty ſon frere. Il étudia la Philoſophie, & acheva ſon cours avec tant d'application, qu'il fut en état de ſoutenir des Theſes publiques, avec autant d'éclat que d'applaudiſſement.

Le cours de ſes études de College étant fini en 1635, le Prince de Condé ne voulut pas encore faire commencer au Duc d'Enguien les exercices d'Académie, parce qu'il ne le trouva pas aſſez robuſte. En attendant, il l'envoya à Montrond, avec un ſavant Docteur en Droit de la Faculté de Bourges, pour y employer utilement ſon tems. Le jeune Prince y étudia le Droit Public & Particulier, l'Hiſtoire, les Mathématiques, &c. avec des ſuccès prodigieux. Il réuſſit de même dans tous les exercices de l'Académie, & parut enfin à la Cour avec toutes les qualités dignes d'un grand Prince. Ce fut dans le tems de la naiſſance du Dauphin tant deſiré, Louis XIV. Le Duc d'Enguien fit un des plus grands ornemens des fêtes auxquelles cet heureux événement donna occaſion.

Le Duc d'Enguien ne perdit pas à la Cour & dans les exercices de l'Académie, le goût qu'il avoit pris pour l'étude & les ſciences qui ornent & nourriſſent l'eſprit. Il aimoit beaucoup la lecture, & ne paſſoit pas de jour ſans y donner pluſieurs heures. Il ſe rendit tous les ſujets familiers; il vouloit tout ſavoir, & peu content de connoiſſances ſuperficielles, il approfondiſſoit tout ce qu'il apprenoit. Durant ſes premieres années de loiſir, il eut part aux rendez-vous de l'Hôtel de Rambouillet, ſi renommés dans le tems, & qui étoient comme l'école des beaux Eſprits. Et dans les intervalles de ſes travaux militaires, il fit bien voir que les plaiſirs de la littérature n'étoient pas des jeux indignes d'un héros. L'hiſtoire ſur-tout faiſoit ſes plus cheres délices, mais ce qui lui en plaiſoit ſinguliérement, étoit la vie des grands Hommes.

Parmi tant de belles qualités, on apperçut néanmoins un mélange de défauts, qui le rendirent trop ſemblable à Alexandre, qu'il ſembloit avoir pris pour ſon héros. Il étoit peu capable d'égards, violent & emporté. L'élévation de ſon rang ne fit que rendre ces défauts plus éclatans & plus dangereux.

Ses inclinations parurent bientôt décidées pour les armes. Dès l'âge de dix-neuf ans, en 1640, il commença à ſervir en qualité de volontaire au ſiége d'Arras, dont la conquête très-glorieuſe à la France, le fut beaucoup, en particulier, au Duc d'Enguien, qui ſe trouva partout, & donna par-tout des preuves diſtinguées de valeur.

Le Cardinal de Richelieu, dont le miniſtere devenoit

de jour en jour plus glorieux, ambitionnoit auſſi pour ſa famille les plus nobles alliances. Celle du premier Prince du Sang ne lui parut pas au-deſſus de ſes eſpérances; & M. le Prince de Condé deſiroit lui-même celle du Cardinal. Une converſation de pluſieurs heures que le Duc d'Enguien eut avec le Cardinal, augmenta encore l'eſtime de celui-ci, qui, ſurpris des talens & de la capacité d'un Prince ſi jeune, témoigna ſouhaiter plus que jamais la concluſion du mariage projetté de ſa niece Claire-Clémence, fille du Maréchal de Brezé, avec le Duc d'Enguien. Le Prince de Condé ſon pere, qui avoit paru, les années précédentes, deſirer l'alliance du Cardinal, avoit depuis quelque tems des vues différentes; & y témoigna preſque autant de répugnance que le Duc d'Enguien même. Cependant, la puiſſance & l'autorité ſupérieure du Cardinal l'emporta. Les fiançailles furent célébrées dans la chambre du Roi, le 7 Février 1640, & le 12 du même mois, la cérémonie du mariage fut faite par l'Archevêque de Paris, dans la Chapelle du Palais-Cardinal. Peu de jours après ſon mariage, le Duc d'Enguien tomba très-dangereuſement malade; ce qu'on attribua à la violence qu'il s'étoit faite pour conſentir à ce mariage. On craignit long-tems pour ſa vie. La jeuneſſe & les remedes prirent enfin le deſſus; & ſon tempérament, juſqu'alors très-délicat, ſe fortifia tout-à-coup.

Dès qu'il fut guéri, il ſuivit ſa vocation pour la guerre; il ſe rendit en Flandre, au ſiege d'Aire, en 1641, où il ſe diſtingua par cette intrépidité qui lui étoit naturelle. Le Duc d'Enguien ſervit encore l'année ſuivante 1642, dans l'armée de Rouſſillon, où on le vit s'expoſer au péril comme le moindre ſoldat, ainſi qu'à Perpignan & devant Salſes.

Le Cardinal de Richelieu étant mort le 4 Décembre de la même année 1642, & le Cardinal Mazarin ſa créature, qu'il avoit comme déſigné pour lui ſuccéder dans le miniſtere, ayant été mis à la tête du Conſeil, il propoſa le Duc d'Enguien au Roi pour commander en Flandre, voulant ſans doute s'attacher, dès le com-
n ement, la Maiſon de Condé.
oique le Prince n'eût encore donné que des marques
d leur, & qu'à l'âge de vingt-un ans on eût lieu
d : défier qu'il eût l'expérience néceſſaire pour com-
n ler, cependant il fut nommé à l'ouverture de la
e gne, en 1643, pour commander en chef. Le Prince

qui s'étoit rendu à la tête des troupes, & mis en devoir d'aller avec une extrême diligence au ſecours de Rocroy, dont la priſe par les ennemis eût été d'une grande conſéquence, apprit en chemin la mort du Roi Louis XIII, arrivée le 14 Mai 1643. Le Duc d'Enguien, bien loin de ſe laiſſer abattre par une ſi triſte nouvelle, ou de ſuccomber aux vues d'ambition qu'on voulut lui inſpirer dans une circonſtance où il pouvoit, à la tête d'une armée qui lui étoit toute dévouée, ſe rendre comme l'arbitre de la Régence, & augmenter conſidérablement la grandeur & le pouvoir de ſa Maiſon, n'en fut que plus zélé pour l'intérêt public, & ne ſe propoſa d'autre gloire que celle de ſauver la France.

La Bataille de Rocroy a été tant célébrée, qu'il n'eſt pas néceſſaire de parler de la gloire que le Duc d'Enguien s'acquit dans cette expédition. Il nous ſuffit de remarquer, qu'après avoir formé le plan d'une action générale, & pris en conſéquence, comme d'un coup d'œil, toutes ſes meſures avec la prudence & la ſageſſe du Commandant le plus expérimenté ; après avoir viſité ſes corps-de-gardes, & s'être aſſuré contre les ſurpriſes, le Duc d'Enguien ordonna qu'on l'éveillât avant le lever du ſoleil ; & en attendant une journée ſi importante pour l'Etat & pour lui, il s'endormit tranquillement. La bataille qui ſe donna le lendemain, 19 Mai, & où le Prince fit en perſonne des prodiges de bravoure & d'intrépidité, ayant été gagnée avec tous les avantages de la victoire la plus complette, le Duc d'Enguien fléchit le genou au milieu du champ de bataille ; & commandant à tous les ſoldats d'en faire autant, il rendit grace à haute voix au Dieu tout-puiſſant, de la benédiction qu'il venoit de donner à ſes armes.

La nouvelle d'une victoire ſi dommageable aux ennemis de la France, répandit l'allégreſſe par tout, & principalement à la Cour. La Reine Régente & le Cardinal Mazarin reçurent cette nouvelle avec une joie inexprimable. Le Duc d'Enguien fut peut-être celui qui parut le moins ſenſible à la gloire qu'il venoit d'acquerir. Au lieu de ſe preſſer d'aller recevoir les complimens & les honneurs qui lui étoient dûs, il ne s'occupa qu'à p
fiter de ſes avantages, & de l'affoibliſſement où il av
réduit l'armée ennemie. Enfin, le 15 Septembre, arriva en poſte à Paris, où il reçut du Roi & de Reine tous les témoignages d'affection & d'eſtime
étoient dûs à ſa valeur, & que méritoient les ſervi

ſignalés qu'il venoit de rendre au Royaume. Il partit bientôt pour conduire un renfort en Allemagne, & revint à la Cour comblé de bénédictions par le peuple, & admiré de tout le monde.

Comme il n'eſt pas de notre plan d'appuyer ſur les événemens de ce genre, & que nous ſommes obligés de nous ſerrer beaucoup, nous ne ſuivrons pas le Duc d'Enguien dans les campagnes de 1644, 1645, 1646, &c. où il ſe montra auſſi habile dans la ſcience des ſiéges, que redoutable dans les batailles. Il emporta des places de la derniere importance & les mieux défendues. Il défit à Fribourg, à Norlingue, les plus grands Capitaines & les meilleures troupes des ennemis; remporta les victoires les plus complettes, & devint enfin comme le bouſlevard du Royaume.

Après la glorieuſe campagne de 1646, le Duc d'Enguien reparut à la Cour, où il reçut des applaudiſſemens univerſels. Il reçut auſſi un refus auquel il ne s'attendoit pas dans de pareilles circonſtances, & dont il conſerva peut-être trop de reſſentiment. La charge d'Amiral étant vaquante par la mort d'Armand, Duc de Brezé ſon beau-frere, le Duc qui la deſiroit, la fit demander par le Prince de Condé ſon pere. Mais la Reine Régente s'excuſa de lui accorder cette faveur, en remettant la diſpoſition de cette charge à la majorité du Roi. Le Duc d'Enguien fit alors une perte d'une très-grande conſéquence, dans la perſonne de Henri, Prince de Condé, qui mourut cette même année 1646, le 26 Décembre. Cette mort a été jugée funeſte au Royaume; car la ſageſſe de ce Prince, le crédit qu'il avoit à la Cour, ſon autorité dans les Conſeils & dans le Parlement, avoit juſques-là ſuſpendu les troubles dont l'Etat étoit menacé. Il laiſſa trois enfans, le Duc d'Enguien, que nous appellerons maintenant Prince de Condé; Armand, Prince de Conty, ſi célèbre dans la ſuite par ſa vie édifiante & ſa mort chrétienne; & Anne Geneviève, ſi connue ſous le nom de Ducheſſe de Longueville, & encore plus avantageuſement par ſon éclatante converſion. Il y a tout lieu de préſumer que ſi ces trois illuſtres Perſon-
n
, qui jouerent un ſi grand rôle dans les malheu-
r
s guerres de la Fronde, n'avoient pas été privés
c
ages conſeils & des graves exemples d'un pere ſi
i
ctable & ſi dévoué à la Cour, ils n'auroient pas
t
é dans les écarts qui ont été, dans la ſuite, le ſujet
t
ars larmes & de leurs regrets.

Le Prince de Condé, devenu riche & puiſſant, fut regardé de toute la Cour, comme celui dont l'amitié ou la haine alloit faire la bonne ou la mauvaiſe fortune des hommes. L'air victorieux que lui donnoient ſes glorieuſes expéditions, le faiſoit conſidérer de ſes Maîtres : ſa Cour étoit nombreuſe ; & quand il venoit chez la Reine, il rempliſſoit ſon appartement des perſonnes du Royaume les plus qualifiées. Ses Favoris, qui étoient pour la plupart des jeunes Seigneurs qui l'avoient ſuivi à l'armée, participant à ſa grandeur, comme ils avoient eu part à la gloire qu'il y avoit acquiſe, furent appelés *les Petits-Maîtres*, parce qu'ils étoient à celui qui le paroiſſoit être de tous les autres. Le Cardinal Mazarin, qui craignoit l'humeur impérieuſe & altiere du Prince, penſa à l'éloigner de la Cour ; & le prit par ſon foible, en lui propoſant d'aller commander en Catalogne en qualité de Vice-Roi. Le Prince de Condé, avide de gloire, accepta cette commiſſion, qui ne lui fut pas d'abord auſſi heureuſe qu'il ſe l'étoit promis. Mais après avoir réparé l'échec qu'il avoit reçu au ſiége de Lérida, en prenant la ville d'Ager, & faiſant lever le ſiége de Conſtantin, il ſe retira dans ſon gouvernement de Bourgogne, fort aigri contre le Cardinal, qui, après l'avoir engagé dans cette entrepriſe, ne lui avoit pas envoyé le ſecours qu'il lui avoit promis. Il ſe rendit néanmoins, enfin, à de preſſantes ſollicitations, revint à la Cour ; & après avoir fait de vifs reproches au Cardinal, il s'appaiſa tout-à-fait ſur la promeſſe qu'on lui fit du commandement de l'armée de Flandre pour la campagne prochaine. Le Prince de Condé ſe mit en campagne l'année 1648, dès que la ſaiſon le lui put permettre. Après pluſieurs exploits très-avantageux, & malgré le défaut de ſecours & d'argent, occaſionné par la méſintelligence ſurvenue entre la Cour & le Parlement, il pouſſa ſes deſſeins avec tant de vigueur, qu'il gagna auprès de Lens une des plus mémorables victoires qu'il ait remportées ; elle humilia la fierté, & abattit tellement la puiſſance des Eſpagnols, qu'il leur fut impoſſible de la relever par la ſuite.

Les actions de graces ſolemnelles & les réjouiſſances publiques pour un ſi grand avantage, furent comme malheureuſe époque, où éclata dans Paris, par la journée des Barricades, ce long & cruel orage, qui ébranla le Royaume de France depuis 1648, juſqu'à la fin 1653, & dont les cœurs vraiment françois voudroi

pouvoir anéantir à jamais le ſouvenir. La part que le Prince de Condé y prit, avec des alternatives ſi ſingulieres, ne nous permet pas d'en étouffer tout-à-fait le déplorable récit.

Ce Prince fut rappelé promptement à la Cour pour la raſſurer, & pour contenir les mutins par ſa préſence & par le reſpect qu'on avoit pour ſa perſonne. La jeuneſſe, la vivacité, & ſur-tout la hauteur du Prince de Condé, le rendoient peut-être plus incapable qu'on ne penſoit, de profiter, pour le bien de l'Etat, de tous les avantages que lui donnoient ſa naiſſance & ſes grands exploits. Quoi qu'il en ſoit, dès qu'il revint de l'armée, ce fut à qui l'entraîneroit dans ſes intérêts. La Reine, qui comptoit ſur lui, fut informée des efforts que faiſoient les Frondeurs pour ſe l'attirer, en lui offrant, ſous les couleurs les plus éblouiſſantes, le titre de chef de parti, & en lui repréſentant qu'il pouvoit ſeul ſauver la France expoſée aux plus affreux dangers, & délivrer d'un Miniſtre odieux la nation opprimée. De ſon côté, la Reine redoubla de ſoins & d'attentions pour s'attacher le Prince de Condé, & conſerver au Roi ſon fils ce puiſſant ſecours. Elle n'épargna ni les larmes, ni les prieres. Elle l'appela pluſieurs fois ſon troiſieme fils, & lui dit que ſa valeur ſoutenoit toutes ſes eſpérances. Le Roi, que la Reine avoit prévenu, l'embraſſa, le pria, le conjura de ne pas ſouffrir, qu'étant Prince du même ſang, la Majeſté Royale courut à ſa vue, riſque d'être dégradée. Enfin, le Cardinal Mazarin lui promit en même-tems qu'il ne feroit que ſes volontés. Tous ces diſcours & ces flatteuſes démarches perſuaderent au Prince de Condé, qu'il devoit ſe déterminer à défendre la Reine & le jeune Roi. D'ailleurs, cette réſolution ſi juſte & ſi honorable en elle-même, lui promettoit des avantages plus réels & plus glorieux, qu'il ne pouvoit en attendre de la part des Frondeurs. Leurs ſéduiſantes propoſitions ne trouverent donc pas pour lors de priſes ſur l'ame de ce Prince généreux, malgré les mécontentemens perſonnels qu'il avoit de la conduite du Cardinal [illegible] égard. Enfin, après avoir d'abord uſé des plus [illegible] tempéramens, pour ménager les intérêts de la [illegible] & du peuple ſéduit; dès qu'il s'apperçut que l'au[illegible] royale étoit vraiment en péril, rien ne fut capable [illegible] retenir. Il marcha avec ardeur où ſon devoir l'ap[illegible]it; s'offrit à la Reine pour l'aider à venger le Roi [illegible]ris que ſes ſujets faiſoient de la puiſſance ſouve-

raîne ; & lui conſeilla de tout haſarder pour rétablir une autorité qui, paroiſſant mourante, demandoit des remedes extrêmes. Enfin, plutôt que de ſouffrir qu'on portât la moindre atteinte aux droits ſacrés de la Couronne, il fit prendre à la Reine la triſte & ſévere réſolution de ne plus parler à ſes peuples que par la bouche de ſes canons, & de réduire par les maux de la guerre, ceux ſur qui l'obéiſſance, le reſpect & l'amour n'avoient plus de priſe.

Dans ce deſſein, le Roi, la Reine Régente & toute la Cour, étant ſortis ſans éclat de Paris, la nuit du jour des Rois, 6 Janvier 1649, pour ſe retirer à Saint-Germain-en-Laye ; le Prince de Condé fit le 7 Janvier avec ſept ou huit mille hommes le blocus de Paris, réduiſit les mutins aux abois, & força bientôt les Frondeurs à demander eux mêmes la paix, qui leur fut accordée ſans peine, & dont les conditions furent ſignées le 11 Mars ſuivant. Heureux ce Prince, s'il eût toujours perſévéré dans des ſentimens & une conduite ſi dignes de ſa naiſſance & de ſon grand cœur, & s'il n'avoit pas ceſſé de conſulter & de ſuivre les devoirs d'un ſujet fidele & d'un vrai Chrétien !

Mais la ſcène ne tarda pas à changer. Le Prince ouvrit ſon cœur & ſon eſprit à des intérêts bien moins louables, ou plutôt aux conſeils impérieux de la Ducheſſe de Longueville ſa ſœur, qui avoit déjà ſubjugué le Prince de Conty ſon frere, & une grande partie des perſonnages les plus diſtingués du Royaume. Il ne ſe conduiſoit plus que par ſes avis, qui ne tendoient qu'à l'indiſpoſer contre le Cardinal. Alors livré à la fougue de ſon tempérament, & comptant trop ſur ſes forces, il affecta de mépriſer un ennemi qu'il devoit ménager, & en voulant peut-être ſe rendre trop important, ou même ſe faire paſſer pour néceſſaire, il devint tout-à-la-fois odieux, & au Cardinal, dont il avoit été le défenſeur, & à la Fronde, dont il avoit déconcerté les projets. On conjura la perte du Prince, comme d'un homme remuant & dangereux, qui mettoit ſes ſervices à trop haut prix, & devenoit rebelle à force de prétentions. On ne laiſſa pas néanmoins d'avoir à l'extérieur des manieres obligeantes pour lui, juſqu'à ce que les meſures fuſſent priſes aſſez ſûrement. Enfin, le 18 Janvier 1650, le premier Prince du Sang, l'appui de la Monarchie, & la terreur des ennemis de l'Etat, fut arrêté avec le Prince de Conty ſon frere & le Duc de Longueville ſon beau-

frere, & ils furent renfermés comme priſonniers d'Etat, d'abord à Vincennes, enſuite à Marcouſſy, puis au Havre-de-Grace.

Le Prince de Condé ne s'oublia pas lui-même dans une ſituation qui devoit lui paroître ſi ſinguliere. Ne ſe ſentant pas coupable des mauvaiſes intentions qu'on lui imputoit, il ne voulut pas faire la moindre réſiſtance quand on l'arrêta, de peur de ſe rendre criminel, & réprima même les tranſports du Prince de Conty, qui voulut d'abord faire du bruit. Mais malgré la ſévérité avec laquelle ils étoient gardés, le Prince de Condé n'étoit preſque occupé que des moyens de ſe délivrer de la priſon. Auſſi le Prince de Conty ayant demandé qu'on lui donnât le livre de l'Imitation de Jeſus-Chriſt, pour ſe conſoler dans un état ſi triſte, le Prince de Condé reprit avec ſa vivacité ordinaire : *Et moi, je vous prie de m'envoyer l'Imitation de M. de Beaufort, afin que je voye comment il a fait pour ſe ſauver d'ici, il y a bientôt deux ans.* Cependant, malgré le zèle de ſes amis & la fécondité de ſes reſſources, il ne put obtenir cette *Imitation ;* & ce ne fut qu'au bout de treize mois, le 11 Février 1651, que le Roi & la Reine Régente, ſollicités par le Parlement, firent expédier les ordres néceſſaires pour la liberté des Princes. Le Cardinal Mazarin, qui toujours pourſuivi par la haine publique, avoit réſolu de s'y ſouſtraire au moins pour un tems, en s'éloignant de la Cour, ſe fit un mérite d'aller lui-même leur annoncer le premier leur délivrance. Mais il vit bien que les Princes ne lui en ſavoient pas beaucoup plus de gré.

M. le Prince de Condé, qui, comme le rapporte M. Boſſuet, déclara dans ſa ſuite au Roi, *qu'il étoit entré innocent dans la priſon, mais qu'il en étoit ſorti coupable*, ne tarda pas en effet à montrer qu'un traitement ſi peu attendu, avoit fait une plaie bien profonde & bien ſenſible dans une ame auſſi hautaine qu'étoit celle de ce Prince. Malgré les acclamations publiques, & les marques d'eſtime & d'affection avec leſquelles les Princes furent reçus, on vit bien que la réconciliation oit ni ſincere ni parfaite. Le Prince de Condé quitta ord la Cour, & ſe retira à Saint-Maur, où ſa Cour ut pas moins conſidérable que celle du Roi. Il ne oit aucune précaution pour diſſimuler ſes penſées déguiſer ſon mécontentement. Peu de tems après étexta une fauſſe indiſpoſition ou une affaire, pour

ſe diſpenſer de prendre part à la pompeuſe cérémonie du Lit de Juſtice, où le Roi déclara ſa majorité le 7 Septembre ; & il s'excuſa par une lettre que le Roi ne voulut pas lire.

Cependant il demeuroit toujours irréſolu ſur le parti qu'il prendroit ; & l'on fut étonné qu'un Prince qui, dans les opérations militaires & dans le plus grand feu de l'action, conſervoit un ſang-froid & une préſence d'eſprit admirables, pour former & exécuter à l'inſtant les plus grandes réſolutions, s'oublioit, pour ainſi dire lui-même, quand il ne s'agiſſoit plus de batailles & de victoires, & qu'il falloit délibérer ſur des ſujets qui ne lui offroient rien d'aſſez éclatant à ſon gré. Enfin, Madame de Longueville, qui avoit un ſi grand aſcendant ſur le Prince de Condé, lui fit prendre ſa derniere réſolution. Et ce fut une femme qui opina pour la guerre, & qui l'emporta contre le plus grand Capitaine ; il s'y réſolut, & déclara à ceux qui compoſoient cet aveugle conſeil, que puiſqu'ils vouloient la guerre, il falloit la faire ; mais qu'ils ſe ſouvinſſent qu'il tireroit l'épée malgré lui, & qu'il ſeroit peut-être le dernier à la remettre dans le fourreau ; qu'ils l'engageoient dans une mauvaiſe affaire, dans laquelle ils ne le ſuivroient peut-être pas juſqu'au bout.

Le Prince de Condé partit donc le 16 Septembre 1651 de Montrond, où avoit été priſe une ſi étrange réſolution, pour ſe rendre à ſon gouvernement de Guienne. Là, il ſe mit à la tête des mécontens, prit les armes contre ſon Roi, & fit un traité avec les ennemis de l'Etat, pour faire la guerre au Royaume, dont il avoit été juſqu'alors l'épée & le bouclier. La Déclaration enrégiſtrée au Parlement le 5 Décembre ſuivant, par laquelle M. le Prince & ceux qui s'étoient unis à lui, étoient déclarés criminels de leze-majeſté, les propoſitions que la Cour de France lui fit faire, & les avantages qu'on lui offrit, rien ne put le faire changer de réſolution. Après avoir tenu tête aux armées du Roi en différentes Provinces, il ſe rendit, par une marche auſſi pénible que dangereuſe, à Paris même, pour l'affermir dans ſon parti. Et de nouvelles négociations entamé de ſa part avec la Cour ayant été inutiles, le Prince Condé ſe réſolut à recommencer la guerre, qui, apr deux ou trois mois paſſés en diverſes attaques, finit 2 Juillet par la journée ſanglante du Faubourg Sain Antoine. Le parti des Princes & des Seigneurs oppoſ

à l'autorité royale, ou plutôt, comme ils ſe le figuroient, uniquement à la domination du Cardinal Mazarin, qui étoit revenu auprès du Roi, s'affoiblit inſenſiblement & ſans retour : le Cardinal conſentit de nouveau à quitter la Cour : les troubles s'appaiſerent : le Roi rentra dans Paris le 21 Octobre, & fit publier une amniſtie générale.

Mais M. le Prince de Condé n'accomplit que trop fidélement l'eſpèce de prédiction qu'il avoit faite : il ne voulut point prendre part à l'amniſtie accordée par le Roi, ni accepter les propoſitions qu'on lui fit faire. Il ſortit de Paris cinq jours avant que le Roi y rentrât ; & ne voyant plus de reſſource aux malheurs dans leſquels il s'étoit précipité, il ſe crut dans la néceſſité de chercher un aſyle hors du Royaume, & de ſe jetter entre les bras de ces mêmes ennemis de la France, dont il avoit été ſi long-tems le vainqueur & l'effroi, & demeura au ſervice de l'Eſpagne juſqu'à la paix des Pyrénées ; & au mariage du Roi avec l'Infante Marie-Thérèſe.

Le Prince de Condé cependant conſerva toujours un cœur François. Quoique penſionnaire de la Cour de Madrid, il ſoutint avec force la prééminence du ſang de France, & obligea cette Cour fiere & impérieuſe, de preſcrire à l'Archiduc, Fils & Frere des Rois d'Eſpagne, de rendre en public à la Maiſon de Bourbon les honneurs dûs à ſa ſupériorité ſur celle d'Autriche. On le vit à la tête de toutes les forces de la Monarchie Eſpagnole, où il étoit en état de faire trembler la France, dont il avoit été auparavant le rempart, deſirer avec ardeur le moment où la paix romproit les funeſtes engagemens qu'il avoit pris avec les ennemis de ſon Roi & de ſa Patrie. Enfin, malgré la protection glorieuſe & puiſſante que la Couronne d'Eſpagne lui donnoit, il ne voulut pas que les conditions qu'elle faiſoit avec la France, pour le faire rétablir dans ſes droits de Prince du Sang, puſſent retarder la concluſion de la paix tant deſirée. Il donna même par écrit une déclaration, dans laquelle il remettoit tous ſes intérêts, & tous les dons
[illegible] Majeſté Catholique vouloit lui faire, au bon
[illegible] & à la diſcrétion du Roi de France, ainſi que les
[illegible]nes qui avoient ſuivi le parti du Prince & l'avoient
[illegible]dans la guerre. Le Roi, en conſidération des of-
[illegible] & des prieres de Sa Majeſté Catholique, uſant de
[illegible] royale, voulut bien recevoir le Prince de

Condé en ſes bonnes graces, oublier & lui pardonner tout ce qu'il avoit fait contre ſon ſervice, & trouver bon qu'il revînt dans le Royaume, & même à la Cour. Outre cela, on le remit dans la libre poſſeſſion & jouiſſance de tous ſes biens, honneurs, dignités & privileges de Premier Prince du Sang. Cet article, qui avoit ſurtout ſuſpendu la concluſion de la paix des Pyrénées, étant rempli, la paix générale fut ſignée & ratifiée. Le Prince de Condé revint en France; mais il ne voulut recevoir aucun honneur public, qu'il n'eût eu l'avantage de voir le Roi. Enfin, le 19 Janvier il arriva à Aix où étoit la Cour. Le Cardinal Mazarin le préſenta au Roi, qui le reçut avec toutes les démonſtrations d'une bonté ſincere & d'une parfaite réconciliation, lui diſant fort obligeamment, qu'il oublioit le paſſé, & qu'il lui rendoit ſon amitié.

Le Prince de Condé rendu à ſon Roi & à ſa Patrie, ne parut plus appliqué qu'à réparer par de nouveaux ſervices les reproches qu'il avoit mérités. Il déclaroit hautement, *que quand le Royaume renverſeroit, il ſeroit toujours inébranlable dans ſon devoir.* La mort du Roi d'Eſpagne, qui arriva quatre ou cinq ans après la concluſion de la paix, ayant donné lieu à Louis XIV de faire valoir les prétentions que la Reine ſon épouſe avoit ſur le Brabant, il ſe fit juſtice par la force des armes, entra en Flandre, & donna au Prince de Condé le commandement de l'armée, avec laquelle il ſoumit, en peu de jours, toute la Franche-Comté, qui fut rendue au Roi d'Eſpagne par le Traité d'Aix-la-Chapelle.

La guerre de Hollande donna encore un nouveau luſtre à la gloire de ſes expéditions militaires. Il commandoit un des trois corps d'armées avec leſquels Louis XIV entra dans la Hollande en 1672. Ce fut le Prince de Condé qui ouvrit l'avis du paſſage du Rhin, ſi célébré dans nos hiſtoires, & il eut une part bien périlleuſe à l'exécution d'une ſi glorieuſe entrepriſe. Il mit, ſelon quelques-uns, le comble à ſa gloire le 11 d'Août 1674, par le gain de la bataille de Senef. Cette victoire ſi cherement diſputée, & qui coûta la vie à une multitude prodigieuſe d'Officiers & de ſoldats, leur ſemble le chef-d'œuvre de l'habileté du Prince de Condé, & de la ſupériorité de génie & de courage, qui le faiſoit ſe ſervir avec honneur & avec ſuccès des entrepriſes les plus hardeuſes. Selon d'autres Mémoires, cette bataille où le Prince parut ſuivre plutôt l'ardeur bouillante de ſon

courage, que la prudence & même l'humanité, indiſpoſa les Miniſtres de France contre lui. Cependant le Roi ne laiſſa pas de lui faire une réception fort obligeante, quand il revint à la Cour après cette campagne : car le Prince de Condé, que la goutte empêchoit de marcher aiſément, demandant pardon au Roi, qui étoit au haut de l'eſcalier, de ce qu'il le faiſoit attendre trop long-tems ; le Roi lui répondit : *Mon Couſin, ne vous preſſez pas. Quand on eſt chargé de lauriers comme vous êtes, on ne ſauroit marcher ſi vîte.*

Le Prince de Condé commanda encore en Flandre l'année ſuivante 1675 ; mais il n'y reſta que quelques mois, & fut obligé de paſſer en Allemagne. Perſonne n'ignore le coup fatal qui enleva à la France le Maréchal de Turenne, le 27 Juillet 1675, & qui jetta la Cour & tout le Royaume dans une juſte conſternation (1). Le Roi ne crut pas pouvoir mieux raſſurer l'armée d'Allemagne, & la mettre en état de faire tête aux Impériaux, qu'en y envoyant le Prince de Condé, qui en arrivant, fit lever le ſiege que Montecuculli, Général ſi fameux & ſi conſommé dans la guerre, avoit mis devant Haguenau.

Quoique la guerre d'Allemagne ait continué juſqu'en 1678, le Prince de Condé n'eut plus de commandement depuis la campagne de 1675. On fit courir le bruit que le Prince avoit demandé lui-même au Roi la permiſſion de ne plus ſervir, à cauſe des incommodités auxquelles il devenoit ſujet. Mais il paroît plus vrai que la jalouſie des Miniſtres d'un côté, & les prétentions du Prince de l'autre, & ſur-tout ſa conduite à Senef, où il avoit fait périr tant de monde, furent ce qui l'éloigna du commandement. Il demeura à la Cour, où il eut toujours ſa place dans le Conſeil ; mais ſans avoir preſque aucune part dans les affaires, ni meme aux délibérations.

Enfin, la paix de Nimegue ayant été conclue le 17 Juillet 1679, le Prince de Condé choiſit ce tems de calme, pour demander au Roi la permiſſion de ſe retirer à Chantilly, alléguant ſon âge & ſes infirmités. Il s'y retira tout-à-fait en 1680, ſans ſe mêler des affaires iques, quoiqu'il eût toujours le droit d'entrer au eil du Roi.

) La comparaiſon que M. Boſſuet fait dans l'Oraiſon fue de M. le Prince de Condé entre ces deux grands Géux, eſt regardée comme un morceau des plus intéreſſans Diſcours.

Ce fut peut-être la derniere maladie & la mort de Madame la Ducheſſe de Longueville, que Dieu appela à lui en 1679, qui retint encore M. le Prince de Condé quelque tems à Paris. Il conſerva toujours une très-tendre affection pour cette ſœur, dont les mauvais conſeils lui avoient fait faire tant de faux-pas, mais dont l'éminente piété, qui avoit ſuccédé à ſes premiers égaremens, le touchoit ſenſiblement. Il entretenoit avec elle un commerce très-tendre. Plus il la voyoit, plus il en concevoit une haute idée; & comme on s'aviſa de dire un jour en ſa préſence, *que tous les dévots étoient des gens ſans eſprit*, ce Prince, d'un grand jugement & d'une merveilleuſe naïveté, répondit: *Je ne ſais pas trop ce que c'eſt que dévotion, mais je ſais bien que ma ſœur n'eſt pas une ſotte.* Il fut très-aſſidu auprès d'elle pendant ſa derniere maladie, & fut toujours bien pénétré des regards pleins d'une tendreſſe religieuſe qu'elle jettoit ſur lui, dans le deſir de le voir rempli des ſentimens dont la grace l'avoit elle-même animée. Le jour qu'elle mourut, le Prince de Condé vint encore la voir, & ſe tint au pied du lit de la Princeſſe, pendant que le Curé de Saint-Jacques lui parloit avec beaucoup d'onction, pour animer ſa confiance. Pendant ce tems, la malade ayant fait un effort en étendant les bras, comme ſi elle eût voulu s'élancer au ciel, M. le Prince s'écria: *Ah! que je ſuis touché!* Sur quoi le Curé dit une parole qui faiſoit tout-à-la-fois l'éloge du frere & de la ſœur. *Monſeigneur, cela vous touche, parce que cela eſt vrai.*

Peu de tems après la mort de la Ducheſſe, M. le Prince de Condé exécuta le projet de retraite qu'il avoit conçu. Quelque éloignée qu'une pareille réſolution fût de l'agitation dans laquelle ce Prince avoit toujours vécu juſques-là, il n'y donna pas moins les ſignes d'un héroïſme tranquille & chrétien. Il s'occupa d'abord à réparer & embellir le lieu de ſa ſolitude; & il en fit un des plus magnifiques ſéjours. Il ſe fit mille plaiſirs différens dans cette retraite, ſur-tout par la lecture, pour laquelle il eut toute ſa vie beaucoup de goût, & la ſociété de gens ſavans en tout genre, avec leſquels les talens & les connoiſſances du Prince le rendoient capable d'avoir de très-agréables entretiens. Il uſa ordinairement de lait pour toute nourriture, à cauſe de la goutte dont il étoit toujours tourmenté; & moyennant ce régime, il conſerva juſqu'à la fin de ſa vie, un

ſanté aſſez vigoureuſe, malgré ſes incommodités.

Il ſembloit avoir oublié la Cour. Mais il ne manquoit pas néanmoins d'y aller deux ou trois fois l'année, pour y rendre ſes reſpects au Roi, pour lequel il redoubla toujours de ſoumiſſion; ſoumiſſion qu'il eut ſoin d'inſpirer fortement au Duc d'Enguien ſon fils, dans toutes les occaſions où il pouvoit avoir plus de répugnance à ſe rendre aux intentions du Roi. Le Roi, de ſon côté, lui donna des marques de bienveillance, qui furent fort ſenſibles au Prince, & dont il ſe dédommagea avec une généroſité & une magnificence digne de ſon grand cœur. Ce fut dans la viſite que le Roi lui fit à Chantilly avec toute la Cour, en 1685, où le Prince de Condé fit paroître les témoignages les plus marqués de joie, de reſpect & de reconnoiſſance, & n'oublia rien pour donner des marques de ſa libéralité aux Courtiſans qui accompagnoient Sa Majeſté.

Une des plus importantes occupations du Prince dans ſa retraite, fut de ſe préparer à acquerir une gloire plus ſolide & plus durable que celle qu'il s'étoit faite auparavant par tant d'actions dignes de l'immortalité. Il n'attendit pas les derniers momens pour ſe diſpoſer au paſſage de l'éternité. Il choiſit un Confeſſeur, à qui il ſe ſoumit avec autant de ſincérité que de confiance. Incapable, par ſes infirmités, de faire des œuvres éclatantes de pénitence, il s'appliqua à nourrir dans ſon ame, le ſacrifice d'un eſprit humilié & d'un cœur contrit, par la lecture de ſaintes Ecritures, & par un exercice plus fidèle de toutes les œuvres de juſtice & de miſéricorde, dont il donnoit l'exemple, & qu'il faiſoit pratiquer par ceux qui dépendoient de lui. Toute ſa maiſon profitoit des leçons vivantes qu'il lui donnoit par ſa pénitence & par ſon zèle pour la Religion. Senſible aux malheurs de ceux qui avoient été nourris & élevés dans l'héréſie, il s'appliquoit lui-même à inſtruire ceux de ſes domeſtiques qui n'avoient pas encore quitté l'erreur; & il le faiſoit avec une ſupériorité, une netteté & une force qui convainquoient l'eſprit & gagnoient les cœurs.

Enfin, après avoir employé les dernieres années de ſa v gouverner ſa famille, à édifier ſes domeſtiques, à complir ſes devoirs, & à ſouffrir les maux aigus par l iels Dieu le purifioit; le Prince s'affoiblit d'une ma : plus ſenſible. Mais ayant appris, le 11 Novembre , que la Ducheſſe de Bourbon ſa petite-Fille, étoit a ...e de la petite-vérole à Fontainebleau, il partit

de Chantilly ſur-le-champ, pour ſe rendre auprès d'elle, & arriva aſſez tôt pour s'oppoſer au Roi avec une hardieſſe tendre & reſpectueuſe, & l'empêcher d'entrer dans la chambre de la Ducheſſe.

Il y tomba malade lui-même, & ne laiſſoit pas de ſe faire porter auprès de la Princeſſe. A cette ſecouſſe, en ſuccéda une autre, bien capable de l'ébranler ſenſiblement; ce fut la maladie du Roi, auprès duquel il ordonna au Duc d'Enguien de demeurer, malgré l'inquiétude où ce Prince étoit lui-même de l'état de ſon pere. Inſenſiblement la maladie du Prince de Condé augmenta, au point qu'on commença à craindre pour ſa vie. Alors le Duc d'Enguien, qui avoit toujours obéi fort exactement à cet ordre du Prince ſon pere, & qui, pour ſuivre ſes intentions, étoit retourné deux ou trois fois de Fontainebleau à Verſailles, ayant fait de nouvelles inſtances pour ſe rapprocher de lui, le Prince de Condé répondit, *qu'il ne doutoit pas du deſir que ſon fils avoit d'être auprès de lui, & qu'il auroit lui-même beaucoup de joie de le voir; mais*, ajouta-t-il, *il faut que nous ſacrifions, lui & moi, notre propre ſatisfaction à nos devoirs. Quand il faudra qu'il ſe rende ici, je lui ferai ſavoir. Ce ſera peut-être plutôt que lui & moi ne le voudrions.* En même-tems il ſerra, en ſoupirant, la main de celui à qui il parloit.

Mais on vit bien que ce n'étoit pas par attachement à la vie qu'il paroiſſoit attendri ſur ſon état; car ſon Médecin étant entré quelques momens après, & lui ayant déclaré qu'il trouvoit ſon pouls fort mauvais: *N'y a-t-il pas de danger*, répartit le Prince: *ne le diſſimulez pas.* Et le Médecin lui ayant répondu, que puiſqu'il lui ordonnoit de parler librement, il croyoit à propos de ſonger aux ſacremens. *Voilà parler*, reprit le Prince, ſans s'émouvoir. Après être demeuré quelques momens en ſilence. *O mon Dieu!* dit-il, *que votre volonté ſoit faite. Je me jette entre vos bras. Donnez-moi la grace de bien mourir.* En même tems il demanda qu'on fît avertir le Pere Deſchamps, Jéſuite, ſon Confeſſeur. Il fit auſſi avertir la Ducheſſe d'Enguien, qui étoit dans la plus grande conſternation, & lui dit de faire venir, en toute diligence, le Duc d'Enguien ſon fils, & le Prince de Conty ſon neveu, qui étoit exilé à Chantilly. Et conſervant toujours une préſence d'eſprit & une tranquillité admirables, il ſe fit apporter une plume & du papier, écrivit de ſa propre main une page entiere, qu'il donna

à lire à la Ducheſſe, & qu'il fit cacheter, pour être remiſe au Duc d'Enguien après ſa mort.

Le Prince, après avoir donné ordre aux affaires de ſa maiſon, avoit laiſſé à tous ſes domeſtiques, ſans en excepter un ſeul, des marques de ſa bonté, fait des legs aux pauvres, & ordonné de bâtir une Egliſe, pour ſervir de Paroiſſe à Chantilly, voulut, ſur les trois heures après midi, écrire au Roi. Mais étant trop foible pour tenir la plume, il dicta une longue lettre pleine de ſentimens de reſpect, de reconnoiſſance & de regret de s'être écarté, dans le milieu de ſa vie, du zèle & de la fidélité qu'il avoit montré d'abord pour le ſervice du Roi & de l'Etat; il remercie Sa Majeſté du pardon qu'elle lui a accordé; & la prie de la maniere la plus preſſante, de vouloir bien rendre l'honneur de ſes bonnes graces au Prince de Conty. Le Prince de Condé ſigna cette lettre, & commanda qu'on la tînt prête pour l'envoyer à l'heure qu'il jugeroit à propos, & ſe remit à régler ſes affaires domeſtiques.

La maniere dont le Prince de Condé s'acquitta des devoirs de la Religion, n'eſt pas moins digne d'admiration. Il fit une confeſſion générale avec beaucoup de confiance & d'humilité; & n'ayant pas la force de s'expliquer lui-même, il chargea ſon Confeſſeur, en préſence du Saint-Sacrement, de demander pour lui pardon au monde, à ſes domeſtiques & à ſes amis, des ſcandales qu'il leur avoit donnés par ſa conduite. Il reçut le Saint-Viatique & l'extrême-Onction, avec de vifs ſentimens de foi & de reconnoiſſance. Il embraſſa la Croix, en demandant à Jeſus-Chriſt, que ſon ſang répandu pour lui, ne le fût pas inutilement. Il ſe fit réciter trois fois les prieres des Agoniſans, dans leſquelles il trouvoit toujours de nouvelles conſolations. Il s'entretenoit lui-même de ſaintes penſées & de pieux mouvemens que lui inſpiroient les Pſeaumes qu'il avoit toujours à la bouche, & les exhortations des Eccléſiaſtiques qui étoient auprès de lui; & dont il dit, en congédiant ſes Médecins: *Voilà maintenant mes vrais Médecins.* Plus il avançoit vers la mort, plus il s'animoit intérieurement par la contempla-

des vérités éternelles, qui ſembloient ſe montrer
i avec plus de clarté. *Je reconnois*, diſoit-il, *mainnt mieux que jamais, qu'il faut être homme de bien ant ſa vie, & qu'il n'y a que cela de ſolide.*

une heure après minuit, le 11 Décembre, il ſe va plus mal, & commença à ne s'occuper plus que

de la mort. Le Duc d'Enguien arriva ſur les ſix heures du matin, & apprit au Prince ſon pere, que le Roi, en ſa conſidération, venoit de pardonner au Prince de Conty. M. le Prince, rempli d'une joie qu'il deſiroit ardemment, fit décacheter la lettre qu'il avoit diſpoſée pour le Roi, & ajouter, *qu'il s'eſtimoit heureux d'avoir encore aſſez de vie, pour remercier Sa Majeſté; & qu'il mourroit content, ſi elle vouloit bien lui faire la juſtice de croire que perſonne n'avoit pour Elle des ſentimens ſi remplis de reſpect, de dévouement, &, s'il oſoit le dire, de tendreſſe.*

Le dernier entretien que le Prince mourant eut avec le Duc d'Enguien, fut plein de la plus tendre confiance; il le chargea de diſpoſitions qui regardoient ſa conſcience, en diſant qu'il n'étoit pas beſoin de rien écrire, & qu'il comptoit avec aſſurance ſur la fidélité du Duc à exécuter ſes intentions. Il fit enſuite avancer la Ducheſſe d'Enguien, & leur dit à l'un & à l'autre les choſes les plus touchantes ſur la conduite qu'ils devoient tenir à l'égard de Dieu, du Roi & de leurs enfans, ſur l'union qu'ils devoient entretenir entr'eux, & ſur la maniere dont ils devoient agir avec leurs amis, leurs domeſtiques & toutes ſortes de perſonnes. Il finit en les embraſſant, & leur donna ſa bénédiction pour eux & pour leurs enfans. Enfin, ſur les onze heures & demie, le Prince de Conty étant arrivé à Fontainebleau, le Prince qui l'aimoit comme ſon enfant, le tenant entre ſes bras avec le Duc d'Enguien, les exhorta à s'aimer ſincerement & ſans affectation; & leur dit avec fermeté: *Qu'ils ne ſeroient jamais ni grands Hommes ni grands Princes, qu'autant qu'ils ſeroient gens de bien, fidèles à Dieu & au Roi.*

Quelques momens avant ſa mort, ſon Confeſſeur l'ayant invité à répéter ces paroles de David: *O Dieu! créez en moi un cœur pur*, il demeura comme occupé; puis déclara hautement: *Je n'ai jamais douté des Myſteres de la Religion, quoi qu'on ait dit. Mais j'en doute moins que jamais. Que ces vérités*, ajouta-t-il, *ſe démêlent & s'éclairciſſent dans mon eſprit! Oui, nous verrons Dieu comme il eſt, face à face.* Ce qu'il répéta encore en latin: *facie ad faciem*, avec un religieux tranſport. Enfin, s'affoibliſſant de plus en plus, il mourut à Fontainebleau, ſur les ſept heures du ſoir, le Décembre, âgé de ſoixante-cinq ans & trois mois. Le Prince étoit à l'agonie, quand le Roi reçut ſa lettre q'

qu'il ſe fit lire ; & attendri de la ſincérité avec laquelle il condamnoit la conduite qu'il avoit tenue dans le milieu de ſa vie, il laiſſa couler des larmes, & dit tout haut : *Qu'il perdoit un grand Prince.*

Madame la Ducheſſe DE LA VALLIERE, *morte Religieuſe Carmélite.*

LA converſion de cette Dame & la pénitence dans laquelle elle a perſévéré pendant plus de trente-cinq ans, & juſqu'à ſa mort, eſt une de ces merveilles de la grace, dont nous avons déjà dit que le ſiécle de Louis XIV fut ſinguliérement illuſtré. Il ſuffiroit peut-être de tranſcrire ici la Lettre circulaire que les Religieuſes Carmélites adreſſerent à leurs Couvens, ſelon l'uſage, après la mort de la Sœur Louiſe de la Miſéricorde, & qui fut imprimée dans le tems. Mais la Providence nous ayant fait découvrir des Mémoires très-précieux, & ſur-tout des Lettres très-touchantes de cette Dame, écrites ſoit avant, ſoit depuis ſon entrée en Religion, nous avons cru ne pas devoir priver le Public de pluſieurs anecdotes que nous y avons trouvées, & dont quelques-unes ne ſont pas rapportées exactement dans les Mémoires imprimés.

Louiſe-Françoiſe de la Baume-le-Blanc de la Valliere, depuis Ducheſſe de Vaujour, étoit fille de Laurent de la Baume-le-Blanc, Marquis de la Valliere, Baron de la Maiſonfort, &c. Gouverneur d'Amboiſe. Elle naquit au mois d'Août 1644. Sa mere, Françoiſe le-Prevoſt, fille de Jean, Seigneur de la Coutelaye, &c. ayant été remariée à M. de Saint-Remy, premier Maître d'Hôtel de M. le Duc d'Orléans, Frere de Louis XIII, elle avoit été élevée à la Cour de ce Prince, & avoit preſque toujours réſidé à Orléans ou à Blois. Tous les Mémoires, tant publics que particuliers, dépoſent unanimement qu'elle avoit, dès ſes premieres années, un ca-
re de ſageſſe qui la faiſoit remarquer. Et dans une
ſion où de jeunes perſonnes de ſon âge montrerent
coup de légereté, Monſieur dit tout haut : *Pour*
emoiſelle de la Valliere, je ſuis aſſuré qu'elle n'y
pas de part : elle eſt trop ſage pour cela. Elle a
elle-même que ce témoignage éclatant, rendu à

la prudence de ſa conduite par une bouche ſi reſpectable, fut pour elle une bleſſure mortelle. Elle en conçut des ſentimens d'une complaiſance ſi flatteuſe, qu'elle n'a jamais douté que cette ſecrette préſomption n'ait été la cauſe de ſes malheurs & de ſes chûtes.

Quand Monſieur, Frere unique de Louis XIV, épouſa, le 31 Mai 1661, Madame Henriette-Anne d'Angleterre, Mademoiſelle de la Valliere fut miſe auprès de Madame en qualité d'une de ſes Filles d'honneur. Elle ſe fit aimer & eſtimer à la Cour, moins encore par ſes qualités extérieures, que par un caractere de douceur, de bonté & de naïveté qui lui étoit comme naturel. Elle reconnoît elle-même dans ſes lettres, qu'elle avoit le cœur extrêmement tendre & ſenſible. Cette ſenſibilité la trahit; & perſonne n'ignore à quel degré de faveur elle la fit parvenir. Elle n'en abuſa pas cependant pour donner entrée dans ſon ame à l'ambition & à l'orgueil. Elle avouoit même dans ſes années de pénitence, que lorſque tout conſpiroit à lui faire goûter, avec la plus funeſte ſéduction, les fauſſes & criminelles délices du ſiécle, elle avoit toujours ſenti au-dedans d'elle-même un trouble & une humiliation, qui ne lui permettoient pas de jouir en repos d'aucun plaiſir. Vertueuſe, s'il étoit poſſible, au milieu du crime, elle n'oublia jamais qu'elle faiſoit mal, gémit toujours de ſa foibleſſe, & ne ceſſa de deſirer & d'eſpérer de rentrer dans le bon chemin. C'eſt ce qui lui fit recevoir avec beaucoup de joie le remercîment d'un pauvre Religieux qu'elle venoit d'aſſiſter. Ce Religieux, qui étoit venu quêter chez elle, ayant reçu de ſa propre main une aumône conſidérable, s'écria : *Ah! Madame, vous êtes trop charitable, pour que Dieu n'ait pas pitié de vous. Eſpérez en lui, vous éprouverez un jour les effets de ſa miſéricorde* (1). Ces paroles remplirent Madame de la Valliere d'une plus grande conſolation qu'elle n'en avoit ſenti dans tout le cours de ſa vie, & firent tant d'impreſſion ſur ſon eſprit, qu'elle s'en eſt toujours ſouvenue comme d'une prédiction qui lui annonçoit le bonheur de ſa délivrance.

Elle n'étoit pas éloignée. Pluſieurs perſonnes d'une grande piété la demandoient à Dieu avec inſtance des

(1) Nos Mémoires rapportent ce remercîment en termes : *Ah! Madame, vous ſerez ſauvée! car il n'eſt pas poſſible que Dieu laiſſe périr une perſonne qui fait ſi libéralement l'aumône pour l'amour de lui.*

quelques années. Et Dieu qui avoit arrêté ſur elle les regards de ſa miſéricorde éternelle, la diſpoſoit à des graces ſurabondantes par des preſſentimens avantageux, par de ſalutaires dégoûts, par des événemens qui l'aidoient à rompre des liens dont elle auroit eu trop de peine à ſe défaire. Quelque tems avant de s'arracher tout-à-fait à la Cour, elle eut une violente & dangereuſe maladie, qui la conduiſit aux portes de la mort, mais qui ne ſervit qu'à l'affermir de plus en plus dans le deſſein que Dieu lui avoit déjà inſpiré, de réparer ſa vie paſſée par les travaux d'une ſérieuſe pénitence. Ce fut à cette occaſion, & quand elle fut un peu rétablie, qu'elle écrivit le livre qui eſt dans les mains de tout le monde ſous ce titre : *Réflexions ſur la miſéricorde de Dieu :* livre plein de ſentimens vifs & touchans, où ſon cœur eſt peint au naturel, & où l'on remarque la beauté & la ſolidité de ſon eſprit. Ce n'eſt pas Madame de la Valliere qui a publié ces Réflexions. Elle avoit trop de deſir d'être oubliée, pour chercher à ſe faire un nom, même dans l'ordre de la piété. Mais une Dame de grande vertu & de ſes amies, les lui enleva, & ſe fit un devoir d'en édifier le public.

Tandis que Dieu opéroit dans le cœur de cette Pénitente pour ſe l'attacher invariablement ; le démon & le monde faiſoient tous leurs efforts pour ralentir ſon zèle ſous différens prétextes les plus éblouiſſans, même pour des yeux éclairés par la lumiere céleſte. Mais Dieu lui donna pour l'affermir dans ſes pieuſes réſolutions deux véritables amis, qui, dans un ordre bien différent, lui rendirent les plus importans ſervices. Madame de la Valliere prit pour confident de ſes bons deſſeins M. le Maréchal de Bellefond, qui avoit embraſſé le parti de la piété avec le plus grand zèle, & qui étoit fort lié avec le célèbre Abbé de Rancé, Réformateur de la Trappe. C'eſt à ce Seigneur que ſont adreſſées pluſieurs lettres de cette Dame, dont nous avons des copies entre les mains, & qu'on ne peut lire ſans être touché d'admiration de ce que l'eſprit de Dieu opéroit dans cette ame. Elle trouva auſſi dans M. Boſſuet, ancien Evêque de [illegible]dom, un Miniſtre éclairé, & bien capable de la d[illegible]lans les voies de Dieu, & de la fortifier contre le[illegible]arions du monde. « J'ai vu, dit-elle, dans une » [illegible]e datée du 21 Novembre 1673, M. de Condom. » lui ai ouvert mon cœur. Il admire la miſéricorde » [illegible] ſur moi, & me conſeille d'accomplir promp-

22[illegible]7

» tement ſa ſainte volonté. Il eſt perſuadé que toutes » choſes s'arrangeront plus promptement que je ne » crois ».

Le deſſein dont il s'agit ici, & pour l'exécution duquel Madame de la Valliere n'avoit pas moins d'empreſſement que M. Boſſuet & M. le Maréchal de Bellefond, étoit celui de la retraite & d'une rupture entiere avec le ſiécle. Madame de la Valliere, qui ne croyoit pas pouvoir mettre de bornes à l'étendue & à l'intégrité de ſon ſacrifice, avoit d'abord balancé entre les Capuſines & les Carmélites, pour s'aller enſevelir dans l'obſcurité. C'en eſt aſſez pour comprendre qu'elle ne cherchoit pas ſeulement un tombeau, encore moins un lieu de repos; mais qu'elle vouloit ſincérement expier par la pénitence la plus humble & la plus laborieuſe, les douceurs criminelles qu'elle avoit goûtées à la Cour. Elle ſe détermina pour les Carmélites, & ſe perſuada que c'étoit l'aſyle que Dieu lui avoit montré précédemment dans un ſonge qu'elle n'avoit jamais oublié. Quelques années avant qu'elle quittât la Cour, & dans le tems même qu'elle étoit le plus fortement attachée au monde, elle rêva une nuit, qu'elle étoit dans une Egliſe, où elle voyoit dans une eſpece de tribune fort élevée, pluſieurs Religieuſes vêtues de blanc, qui alloient à la communion avec des cierges allumés; & que tout ce lieu étoit éclairé d'une grande lumiere. Quoiqu'endormie, elle s'occupoit du bonheur de celles qu'elle croyoit voir. Mais elle fut encore plus ſurpriſe & plus frappée, quand la premiere fois elle entra aux Carmélites, à la ſuite de la Reine, elle reconnut ce même lieu qu'elle avoit vu en ſonge.

Madame de la Valliere avoit déjà formé quelque liaiſon avec ces ſaintes Religieuſes, ſans ſe faire connoître. Toute occupée qu'elle étoit de cette idée de retraite, elle accompagna une Dame de ſes amies qui venoit rendre viſite dans ce Couvent. Elle en revint pénétrée de ce qu'elle avoit entendu d'édifiant, & ſur-tout de cette ſainte liberté d'eſprit, qui paroiſſoit dans la converſation de ces chaſtes Epouſes de Jeſus-Chriſt. Elle l'attribua à l'heureuſe tranquillité d'une conſcience pure: qui augmenta ſes deſirs de ſe donner toute entiere à Dieu. Au bout de huit ou dix jours, Madame de Valliere revint avec la même Dame, qui après quelques momens d'entretien, dit aux Carmélites, qu'elle avoit avec elle Madame la Ducheſſe de la Valliere. Auſſi-

les Religieuſes, qui n'avoient pas encore connoiſſance du changement que la droite du Très-haut avoit fait dans cette ame, montrerent un air froid & ſérieux. Mais l'humble Pénitente, loin de ſe ſentir rebutée par cette ſage réſerve, en conçut au contraire plus d'eſtime pour elles. Et ce fut comme un nouvel attrait, qui la détermina à choiſir ſa retraite dans leur ſociété.

Le Maréchal de Bellefond à qui elle s'ouvrit de ſon deſſein, & qui avoit une ſœur & une fille Carmélites, fit les démarches néceſſaires pour s'aſſurer qu'on recevroit Madame de la Valliere, quand elle ſeroit en état d'y entrer. En attendant, elle prenoit les avis de celles qu'elle regardoit déjà comme ſes Supérieures & ſes Maîtreſſes, & leur rendoit compte des difficultés, qui, en retardant l'accompliſſement de ſes deſirs, les enflammoient de plus en plus. « J'ai vu, dit-elle, dans la » lettre dont nous avons déjà cité quelques mots, de- » puis votre départ, les perſonnes avec qui j'eſpere » être bientôt. Tout m'affermit dans le deſſein où vous » m'avez vue; & je crois que dans peu vous ne crain- » drez plus pour moi. Je commence à goûter ſi ſenſi- » blement le plaiſir de ſervir Dieu ſans empêchement, » que les heures que je ſuis obligée de paſſer encore » ici pour achever ma guériſon, me paroiſſent mille » ans. Rien ne m'y retient plus que ma ſanté; & je » ſouffre les douleurs que l'on me fait avec patience, » eſpérant que l'on raccourcira mon mal & mon eſcla- » vage. Je n'appelle plus mon ſéjour ici que de ce nom. » Dieu eſt ſi bon qu'il m'envoie des conſolations; & » chaque moment m'enflamme de ſon amour ſi forte- » ment, que je ne puis goûter de plaiſir que quand je » ſerai à lui ſans réſerve. Quelles graces, ajoutoit-elle, » & par où les ai-je méritées? Il faut me ſacrifier en- » tiérement pour reconnoître ſes faveurs infinies, & » pour réparer le nombre d'années que j'ai paſſées à » l'offenſer. Je ſens pourtant que malgré la grandeur de » mes fautes, l'amour a plus de part à mon ſacrifice que » l'obligation que j'ai de faire pénitence..... »

ſques-là le projet de Madame de la Valliere étoit re ſecret. Mais depuis la viſite de M. de Condom, uit de cette retraite ſe répandit promptement, & idrit tellement les amis & les proches de cette Dame, s tenterent toutes ſortes de moyens pour l'en dé- er. « Je ne ſais, dit-elle dans la même lettre, com- nt mon ſecret a pénétré; car je n'ai rien fait qui

» ſoit marqué. Je crois que c'eſt Dieu qui le permet, » afin de m'attirer à lui plus vîte. Sans ma maladie, » j'aurois pris cette occaſion pour me dérober au monde. » Mais je ſuis retenue encore, ne ſachant point ſi je ne » ſuis point obligée de me guérir. Je vais conſulter nos » Meres là-deſſus, & je ferai ce qu'elles jugeront à » propos. . . . . »

Dieu, en permettant que le deſſein que Madame de la Valliere vouloit tenir caché, fût manifeſté, en rendit l'exécution plus glorieuſe à ſa grace, qui lui donna la force de vaincre tous les efforts qui devoient la traverſer, de ſoutenir généreuſement cette réſolution, au milieu même de la Cour, de ſouffrir que tout le monde lui en parlât, ſans pouvoir réuſſir à l'ébranler; d'annoncer même le jour marqué pour l'accomplir, de l'exécuter publiquement, malgré l'étonnement de toute la Cour, les larmes les plus tendres & les plus capables de l'attendrir, & de fouler tout aux pieds avec autant de modeſtie que de courage.

En effet, depuis que ſa réſolution fut publique, on n'oublia rien pour la faire changer; on allégua toutes ſortes de prétextes pour l'engager à renoncer à une vie ſi dure & ſi pénible, & à demeurer plutôt dans le monde, pour l'édifier par ſes exemples. Ce motif, plus capable qu'aucun autre de l'affoiblir, ne lui fit pas illuſion. *Ce ſeroit à moi*, répondit-elle, *une horrible préſomption de me croire propre à aider le prochain. Quand on s'eſt perdu ſoi-même, on n'eſt ni digne ni capable de ſervir les autres.* Cependant, ces combats lui firent une impreſſion qui la rendit encore plus malade. Elle ſe plaint dans une lettre du 11 Janvier 1674, de ſa foibleſſe & de ſa ſenſibilité: elle dit qu'elle eſt honteuſe elle-même, de ſe trouver encore capable d'être réduite à une pareille extrêmité pour les peines que le monde lui fait; que ſon cœur cependant n'a pas changé un ſeul moment, malgré la ſenſibilité de la nature; & qu'elle a toujours ſouhaité avec la même ardeur l'exécution de ſon deſſein. « Mes affaires, ajoute-t-elle, n'avancent point; & je » ne trouve nul ſecours dans les perſonnes de qui j'au- » rois lieu d'en attendre. Il faudra que j'aie la mortifi- » cation d'importuner le Roi. Et vous ſavez ce que » cette démarche me coûtera. Le monde, à ce qu'on » dit, déſapprouve mon procédé: mais j'offre & je ſa- » crifie tout de bon cœur à Dieu. Je l'ai trop offenſé » pour ménager quelque choſe ſur la pénitence. Il faut

» que j'en faſſe de toute ſorte. Je vous aſſure que l'on » ne m'épargne pas ». Elle fait encore les mêmes plaintes dans une lettre ſuivante, en date du 8 Février 1674, où elle tâche de diſſiper les alarmes que ces retardemens cauſoient au Maréchal de Bellefond, & de répondre aux eſpeces de reproches qu'il lui avoit faits de ſon peu de courage. « Je vois ce que vous craignez pour moi ; & » vous avez raiſon. Je ſuis la foibleſſe même ; & malgré » les graces de Dieu qui ſont infinies, je ſuis encore » ici. Je travaille cependant à en ſortir inceſſamment ; » c'eſt peut-être trop nonchalamment : mais c'eſt au » moins de bonne foi. J'arrive tout-à-l'heure des Car- » mélites ; on y prie pour vous & pour moi. Et c'eſt » de-là que nous devons attendre du ſecours. . . . . » Vous ne ſauriez me faire plus de honte que je m'en » fais à moi-même. Cependant je ſuis plus affermie que » jamais ; & quand on me donneroit toutes les gran- » deurs du monde, je ne changerois pas l'envie ſeule » d'être Carmélite contre leur poſſeſſion. . . . . Je n'ai » plus qu'un pas à faire : je ſacrifie de bon cœur les » grandeurs & les richeſſes : mais pour de la ſenſibilité, » j'en ai : & on a raiſon de vous dire que Mademoiſelle » de Blois m'en a donné. . . . . Mais en même-tems » j'en ai eu du ſcrupule. Je l'aime, mais elle ne m'ar- » rêtera pas un ſeul inſtant. Je la quitte ſans peine ; & » je la vois avec plaiſir. Ce ſont des ſentimens oppoſés ; » mais je les ſens comme je le dis. Il faut que je parle » au Roi, & voilà toute ma peine. Priez Dieu pour » moi, qu'il me donne la force qui m'eſt néceſſaire pour » cette démarche. . . . . »

On voit avec quelle confiance Madame de la Valliere expoſoit à un ſi religieux ami les combats intérieurs & extérieurs qu'elle avoit à ſoutenir ; & combien les avis & les remontrances du Maréchal lui étoient utiles. Auſſi M. de Condom, à qui elle les communiquoit, *les admire*, dit-elle, *& moi j'en ſuis pénétrée. Enfin, Monſieur*, ajoute-t-elle, (17 *Février* 1674) *j'avance : mon courage augmente ; & je crois que Dieu achevera ſon* [illegible]*age dans peu. Cependant je crains, & je craindrai* [illegible]*urs juſqu'à ce que je ſois hors de danger. Je connois* [illegible]*oibleſſe ; & ſi Dieu a permis quelquefois que des* [illegible] *déjà élevées à des degrés de vertu, ſoient tombées,* [illegible]*ien dois-je trembler ? Je prie Dieu de me gar-* [illegible] . . . . . »

Lettre du 24 Mars ſuivant, datée de Verſailles,

nous apprend que les chaînes de Madame de la Valliere vont être tout-à-fait rompues ; & qu'elle eſt toute prête de s'envoler dans la ſolitude après laquelle elle ſoupire depuis ſi long-tems. « Enfin, dit-elle, je quitte le monde » ſans regret ; mais ce n'eſt pas ſans peine. Ma foibleſſe » m'y a retenu long-tems ſans goût, ou pour parler » plus juſte, avec mille chagrins. Vous en ſavez la » plus grande partie ; vous connoiſſez ma ſenſibilité ; » elle n'eſt pas diminuée ; je m'en apperçois tous les » jours, & je vois bien que l'avenir ne me donneroit » pas plus de ſatisfaction que j'en ai éprouvé dans le » paſſé & le préſent..... Tout le monde part à la fin » d'Avril ; & moi je pars auſſi ; mais c'eſt pour aller » dans le plus sûr chemin du ciel ; Dieu veuille que » j'y avance, comme j'y ſuis obligée pour le pardon de » mes péchés. Je me trouve dans des diſpoſitions ſi ré- » ſolues, & même ſi dures, (cela paroît oppoſé, mais » cependant je ſens tout cela en moi), que les per- » ſonnes à qui je découvre ce qui ſe paſſe dans mon » cœur, admirent de plus en plus l'extrême miſéricorde » de Dieu envers moi. Monſeigneur le Dauphin fait le » voyage ; ainſi je perds M. de Condom. C'eſt un homme » admirable, dit-elle plus bas, pour ſon eſprit, ſa bonté » & ſon amour de Dieu : je ne manquerai pas de l'ex- » horter à continuer de vous écrire..... » Dans la ſuite de la même lettre, Madame de la Valliere nous apprend qu'elle avoit engagé ce Prélat à faire le Sermon de ſa priſe d'Habit ; & que s'il n'eſt pas revenu dans le tems qu'on la jugera capable de le prendre, elle a deſſein de choiſir le Pere Bourdaloue, dont les Sermons & les Entretiens l'ont beaucoup touchée. Nous apprenons encore par la même lettre, que les plus grands Perſonnages de ce tems s'intéreſſoient vivement aux graces que Dieu lui faiſoit, & au grand ſpectacle de pénitence qu'elle donnoit au monde ; enfin, qu'elle étoit auſſi en relation avec le célèbre M. le Camus, Evêque de Grenoble, depuis Cardinal. « Je ſuis, dit-elle, fort obligée à M. de » Grenoble, de me parler comme il fait ; vous ſavez » que la dureté ne me déplaît pas, & qu'elle ne m'a » jamais fait peur, malgré la tendreſſe de mon tempé » rament. Je ne m'en ſervirai plus que pour aime » Dieu ; & pour moi-même, je me ſervirai du vô- » tre..... »

Enfin, le 20 Avril ſuivant, Madame de la Valliere, âgée pour-lors de trente ans au plus, entra aux Car-

mélites avec un courage si fort au-dessus des sentimens de la nature, qu'elle paroissoit avoir oublié qu'elle eût un cœur pour ce qu'elle abandonnoit de plus cher. Elle fut accompagnée dans cette espece de triomphe qu'elle remportoit sur le monde, d'une si grande multitude de personnes, que son carrosse pût à peine se faire passage dans la cour des Carmélites. On avoit essayé de l'effrayer sur son entreprise, en lui disant qu'elle seroit bien étonnée, quand elle entendroit fermer la porte du Cloître : mais Dieu qu'elle cherchoit uniquement, ne lui fit sentir que de la joie de se voir pour toujours séparée du monde. En entrant, elle se jetta aux genoux de la Mere Claire-du-Saint-Sacrement (de Jarnac) qui étoit alors Prieure, en lui disant : *Ma Mere, j'ai toujours fait un si mauvais usage de ma volonté, que je viens la remettre entre vos mains, pour ne la plus reprendre.* On la conduisit, suivant l'usage, devant le Saint Sacrement, où elle s'offrit à Dieu, comme une victime d'expiation. Elle ne voulut pas différer à porter les marques de sa consécration toute volontaire à la pénitence, & d'un dévouement sans retour à la retraite. Dès le jour même de son entrée, elle se fit couper les cheveux ; & s'acquitta avec une fidélité étonnante de toutes les pratiques de la vie religieuse. Madame de la Valliere ne tarda pas non plus à faire part à son respectable & pieux confident de la nouvelle de sa parfaite délivrance. Elle lui écrivit des Carmélites le 22 Avril 1674. « Il y a deux jours que je » suis ici ; & j'y suis si tranquille & si satisfaite, que je » ne puis assez admirer les bontés de Dieu pour moi. » Mes liens sont rompus par sa grace ; & je vais tra» vailler à lui rendre toute ma vie agréable, si je le » puis, pour lui marquer ma reconnoissance. Je n'en» trerai aujourd'hui dans aucun détail ; il vous suffira » de me savoir en sûreté..... Faites, je vous prie, » à M. de Grenoble quelques complimens de sa demi» pénitente..... » C'est la qualité qu'elle se donne dans la plupart des lettres suivantes, en y joignant ordinairement celle de misérable pécheresse.

vit bientôt néanmoins que cette demi-pénitente
telle à ses yeux, que parce que son zèle étoit
rs au-dessus de ses forces ; mais qu'elle n'étoit
ces *cœurs demi-morts & demi-vivans*, dont parle
François de Sales, & *qui ne sont bons à rien*. Elle
ença parfaitement, comme l'ordonne S. Bernard.
manda comme une grace de porter l'habit de

Religieuſe, avant que de le prendre en cérémonie. Elle y fut bientôt accoutumée, excepté à la chauſſure, dont elle ſouffrit, avec patience, l'incommodité juſqu'à la mort. La nourriture ne lui fit pas de peine; & dans les commencemens mêmes, elle ne voulut pas ſouffrir le moindre adouciſſement. L'uſage de la ſerge, le coucher ſur la dure, l'aſſiduité au travail, ſans autre interruption que la lecture & la priere, un jeûne auſtere, un ſilence exact devinrent les délices d'une perſonne qui avoit été plongée dans la molleſſe, & qui avoit goûté toutes les douceurs de la vie. Elle déclara même dès ſon entrée aux Carmélites, que la ſeule peine qui l'affligeoit maintenant, étoit de ne pas trouver dans cet Ordre, tout auſtere qu'il eſt, la pénitence qu'elle y cherchoit. Elle ne manqua jamais aux plus petits aſſujettiſſemens des Novices, & aux uſages qui pouvoient lui être les plus pénibles. Comme elle étoit ſujette à de grands maux de tête, & qu'elle n'en étoit pas moins exacte à tenir ſes yeux toujours baiſſés vers la terre, on lui demanda un jour ſi cette attitude ne lui étoit pas incommode: *Point du tout*, répondit-elle avec ſa douceur ordinaire; *cela me les repoſe. Je ſuis ſi laſſe des choſes de la terre, que je trouve même du plaiſir à ne les pas regarder.*

La ferveur de Madame de la Valliere, & l'empreſſement qu'elle témoigna pour prendre l'habit, firent abréger en ſa faveur le tems des premieres épreuves. Elle choiſit, pour cette cérémonie, le troiſieme Dimanche de la Pentecôte, qui cette année arrivoit le 2 Juin, & dans lequel l'Egliſe propoſe aux Fideles la Parabole du Paſteur, qui rapporte ſur ſes épaules la brebis égarée. Un ſpectacle ſi touchant attira dans l'Egliſe des Carmélites un concours prodigieux. Elle prit le nom de *Sœur Louiſe de la Miſericorde*; & fit cette action avec des ſentimens de pénitence & d'humilité, qui ne peuvent s'exprimer, & qui remplirent de joie les Anges de Dieu. Ce ne fut pas M. Boſſuet qui prêcha ſa vêture, comme elle l'avoit deſiré. Il étoit parti, comme on a vu, avec Monſeigneur le Dauphin, qui fit cette année ſa premi[illegible] campagne au ſiege de Dole, que le Roi faiſoit en p[illegible] ſonne; & n'étoit pas encore revenu de ce voyage. [illegible] Pere Bourdaloue, ſur lequel elle paroiſſoit compter [illegible] défaut de l'ancien Evêque de Condom, ne prêcha [illegible] non-plus. Ce fut l'Abbé de Fromentieres, depuis Evê[illegible]

d'Aire, qui fit le Sermon (1); il prit son texte dans l'Evangile de ce Dimanche, qui convenoit si bien à un si grand événement. La Parabole du Pasteur qui va chercher la brebis égarée, la rapporte sur ses épaules, & se réjouit avec ses amis & ses voisins de l'avoir retrouvée, fournit à l'Orateur Chrétien les plus touchantes idées sur la force, la douceur & la fécondité de la grace; & il en fit les plus justes applications à son sujet.

Aussi-tôt que la Sœur Louise de la Miséricorde eut pris l'habit, on remarqua en elle un renouvellement sensible de toutes les vertus chrétiennes & religieuses. Elle ne parut plus avoir d'autres desirs que de remplir parfaitement tous ses devoirs, sans se borner même aux pénitences de la regle, quelque sévere qu'elle soit. Elle étoit consumée d'un desir insatiable des humiliations & des souffrances. Elle prit pour modèle la sainte Pénitente de l'Evangile. Elle aima, elle pleura comme elle aux pieds de Jesus-Christ son Sauveur. On la trouvoit souvent dans des lieux retirés, prosternée contre terre, & toute baignée de larmes. La vue de ses péchés la tenoit dans un abaissement continuel, sans la décourager. Rien n'est plus touchant & plus édifiant que la maniere dont elle s'exprime sur ce point, dans presque toutes les lettres que nous avons sous les yeux, où les plus intimes dispositions de son ame sont peintes avec une naïveté admirable & sans affectation; mais la nécessité d'abréger nous oblige d'en supprimer une grande partie.

L'idée que la Sœur Louise de la Miséricorde avoit de sa bassesse & de son indignité, la porta à demander comme une grace, qu'on lui fît faire profession en qualité de Sœur Converse. La Mere de Bellefond qui étoit pour lors Prieure, l'ayant assurée que ce n'étoit pas sa vocation, la Sœur Louise de la Miséricorde, pleine de confiance & de respect pour elle, se rendit à ses lumieres. Mais cette sage Prieure, qui respectoit de son côté la ferveur de la Novice, lui permit d'aider les Sœurs Converses dans le travail le plus pénible de la maison; ce qu'elle a continué de faire, tant que ses forces ont pu le lui permettre. Enfin, le tems de son noviciat étant achevé, la Sœur Louise de la Miséricorde

(1) M. Burigny s'est donc trompé quand il a répété jusqu'à quatre fois, que M. Bossuet prêcha le Sermon de la Mere de Madame de la Valliere. C'est à sa Profession qu'il a fait le Discours qu'on voit dans ce volume à la suite des Oraisons funèbres.

vit arriver, avec une grande joie, le jour de ſa Profeſſion, qu'elle fit le 3 Juin 1675, au Chapitre, ſelon la coutume. Le lendemain, qui étoit le mardi de la Pentecôte, elle prit le voile noir en public, & le reçut de la main même de la Reine, qui voulut prendre part, avec les Princeſſes, à une cérémonie ſi digne de ſa piété. La Sœur Louiſe de la Miſéricorde eut le bonheur d'entendre à ſa Profeſſion, le Prédicateur qu'elle avoit deſiré d'avoir à ſa priſe d'habit. M. de Condom y fit le Diſcours éloquent que l'on voit dans ce Recueil; il enleva tout le monde; & l'on ne put s'empêcher d'admirer l'extrême délicateſſe avec laquelle le Prélat y donne à la Religieuſe des leçons très-perſonnelles, ſans manquer d'annoncer à tout ſon Auditoire les vérités les plus frappantes. La Sœur Louiſe de la Miſéricorde étoit dans la tribune des Religieuſes, auprès de la Reine, qui lui donna le voile après le Sermon, ſous les yeux de M. l'Archevêque de Paris. Cette cérémonie attira encore un plus grand concours que celle de ſa priſe d'habit; & chacun fut touché de ce ſpectacle. Madame de Longueville ſur-tout, à la vue de cette Religieuſe, qui ſe conſacroit avec tant de courage, fut pénétrée d'autant plus vivement, que les motifs du ſacrifice, & l'exemple de la perſonne, lui firent faire ſur elle-même de bien triſtes, mais très-juſtes réflexions.

La Sœur Louiſe de la Miſéricorde, parvenue enfin au terme de ſes deſirs, écrivit le 24 Juin au Maréchal de Bellefond. « C'eſt à l'heure qu'il eſt, que je puis dire » avec vérité, que je ſuis à Dieu pour jamais. J'y ſuis » liée par des liens ſi forts que rien ne les peut rompre, » liée par les vœux de Religion, & encore plus par la » grace qui me les a fait faire. Non, rien ne peut me » ſéparer de la charité de Jeſus-Chriſt. C'eſt en lui ſeul » que je veux vivre. Il ne me reſte plus rien à ſouhai» ter, que de perdre la mémoire de tout ce qui n'eſt » point lui. Par ſa bonté le cœur eſt détaché, & la vo» lonté ne tend qu'à lui plaire. Mais cette importune » imagination, dont je ſouhaite d'être délivrée entiére» ment, me diſtrait à tout moment. Il n'y a qu'elle » détruire: Dieu a fait le reſte; & je le prie d'achev. » ſon ouvrage.....»

Dieu qui avoit prévenu cette ame de ſes plus douc bénédictions, lui accorda les effets des deſirs qu'el formoit dans ſon cœur. Toute ſa vie fut un accroiſſe ment continuel dans la pratique des vertus qui crucifier

la nature, & dans un détachement généreux de tous les objets ſenſibles. La Reine, voulant lui témoigner l'eſtime qu'elle faiſoit de ſa vertu, & procurer en même tems à M. le Marquis de la Valliere la conſolation de voir ſa ſœur dans un état ſi différent de celui où il l'avoit vue auparavant, fit l'honneur à ce Seigneur de lui donner la main, afin qu'il pût l'accompagner dans l'intérieur du Monaſtere. Mais la Sœur Louiſe de la Miſéricorde s'avança généreuſement vers la porte de clôture, & repréſenta a Sa Majeſté, avec tant de force & de reſpect tout-à-la-fois, le privilege que les Reines avoient toujours accordé aux Carmélites du grand Couvent, de n'y pas introduire d'hommes, que cette pieuſe Princeſſe ne voulut pas s'oppoſer à un zèle ſi digne d'admiration. La Sœur de la Miſéricorde le fit encore paroître d'une maniere bien ſenſible dans une autre occaſion. Madame la Ducheſſe d'Orléans venant auſſi la voir, donna la main au Comte de Vermandois, afin qu'il eût la conſolation de voir ſa mere, croyant qu'elle ne feroit pas difficulté de laiſſer entrer un enfant qui n'avoit que ſept ou huit ans, & qui ne pouvoit manquer d'être cher à une mere ſi tendre; mais ni les inſtances de la Ducheſſe, ni les larmes de l'enfant ne purent fléchir la fermeté de la Religieuſe. Madame ne put rien obtenir; & fut ſi touchée, tant de la douleur de l'enfant qui fondoit en larmes, que de la fermeté d'une mere ſi détachée d'elle-même, qu'elle s'attendrit, & ne put s'empêcher de pleurer.

Ce n'étoit pas ſeulement le reſpect pour la clôture & la fidélité aux regles de l'Egliſe, qui inſpiroit à la Sœur Louiſe de la Miſéricorde des ſentimens ſi généreux. Ils étoient la ſuite du ſacrifice qu'elle avoit fait en quittant le monde, de tout ce qui pouvoit encore l'y attacher. Elle avoit réſolu dès-lors de ſe priver pour toujours du plaiſir de voir le Comte de Vermandois & Mademoiſelle de Blois ſa ſœur. Mais le Roi s'étant oppoſé abſolument à cette réſolution, la Sœur Louiſe de la Miſéricorde ne put qu'offrir à Dieu la préparation de ſon cœur, a volonté où elle étoit de tout ſacrifier pour lui. Et u ne différa à accepter ce ſacrifice dans toute ſon grité, que parce qu'il vouloit en exiger dans la ſuite eaucoup plus ſenſibles.

uelques années après ſa profeſſion, elle perdit ſon : qu'elle aimoit tendrement. En apprenant cette e nouvelle, elle ſe ſoumit à Dieu avec tant de ré-

ſignation, qu'elle ne donna même aucune marque de ſa douleur, quelque vive qu'elle pût être dans un cœur auſſi ſenſible que le ſien. Dans la ſuite elle fit une autre perte, dont les perſonnes même les plus convaincues de la ſolidité de ſes vertus, craignoient qu'elle ne fût accablée. On lui écrivit en 1683, que M. le Comte de Vermandois ſon fils, étoit malade; mais on lui donnoit en même-tems l'eſpérance d'une prompte guériſon. Cependant Dieu en diſpoſa autrement; & les premieres nouvelles qui ſuivirent furent celles de ſa mort. La Mere de Bellefond, Prieure, penſoit en elle-même avec inquiétude, comment elle l'annonceroit à cette tendre mere, lorſqu'elle la rencontra qui ſortoit du Chœur. Alors elle lui dit d'un air fort triſte, qu'elle avoit des nouvelles, & n'ajoutant rien de plus. *J'entends bien*, reprit la Sœur Louiſe de la Miſéricorde (1). Elle rentra auſſi-tôt dans le chœur, & après avoir demeuré aſſez long-tems proſternée devant le Saint-Sacrement, elle ſe releva, & parut avec la même ſérénité de viſage que ſi ſon cœur n'eût pas été dans l'affliction. Elle n'en parla pas, & on ne lui vit verſer aucune larme. Mais une perſonne amie, touchée de l'effort qu'elle faiſoit pour étouffer ſa douleur, lui dit que quelques larmes la ſoulageroient, & que Dieu ne les défendoit pas, pourvu qu'elles fuſſent ſanctifiées par la ſoumiſſion que nous lui devons, & dont rien ne peut nous diſpenſer, elle répondit avec courage: *Qu'elle n'avoit pas trop de larmes pour elle-même, & que c'étoit ſur elle qu'elle devoit pleurer*, & ajouta cette parole ſi ſouvent imprimée: *Il faut que je pleure la naiſſance de ce fils, encore plus que ſa mort.* Ce fut avec la même conſtance & la même réſignation qu'elle apprit depuis la mort du Prince de Conty, qui avoit épouſé Mademoiſelle de Blois ſa fille.

Si la Sœur Louiſe de la Miſéricorde étoit ſi ſévere à ſon cœur, on peut bien juger qu'elle n'étoit pas plus indulgente pour ſon corps. La vie dure des Carmélites ne ſuffiſoit pas, comme on a déjà dit, à ſon zèle pour la mortification & la pénitence. Dès qu'elle fut Profeſſe,

(1) M. de Burigny & quelques autres Mémoires diſent q M. Boſſuet fut chargé de la commiſſion d'annoncer cette m à la Sœur Louiſe de la Miſéricorde. Nous avons ſuivi les M moires manuſcrits qui nous ont été communiqués. Peut-êt M. Boſſuet parut-il en ſecond. Et l'on pourroit alors conje turer que c'eſt à ce Prélat que l'humble Pénitente fit la répon édifiante que nous allons rapporter.

elle livra encore une nouvelle guerre à tous ſes ſens. Toujours occupée du deſir de ſatisfaire à la juſtice de Dieu, & de ſe punir elle-même, on la vit plus attentive que jamais à ſaiſir toutes les occaſions de ſe mortifier. Elle demandoit ſans ceſſe la permiſſion de jeûner au pain & à l'eau, & de ſe ſervir de toutes les macérations capables de faire ſouffrir une chair criminelle. La Mere de Bellefond, qui reſpectoit en elle l'eſprit de pénitence dont elle étoit animée, ſe rendoit ſouvent à ſes deſirs; mais quand elle étoit refuſée, *Vous m'épargnez, ma Mere*, diſoit-elle, *mais Dieu y ſuppléera.* Elle n'attendoit pas néanmoins que Dieu la purifiât lui-même par les ſouffrances, les maladies & les autres incommodités; elle ne négligeoit aucun moyen de ſe crucifier. Elle ſe levoit tous les jours deux heures avant la Communauté, & paſſoit ce tems en prieres devant le Saint-Sacrement, ſans que les plus rudes hivers lui fiſſent rien relâcher d'une pratique ſi pénible. Elle eut toujours une indifférence pour ſa ſanté & pour tout ce qui la regardoit, qui tenoit de cette *dureté*, qu'elle avoit déclaré vouloir conſerver pour elle-même. Elle enduroit le froid juſques-là, qu'on l'a ſouvent trouvée ſaiſie & évanouie, ſoit dans l'Egliſe, ſoit dans les greniers où elle étendoit le linge. Une érésipelle violente qui s'étoit jettée ſur ſa jambe, la fit beaucoup ſouffrir, ſans qu'elle en voulût rien dire: mais le mal devint ſi conſidérable, qu'on s'en apperçut, & qu'on l'obligea d'aller à l'infirmerie; elle répondit aux reproches que lui fit la Mere Prieure de cette eſpece d'excès: *Je ne ſavois*, dit-elle, *ce que c'étoit; je n'y avois pas regardé.*

Un jour de Vendredi-Saint qu'elle étoit au réfectoire, elle ſe reſſouvint que dans le tems qu'elle étoit à la Cour, elle ſe trouva dans une partie de chaſſe, preſſée d'une ſi grande ſoif qu'elle n'en pouvoit plus; mais qu'on lui apporta auſſi-tôt des rafraîchiſſemens & des liqueurs délicieuſes, dont elle but avec beaucoup de plaiſir & de ſenſualité. Ce ſouvenir, joint à la penſée du fiel & du vinaigre dont Jeſus-Chriſt avoit été abreuvé dans ſa ſoif ſur la Croix, la pénétra d'un ſi vif ſentiment de compaſſion, qu'elle réſolut dans le moment de ne plus boire du tout. Elle a aſſuré depuis qu'elle ne fit pour cette action aucune réflexion ſur la néceſſité de l'obéiſſance pour une telle mortification, & qu'elle n'étoit occupée que du deſir de ſatisfaire à la juſtice divine, qui lui fit croire qu'il lui étoit permis de faire tout ce qu'elle pourroit,

pour expier cette intempérance. Elle fut plus de trois ſemaines ſans boire une goutte d'eau, & trois ans entiers à n'en boire par jour qu'un demi-verre. Cette rude pénitence, dont Dieu permit qu'on ne s'apperçût pas, la fit tomber malade ; & depuis ce tems, elle eut des maux d'eſtomac très-violens, qui la réduiſirent quelquefois à des foibleſſes extrêmes. A des maux de tête continuels ſe joignirent des rhumatiſmes douloureux, & une cruelle ſciatique, qui lui déboîta la hanche. Mais dans un état ſi pénible, elle ne ceſſa pas de ſe trouver la premiere aux travaux de la Communauté, de ſe lever tous les jours deux heures avant elle, pour aller prier en particulier devant le Saint-Sacrement, & d'aſſiſter exactement aux Offices du chœur.

Une vertu ſi éclatante étoit, pour ainſi dire, célebre dans tout le monde. Les perſonnes les plus diſtinguées dans tous les états ſe faiſoient un plaiſir de voir de leurs yeux un ſi admirable chef-d'œuvre de la grace, & d'être témoins de l'onction & de la joie que cette généreuſe Pénitente goûtoit dans ſon déſert. Les Nonces qui ſont venus en France, lui ont donné les témoignages les plus diſtingués d'eſtime & de vénération. Les Cardinaux, Archevêques & Evêques vouloient connoître par eux-mêmes un ſi grand prodige. On rapporte même que l'Ambaſſadeur de Veniſe ne ſouhaitoit, diſoit-il, de lui ſurvivre, que pour aller à Rome, ſolliciter lui-même ſa canoniſation. La Sœur Louiſe de la Miſéricorde eut auſſi l'avantage d'avoir la viſite du célebre Abbé de Rancé, dans un voyage qu'il fut obligé de faire à Paris. Mais elle ne fit autre uſage d'une pareille diſtinction, que pour s'édifier de ſes inſtructions, & ſe confondre davantage à ſes propres yeux par la comparaiſon qu'elle fit des ſentimens de cet illuſtre Perſonnage avec elle-même... « Oh ! s'écrie-t-elle, dans la lettre où elle parle de cette » viſite, qu'il aime Dieu auprès de moi ! & que cela » doit me donner de confuſion ! Je devrois l'aimer, moi » ſeule, plus que tout le monde enſemble, puiſqu'il » m'a remis plus de péchés qu'à un autre. Cependant » je ſuis froide dans le ſervice de Dieu, plein de miſ[» ricorde ; moi qui n'ai jamais eu de froideur pour c » que j'ai voulu faire..... »

En conſultant les maximes de l'Evangile & l'eſprit d Chriſtianiſme, il eſt aiſé de juger qu'un édifice élevé haut, & qui s'eſt ſoutenu avec tant de ſolidité, éto bâti ſur un bon fondement, & que la Sœur Louiſe avo

creuſé bien avant dans la terre ; c'eſt-à-dire, qu'une ſi grande vertu ne pouvoit être fondée que ſur une profonde humilité. C'étoit en effet la diſpoſition habituelle de notre ſainte Pénitente. Au milieu de tous ces applaudiſſemens, la Sœur Louiſe de la Miſéricorde ne perdoit pas le ſentiment de ſa baſſeſſe & de ſon indignité : elle ne parloit d'elle-même que pour relever la magnificence des miſéricordes de Dieu à ſon égard, & les richeſſes infinies de ſa grace toute-puiſſante. « Il eſt vrai, dit-» elle dans une lettre, que j'ai eu grand nombre de » viſites ; mais graces à notre divin Sauveur, elles ne » m'ont point troublée ; & ma tranquillité, au lieu » d'être ébranlée par tous les objets qui ſe ſont préſentés » à mes yeux, & même à mon ſouvenir, s'eſt affermie. » Vous voyez que la miſéricorde de Dieu ne ſe laſſe » pas ; & malgré mes infidélités & le peu d'uſage que » je fais des bontés divines, je ne laiſſe pas d'en être » comblée. . . . . Quand je ſais, ajoute-t-elle, que » j'aurai quelque viſite extraordinaire, je vais devant » notre Seigneur, le prier de me garder ; & après que » je ſuis ſortie du parloir, je vais le remercier de m'a-» voir tirée d'avec ceux qui l'offenſent, pour me mettre » avec celles qui ne ſongent qu'à le ſervir ». Toujours anéantie à ſes propres yeux, elle auroit voulu être enſevelie dans l'oubli & dans le mépris de toutes les créatures. Auſſi le parloir lui devenoit de jour en jour plus inſupportable. On ne lui voyoit l'air peiné, que quand il étoit queſtion d'y aller ; & l'obéiſſance ſeule pouvoit l'y déterminer. Elle s'en faiſoit même un devoir, comme elle le marque dans une lettre. . . . . « Je crois comme » vous, que je ſuis obligée de publier à toute la terre » les miſéricordes infinies du Seigneur, que j'éprouve » ſi ſenſiblement. Je le fais, & même quelquefois je » crains qu'en me répandant ſi aiſément au dehors, je » ne néglige le dedans. Cependant je ne laiſſe pas de » m'abandonner au plaiſir d'exalter la bonté du Maître » que je ſers. . . . . » Mais elle ſavoit bien ſe dédom mager de ce que ſon recueillement & ſa pénitence en pouvoient ſouffrir, par le profit que ſa charité pour les pauvres en ſavoit tirer. Elle avoit toujours conſervé pour cette affection la plus ſenſible, au milieu de la pauvreté volontaire qu'elle avoit choiſie pour elle. Ainſi remplie de compaſſion pour leurs miſeres, la répugnance naturelle qu'elle avoit à ſe produire, cédoit ſans peine au deſir de leur procurer du ſecours. Elle ne craignoit pas

même de ſe rendre preſſante & importune à ſes amis, pour ſoulager les membres ſouffrans de Jeſus-Chriſt. Et s'étant miſe hors d'état de les ſervir par ſes propres libéralités, elle a obtenu des aumônes très-conſidérables des Princes & des Princeſſes, & autres Perſonnes de conſidération, dont elle recevoit les viſites, & avec qui elle entretenoit quelque liaiſon. Elle étoit encore plus libre avec Madame la Princeſſe de Conty ſa fille, & employoit avec plaiſir le crédit qu'elle pouvoit avoir ſur ſon eſprit & ſur ſon cœur, pour l'engager à ſe faire des amis qui la reçuſſent dans les tabernacles éternels.

Cependant, le dégoût du monde, le mépris d'elle-même, le détachement des choſes de la terre, le deſir de ne s'occuper que de Dieu ſeul, & de n'être connue que de lui, croiſſant de jour en jour dans le cœur de la Sœur Louiſe de la Miſéricorde, elle demanda à être envoyée dans un des Couvens de l'Ordre les plus pauvres & les plus éloignés, où elle pût s'enfermer tout-à-*fait* dans le tombeau de Jeſus-Chriſt. Mais la Communauté dont elle étoit l'édification, & pour qui ſes exemples étoient des leçons vivantes de toutes les vertus chrétiennes & religieuſes, ne voulut pas conſentir à ſon éloignement, ni ſe priver de la ſociété d'une perſonne qui lui étoit ſi chere. Dieu ſe contenta de la diſpoſition de ſon cœur, & l'en récompenſa de nouveaux dons. Enfin, le monde pour qui elle étoit un ſigne & un prodige, dont il n'étoit pas digne, reſpecta dans la ſuite le goût de la Sœur Louiſe de la Miſéricorde pour la ſolitude; on la négligea davantage, & quelques années avant ſa mort, elle fut beaucoup moins viſitée.

L'humble Pénitente profita de cette eſpece de calme pour travailler avec moins de diſtraction à la conſommation de l'œuvre que Dieu lui avoit donné à faire. Le reſpect & l'amour qu'elle avoit pour les myſteres que Jeſus-Chriſt a accomplis dans ſa ſainte humanité, & pour l'auguſte Sacrement de l'Euchariſtie qui les contient tous, lui fit donner le ſoin de l'Oratoire. Cet office ſi conforme à ſa piété devint pour elle un nouveau motif de purifier ſon propre cœur pour ſervir de demeure à Jeſus-Chriſt, en même-tems qu'elle s'occupoit à orner avec la décence convenable, le tabernacle où il vouloit demeurer avec ſes épouſes. Elle trouva dans cette ſainte occupation le moyen & l'occaſion de ſatisfaire davantage ſon amour pour la priere, & d'étudier continuellement le modèle de toutes les vertus que Jeſus-Chriſt donne

aux Chrétiens dans le Saint Sacrement : ſur-tout cet eſprit de ſacrifice, d'adoration & d'amour, où il eſt à l'égard de ſon Pere ; cette bonté, cette douceur, cette patience avec leſquelles il habite avec les hommes, ſans le laſſer de leurs froideurs, de leurs irrévérences, de leur ingratitude & de leurs défauts ; ce ſilence, cette obéiſſance, cette vie cachée en Dieu, cet état de mort où il demeure perſévéramment. Ces grands objets étoient pour la Sœur de la Miſéricorde le ſujet d'une méditation continuelle, qui lui faiſoit recueillir des fruits admirables de la ſainte communion, à laquelle elle ſe diſpoſoit toujours avec une grande pureté de cœur, des prieres longues & ferventes, & des larmes abondantes. Des extraits d'élévations à Dieu ſur la communion, qu'on a conſervés écrits de ſa main, montrent combien l'onction du Saint-Eſprit l'avoit inſtruite ſur l'auguſte Myſtere du Sacrement & du Sacrifice de l'Euchariſtie. C'étoit ſans doute dans cette ſource d'amour qu'elle avoit puiſé cette charité vraiment catholique, qui n'étoit pas reſſerrée dans le ſentiment de ſes propres beſoins quelqu'immenſes qu'ils fuſſent aux yeux de ſa foi & de ſon humilité, mais qui la rendoit encore ſi ſenſible à tous les beſoins publics & particuliers de l'Egliſe, de l'Etat, &c. C'étoit pour elle des ſujets intariſſables de prieres & de gémiſſemens ; & l'on ne doit pas s'étonner que les journées entieres ne puſſent lui ſuffire pour expoſer à Dieu la multiplicité & l'étendue de ſes vœux.

Il ne manquoit plus à des jours ſi bien remplis, que la grace d'une ſainte mort. La Sœur Louiſe de la Miſéricorde n'attendoit pas d'autre repos. Dieu la préparoit à ſon dernier ſacrifice par un ſurcroît d'infirmités, auxquelles on voyoit bien qu'elle ne pouvoit pas réſiſter encore long-tems ; & quoiqu'on n'entendît jamais aucune plainte ſortir de ſa bouche, la crainte de la perdre faiſoit qu'on la preſſoit de ſe donner au moins quelque relâche ; mais elle répondoit qu'il ne pouvoit y avoir de repos pour elle ſur la terre. Elle ne ſe ſoutenoit que par l'eſpérance de poſſéder Dieu, & par le deſir de ſa ite délivrance. Les dix jours d'entre l'Aſcenſion & ntecôte, qui ſont pour les Carmélites un tems de e, furent pour la Sœur Louiſe de la Miſéricorde is d'une ferveur extraordinaire. Elle les paſſa dans vifs ſentimens de pénitence & de piété, qu'on vit que c'étoit une victime qui avoit déjà reçu l'aſperour être ſacrifiée ; & que le tems de ſa derniere on étoit arrivé.

Le 4 Juin, ſurveille de ſa mort, une Sœur qui la vit extrêmement abattue, ne put s'empêcher de lui témoigner combien elle étoit touchée de la voir en cet état. Mais la ſainte Pénitente levant les yeux & les mains au ciel, ne répondit que par une parole du Pſeaume XXI. *Virga tua, & baculus tuus ipſa me conſolata ſunt. Votre verge, Seigneur, & votre bâton m'ont remplie de conſolation.* L'on ſentoit bien qu'elle étoit toute occupée des ſentimens de reconnoiſſance, de confiance & d'amour que ce Pſeaume exprime, & qu'elle n'attendoit plus d'autre joie, que celle d'entrer pour toujours dans la maiſon éternelle de Dieu. Le lendemain elle ne laiſſa pas de ſe lever à trois heures du matin, pour continuer ſes exercices ordinaires de piété; mais les forces lui manquant, elle ne put aller juſqu'au chœur. Une Sœur Converſe la rencontra, qui ne pouvoit ni ſe ſoutenir, ni preſque parler. On alla avertir l'Infirmiere, & le mal avoit déjà fait de ſi grands progrès, qu'on fut obligé de la porter à l'infirmerie. Malgré l'état où elle étoit, on eut peine à obtenir d'elle de quitter la ſerge & d'uſer de linge. Les Médecins appellés la firent d'abord ſaigner, mais ils s'apperçurent bientôt que les remedes étoient inutiles, & que l'inflammation d'entrailles étoit toute formée.

La Sœur Louiſe de la Miſéricorde qui ſentoit que ſon heure approchoit, accepta avec une humble ſoumiſſion la mort & toutes les circonſtances qui pouvoient la rendre plus pénible; elle répéta pluſieurs fois ces paroles: *Expirer dans les plus vives douleurs, voilà ce qui convient à une pécheresſe.* Les plus violentes ſouffrances ne lui arracherent aucune plainte. Mais le mal ayant fait pendant la nuit un progrès conſidérable, elle demanda, dès le matin les derniers Sacremens. *Dieu a tout fait pour moi*, dit-elle; *il a reçu autrefois, dans ce même tems, le ſacrifice de ma profeſſion; j'eſpere qu'il va encore recevoir le ſacrifice de juſtice que je ſuis prête de lui offrir.* Elle ſe confeſſa & reçut le Saint Viatique avec toutes les marques les plus touchantes de piété & de Religion.

Après l'adminiſtration, on eſpéroit avoir du tems pour eſſayer quelques nouveaux remedes. Mais une grande foibleſſe qui lui prit, & qui dura peu, alarma ſi fort les perſonnes qui étoient auprès de la malade, qu'on fit rentrer ſur-le-champ M. l'Abbé Pirot, Supérieur des Carmelites, qui venoit de lui donner le Saint Viatique,

& qui lui adminiſtra l'Extrême-Onction. La Sœur Louiſe de la Miſéricorde reçut ce Sacrement avec une pleine connoiſſance. Madame la Princeſſe de Conty arriva aſſez tôt pour être témoin de la paix & de la tranquillité avec laquelle cette pieuſe mourante offroit à Dieu le ſacrifice de ſa vie. La Princeſſe ne put avoir la conſolation d'entendre une perſonne qui lui étoit ſi chere, & qui n'ayant pas la force de lui parler, ſe contenta de lui témoigner par de tendres regards & des ſignes pleins de religion, tout ce qu'elle auroit voulu lui dire. Elle ne put s'exprimer de même que par ſon ſilence, pour répondre aux inſtructions & aux conſolations que lui donnoit M. l'Abbé Pirot. Ce reſpectable Prêtre lui ayant inſpiré de faire à Dieu cette priere : *Seigneur, ſi vous augmentez la ſouffrance, augmentez auſſi la patience.* La Sœur de la Miſéricorde lui témoigna par ſigne qu'elle faiſoit intérieurement la demande. Enfin, Dieu abrégea ſes douleurs ; & elle expira à midi, le 6 Juin 1710, âgée de ſoixante-cinq ans & dix mois ; elle en avoit paſſé trente-ſix dans les pratiques de la vie religieuſe & d'une généreuſe pénitence.

Après ſa mort, on expoſa ſon corps dans le chœur des Carmélites, près de la grande grille ; & il ſe fit un ſi prodigieux concours de toute ſorte de perſonnes qui vouloient s'édifier de ce ſpectacle, que pour empêcher les cris & le tumulte, on fut obligé de laiſſer la grille ouverte depuis le matin, que ſon corps fut expoſé, juſqu'à cinq heures & demie du ſoir ; & quatre Religieuſes purent à peine ſuffire pendant tout ce tems, à recevoir & à rendre les reliquaires, médailles, livres, images, &c. qu'on leur faiſoit paſſer pour toucher ce corps, qu'on regardoit comme une ſainte Victime immolée volontairement à la juſtice divine. Enfin, quand les Eccléſiaſtiques furent entrés pour faire l'inhumation, il s'éleva de toutes les parties de l'Egliſe, une multitude de voix confuſes, qui réclamoient avec un empreſſement plein de confiance, l'interceſſion d'une ame qu'on regardoit comme conſommée dans l'infinie ſainteté de Dieu.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, *l'Eloge hiſtorique de feu M. Boſſuet.* Fait à Paris, ce 29 Avril 1731.

GALLIOT.

Extrait de la Permiſſion ſimple.

PIERRE-CHARLES-LAURENT DE VILLEDEUIL, Chevalier, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel, Directeur-Général de la Librairie & Imprimerie, vu l'Article VII de l'Arrêt du Conſeil du 30 Août 1777, portant Réglement pour la durée des Privileges en Librairie, en vertu du pouvoir à nous donné par ledit Arrêt: nous permettons au ſieur LAPORTE, Imprimeur-Libraire à Paris, de faire une édition de l'Ouvrage qui a pour titre: *Les Oraiſons Funèbres de Boſſuet*; laquelle édition ſera tirée à deux mille Exemplaires en un volume in-12. &c. &c. Donné à Paris en 1784. Signé VILLEDEUIL.

Par M. le Directeur-Général, DE SANCY, Secrétaire-Général.

ORAISON FUNEBRE

DE LA REINE

DE LA GRANDE-BRETAGNE.

Et nunc, Reges, intelligite: erudimini, qui judicatis terram. Pſalm. II, v. 10.

Maintenant, ô Rois, apprenez: inſtruiſez-vous, Juges de la terre.

MONSEIGNEUR,

CELUI qui regne dans les cieux, & de qui relevent tous les Empires, à qui ſeul appartient la gloire, la majeſté & l'indépendance, eſt auſſi le ſeul qui ſe glorifie de faire la loi aux Rois; & de leur donner quand il lui plaît, de grandes & de terribles leçons. Soit qu'il éleve les Trônes, ſoit qu'il les abaiſſe; ſoit qu'il communique ſa

puiſſance aux Princes, ſoit qu'il la retire à lui-même, & ne leur laiſſe que leur propre foibleſſe; il leur apprend leurs devoirs d'une maniere ſouveraine & digne de lui. Car en leur donnant ſa puiſſance, il leur commande d'en uſer comme il fait lui-même pour le bien du monde; & il leur fait voir en la retirant, que toute leur majeſté eſt empruntée; & que pour être aſſis ſur le Trône, ils n'en ſont pas moins ſous ſa main & ſous ſon autorité ſuprême. C'eſt ainſi qu'il inſtruit les Princes, non-ſeulement par des diſcours & par des paroles, mais encore par des effets & par des exemples. *Et nunc, Reges, intelligite: erudimini, qui judicatis terram.*

Chrétiens, que la mémoire d'une grande Reine, Fille, Femme, Mere de Rois ſi puiſſans, & Souveraine de trois Royaumes, appelle de tous côtés à cette triſte cérémonie; ce diſcours vous fera paroître un de ces exemples redoutables qui étalent aux yeux du monde ſa vanité toute entiere. Vous verrez dans une ſeule vie toutes les extrêmités des choſes humaines: la félicité ſans bornes, auſſi-bien que les miſeres; une longue & paiſible jouiſſance d'une des plus nobles Couronnes de l'Univers; tout ce que peuvent donner de plus glorieux la naiſſance & la grandeur, accumulé ſur une tête, qui enſuite eſt expoſée à tous les outrages de la fortune; la bonne cauſe d'abord ſuivie de bons ſuccès,

& depuis des retours soudains ; des changemens inouis ; la rébellion long-temps retenue, à la fin tout-à-fait maîtresse ; nul frein à la licence ; les loix abolies, la Majesté violée par des attentats jusqu'alors inconnus ; l'usurpation & la tyrannie sous le nom de liberté ; une Reine fugitive, qui ne trouve aucune retraite dans trois Royaumes, & à qui sa propre Patrie n'est plus qu'un triste lieu d'exil ; neuf voyages sur mer, entrepris par une Princesse, malgré les tempêtes ; l'Océan étonné de se voir traversé tant de fois en des appareils si divers, & pour des causes si différentes ; un Trône indignement renversé, & miraculeusement rétabli. Voilà les enseignemens que Dieu donne aux Rois : ainsi fait-il voir au monde le néant de ses pompes & de ses grandeurs. Si les paroles nous manquent, si les expressions ne répondent pas à un sujet si vaste & si relevé ; les choses parleront assez d'elles-mêmes. Le cœur d'une grande Reine, autrefois élevé par une si longue suite de prospérités, & puis plongé tout-à-coup dans un abîme d'amertunes, parlera assez haut ; & s'il n'est pas permis aux particuliers de faire des leçons aux Princes sur des événemens si étranges, un Roi me prête ses paroles pour leur dire (1) :

(1) Et nunc Reges, intelligite ; erudimini, qui judicatis

ENTENDEZ, ô *Grands de la terre : inſtruiſez vous, Arbitres du monde.*

Mais la ſage & religieuſe Princeſſe, qui fait le ſujet de ce diſcours, n'a pas été ſeulement un ſpectacle propoſé aux hommes pour y étudier les conſeils de la Divine Providence, & les fatales révolutions des Monarchies; elle s'eſt inſtruite elle-même pendant que Dieu inſtruiſoit les Princes par ſon exemple. J'ai déjà dit que ce grand Dieu les enſeigne, & en leur donnant, & en leur ôtant leur puiſſance. La Reine, dont nous parlons, a également entendu deux leçons ſi oppoſées; c'eſt-à-dire, qu'elle a uſé chrétiennement de la bonne & de la mauvaiſe fortune. Dans l'une, elle a été bienfaiſante; dans l'autre, elle s'eſt montrée toujours invincible. Tant qu'elle a été heureuſe, elle a fait ſentir ſon pouvoir au monde par des bontés infinies; quand la fortune l'eut abandonnée, elle s'enrichit plus que jamais elle-même des vertus. Tellement qu'elle a perdu pour ſon propre bien cette Puiſſance Royale, qu'elle avoit pour le bien des autres; & ſi ſes Sujets, ſi ſes Alliés, ſi l'Egliſe univerſelle a profité de ſes grandeurs, elle-même a ſçu profiter de ſes malheurs & de ſes diſgraces plus qu'elle n'avoit fait de toute ſa gloire. C'eſt ce que nous remarquerons dans la vie éternellement mémorable de Très-haute, Très-excellente, & Très

puiſſante Princeſſe HENRIETTE-MARIE DE FRANCE, REINE DE LA GRANDE-BRETAGNE.

QUOIQUE perſonne n'ignore les grandes qualités d'une Reine, dont l'Hiſtoire a rempli tout l'Univers; je me ſens obligé d'abord à les rappeller en votre mémoire, afin que cette idée nous ſerve pour toute la ſuite du diſcours. Il ſeroit ſuperflu de parler au long de la glorieuſe naiſſance de cette Princeſſe: on ne voit rien ſous le Soleil qui en égale la grandeur. Le Pape S. Grégoire a donné dès les premiers ſiecles cet éloge ſingulier à la Couronne de France (1), qu'elle eſt autant au-deſſus des autres Couronnes du monde, que la Dignité Royale ſurpaſſe les fortunes particulieres. Que s'il a parlé en ces termes du temps du Roi Childebert, & s'il a élevé ſi haut la race de Mérovée; jugez ce qu'il auroit dit du ſang de Saint Louis & de Charlemagne. Iſſue de cette race, Fille de Henri le Grand, & de tant de Rois, ſon grand cœur a ſurpaſſé ſa naiſſance. Toute autre place qu'un Trône eût été indigne d'elle. A la vérité, elle eut de quoi ſatisfaire à ſa noble fierté, quand elle vit qu'elle alloit unir la Maiſon de France à la Royale Famille des Stuarts, qui étoient venus à la

(1) Quantò cæteros homines Regia dignitas antecedit, antò cæterarum gentium regna regni veſtri præfert culmen excellit. *Lib. VI, Ep. 6.*

ſucceſſion de la Couronne d'Angleterre par une Fille de HENRI VII, mais qui tenoient de leur chef, depuis pluſieurs ſiecles, le Sceptre d'Ecoſſe, & qui deſcendoient de ces Rois antiques, dont l'origine ſe cache ſi avant dans l'obſcurité des premiers temps. Mais ſi elle eut de la joie de regner ſur une grande Nation, c'eſt parce qu'elle pouvoit contenter le deſir immenſe, qui ſans ceſſe la ſollicitoit à faire du bien. Elle eut une magnificence royale; & l'on eût dit qu'elle perdoit ce qu'elle ne donnoit pas. Ses autres vertus n'ont pas été moins admirables. Fidelle dépoſitaire des plaintes & des ſecrets, elle diſoit que les Princes devoient garder le même ſilence que les Confeſſeurs, & avoir la même diſcrétion. Dans la plus grande fureur des guerres civiles, jamais on n'a douté de ſa parole, ni déſeſpéré de ſa clémence. Quelle autre a mieux pratiqué cet art obligeant, qui fait qu'on ſe rabaiſſe ſans ſe dégrader, & qui accorde ſi heureuſement la liberté avec le reſpect? Douce, familiere, agréable, autant que ferme & vigoureuſe, elle ſavoit perſuader & convaincre; auſſi bien que commander, & faire valoir la raiſon non moins que l'autorité. Vous verrez avec quelle prudence elle traitoit les affaires; & une main ſi habile eût ſauvé l'Etat, ſi l'Etat eût pu être ſauvé. On ne peut aſſez louer la magnanimité de cette

Princeſſe. La fortune ne pouvoit rien ſur elle ; ni les maux qu'elle a prévenu, ni ceux qui l'ont ſurpriſe, n'ont abattu ſon courage. Que dirai-je de ſon attachement immuable à la Religion de ſes ancêtres ? Elle a bien ſu reconnoître que cet attachement faiſoit la gloire de ſa Maiſon, auſſi-bien que celle de toute la France, ſeule Nation de l'Univers, qui depuis douze ſiécles preſque accomplis, que ſes Rois ont embraſſé le Chriſtianiſme, n'a jamais vu ſur le Trône, que des Princes enfans de l'Egliſe. Auſſi a-t-elle toujours déclaré, que rien ne ſeroit capable de la détacher de la Foi de Saint Louis. Le Roi ſon mari lui a donné juſqu'à la mort ce bel éloge, qu'il n'y avoit que le ſeul point de la Religion, où leurs cœurs fuſſent déſunis ; & confirmant par ſon témoignage la piété de la Reine, ce Prince très-éclairé a fait connoître en même temps, à toute la terre, la tendreſſe, l'amour conjugal, la ſainte & inviolable fidélité de ſon Epouſe incomparable.

Dieu qui rapporte tous ſes conſeils à la conſervation de ſa ſainte Egliſe, & qui, fécond en moyens, employe toutes choſes à ſes fins cachées, s'eſt ſervi autrefois des chaſtes attraits de deux ſaintes Héroïnes, p délivrer ſes Fideles des mains de leurs e mis. Quand il voulut ſauver la Ville de I ulie, il tendit dans la beauté de Judith,

un piége imprévu & inévitable à l'aveugle brutalité d'Holopherne. Les grâces pudiques de la Reine Eſther eurent un effet auſſi ſalutaire, mais moins violent. Elle gagna le cœur du Roi ſon mari; & fit d'un Prince infidele, un illuſtre Protecteur du Peuple de Dieu. Par un conſeil à peu-près ſemblable, ce grand Dieu avoit préparé un charme innocent au Roi d'Angleterre, dans les agrémens infinis de la Reine ſon épouſe. Comme elle poſſédoit ſon affection, (car les nuages qui avoient paru au commencement, furent bientôt diſſipés,) & que ſon heureuſe fécondité redoubloit tous les jours les ſacrés liens de leur amour mutuel; ſans commettre l'autorité du Roi ſon Seigneur, elle employoit ſon crédit à procurer un peu de repos aux catholiques accablés. Dès l'âge de quinze ans, elle fut capable de ces ſoins; & ſeize années d'un proſpérité accomplie, qui coulerent ſans interruption, avec l'admiration de toute la terre, furent ſeize années de douceur pour cette Egliſe affligée. Le crédit de la Reine obtint aux Catholiques ce bonheur ſingulier & preſque incroyable, d'être gouvernés ſucceſſivement par trois Nonces Apoſtoliques, qui leur apportoient les conſolations que reçoivent les enfans de Dieu de la communication avec le ſaint Siege.

Le Pape ſaint Grégoire écrivant au pieux

Empereur Maurice, lui répréſente en ces termes, les devoirs des Rois Chrétiens (1). *Sachez, ô grand Empereur, que la ſouveraine Puiſſance vous eſt accordée d'en haut, afin que la vertu ſoit aidée, que les voies du ciel ſoient élargies, & que l'Empire de la terre ſerve l'Empire du ciel.* C'eſt la vérité même, qui lui a dicté ces belles paroles. Car qu'y a-t-il de plus convenable à la puiſſance, que de ſecourir la vertu? A quoi la force doit-elle ſervir, qu'à défendre la raiſon? Et pourquoi commandent les hommes, ſi ce n'eſt pour faire que Dieu ſoit obéi? Mais ſur-tout, il faut remarquer l'obligation ſi glorieuſe que ce grand Pape impoſe aux Princes, d'élargir les voies du ciel. Jeſus-Chriſt a dit dans ſon Evangile (2): *Combien eſt étroit le chemin qui mene à la vie!* & voici ce qui le rend ſi étroit. C'eſt que le Juſte, ſévere à lui-même, & perſécuteur irréconciliable de ſes propres paſſions, ſe trouve encore perſécuté par les injuſtes paſſions des autres, & ne peut pas même obtenir que le monde le laiſſe en repos dans ce ſentier ſolitaire & rude, où il grimpe plutôt qu'il ne marche. Accou-

(1) Ad hoc enim poteſtas ſuper omnes homines Domi-
[illegible] meorum pietati cœlitus data eſt, ut qui bona
[illegible]unt, adjuvent; ut cœlorum via largiùs pateat;
[illegible] reſtre regnum cœleſti regno famuletur. *S. Greg.*
L[illegible] 11, *Epiſt.* 62, *Maur. Aug. Nov. edit. Lib.* 11,
E[illegible] 5.

(2) *Matth. VII.* 14.

rez, dit S. Grégoire, Puiſſances du ſiécle; voyez dans quel ſentier la vertu chemine; doublement à l'étroit, & par elle même, & par l'effort de ceux qui la perſécutent : ſecourez-la, tendez-lui la main; puiſque vous la voyez déjà fatiguée du combat qu'elle ſoutient au-dedans contre tant de tentations qui accablent la nature humaine, mettez-la du moins à couvert des inſultes du dehors. Ainſi vous élargirez un peu les voies du ciel, & rétablirez ce chemin, que ſa hauteur & ſon âpreté rendront toujours aſſez difficile.

Mais ſi jamais l'on peut dire que la voie du Chrétien eſt étroite, c'eſt, MESSIEURS, durant les perſécutions. Car, que peut-on imaginer de plus malheureux que de ne pouvoir conſerver la Foi, ſans s'expoſer au ſupplice, ni ſacrifier ſans trouble, ni chercher Dieu qu'en tremblant ? Tel étoit l'état déplorable des Catholiques Anglois. L'erreur & la nouveauté ſe faiſoient entendre dans toutes les chaires; & la doctrine ancienne, qui ſelon l'oracle de l'Evangile (1), *doit être prêchée juſques ſur les toîts*, pouvoit à peine parler à l'oreille. Les enfans de Dieu étoient étonnés de ne voir plus ni l'Autel, ni le Sanctuaire, ni ces Tribunaux de miſéricorde, qui juſtifient ceux qui s'accuſent. O douleur ! Il falloit cacher la pénitence avec

(1) Quod in aure auditis, prædicate ſuper tecta. *Mat.* x, 27.

le même ſoin qu'on eût fait les crimes ; & Jeſus-Chriſt même ſe voyoit contraint, au grand malheur des hommes ingrats, de chercher d'autres voiles & d'autres ténébres, que ces voiles & ces ténébres myſtiques, dont il ſe couvre volontairement dans l'Euchariſtie. A l'arrivée de la Reine, la rigueur ſe rallentit, & les Catholiques reſpirerent. Cette Chapelle Royale qu'elle fit bâtir avec tant de magnificence dans ſon Palais de Sommerſet, rendoit à l'Egliſe ſa premiere forme. HENRIETTE, digne Fille de Saint Louis, y animoit tout le monde par ſon exemple ; & y ſoutenoit avec gloire par ſes retraites, par ſes prieres, & par ſes dévotions, l'ancienne réputation de la Très Chrétienne Maiſon de France. Les Prêtres de l'Oratoire, que le grand Pierre de Bérulle avoit conduits avec elle, & après eux les Peres Capucins, y donnerent, par leur piété, aux Autels, leur véritable décoration ; & au ſercice Divin, ſa majeſté naturelle. Les Prêtres & les Religieux, zélés & infatigables Paſteurs de ce Troupeau affligé, qui vivoient en Angleterre, pauvres, errans, traveſtis (1), *deſquels auſſi, le monde n'étoit pas digne*, venoient reprendre avec joie les marques glorieuſes de le profeſſion dans la Chapelle de la Reine ; & l'Egliſe déſolée, qui autrefois pouvoit à p gémir librement, & pleurer ſa gloire

(1) ibus dignus non erat mundus. *Heb.* XI, 38.

paſſée, faiſoit retentir hautement les Cantiques de Sion dans une terre étrangere. Ainſi la pieuſe Reine conſoloit la captivité des Fideles, & relevoit leur eſpérance.

Quand Dieu (1) laiſſe ſortir du puits de l'abîme la fumée qui obſcurcit le Soleil, ſelon l'expreſſion de l'Apocalypſe, c'eſt-à-dire, l'erreur & l'héréſie; quand pour punir les ſcandales, ou pour réveiller les Peuples & les Paſteurs, il permet à l'eſprit de ſéduction de tromper les ames hautaines, & de répandre par-tout un chagrin ſuperbe, une indocile curioſité, & un eſprit de révolte; il détermine dans ſa ſageſſe profonde les limites qu'il veut donner aux malheureux progrès de l'erreur, & aux ſouffrances de ſon Égliſe. Je n'entreprens pas, Chrétiens, de vous dire la deſtinée des héréſies de ces derniers ſiecles, ni de marquer le terme fatal, dans lequel Dieu a réſolu de borner leur cours. Mais ſi mon jugement ne me trompe pas, ſi rappellant la mémoire des ſiecles paſſés, j'en fais un juſte rapport à l'état préſent; j'oſe croire, & je vois les Sages concourir à ce ſentiment, que les jours d'aveuglement ſont écoulés, & qu'il eſt temps déſormais que la lumiere revienne Lorſque le Roi HENRI VIII, Prince en tout le reſte accompli, s'égara dans les paſſions qui *ont* perdu Salomon & tant d'autres Rois, &

(1) *Apoc. IX, 1 & 2.*

commença d'ébranler l'autorité de l'Eglise ; les Sages lui dénoncerent, qu'en remuant ce seul point, il mettoit tout en péril, & qu'il donnoit, contre son dessein, une licence effrénée aux âges suivans. Les Sages le prévîrent ; mais les Sages sont-ils crus en ces temps d'emportement, & ne se rit-on pas de leurs prophéties ? Ce qu'une judicieuse prévoyance n'a pu mettre dans l'esprit des hommes, une maîtresse plus impérieuse, je veux dire l'expérience, les a forcés de le croire. Tout ce que la Religion a de plus saint, a été en proie. L'angleterre a tant changé, qu'elle ne sait plus elle-même à quoi s'en tenir ; & plus agitée en sa terre & dans ses ports mêmes, que l'Océan qui l'environne, elle se voit inondée par l'effroyable débordement de mille Sectes bizarres. Qui sait si étant revenue de ces erreurs prodigieuses touchant la Royauté, elle ne poussera pas plus loin ses réflexions ; & si ennuyée de ses changemens, elle ne regardera pas avec complaisance l'état qui a précédé ? Cependant, admirons ici la piété de la Reine, qui a su si bien conserver les précieux restes de tant de persécutions. Que de pauvres, que de malheureux, que de familles ruinées ur la cause de la Foi, ont subsisté pennt tout le cours de sa vie par l'immense ›fusion de ses aumônes ! Elles se répanient de toutes parts jusqu'aux dernieres

extrémités de ſes trois Royaumes; & s'étendant par leur abondance, même ſur les ennemis de la Foi, elles adouciſſoient leur aigreur, & les ramenoient à l'Egliſe. Ainſi non-ſeulement elle conſervoit, mais encore elle augmentoit le Peuple de Dieu. Les converſions étoient innombrables; & ceux qui en ont été témoins oculaires, nous ont appris, que pendant trois ans de ſéjour qu'elle a fait dans la Cour du Roi ſon Fils, la ſeule Chapelle Royale a vû plus de trois cens Convertis, ſans parler des autres, abjurer ſaintement leurs erreurs entre les mains de ſes Aumôniers. Heureuſe d'avoir conſervé ſi ſoigneuſement l'étincelle de *ce feu divin* (1) *que* JESUS *eſt venu allumer au monde!* Si jamais l'Angleterre revient à ſoi; ſi ce levain précieux vient un jour à ſanctifier toute cette maſſe, où il a été mêlé par ces royales mains; la poſtérité la plus éloignée n'aura pas aſſez de louanges pour célébrer les vertus de la religieuſe HENRIETTE, & croira devoir à ſa piété l'ouvrage ſi mémorable du rétabliſſement de l'Egliſe.

Que ſi l'hiſtoire de l'Egliſe garde chérement la mémoire de cette Reine, notre Hiſtoire ne taira pas les avantages qu'elle a procurés à ſa Maiſon & à ſa Patrie. Femme & Mere très-chérie & très-honorée, elle a reconcilié avec la France le Roi ſon mari,

(1) *Luc. XII, 49.*

& le Roi ſon fils. Qui ne ſait qu'après la mémorable action de l'Iſle de Ré, & durant ce fameux ſiege de la Rochelle, cette Princeſſe, prompte à ſe ſervir des conjonctures importantes, fit conclure la paix qui empêcha l'Angleterre de continuer ſon ſecours aux Calviniſtes révoltés ? Et dans ces dernieres années, après que notre grand Roi, plus jaloux de ſa parole & du ſalut de ſes Alliés, que de ſes propres intérêts, eut déclaré la guerre aux Anglois, ne fut-elle pas encore une ſage & heureuſe médiatrice ? Ne réunit-elle pas les deux Royaumes? & depuis encore, ne s'eſt-elle pas appliquée en toutes rencontres à conſerver cette même intelligence ? Ces ſoins regardent maintenant vos ALTESSES ROYALES ; & l'exemple d'une grande Reine, auſſi-bien que le ſang de France & d'Angleterre, que vous avez uni par votre heureux mariage, vous doit inſpirer le deſir de travailler ſans ceſſe à l'union de deux Rois qui vous ſont ſi proches, & de qui la puiſſance & la vertu peuvent faire le deſtin de l'Europe.

MONSEIGNEUR, ce n'eſt plus ſeulement par cette vaillante main & par ce grand cœur que vous acquerrez de la gloire. Dans lme d'une profonde paix vous aurez des ens de vous ſignaler ; & vous pouvez ir l'Etat ſans l'alarmer, comme vous aurez ant de fois, en expoſant au milieu des

plus grands haſards de la guerre, une vie auſſi précieuſe & auſſi néceſſaire que la vôtre. Ce ſervice, MONSEIGNEUR, ce n'eſt pas le ſeul qu'on attend de vous, & l'on peut tout eſpérer d'un Prince que la ſageſſe conſeille, que la valeur anime, & que la juſtice accompagne dans toutes ſes actions. Mais où m'emporte mon zele, ſi loin de mon triſte ſujet ? Je m'arrête à conſidérer les vertus de PHILIPPE, & ne ſonge pas que je vous dois l'hiſtoire des malheurs D'HENRIETTE.

J'avoue, en la commençant, que je ſens plus que jamais, la difficulté de mon entrepriſe. Quand j'énviſage de près les infortunes inouies d'une ſi grande Reine, je ne trouve plus de paroles; & mon eſprit rebuté de tant d'indignes traitemens qu'on a faits à la Majeſté & à la vertu, ne ſe réſoudroit jamais à ſe jetter parmi tant d'horreurs, ſi la conſtance admirable avec laquelle cette Princeſſe a ſoutenu ces calamités, ne ſurpaſſoit de bien loin les crimes qui les ont cauſées. Mais en même temps, Chrétiens, un autre ſoin me travaille. Ce n'eſt pas un ouvrage humain que je médite. Je ne ſuis pas ici un Hiſtorien qui doit vous développer le ſecret des cabinets, ni l'ordre des bataiſles, ni les intérêts des parties; il faut que je m'éleve au-deſſus de l'homme, pour faire trembler toute créature ſous les jugemens

Dieu. *J'entrerai avec David, dans les puissances du Seigneur* (1); & j'ai à vous faire voir les merveilles de sa main & de ses conseils; conseils de juste vengeance sur l'Angleterre; conseils de miséricorde pour le salut de la Reine; mais conseils marqués par le doigt de Dieu, dont l'empreinte est si vive & si manifeste dans les événemens que j'ai à traiter, qu'on ne peut résister à cette lumiere.

Quelque haut qu'on puisse remonter, pour rechercher dans les Histoires les exemples de grandes mutations; on trouve que jusqu'ici elles sont causées, ou par la molesse, ou par la violence des Princes. En effet, quand les Princes négligeant de connoître leurs affaires & leurs armées, ne travaillent qu'à la chasse, comme me disoit cet Historien (2); n'ont de gloire que pour le luxe, ni d'esprit que pour inventer des plaisirs: ou, quand emportés par leur humeur violente, ils ne gardent plus ni loix ni mesures, & qu'ils ôtent les égards & la crainte aux hommes, en faisant que les maux qu'ils souffrent, leur paroissent plus insupportables que ceux qu'ils prévoient; alors, ou la licence excessive, ou la patience poussée à l'extrêmité, ...ent terriblement les Maisons régnantes,

(1) ...ntroibo in potentias Domini. *Psal.* LXX, 25.
(2) Venatus, maximus labor est. *Quint-Curt. lib.* 9.

CHARLES I, Roi d'Angleterre, étoit juſte, modéré, magnanime, très-inſtruit de ſes affaires, & des moyens de régner. Jamais Prince ne fut plus capable de rendre la Royauté, non-ſeulement vénérable & ſainte, mais encore aimable & chere à ſes peuples. Que lui peut-on reprocher, ſinon la clémence? Je veux bien avouer de lui ce qu'un Auteur célebre a dit de Céſar: *Qu'il a été clément, juſqu'à être obligé de s'en repentir* (1) Que ce ſoit donc là, ſi l'on veut, l'illuſtre défaut de CHARLES, auſſi bien que de Céſar: mais que ceux qui veulent croire que tout eſt foible dans les malheureux & dans les vaincus, ne penſent pas pour cela, nous perſuader que la force ait manqué à ſon courage, ni la vigueur à ſes conſeils. Pourſuivi à toute outrance par l'implacable malignité de la fortune, trahi de tous les ſiens, il ne s'eſt pas manqué à lui-même. Malgré les mauvais ſuccès de ſes armes infortunées, ſi on n'a pu le vaincre, on n'a pas pu le forcer; & comme il n'a jamais refuſé ce qui étoit raiſonnable étant vainqueur, il a toujours rejetté ce qui étoit foible & injuſte, étant captif. J'ai peine à contempler ſon grand cœur dans ces dernieres épreuves. Mais certes, il a montré qu'il n'eſt pas permis aux Rebelles de faperdre la Majeſté à un Roi qui ſait ſe co

(1) Cæſari proprium & peculiare ſit clementiæ in gne; quâ uſque ad pœnitentiam omnes ſuperavit. *lib. VII, c. 25.*

noître; & ceux qui ont vu de quel front il a paru dans la Salle de Weſtminſter, & dans la place de Wittehall, peuvent juger aiſément combien il étoit intrépide à la tête de ſes armées, combien auguſte & majeſtueux au milieu de ſon Palais & de ſa Cour. Grande Reine, je ſatisfais à vos plus tendres deſirs, quand je célebre ce Monarque; & ce cœur qui n'a jamais vécu que pour lui, ſe réveille, tout poudre qu'il eſt, & devient ſenſible, même ſous ce drap mortuaire, au nom d'un Epoux ſi cher, à qui ſes ennemis mêmes accorderont le titre de ſage, & celui de juſte, & que la poſtérité mettra au rang des grands Princes, ſi ſon hiſtoire trouve des Lecteurs, dont le jugement ne ſe laiſſe pas maîtriſer aux événemens, ni à la fortune.

Ceux qui ſont inſtruits des affaires étant obligés d'avouer que le Roi n'avoit point donné d'ouverture ni de prétexte aux excès ſacrileges dont nous abhorrons la mémoire, en accuſent la fierté indomptable de la Nation; & je confeſſe que la haine des parricides pourroit jetter les eſprits dans ce ſentiment. Mais quand on conſidere de plus près l'hiſtoire de ce grand Royaume, & particulierement les derniers regnes, où l'on voit r ſeulement les Rois majeurs, mais en- c les pupilles, & les Reines mêmes ſi a olues & ſi redoutées; quand on regarde l icilité incroyable avec laquelle la Religion

a été ou renverſée, ou rétablie par Henri, par Edouard, par Marie, par Eliſabeth, on ne trouve, ni la Nation ſi rebelle, ni ſes Parlemens ſi fiers & ſi factieux : au contraire, on eſt obligé de reprocher à ces Peuples d'avoir été trop ſoumis, puiſqu'ils ont mis ſous le joug leur foi même & leur conſcience. N'accuſons donc pas aveuglément le naturel des habitans de l'Iſle la plus célébre du monde, qui, ſelon les plus fideles Hiſtoriens, tirent leur origine des Gaules; & ne croyons pas que les Merciens, les Danois & les Saxons, ayent tellement corrompu en eux ce que nos Peres leur avoient donné de bon ſang, qu'ils ſoient capables de s'emporter à des procédés ſi barbares, s'il ne s'y étoit mêlé d'autres cauſes. Qu'eſt-ce donc qui les a pouſſés? Quelle force, quel tranſport, quelle intempérie a cauſé ces agitations & ces violences? N'en doutons pas, Chrétiens; les fauſſes Religions, le libertinage d'eſprit, la fureur de diſputer des choſes divines, ſans fin, ſans regle, ſans ſoumiſſion, a emporté les courages. Voilà les ennemis que la Reine a eu à combattre, & que ni ſa prudence, ni ſa douceur, ni ſa fermeté, n'ont pu vaincre.

J'ai déjà dit quelque choſe de la licence où ſe jettent les eſprits, quand on ébranle les fondemens de la Religion, & qu'on remue les bornes une fois poſées. Mais comme la matiere que je traite me fournit un

exemple manifeſte & unique dans tous les ſiecles, de ces extrémités furieuſes, il eſt, MESSIEURS, de la néceſſité de mon ſujet, de remonter juſqu'au principe, & de vous conduire pas à pas, par tous les excès où le mépris de la Religion ancienne, & celui de l'autorité de l'Egliſe, ont été capables de pouſſer les hommes.

Donc la ſource de tout mal eſt, que ceux qui n'ont pas craint de tenter au ſiecle paſſé la Réformation par le Schiſme, ne trouvant point de plus fort rempart contre toutes leurs nouveautés, que la ſainte autorité de l'Egliſe, ils ont été obligés de la renverſer. Ainſi, les décrets des Conciles, la doctrine des Peres, & leur ſainte unanimité, l'ancienne tradition du Saint-Siege & de l'Egliſe Catholique n'ont plus été, comme autrefois, des loix ſacrées & inviolables. Chacun s'eſt fait à ſoi-même un tribunal, où il s'eſt rendu l'arbitre de ſa croyance; & encore qu'il ſemble que les Novateurs ayent voulu retenir les eſprits, en les renfermant dans les limites de l'Ecriture Sainte; comme ce n'a été qu'à condition que chaque Fidele en deviendroit l'interprete, & croiroit que le Saint-Eſprit lui en dicte l'explication, il n'y a point de particulier qui ne ſe voie autoriſé à cette doctrine à adorer ſes inventions, à conſacrer ſes erreurs, à appeller Dieu tout ce qu'il penſe. Dès-lors on a bien prévu

que la licence n'ayant plus de frein, les Sectes ſe multiplieroient juſqu'à l'infini; que l'opiniâtreté ſeroit invincible; & que tandis que les uns ne ceſſeroient de diſputer, ou donneroient leurs rêveries pour inſpirations, les autres fatigués de tant de folles viſions, & ne pouvant plus reconnoître la Majeſté de la Religion déchirée par tant de Sectes, iroient enfin chercher un repos funeſte, & une entiere indépendance, dans l'indifférence des Religions, ou dans l'Athéiſme.

Tels, & plus pernicieux encore, comme vous verrez dans la ſuite, ſont les effets naturels de cette nouvelle Doctrine. Mais de même qu'un eau débordée ne fait pas partout les mêmes ravages, parce que ſa rapidité ne trouve pas par-tout les mêmes penchans & les mêmes ouvertures: ainſi, quoique cet eſprit d'indocilité & d'indépendance ſoit également répandu dans toutes les héréſies de ces derniers ſiecles, il na pas produit univerſellement les mêmes effets; il a reçu diverſes limites, ſuivant que la crainte, ou les intérêts, ou l'humeur des Particuliers & des Nations, ou enfin la Puiſſance divine, qui donne quand il lui plaît des bornes ſecrettes aux paſſions des hommes les plus emportés, l'ont différemment retenu. Que s'il s'eſt montré tout entier à l'Angleterre, & ſi la malignité s'y eſt déclarée ſans réſerve, les Rois en ont ſouffert; mais auſſi les

Rois en ont été cauſe. Ils ont trop fait ſentir aux Peuples que l'ancienne Religion ſe pouvoit changer. Les ſujets ont ceſſé d'en révérer les maximes, quand ils les ont vu céder aux paſſions, & aux intérêts de leurs Princes. Ces terres trop remuées, & devenues incapables de conſiſtance, ſont tombées de toutes parts, & n'ont fait voir que d'effroyables précipices. J'appelle ainſi tant d'erreurs téméraires & extravagantes qu'on voyoit paroître tous les jours. Ne croyez pas que ce ſoit ſeulement la querelle de l'Epiſcopat, ou quelque chicane ſur la Liturgie Anglicane, qui ayent ému les Communes. Ces diſputes n'étoient encore que de foibles commencemens, par où ces eſprits turbulens faiſoient comme un eſſai de leur liberté. Mais quelque choſe de plus violent ſe remuoit dans le fond des cœurs; c'étoit un dégoût ſecret de tout ce qui a de l'autorité, & une démangeaiſon d'innover ſans fin, après qu'on en a vu le premier exemple.

Ainſi, les Calviniſtes plus hardis que les Luthériens, ont ſervi à établir les Sociniens qui ont été plus loin qu'eux, & dont ils groſſiſſent tous les jours le parti. Les Sectes infinies des Anabaptiſtes ſont ſorties de cette même ſ e; & leurs opinions mêlées au Calvi- e ont fait naître les indépendans, qui point eu de bornes; parmi leſquels on s Trembleurs, gens fanatiques, qui

croient que toutes leurs rêveries leur ſont inſpirées, & ceux qu'on nomme Chercheurs, à cauſe que dix-ſept cents ans après Jeſus-Chriſt, ils cherchent encore la Religion, & n'en ont point d'arrêtée.

C'eſt, MESSIEURS, en cette ſorte que les eſprits une fois émus, tombant de ruines en ruines, ſe ſont diviſés en tant de Sectes. En vain les Rois d'Angleterre ont cru les pouvoir retenir ſur cette pente dangereuſe, en conſervant l'Epiſcopat. Car que peuvent des Evêques qui ont anéanti eux-mêmes l'autorité de leur Chaire, & la révérence qu'on doit à la ſucceſſion, en condamnant ouvertement leurs Prédéceſſeurs, juſqu'à la ſource même de leur ſacre, c'eſt-à-dire, juſqu'au Pape Saint Grégoire, & au ſaint Moine Auguſtin ſon Diſciple, & le premier Apôtre de la Nation Angloiſe? Qu'eſt-ce que l'Epiſcopat, quand il ſe ſépare de l'Egliſe, qui eſt ſon tout, auſſi-bien que du Saint Siege, qui eſt ſon centre, pour s'attacher contre ſa nature à la Royauté, comme à ſon Chef? Ces deux Puiſſances d'un ordre ſi différent ne s'uniſſent pas, mais s'embarraſſent mutuellement, quand on les confond enſemble: & la Majeſté des Rois d'Angleterre ſeroit demeurée plus inviolable, ſi, contente de ſes droits ſacrés, elle n'avoit point voulu attirer à ſoi les droits & l'autorité de l'Egliſe. Ainſi, rien n'a retenu la violence des eſprits

féconds

féconds en erreurs; & Dieu, pour punir l'irreligieuſe inſtabilité de ces peuples, les a livrés à l'intempérance de leur folle curioſité; en ſorte que l'ardeur de leurs diſputes inſenſées, & leur Religion arbitraire, eſt devenue la plus dangereuſe de leurs maladies.

Il ne faut point s'étonner s'ils perdirent le reſpect de la Majeſté & des loix, ni s'ils devinrent factieux, rebelles & opiniâtres. On énerve la Religion quand on la change, & on lui ôte un certain poids, qui ſeul eſt capable de tenir les peuples. Ils ont dans le fond du cœur je ne ſais quoi d'inquiet qui s'échappe, ſi on leur ôte ce frein néceſſaire; & on ne leur laiſſe plus rien à menager, quand on leur permet de ſe rendre maîtres de leur Religion. C'eſt de-là que nous eſt né ce prétendu regne de CHRIST, inconnu juſques alors au Chriſtianiſme, qui devoit anéantir toute la Royauté, & égaler tous les hommes: ſonge ſéditieux des Indépendans, & leur chimere impie & ſacrilege. Tant il eſt vrai que tout ſe tourne en révoltes & en penſées ſéditieuſes, quand l'autorité de la Religion eſt anéantie! Mais, pourquoi chercher des preuves d'une vérité que le Saint-Eſprit a prononcée par une ſentence manifeſte? Dieu même menace les peuples qui alterent la Religion qu'il a établie, de ſe ---irer du milieu d'eux, & par-là, de les liv aux guerres civiles. Ecoutez comme il

parle par la bouche du Prophete Zacharie (1): *Leur ame*, dit le Seigneur, *a varié envers moi*, quand ils ont ſi ſouvent changé la Religion; *& je leur ai dit : Je ne ſerai plus votre Paſteur* : c'eſt-à-dire, je vous abandonnerai à vous mêmes & à votre cruelle deſtinée. Et voyez la ſuite. *Que ce qui doit mourir, aille à la mort; que ce qui doit être retranché, ſoit retranché.* Entendez-vous ces paroles? *Et que ceux qui demeureront, ſe dévorent les uns les autres.* O Prophétie trop réelle, & trop véritablement accomplie! La Reine avoit bien raiſon de juger qu'il n'y avoit point de moyen d'ôter les cauſes des guerres civiles, qu'en retournant à l'unité Catholique, qui a fait fleurir durant tant de ſiecles l'Egliſe & la Monarchie d'Angleterre, autant que les plus ſaintes Egliſes, & les plus illuſtres Monarchies du monde. Ainſi, quand cette pieuſe Princeſſe ſervoit l'Egliſe, elle croyoit ſervir l'Etat; elle croyoit aſſurer au Roi des ſerviteurs, en conſervant à Dieu des fideles. L'expérience a juſtifié ſes ſentimens, & il eſt vrai que le Roi ſon fils n'a rien trouvé de plus ferme dans ſon ſervice, que ces Catholiques ſi haïs, ſi perſécutés, que lui avoit ſauvés la Reine ſa mere. En effet, il eſt viſible, que puiſque

(1) Anima eorum variavit in me; & dixi: Non paſcam vos. Quod moritur, moriatur; & quod succiditur, succidatur; & reliqui devorent unusquisque carnem proximi ſui. *Zach.* XI, 8, *& ſeq.*

la ſéparation & la révolte contre l'autorité de l'Égliſe a été la ſource d'où ſont dérivés tous les maux, on n'en trouvera jamais les remedes que par le retour à l'unité, & par la ſoumiſſion ancienne. C'eſt le mépris de cette unité qui a diviſé l'Angleterre. Que ſi vous me demandez comment tant de factions oppoſées, & tant de ſectes incompatibles qui ſe devoient apparemment détruire les unes les autres ont pu ſi opiniâtrement conſpirer enſemble contre le Trône Royal, vous l'allez apprendre.

Un homme s'eſt rencontré d'une profondeur d'eſprit incroyable; Hypocrite rafiné autant qu'habile politique; capable de tout entreprendre & de tout cacher; également actif & infatigable dans la paix & dans la guerre; qui ne laiſſoit rien à la fortune de ce qu'il pouvoit lui ôter par conſeil & par prévoyance; mais au reſte, ſi vigilant, & ſi prêt à tout, qu'il n'a jamais manqué les occaſions qu'elle lui a préſentées: enfin, un de ces eſprits remuans & audacieux, qui ſemblent être nés pour changer le monde. Que le ſort de tels eſprits eſt hazardeux, & qu'il en paroît dans l'hiſtoire, à qui leur audace a été funeſte! Mais auſſi, que ne ſont-ils pa quand il plaît à Dieu de s'en ſervir (1)! Il *donné* à celui-ci de tromper les Peuples, & prévaloir contre les Rois. Car comme

(1) Ecclesiast. XIII, V, 7.

il eut apperçu que dans ce mêlange infini de Sectes, qui n'avoient plus de regles certaines, le plaiſir de dogmatiſer, ſans être repris, ni contraint par aucune autorité eccléſiaſtique ni ſéculiere, étoit le charme qui poſſédoit les eſprits; il ſçut ſi bien les concilier par-là, qu'il fit un corps redoutable de cet aſſemblage monſtrueux. Quand une fois on a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appas de la liberté, elle ſuit ſi aveugle, pourvu qu'elle en entende ſeulement le nom. Ceux-ci occupés du premier objet qui les avoit tranſportés, alloient toujours ſans regarder qu'ils alloient à la ſervitude, & leur ſubtil Conducteur, qui en combattant, en dogmatiſant, en mêlant mille perſonnages divers, en faiſant le Docteur & le Prophete, auſſi-bien que le Soldat & le Capitaine, vit qu'il avoit tellement enchanté le monde, qu'il étoit regardé de toute l'armée comme un Chef envoyé de Dieu pour la protection de l'indépendance, commença à s'appercevoir qu'il pouvoit encore les pouſſer plus loin. Je ne vous raconterai pas la ſuite trop fortunée de ſes entrepriſes, ni ſes fameuſes victoires dont la vertu étoit indignée, ni cette longue tranquillité qui a étonné l'Univers. C'étoit le conſeil de Dieu, d'inſtruire les Rois à ne point quitter ſon Egliſe. Il vouloit découvrir, par un grand exemple, tout ce que peut l'héréſie, combien elle eſt

naturellement indocile & indépendante, combien fatale à la Royauté, & à toute autorité légitime. Au reste, quand ce grand Dieu a choisi quelqu'un pour être l'instrument de ses desseins, rien n'en arrête le cours : ou il enchaîne, ou il aveugle, ou il dompte tout ce qui est capable de résistance. *Je suis le Seigneur*, dit-il par la bouche de Jérémie ; *c'est moi qui ai fait la terre avec les hommes & les animaux* (1), *& je les mets entre les mains de qui il me plaît. Et maintenant j'ai voulu soumettre ces terres à Nabuchodonosor, Roi de Babylone, mon Serviteur* (2). Il s'appelle son Serviteur, quoiqu'infidele, à cause qu'il l'a nommé pour exécuter ses décrets. *Et j'ordonne*, poursuit-il, *que tout lui soit soumis, jusqu'aux animaux* (3). Tant il est vrai que toute ployé, & que tout est souple quand Dieu le commande. Mais écoutez la suite de la prophétie : *Je veux que les Peuples lui obéissent & qu'ils obéissent encore à son fils, jusqu'à ce que le temps des uns & des autres vienne* (4). Voyez, Chré-

(1) Ego feci terram & homines, & jumenta quæ sunt super faciem terræ, in fortitudine mea magna & in brachio meo extento, & dedi eam ei qui placuit in oculis meis. *Jerem. XXVII, 5.*

(2) Et nunc itaque ego dedi omnes terras istas in manu Nabuchodonosor Regis Babylonis, servi mei. *Ibid. 6.*

(3) Insuper & bestias agri dedi ei ut serviant illi. *Ibid. 6.*

(4) Et servient ei, & servient filio ejus, *&c.* donec

tiens, comme les temps ſont marqués, comme les générations ſont comptées. Dieu détermine juſqu'à quand doit durer l'aſſoupiſſement, & quand auſſi ſe doit réveiller le monde.

Tel a été le ſort de l'Angleterre. Mais que dans cette effroyable confuſion de toutes choſes, il eſt beau de conſidérer ce que la grande HENRIETTE a entrepris pour le ſalut du Royaume ; ſes voyages, ſes négociations, ſes traités, tout ce que ſa prudence & ſon courage oppoſoient à la fortune de l'Etat ; & enfin, ſa conſtance par laquelle n'ayant pu vaincre la violence de la deſtinée, elle en a ſi noblement ſoutenu l'effort ! Tous les jours elle ramenoit quelqu'un des Rebelles ; & de peur qu'ils ne fuſſent malheureuſement engagés à faillir toujours, parce qu'ils avoient failli une fois, elle vouloit qu'ils trouvaſſent leur refuge dans ſa bonté, & leur ſureté dans ſa parole. Ce fut entre ſes mains que le Gouverneur de Scarborouk remit ce port, & ce Château inacceſſible. Les deux Hothams, pere & fils, qui avoient donné le premier exemple de perfidie, en refuſant au Roi même les portes de la forteresſe & du port de Hull, choiſirent la Reine pour médiatrice ; & devoient rendre au Roi cette Place avec

veniat tempus terræ ejus & ipſius. *Ibid* 7. *C'eſt ainſi que M. Boſſuet cite ce paſſage : le texte porte :* & ſervient ei omnes gentes, & filio ejus, &c.

celle de Beverlei : mais ils furent prévenus, & décapités, & Dieu qui voulut punir leur honteuse désobéissance par les propres mains des Rebelles, ne permit pas que le Roi profitât de leur repentir. Elle avoit encore gagné un Maire de Londres, dont le crédit étoit grand, & plusieurs autres Chefs de la faction. Presque tous ceux qui lui parloient, se rendoient à elle ; & si Dieu n'eût point été inflexible, si l'aveuglement des peuples n'eût pas été incurable, elle auroit guéri les esprits ; & le parti le plus juste auroit été le plus fort.

On sçait MESSIEURS, que la Reine a souvent exposé sa personne dans ces conférences secrettes ; mais j'ai à vous faire voir de plus grands hazards. Les Rebelles s'étoient saisis des arsenaux & des magasins ; & malgré la défection de tant de sujets, malgré l'infâme désertion de la Milice même, il étoit encore plus aisé au Roi de lever des Soldats, que de les armer. Elle abandonne, pour avoir des armes & des munitions, non-seulement ses joyaux, mais encore le soin de sa vie. Elle se met en mer au mois de Février, malgré l'hiver & les tempêtes ; & sous prétexte de conduire en Hollande la Princesse Royale sa fille aînée, qui avoit été mariée à Guillaume Prince d'Orange, elle va pour engager les Etats dans les intérêts du Roi, lui gagner des Officiers, lui amener

des munitions. L'hiver ne l'avoit pas effrayée; quand elle partit d'Angleterre; l'hiver ne l'arrête pas, onze mois après, quand il faut retourner auprès du Roi : mais le ſuccés n'en fut pas ſemblable. Je tremble au ſeul récit de la tempête furieuſe, dont ſa flotte fut battue durant dix jours. Les Matelots furent alarmés juſqu'à perdre l'eſprit, & quelques-uns d'entre eux ſe précipiterent dans les ondes. Elle toujours intrépide, autant que les vagues étoient émues, raſſuroit tout le monde par ſa fermeté. Elle excitoit ceux qui l'accompagnoient à eſpérer en Dieu, qui faiſoit toute ſa confiance; & pour éloigner de leur eſprit les funeſtes idées de la mort qui ſe préſentoit de tous côtés, elle diſoit avec un air de ſérénité qui ſembloit déjà ramener le calme, que les Reines ne ſe noyoient pas. Hélas! elle eſt réſervée à quelque choſe de bien plus extraordinaire. Et pour s'être ſauvée du naufrage, ſes malheurs n'en ſeront pas moins déplorables. Elle vit périr ſes vaiſſeaux & preſque toute l'eſpérance d'un ſi grand ſecours. L'Amiral où elle étoit, conduit par la main de celui qui domine ſur la profondeur de la mer, & qui dompte ſes flots ſoulevés, fut repouſſé aux ports de Hollande; & tous les peuples furent étonnés d'une délivrance ſi miraculeuſe.

Ceux qui ſont échappés du naufrage (1)

(1) Naufragio liberati; exinde repudium & navi & mari dicunt *Tertull. de Pœnit. VII.*

diſent un éternel adieu à la mer & aux vaiſſeaux ; & comme diſoit un ancien Auteur, ils n'en peuvent même ſupporter la vue. Cependant, onze jours après, ô réſolution étonnante ! la Reine, à peine ſortie d'une tourmente ſi épouvantable, preſſée du deſir de revoir le Roi, & de le ſecourir, oſe encore ſe commettre à la fureur de l'Océan, & à la rigueur de l'hiver. Elle ramaſſe quelques vaiſſeaux qu'elle charge d'Officiers & de munitions, & repaſſe enfin en Angleterre. Mais qui ne ſeroit étonné de la cruelle deſtinée de cette Princeſſe ? Après s'être ſauvée des flots, une autre tempête lui fut preſque fatale. Cent pieces de canon tonnerent ſur elle à ſon arrivée, & la maiſon où elle entra fut percée de leurs coups. Qu'elle eut d'aſſurance dans cet effroyable péril ! Mais qu'elle eut de clémence pour l'auteur d'un ſi noir attentat ! On l'amena priſonnier peu de temps après ; elle lui pardonna ſon crime, le livrant pour tout ſupplice à ſa conſcience, & à la honte d'avoir entrepris ſur la vie d'une Princeſſe ſi bonne & ſi généreuſe : tant elle étoit au-deſſus de la vengeance, auſſi-bien que de la crainte. Mais ne la verrons-nous jamais auprès du Roi, qui ſouhaite ſi ardemment ſ[illegible] retour ? Elle brûle du même deſir ; & d[illegible] je la vois paroître dans un nouvel ap[illegible]l. Elle marche comme un Général à la t[illegible] d'une Armée Royale, pour traverſer des

Provinces que les Rebelles tenoient preſque toutes. Elle aſſiege & prend d'aſſaut, en paſſant, une Place conſidérable, qui s'oppoſoit à ſa marche; elle triomphe, elle pardonne; & enfin, le Roi la vient recevoir dans une campagne, où il avoit remporté l'année précedente une victoire ſignalée ſur le Général Eſſex. Une heure après on apporta la nouvelle d'une grande bataille gagnée. Tout ſembloit proſpérer par ſa préſence, les Rebelles étoient conſternés; & ſi la Reine en eût été crue; ſi au lieu de diviſer les Armées Royales, & de les amuſer contre ſon avis, aux ſieges infortunés de Hull & de Gloceſter, on eût marché droit à Londres, l'affaire étoit décidée, & cette campagne eût fini la guerre. Mais le moment fut manqué : Le terme fatal approchoit; & le ciel, qui ſembloit ſuſpendre en faveur de la piété de la Reine, la vengeance qu'il méditoit, commença à ſe déclarer. *Tu ſçais vaincre* (1), diſoit un brave Africain au plus ruſé Capitaine qui fût jamais; *mais tu ne ſçais pas uſer de ta victoire. Rome* (2), *que tu tenois, t'échappe; & le deſtin ennemi, t'a ôté tantôt le moyen, tantôt la penſée de la prendre.* Depuis ce malheureux moment, tout alla viſiblement en

(1) Tum Maharbal : Vincere ſcis, Annibal; victoriâ uti neſcis. *Tit. Liv. Dec.* III, *lib.* 2.

(2) Potiundæ urbis Romæ, modò mentem non dari, modò fortunam. *Ibid. liv.* 6. *Dans l'Hiſtorien, c'eſt Annibal qui parle ainſi de lui-même.*

décadence ; & les affaires furent sans retour. La Reine qui se trouva enceinte, & qui ne put par tout son crédit, faire abandonner ces deux sieges ; qu'on vit enfin si mal réussir, tomba en langueur ; & tout l'Etat languit avec elle. Elle fut contrainte de se séparer d'avec le Roi, qui étoit presque assiégé dans Oxford, & ils se dirent un adieu bien triste, quoiqu'ils ne sçussent pas que c'étoit le dernier. Elle se retire à Excester, ville forte, où elle fut elle-même bientôt assiégée. Elle y accoucha d'une Princesse, & se vit, douze jours après, contrainte de prendre la fuite, pour se refugier en France.

PRINCESSE, dont la destinée est si grande & si glorieuse, faut-il que vous naissiez en la puissance des ennemies de votre Maison! O Eternel, veillez sur elle ; Anges saints, rangez à l'entour vos escadrons invisibles, & faites la garde autour du berceau d'une Princesse si grande & si délaissée. Elle est destinée au sage & valeureux PHILIPPE, & doit des Princes à la France, dignes de lui, dignes d'elle, & de leurs aïeux. Dieu l'a protégée, MESSIEURS. Sa Gouvernante, deux ans après, tire ce précieux enfant des mains des Rebelles, & quoiqu'ignorant sa captivité, entant trop sa grandeur, elle se découvre même ; quoique refusant tous les autres s, elle s'obstine à dire qu'elle est la Prin- ; elle est enfin amenée auprès de la Reine

ſa mere, pour faire ſa conſolation durant ſes malheurs, en attendant qu'elle faſſe la félicité d'un grand Prince, & la joie de toute la France. Mais j'interromps l'ordre de mon hiſtoire. J'ai dit que la Reine fut obligée à ſe retirer de ſon Royaume. En effet, elle partit des ports d'Angleterre à la vue des vaiſſeaux des Rebelles, qui l'a pourſuivoient de ſi près, qu'elle entendoit preſque leurs cris & leurs menaces inſolentes. O voyage bien différent de celui qu'elle avoit fait ſur la même mer, lorſque venant prendre poſſeſſion du ſceptre de la Grande-Bretagne, elle voyoit, pour ainſi dire, les ondes ſe courber ſous elle, & ſoumettre toutes leurs vagues à la dominatrice des mers! Maintenant chaſſée, pourſuivie par ſes ennemis implacables, qui avoient eu l'audace de lui faire ſon procès, tantôt ſauvée, tantôt preſque priſe, changeant de fortune à chaque quart-d'heure, n'ayant pour elle que Dieu, & ſon courage inébranlable, elle n'avoit ni aſſez de vents, ni aſſez de voiles pour favoriſer ſa fuite précipitée. Mais enfin, elle arrive à Breſt, où après tant de maux, il lui fut permis de reſpirer un peu.

Quand je conſidere en moi-même les périls extrêmes & continuels, qu'a couru cette Princeſſe ſur la mer & ſur la terre, durant l'eſpace de près de dix ans; & que d'ailleurs, je vois que toutes les entrepriſes ſont inutiles

contre ſa perſonne, pendant que tout réuſſit d'une maniere ſurprenante contre l'Etat; que puis-je penſer autre choſe, ſinon que la Providence, autant attachée à lui conſerver la vie, qu'à renverſer ſa puiſſance, a voulu qu'elle ſurvéquît à ſes grandeurs, afin qu'elle pût ſurvivre aux attachemens de la terre, & aux ſentimens d'orgueil qui corrompent d'autant plus les ames, qu'elles ſont plus grandes & plus élevées? Ce fut un conſeil à peu-près ſemblable, qui abaiſſa autrefois David ſous la main du rebelle Abſalon. *Le voyez-vous ce grand Roi* (1), dit le ſaint & éloquent Prêtre de Marſeille, *le voyez vous ſeul abandonné, tellement déchu dans l'eſprit des ſiens; qu'il devient un objet de mépris aux uns, &, ce qui eſt plus inſupportable à un grand courage, un objet de pitié aux autres. Ne ſachant*, pourſuit Salvien, *de laquelle de ces deux choſes il avoit le plus à ſe plaindre, ou de ce que Siba le nourriſſoit, ou de ce que Séméi avoit l'inſolence de le maudire*? Voilà, MESSIEURS, une image, mais imparfaite, de la Reine d'Angleterre, quand après de ſi étranges humiliations, elle fut encore contrainte de paroître au monde, & d'étaler, pour ainſi dire, à la France même, & au Louvre,

(1) Dejectus uſque in ſuorum, quod grave eſt, contumeliam; vel, quod gravius, miſericordiam, ut vel Siba eum paſceret, vel maledicere Semei publicè non timeret. *Salv. l. 2, de guber. Dei, v.* Le texte de Salvien porte: Uſque in ſervorum ſuorum, vel, &c.

où elle étoit née avec tant de gloire, toute l'étendue de sa misere. Alors elle put bien dire avec le Prophete Isaïe (1) : *Le Seigneur des armées a fait ces choses, pour anéantir tout le faste des grandeurs humaines, & tourner en ignominie ce que l'Univers a de plus auguste.* Ce n'est pas que la France ait manqué à la Fille de Henri le Grand. Anne la magnanime, la pieuse, que nous ne nommerons jamais sans regret, la reçut d'une maniere convenable à la majesté des deux Reines. Mais les affaires du Roi ne permettant pas que cette sage Régente pût proportionner le remede au mal ; jugez de l'état de ces deux Princesses. Henriette d'un si grand cœur, est contrainte de demander du secours : Anne d'un si grand cœur, ne peut en donner assez. Si l'on eût pu avancer ces belles années, dont nous admirons maintenant le cours glorieux : Louis, qui entend de si loin les gémissemens des Chrétiens affligés ; qui, assuré de sa gloire, dont la sagesse de ses conseils & la droiture de ses intentions lui répondent toujours malgré l'incertitude des événemens, entreprend lui seul la cause commune, & porte ses armes redoutées à travers des espaces immenses de mer & de terre ; auroit-il refusé son bras à ses voisins,

(1) Dominus exercituum cogitavit hoc, ut detraheret superbiam omnis gloriæ, & ad ignominiam deduceret universos inclytos terræ. *Isa.* XXIII, 9.

ſes alliés, à ſon propre ſang, aux droits ſacrés de la Royauté, qu'il ſait ſi bien maintenir ? Avec quelle puiſſance l'Angleterre auroit-elle vu invincible défenſeur, ou vengeur préſent de la Majeſté violée ? Mais Dieu n'avoit laiſſé aucune reſſource au Roi d'Angleterre ; tout lui manque, tout lui eſt contraire. Les Ecoſſois, à qui il ſe donne, le livrent aux Parlementaires Anglois ; & les gardes fideles de nos Rois, trahiſſent le leur. Pendant que le Parlement d'Angleterre ſonge à congédier l'armée ; cette armée toute indépendante, réforme elle-même à ſa mode le Parlement, qui eût gardé quelques meſures, & ſe rend maîtreſſe de tout. Ainſi le Roi eſt mené de captivité en captivité ; & la Reine remue en vain la France, la Hollande, la Pologne même, & les puiſſances du Nord les plus éloignées. Elle ranime les Ecoſſois, qui arment trente mille hommes : elle fait avec le Duc de Lorraine, une entrepriſe pour la délivrance du Roi ſon Seigneur, dont le ſuccès paroît infaillible, tant le concert en eſt juſte. Elle retire ſes chers enfans, l'unique eſpérance de ſa Maiſon ; & confeſſe à cette fois, que parmi les plus mortelles douleurs, on eſt encore capable de joie. Elle conſole le Roi, qui lui écrit de ſa priſon même, qu'elle ſeule ſoutient ſon eſprit, & qu'il ne faut craindre de lui aucune baſſeſſe, parce que ſans ceſſe, il ſe ſouvient qu'il eſt à elle.

O mere ! ô femme ! ô Reine admirable, & digne d'une meilleure fortune, ſi les fortunes de la terre étoient quelque choſe ! Enfin, il faut céder à votre ſort. Vous avez ſoutenu l'Etat, qui eſt attaqué par une force invincible & divine : il ne reſte plus déſormais, ſinon que vous teniez ferme parmi ſes ruines.

Comme une colonne, dont la maſſe ſolide paroît le plus ferme appui d'un temple ruineux, lorſque ce grand édifice qu'elle ſoutenoit, fond ſur elle ſans l'abattre : ainſi la Reine ſe montre le ferme ſoutien de l'Etat, lorſqu'après en avoir long-temps porté le faix, elle n'eſt pas même courbée ſous ſa chûte.

Qui cependant pourroit exprimer ſes juſtes douleurs ? Qui pourroit raconter ſes plaintes ? Non, MESSIEURS, Jérémie lui-même, qui ſeul, ſemble être capable d'égaler les lamentations aux calamités, ne ſuffiroit pas à de tels regrets. Elle s'écrie avec ce Prophete (1) : *Voyez, Seigneur, mon affliction. Mon ennemi s'eſt fortifié, & mes enfans ſont perdus. Le cruel a mis ſa main ſacrilége ſur ce qui m'étoit le plus cher. La Royauté a été pro-*

(1) Facti ſunt filii mei perditi, quoniam invaluit inimicus. *Lam.* I, 16. Manum ſuam miſit hoſtis ad cuncta deſiderabilia ejus. *Ibid.* I, 10. Polluit Regnum Principes ejus. *Ibid.* II, 2. Recedite à me, amare flere, nolite incumbere, ut conſolemini me. *Iſ.* XXII, 4. Foris interficit gladius, & domi mors ſimilis eſt. *Lam.* V, 20.

fanée ; & les Princes ſont foulés aux pieds. Laiſſez-moi, je pleurerai amerement ; n'entreprenez pas de me conſoler. L'épée a frappé au dehors, mais je ſens en moi-même une mort ſemblable.

Mais après que nous avons écouté ſes plaintes, ſaintes Filles, ſes chers amies (car elle vouloit bien vous nommer ainſi) vous qui l'avez vue ſi ſouvent gémir devant les Autels de ſon unique Protecteur, & dans le ſein deſquelles elle a verſé les ſecrettes conſolations qu'elle en recevoit, mettez fin à ce diſcours, en nous racontant les ſentimens chrétiens, dont vous avez été les témoins fideles. Combien de fois a-t-elle, en ce lieu, remercié Dieu humblement de deux grandes graces ; l'une, de l'avoir fait Chrétienne ; l'autre ; MESSIEURS, qu'attendez-vous ? peut-être d'avoir rétabli les affaires du Roi ſon Fils ? Non : c'eſt de l'avoir fait Reine malheureuſe. Ha ! je commence à regretter les bornes étroites du lieu où je parle. Il faut éclater, percer cette enceinte, & faire retentir bien loin une parole qui ne peut être aſſez entendue. Que ſes douleurs l'ont rendue ſçavante dans la ſcience de l'Evangile, & qu'elle a bien connu la Religion, & la vertu de la C x, quand elle a uni le Chriſtianiſme avec le malheurs ! Les grandes proſpérités nous a glent, nous tranſportent, nous égarent, n font oublier Dieu, nous-mêmes, &

les ſentimens de la Foi. De-là naiſſent des monſtres de crime, des rafinemens de plaiſir, des délicateſſes d'orgueil, qui ne donnent que trop de fondement à ces terribles malédictions, que Jeſus-Chriſt a prononcées dans ſon Evangile (1) : *Malheur à vous, qui riez.... Malheur à vous qui êtes pleins, & contens du monde.* Au contraire, comme le Chriſtianiſme a pris naiſſance de la Croix, ce ſont auſſi ſes malheurs qui le fortifient. Là, on expie ſes péchés ; là on épure ſes intentions ; là, on tranſporte ſes déſirs de la terre au ciel ; là on perd tout le goût du monde, & on ceſſe de s'appuyer ſur ſoi-même & ſur ſa prudence. Il ne faut pas ſe flatter ; les plus expérimentés dans les affaires ſont des fautes capitales. Mais que nous nous pardonnons aiſément nos fautes, quand la fortune nous les pardonne ! Et que nous nous croyons bientôt les plus éclairés & les plus habiles, quand nous ſommes les plus élevés & les plus heureux ! Les mauvais ſuccès ſont les ſeuls maîtres, qui peuvent nous reprendre utilement, & nous arracher cet aveu d'avoir failli, qui coûte tant à notre orgueil. Alors, quand les malheurs nous ouvrent les yeux, nous repaſſons avec amertume ſur tous nos faux pas ; nous nous trouvons également accablés de ce que nous avons fait & de ce que nous

(1) Væ qui ſaturati eſtis. . . . Væ vobis, qui ridetis. *Luc.* VI, 25.

avons manqué de faire, & nous ne savons plus par où excuser cette prudence présomptueuse, qui se croyoit infaillible. Nous voyons que Dieu seul est sage; & en déplorant vainement les fautes qui ont ruiné nos affaires, une meilleure réflexion nous apprend à déplorer celles qui ont perdu notre éternité, avec cette singuliere consolation, qu'on les répare quand on les pleure.

Dieu a tenu douze ans sans relâche, sans aucune consolation de la part des hommes, notre malheureuse Reine (donnons-lui hautement ce titre, dont elle a fait un sujet d'actions de graces) lui faisant étudier sous sa main ses dures, mais solides leçons. Enfin, fléchi par ses vœux & par son humble patience, il a rétabli la Maison Royale. CHARLES II est reconnu, & l'injure des Rois a été vengée. Ceux que les armes n'avoient pu vaincre, ni les conseils ramener, sont revenus tout-à-coup d'eux-mêmes : déçus par leur liberté, ils en ont à la fin déteſté l'excès, honteux d'avoir eu tant de pouvoir, & leurs propres succès leur faisant horreur. Nous savons que ce Prince magnanime eût pu hâter ses affaires, en se servant de la main de ceux qui s'offroient à détruire la tyrannie par un seul [illegible]. Sa grande ame a dédaigné ces moyens [illegible] bas. Il a cru qu'en quelque état que [illegible]nt les Rois, il étoit de leur Majesté de [illegible] que par les loix, ou par les armes.

Ces loix qu'il a protégées, l'ont rétabli preſque toutes ſeules : il regne paiſible & glorieux ſur le Trône de ſes Ancêtres, & fait regner avec lui la juſtice, la ſageſſe & la clémence.

Il eſt inutile de vous dire combien la Reine fut conſolée par ce merveilleux événement ; mais elle avoit appris par ſes malheurs à ne changer pas dans un ſi grand changement de ſon état. Le monde une fois banni, n'eut plus de retour dans ſon cœur. Elle vit avec étonnement que Dieu, qui avoit rendu inutiles tant d'entrepriſes & tant d'efforts, parce qu'il attendoit l'heure qu'il avoit marquée, quand elle fut arrivée, alla prendre comme par la main, le Roi ſon Fils, pour le conduire à ſon Trône. Elle ſe ſoumit plus que jamais à cette main ſouveraine, qui tient du plus haut des cieux les rênes de tous les Empires ; & dédaignant les Trônes qui peuvent être uſurpés, elle attacha ſon affection au Royaume (1) où l'on ne craint point d'avoir des égaux, & où l'on voit, ſans jalouſie, ſes concurrens. Touchée de ces ſentimens, elle aima cette humble maiſon plus que ſes Palais. Elle ne ſe ſervit plus de ſon pouvoir que pour protéger la Foi Catholique, pour multiplier ſes aumônes, & pour ſoulager abondamment les familles réfugiées de

(1) Plus amant illud regnum, in quo non tim habere conſortes. *S. Aug. l. V, de Civit. ch. 24.*

trois Royaumes, & tous ceux qui avoient été ruinés pour la cauſe de la Religion, ou pour le ſervice du Roi. Rappellez en votre mémoire avec quelle circonſpection elle ménageoit le prochain, & combien elle avoit d'averſion pour les diſcours empoiſonnés de la médiſance. Elle ſavoit de quel poids eſt non-ſeulement la moindre parole, mais le ſilence même des Princes; & combien la médiſance ſe donne d'empire, quand elle a oſé ſeulement paroître en leur auguſte préſence. Ceux qui la voient attentive à peſer toutes ſes paroles, jugeoient bien qu'elle étoit ſans ceſſe ſous la vue de Dieu, & que fidelle imitatrice de l'inſtitut de Sainte-Marie, jamais elle ne perdoit la ſainte préſence de la Majeſté divine. Auſſi rappelloit-elle ſouvent ce précieux ſouvenir par l'oraiſon & par la lecture du livre de l'imitation de Jeſus, où elle apprenoit à ſe conformer au véritable modele des Chrétiens. Elle veilloit ſans relâche ſur ſa conſcience. Après tant de maux & tant de traverſes, elle ne connut plus d'autres ennemis que ſes péchés. Aucun ne lui ſembla léger; elle en faiſoit un rigoureux examen, & ſoigneuſe de les expier par la pénitence & par les aumônes, elle étoit ſi bien préparée,
« la mort n'a pu la ſurprendre, encore
« lle ſoit venue ſous l'apparence du ſom-
« . Elle eſt morte, cette grande Reine; &
[illegible] a mort elle a laiſſé un regret éternel,

non-ſeulement à MONSIEUR & à MADAME, qui fideles à tous leurs devoirs, ont eu pour elle des reſpects ſi ſoumis, ſi ſinceres, ſi perſévérans, mais encore à tous ceux qui ont eu l'honneur de la ſervir, ou de la connoître. Ne plaignons plus ſes diſgraces, qui font maintenant ſa félicité. Si elle avoit été plus fortunée, ſon hiſtoire ſeroit plus pompeuſe, mais ſes œuvres ſeroient moins pleines; & avec des titres ſuperbes, elle auroit peut-être paru vuide devant Dieu. Maintenant qu'elle a préféré la Croix au Trône, & qu'elle a mis ſes malheurs au nombre des plus grandes graces, elle recevra les conſolations qui ſont promiſes à ceux qui pleurent. Puiſſe donc ce Dieu de miſéricorde accepter ſes afflictions en ſacrifice agréable! Puiſſe-t-il la placer au ſein d'Abraham, & content de ſes maux, épargner déſormais à ſa famille & au monde, de ſi terribles leçons

ORAISON FUNEBRE

DE HENRIETTE-ANNE

D'ANGLETERRE,

DUCHESSE D'ORLEANS.

Vanitas vanitatum, dixit Ecclesiastes: Vanitas vanitatum, & omnia vanitas. *Eccl.* 1, 2.

Vanité des vanités, a dit l'Ecclesiaste: Vanité des vanités, & tout est vanité.

MONSEIGNEUR (1),

J'ETOIS donc encore destiné à rendre ce devoir funebre à Très-haute & Très-puissante Princesse HENRIETTE-ANNE D'ANGLETERRE, DUCHESSE D'ORLEANS. Elle, que j'avois vue si attentive, pendant que je rendois le même devoir à la Reine sa mere, devoit être si-tôt [illegible]s, le sujet d'un Discours semblable; & [illegible]riste voix étoit réservée à ce déplorable [illegible]ere. O vanité! ô néant! ô mortels igno-

(1) Monsieur le Prince.

rans de leurs deſtinées ! L'eût-elle cru, il y a dix mois ? Et vous, MESSIEURS, euſſiez-vous penſé, pendant qu'elle verſoit tant de larmes en ce lieu, qu'elle dût ſi tôt vous y raſſembler pour la pleurer elle même ? PRINCESSE, le digne objet de l'admiration de deux grands Royaumes, n'étoit-ce pas aſſez que l'Angleterre pleurât votre abſence, ſans être encore réduite à pleurer votre mort ? Et la France, qui vous revit avec tant de joie, environnée d'une nouvel éclat, n'avoit-elle plus d'autres pompes & d'autres triomphes pour vous, au retour de ce voyage fameux, d'où vous aviez remporté tant de gloire, & de ſi belles eſpérances ? *Vanité des vanités, & tout eſt vanité.* C'eſt la ſeule parole qui me reſte : c'eſt la ſeule réflexion que me permet, dans un accident ſi étrange, une ſi juſte & ſi ſenſible douleur. Auſſi n'ai-je point parcouru les Livres ſacrés, pour y trouver quelque texte que je puiſſe appliquer à cette Princeſſe. J'ai pris, ſans étude & ſans choix, les premieres paroles que me préſente l'Eccléſiaſte, où, quoique la vanité ait été ſi ſouvent nommée, elle ne l'eſt pas encore aſſez à mon gré, pour le deſſein que je me propoſe. Je veux dans un ſeul malheur, déplorer toutes les calamités du genre-humain, & dans une ſeule mort, faire voir la mort & le néant de toutes les grandeurs humaines. Ce texte, qui convient à tous les états, &

à tous

tous les événemens de notre vie, par une raison particuliere, devient propre à mon lamentable sujet, puisque jamais les vanités de la terre n'ont été si clairement découvertes, ni si hautement confondues. Non, après ce que nous venons de voir, la santé n'est qu'un nom, la vie n'est qu'un songe, la gloire n'est qu'une apparence, les graces & les plaisirs ne sont qu'un dangereux amusement : tout est vain en nous, excepté le sincere aveu que nous faisons devant Dieu de nos vanités, & le jugement arrêté, qui nous fait mépriser tout ce que nous sommes.

Mais dis-je la vérité? L'homme que Dieu a fait à son image, n'est-il qu'une ombre? Ce que Jesus-Christ est venu chercher du ciel & de la terre, ce qu'il a cru pouvoir, sans se ravilir, acheter de tout son sang, n'est-ce qu'un rien? Reconnoissons notre erreur. Sans doute, ce triste spectacle des vanités humaines nous imposoit; & l'espérance publique, frustrée tout à-coup par la mort de cette Princesse, nous poussoit trop loin. Il ne faut pas permettre à l'homme de se mépriser tout entier, de peur que croyant avec les Impies, que notre vie n'est qu'un jeu où regne le hazard, il ne marche sans regle & sans conduite au gré de ses aveugles desirs.

C'est pour cela que l'Ecclésiaste, après avoir [illegible]mé son divin ouvrage par les paroles [illegible] récitées, après en avoir rempli tou-

tes les pages du mépris des choſes humaines; veut enfin montrer à l'homme quelque choſe de plus ſolide, & conclut tout ſon diſcours, en lui diſant (1) : *Crains Dieu, & garde ſes Commandemens; car c'eſt là tout l'homme; & ſache que le Seigneur examinera dans ſon Jugement, tout ce que nous aurons fait de bien ou de mal.* Ainſi, tout eſt vain en l'homme, ſi nous regardons ce qu'il donne au monde : mais au contraire, tout eſt important, ſi nous conſidérons ce qu'il doit à Dieu. Encore une fois, tout eſt vain en l'homme ſi nous regardons le cours de ſa vie mortelle; mais tout eſt précieux, tout eſt important, ſi nous contemplons le terme où elle aboutit, & le compte qu'il en faut rendre. Méditons donc aujourd'hui, à la vue de cet autel & de ce tombeau, la premiere & la derniere parole de l'Eccléſiaſte; l'une qui montre le néant de l'homme; l'autre qui établit ſa grandeur. Que ce tombeau nous convainque de notre néant, pourvu que cet autel, où l'on offre tous les jours pour nous une victime d'un ſi grand prix, nous apprenne en même-temps notre dignité. La Princeſſe que nous pleurons ſera un témoin fidele de l'un & de l'autre. Voyons ce qu'une mort ſoudaine lui

(1) Deum time, & mandata ejus obſerva : hoc eſt enim omnis homo : & cuncta quæ fiunt adducet Deus in judicium, ſive bonum, ſive malum illud ſit. *Eccl. XII, 13, 14.*

a ravi ; voyons ce qu'une ſainte mort lui a donné. Ainſi, nous apprenons à mépriſer ce qu'elle a quitté ſans peine, afin d'attacher toute notre eſtime à ce qu'elle a embraſſé avec tant d'ardeur, lorſque ſon ame épurée de tous les ſentimens de la terre, & pleine du ciel où elle touchoit, a vu la lumiere toute manifeſte. Voilà les vérités que j'ai à traiter, & que j'ai cru dignes d'être propoſées à un ſi grand Prince, & à la plus illuſtre Aſſemblée de l'Univers.

NOUS MOURONS TOUS, diſoit cette Femme, dont l'Ecriture a loué la prudence au ſecond Livre des Rois, & *nous allons ſans ceſſe au tombeau, ainſi que des eaux qui ſe perdent ſans retour* (1). En effet, nous reſſemblons tous à des eaux courantes. De quelque ſuperbe diſtinction que ſe flattent les hommes, ils ont tous une même origine ; & cette origine eſt petite. Leurs années ſe pouſſent ſucceſſivement comme des flots : ils ne ceſſent de s'écouler ; tant qu'enfin, après avoir fait un peu plus de bruit, & traverſé un peu plus de pays les uns que les autres, ils vont tous enſemble ſe confondre dans un abîme, où l'on ne reconnoît plus ni Princes, ni Rois, ni toutes ces autres qualités ſuperbes qui diſtinguent les hommes ; de même

(1) Omnes morimur, & quaſi aquæ dilabimur in terram quæ non revertentur. 2, *Reg.* XIV, 14.

que ces fleuves tant vantés, demeurent ſans nom & ſans gloire, mêlés dans l'Océan, avec les rivieres les plus inconnues.

Et certainement, MESSIEURS, ſi quelque choſe pouvoit élever les hommes au-deſſus de leur infirmité naturelle; ſi l'origine qui nous eſt commune, ſouffroit quelque diſtinction ſolide & durable entre ceux que Dieu a formés de la même terre, qu'y auroit-il dans l'Univers de plus diſtingué que la Princeſſe dont je parle? Tout ce que peuvent faire non-ſeulement la naiſſance & la fortune, mais encore les grandes qualités de l'eſprit pour l'élevation d'une Princeſſe, ſe trouve raſſemblé, & puis anéanti dans la nôtre. De quelque côté que je ſuive les traces de ſa glorieuſe origine, je ne découvre que des Rois, & par-tout je ſuis ébloui de l'éclat des plus auguſtes Couronnes. Je vois la Maiſon de France, la plus grande, ſans comparaiſon, de tout l'Univers, & à qui les plus puiſſantes Maiſons peuvent bien céder ſans envie, puiſqu'elles tâchent de tirer leur gloire de cette ſource. Je vois les Rois d'Ecoſſe, les Rois d'Angleterre, qui ont regné depuis tant de ſiecles ſur une de plus belliqueuſes Nations de l'Univers, plus encore par leur courage, que par l'autorité de leur ſceptre. Mais cette Princeſſe née ſur le Trône, avoit l'eſprit & le cœur plus haut que ſa naiſſance. Les malheurs de ſa Maiſon n'ont pu l'accab

dans ſa premiere jeuneſſe ; & dès-lors on voyoit en elle une grandeur qui ne devoit rien à la fortune. Nous diſions avec joie, que le Ciel l'avoit arrachée, comme par miracle, des mains des ennemis du Roi ſon pere, pour la donner à la France : don précieux, inestimable préſent, ſi ſeulement la poſſeſſion en avoit été plus durable ! Mais pourquoi ce ſouvenir vient-il m'interrompre ? Hélas ! nous ne pouvons un moment arrêter les yeux ſur la gloire de la Princeſſe, ſans que la mort s'y mêle auſſi-tôt pour tout offuſquer de ſon ombre. O mort ! éloigne-toi de notre penſée, & laiſſe-nous tromper pour un peu de temps, la violence de notre douleur, par le ſouvenir de notre joie. Souvenez-vous donc, MESSIEURS, de l'admiration que la Princeſſe d'Angleterre donnoit à toute la Cour. Votre mémoire vous la peindra mieux avec tous ſes traits & ſon incomparable douceur, que ne pourront jamais faire toutes mes paroles. Elle croiſſoit au milieu des bénédictions de tous les peuples ; & les années ne ceſſoient de lui apporter de nouvelles graces. Auſſi la Reine ſa mere, dont elle a toujours été la conſolation, ne l'aimoit pas plus tendrement que faiſoit ANNE d'Eſpagne. ANNE, vous le ſav , MESSIEURS, ne trouvoit rien au-deſſus de tte Princeſſe. Après nous avoir donné un eine, ſeule capable par ſa piété, & pa autres vertus royales, de ſoutenir la

réputation d'une Tante ſi illuſtre, elle voulut, pour mettre dans ſa famille ce que l'Univers avoit de plus grand, que PHILIPPE DE FRANCE ſon ſecond fils, épousât la Princeſſe HENRIETTE; & quoique le Roi d'Angleterre, dont le cœur égale la ſageſſe, ſçût que la Princeſſe ſa ſœur, recherchée de tant de Rois, pouvoit honorer un Trône, il lui vit remplir avec joie la ſeconde place de France, que la dignité d'un ſi grand Royaume peut mettre en comparaiſon avec les premieres du reſte du monde.

Que ſi ſon rang la diſtinguoit, j'ai eu raiſon de vous dire qu'elle étoit encore plus diſtinguée par ſon mérite. Je pourrois vous faire remarquer qu'elle connoiſſoit ſi bien la beauté des ouvrages de l'eſprit, que l'on croyoit avoir atteint la perfection, quand on avoit ſçu plaire à MADAME. Je pourrois encore ajoûter que les plus ſages & les plus expérimentés admiroient cet eſprit vif & perçant, qui embraſſoit, ſans peine, les plus grandes affaires, & pénétroit avec tant de facilité dans les plus ſecrets intérêts. Mais pourquoi m'étendre ſur une matiere où je puis tout dire en un mot? Le Roi, dont le jugement eſt une regle toujours ſûre, a eſtimé la capacité de cette Princeſſe, & l'a miſe par ſon eſtime, au-deſſus de nos éloges.

Cependant, ni cette eſtime, ni tous ces grands avantages, n'ont pu donner atteinte

à ſa modeſtie. Toute éclairée qu'elle étoit, elle n'a point préſumé de ſes connoiſſances; & jamais ſes lumieres ne l'ont éblouie. Rendez témoignage à ce que je dis, vous que cette grande Princeſſe a honorés de ſa confiance. Quel eſprit avez-vous trouvé plus élevé? Mais quel eſprit avez-vous trouvé plus docile? Pluſieurs, dans la crainte d'être trop faciles, ſe rendent inflexibles à la raiſon, & s'affermiſſent contre elle. MADAME s'éloignoit toujours autant de la préſomption que de la foibleſſe; également eſtimable, & de ce qu'elle ſavoit trouver les ſages conſeils, & de ce qu'elle étoit capable de les recevoir. On les ſait bien connoître, quand on fait ſérieuſement l'étude qui plaiſoit tant à cette Princeſſe. Nouveau genre d'étude, & preſque inconnu aux perſonnes de ſon âge & de ſon rang; ajoûtons, ſi vous voulez, de ſon ſexe. Elle étudioit ſes défauts; elle aimoit qu'on lui en fît des leçons ſinceres: marque aſſurée d'une ame forte, que ſes fautes ne dominent pas, & qui ne craint point de les enviſager de près, par une ſecrette confiance des reſſources qu'elle ſent pour les ſurmonter. C'étoit le deſſein d'avancer dans cette étude de ſageſſe, qui la tenoit ſi attachée à la lecture de l'Hiſtoire, n appelle avec raiſon, la ſage Conſeillere Princes. C'eſt-là que les plus grands n'ont plus de rang que par leurs ver- & que dégradés à jamais par les mains

dela mort, ils viennent ſubir ſans cour & ſans ſuite, le jugement de tous les peuples & de tous les ſiecles. C'eſt là qu'on découvre que le luſtre qui vient de la flatterie eſt ſuperficiel, & que les fauſſes couleurs, quelque induſtrieuſement qu'on les applique, ne tiennent pas. Là notre admirable Princeſſe étudioit les devoirs de ceux dont la vie compoſe l'Hiſtoire; elle y perdoit inſenſiblement le goût des Romans, & de leurs fades héros; & ſoigneuſe de ſe former ſur le vrai, elle mépriſoit ces froides & dangereuſes fictions. Ainſi, ſous un viſage riant, ſous cet air de jeuneſſe qui ſembloit ne promettre que des jeux, elle cachoit un ſens & un ſérieux, dont ceux qui traitoient avec elle étoient ſurpris.

Auſſi pouvoit-on, ſans crainte, lui confier les plus grands ſecrets. Loin du commerce des affaires, & de la ſociété des hommes, ces ames ſans force, auſſi-bien que ſans foi, qui ne ſavent pas retenir leur langue indiſcrete (1). *Ils reſſemblent*, dit le Sage, *à une Ville ſans murailles, qui eſt ouverte de toutes parts*, & qui devient la proie du premier venu. Que MADAME étoit au-deſſus de cette foibleſſe! Ni la ſurpriſe, ni l'intérêt, ni la vanité, ni l'appas d'une flatterie délicat ou d'une douce converſation, qui ſouve

(1) Sicut urbs patens & abſque murorum ambit ita vir qui non poteſt in loquendo cohibere ſpiritu ſuum. *Prov. XXV*; 28.

épanchant le cœur en fait échapper le ſecret, n'étoit capable de lui faire découvrir le ſien; & la ſûreté qu'on trouvoit en cette Princeſſe, que ſon eſprit rendoit ſi propre aux grandes affaires, lui faiſoit confier les plus importantes.

Ne penſez pas que je veuille, en interprête téméraire des ſecrets d'Etat, diſcourir ſur le voyage d'Angleterre, ni que j'imite ces Politiques ſpéculatifs, qui arrangent, ſuivant leurs idées, les conſeils des Rois, & compoſent ſans inſtruction, les Annales de leur ſiecle. Je ne parlerai de ce voyage glorieux, que pour dire que MADAME y fut admirée plus que jamais. On ne parloit qu'avec tranſport de la bonté de cette Princeſſe, qui, malgré les diviſions trop ordinaires dans les Cours, lui gagna d'abord tous les eſprits. On ne pouvoit aſſez louer ſon incroyable dextérité à traiter les affaires les plus délicates, à guérir ces défiances cachées, qui ſouvent les tiennent en ſuſpens, & à terminer tous les différends d'une maniere qui concilioit les intérêts les plus oppoſés. Mais qui pourroit penſer, ſans verſer des larmes, aux marques d'eſtime & de tendreſſe que lui donna le Roi ſon frere? Ce grand Roi, plus capable encore d'être touché par le mérite que par le ſang, ne ſe laſſoit point d'admirer les excellentes qualités de MADAME. Cette plaie irremédiable! ce qui fut en ce voyage l'objet d'une ſi juſte admiration, eſt devenu

pour ce Prince, le ſujet d'une douleur qui n'a point de bornes. PRINCESSE, le digne lien des deux plus grands Rois du monde, pourquoi leur avez-vous été ſi-tôt ravie ? Ces deux grands Rois ſe connoiſſent; c'eſt l'effet des ſoins de MADAME : ainſi leurs nobles inclinations concilieront leurs eſprits, & la vertu ſera entre-eux une immortelle médiatrice. Mais ſi leur union ne perd rien de ſa fermeté, nous déplorerons éternellement qu'elle ait perdu ſon agrément le plus doux; & qu'une Princeſſe ſi chérie de tout l'Univers, ait été précipité dans le tombeau, pendant que la confiance de deux ſi grands Rois l'élevoit au comble de la grandeur & de la gloire.

La grandeur & la gloire ! Pouvons-nous encore entendre ces noms dans ce triomphe de la mort ? Non, MESSIEURS, je ne puis plus ſoutenir ces grandes paroles, par leſquelles l'arrogance humaine tâche de s'étourdir elle-même, pour ne pas appercevoir ſon néant. Il eſt temps de faire voir que tout ce qui eſt mortel, quoi qu'on ajoûte par le dehors pour le faire paroître grand, eſt par ſon fond incapable d'élévation. Ecoutez, à ce propos, le profond raiſonnement, non d'un Philoſophe qui diſpute dans un Ecole ou d'un Religieux qui médite dans un Cloître; je veux confondre le monde par ce que le monde même révere le plus, [illegible]

ceux qui le connoiſſent le mieux, & ne lui veux donner pour le convaincre que les Docteurs aſſis ſur le Trône (1) : *O Dieu*, dit le Roi-Prophete, *vous avez fait mes jours meſurables, & ma ſubſtance n'eſt rien devant vous.* Il eſt ainſi, CHRÉTIENS : tout ce qui ſe meſure finit ; & tout ce qui eſt né pour finir, n'eſt pas tout-à-fait ſorti du néant où il eſt ſi-tôt replongé. Si notre être, ſi notre ſubſtance n'eſt rien, tout ce que nous bâtiſſons deſſus, que peut-il être ? Ni l'édifice n'eſt plus ſolide que le fondement, ni l'accident attaché à l'Être, plus réel que l'Être même. Pendant que la nature nous tient ſi bas, que peut faire la fortune pour nous élever ? Cherchez, imaginez parmi les hommes, les différences les plus remarquables ; vous n'en trouverez point de mieux marquée, ni qui vous paroiſſe plus effective, que celle qui releve le victorieux au-deſſus des vaincus qu'il voit étendus à ſes pieds. Cependant ce vainqueur enflé de ſes titres, tombera lui-même à ſon tour, entre les mains de la mort. Alors, ces malheureux vaincus rappelleront à leur compagnie leur ſuperbe triomphateur ; & du creux de leur tombeau ſortira cette voie qui foudroie toutes les ſeurs (2). *Vous voilà bleſſé comme nous ;*

(1) Ecce menſurabiles poſuiſti dies meos, & ſubſtantea tanquam nihilum ante te. *Pſalm.* XXXVIII, 6.

(2) Ecce tu vulneratus es, ſicut & nos ; noſtri ſimilis

vous êtes devenu ſemblable à nous. Que la fortune ne tente donc pas de nous tirer du néant, ni de forcer la baſſeſſe de notre nature.

Mais peut-être au défaut de la fortune, les qualités de l'eſprit, les grands deſſeins, les vaſtes penſées pourront nous diſtinguer du reſte des hommes. Gardez-vous bien de le croire, parce que toutes nos penſées, qui n'ont pas Dieu pour objet, ſont du domaine de la mort (1). *Ils mourront*, dit le Prophete, *& en ce jour périront toutes leurs penſées.* C'eſt-à-dire, les penſées des Conquérans, les penſées des Politiques, qui auront imaginé dans leurs cabinets des deſſeins, où le monde entier ſera compris. Ils ſe ſeront munis de tous côtés par des précautions infinies; enfin, ils auront tout prévu, excepté leur mort, qui emportera en un moment toutes leurs penſées. C'eſt pour cela que l'Eccléſiaſte, le Roi Salomon, fils du Roi David, (car je ſuis bien aiſe de vous faire voir la ſucceſſion de la même doctrine dans un même trône); c'eſt, dis-je, pour cela que l'Eccléſiaſte faiſant le dénombrement des illuſions qui travaillent les enfans des hommes, y comprend la ſageſſe même. *Je me ſuis*, dit-il, *appliqué à la ſageſſe, & j'ai vu que c'étoit encore une vanité* (2);

effectus es. — *Le texte porte*: Et tu, *&c. Iſ. XIV*, 10.

(1) In illa die peribunt omnes cogitationes eorum. *Pſ. CXLV*, 4.

(2) Tranſivi ad contemplandam ſapientiam. . . Locutuſque cum mente mea, animadverti quòd & hoc quoque eſſet vanitas. *Eccl. II*, 12, 15.

parce qu'il y a une fauſſe ſageſſe, qui ſe renfermant dans l'enceinte des choſes mortelles, s'enſevelit avec elles dans le néant. Ainſi, je n'ai rien fait pour MADAME, quand je vous ai repréſenté tant de belles qualités qui la rendoient admirable au monde, & capable des plus hauts deſſeins où une Princeſſe puiſſe s'élever. Juſqu'à ce que je commence à vous raconter ce qui l'unit à Dieu, une ſi illuſtre Princeſſe ne paroîtra dans ce diſcours, que comme un exemple le plus grand qu'on ſe puiſſe propoſer, & le plus capable de perſuader aux ambitieux qu'ils n'ont aucun moyen de ſe diſtinguer, ni par leur naiſſance, ni par leur grandeur, ni par leur eſprit; puiſque la mort qui égale tout, les domine de tous côtés avec tant d'empire, & que d'une main ſi prompte & ſi ſouveraine, elle renverſe les têtes les plus reſpectées.

Conſidérez, MESSIEURS, ces grandes puiſſances que nous regardons de ſi bas. Pendant que nous tremblons ſous leur main, Dieu les frappe pour nous avertir. Leur élevation en eſt la cauſe; & il les épargne ſi peu, qu'il ne craint pas de les ſacrifier à l'inſtruction du reſte des hommes. CHRETIENS, ne murmurez pas ſi MADAME a été choiſie pour s donner une telle inſtruction. Il n'y a ici de rude pour elle, puiſque, comme s le verrez dans la ſuite, Dieu la ſauve le même coup qui nous inſtruit. Nous

devrions être aſſez convaincus de notre néant : mais s'il faut des coups de ſurpriſe à nos cœurs enchantés de l'amour du monde, celui-ci eſt aſſez grand & aſſez terrible. O nuit déſaſtreuſe ! ô nuit effroyable où retentit tout-à-coup comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle : MADAME ſe meurt, MADAME eſt morte ! Qui de nous ne ſe ſentit frappé à ce coup, comme ſi quelque tragique accident avoit déſolé ſa famille ? Au premier bruit d'un mal ſi étrange, on accourut à Saint-Cloud de toutes parts ; on trouve tout conſterné, excepté le cœur de cette Princeſſe. Par-tout on entend des cris ; par-tout on voit la douleur & le déſeſpoir, & l'image de la mort. Le Roi, la Reine, Monſieur, toute la Cour, tout le peuple, tout eſt abattu, tout eſt déſeſpéré ; & il me ſemble que je vois l'accompliſſement de cette parole du Prophete : *Le Roi pleurera, le Prince ſera déſolé, & les mains tomberont au peuple de douleur & d'étonnement* (1).

Mais, & les Princes & les peuples gémiſſoient en vain. En vain Monſieur, en vain le Roi même tenoit MADAME ſerrée par de ſi étroits embraſſemens. Alors ils pouvoient dire l'un & l'autre avec Saint Ambroiſe : *Je ſerrois les bras, mais j'avois déjà perdu que je tenois* (2). La Princeſſe leur échap-

(1) Rex lugebit, & Princeps induetur mœrore, manus populi terræ contribabuntur. *Ezech. VII*, 27

(2) Stringebam brachia : ſed jam amiſeram quam

poit parmi des embraſſemens ſi tendres, & la mort plus puiſſante, nous l'enlevoit entre ces royales mains. Quoi donc, elle devoit périr ſi tôt ! Dans la plupart des hommes les changemens ſe font peu à peu, & la mort les prépare ordinairement à ſon dernier coup : MADAME, cependant, a paſſé du matin au ſoir, ainſi que l'herbe des champs. Le matin elle fleuriſſoit ; avec quelles graces vous le ſavez ! le ſoir, nous la vîmes ſéchée ; & ces fortes expreſſions, par leſquelles l'Ecriture ſainte exagere l'inconſtance des choſes humaines, devoient être pour cette Princeſſe ſi préciſes & ſi littérales. Hélas ! nous compoſions ſon hiſtoire de tout ce qu'on peut imaginer de plus glorieux. Le paſſé, le préſent nous garantiſſoit l'avenir, & on pouvoit tout attendre de tant d'excellentes qualités. Elle alloit s'acquérir deux puiſſans Royaumes, par des moyens agréables : toujours douce, toujours paiſible, autant que généreuſe & bienfaiſante, ſon crédit n'y auroit jamais été odieux : on ne l'eût point vu s'attirer la gloire avec une ardeur inquiete & précipitée ; elle l'eût attendue ſans impatience, comme sûre de la poſſéder. Cet attachement qu'elle a montré ſi fidele pour le Roi juſqu'à la mort, lui en donnoit les moyens. Et certes, c'eſt le malheur de nos jours, que l'eſtime ſe puiſſe

n. — *Le texte porte* : Perdideram quem, &c. *Orat Sat. fr. nov. edit. De exceſſu fr. Sat. L. 1, n. 19.*

joindre avec le devoir ; & qu'on puiſſe autant s'attacher au mérite & à la perſonne du Prince, qu'on en révere la puiſſance & la majeſté. Les inclinations de MADAME ne l'attachoient pas moins fortement à tous ſes autres devoirs. La paſſion qu'elle reſſentoit pour la gloire de MONSIEUR, n'avoit point de bornes. Pendant que ce grand Prince, marchant ſur les pas de ſon invincible frere, ſecondoit avec tant de valeur & de ſuccès ſes grands & héroïques deſſeins dans la campagne de Flandre, la joie de cette Princeſſe étoit incroyable. C'eſt ainſi que ſes généreuſes inclinations la menoient à la gloire, par les voies que le monde trouve les plus belles ; & ſi quelque choſe manquoit encore à ſon bonheur, elle eût tout gagné par ſa douceur & par ſa conduite. Telle étoit l'agréable hiſtoire que nous faiſions pour MADAME ; & pour achever ces nobles projets, il n'y avoit que la durée de ſa vie, dont nous ne croyions pas devoir être en peine. Car qui eût pu ſeulement penſer que les années euſſent dû manquer à une jeuneſſe qui ſembloit ſi vive ? Toutefois, c'eſt par cet endroit que tout ſe diſſipe dans un moment. Au lieu de l'hiſtoire d'une belle vie, nous ſommes réduits à faire l'hiſtoire d'une admirable, mais triſte mort. A la vérité, MESSIEURS, rien n'a jamais égalé la fermeté de ſon ame, ni le courage paiſible, qui ſans faire effort pe

s'élever, s'eſt trouvé par ſa naturelle ſituation au-deſſus des accidens les plus redoutables. Oui, MADAME fut douce envers la mort, comme elle l'étoit envers tout le monde. Son grand cœur, ni ne s'aigrit, ni ne s'emporta contre elle. Elle ne la brave non-plus avec fierté : contente de l'enviſager ſans émotion, & de la recevoir ſans trouble. Triſte conſolation, puiſque, malgré ce grand courage, nous l'avons perdue ! C'eſt la grande vanité des choſes humaines. Après que par le dernier effet de notre courage nous avons, pour ainſi dire, ſurmonté la mort, elle éteint en nous juſqu'à ce courage par lequel nous ſemblions la défier. La voilà, malgré ce grand cœur, cette Princeſſe ſi admirée & ſi chérie ; la voilà telle que la mort nous l'a faite : encore ce reſte tel quel va-t-il diſparoître : cette ombre de gloire va s'évanouir, & nous l'allons voir dépouillée même de cette triſte décoration. Elle va deſcendre à ces ſombres lieux, à ces demeures ſouterraines, pour y dormir dans la pouſſiere avec les Grands de la terre, comme parle Job ; avec ces Rois & ces Princes anéantis, parmi leſquels à peine peut-on la placer, tant les rangs y ſont preſſés, tant la mort eſt prompte à ıplir ces places. Mais ici notre imagi- n n nous abuſe encore. La mort ne nous l pas aſſez de corps pour occuper quel- c lace, & on ne voit là que les tombeaux

qui faſſent quelque figure. Notre air change bientôt de nature : notre corps prend un autre nom : même celui de cadavre, dit Tertullien (1), parce qu'il nous montre encore quelque forme humaine, ne lui demeure pas long-temps : il devient un je ne ſais quoi, qui n'a plus de nom dans aucune langue, tant il eſt vrai que tout meurt en lui, juſqu'à ces termes funebres, par leſquels on exprimoit ſes malheureux reſtes.

C'eſt ainſi que la puiſſance divine, juſtement irritée contre notre orgueil, le pouſſe juſqu'au néant ; & que pour égaler à jamais les conditions, elle ne fait de nous tous qu'une même cendre. Peut-on bâtir ſur ces ruines? Peut-on appuyer quelque grand deſſein ſur ce débris inévitable des choſes humaines? Mais quoi, MESSIEURS, tout eſt-il donc déſeſpéré pour nous? Dieu qui foudroie toutes nos grandeurs juſqu'à les réduire en poudre, ne nous laiſſe-t-il aucune eſpérance ? Lui, aux yeux de qui rien ne ſe perd, & qui ſuit toutes les parcelles de nos corps, en quelque endroit écarté du monde que la corruption, ou le haſard les jette, verra-t-il périr ſans reſſource, ce qu'il a fait capable de le connoître & de l'aimer ? Ici un nouvel

(1) Cadit in originem terram, & cadaveris nom ex iſto quoque nomine peritura, in nullum inde nomen, in omnis jam vocabuli mortem. *Tertull. reſur. carnis. IV.* — *Le texte porte* : Caducæ (carnis) & de iſto quoque nomine perituræ.

ordre de choſes ſe préſente à moi : les ombres de la mort ſe diſſipent. *Les voies me ſont ouvertes à la véritable vie* (1). MADAME n'eſt plus dans le tombeau ; la mort qui ſembloit tout détruire, a tout établi. Voici le ſecret de l'Eccléſiaſte, que je vous avois marqué dès le commencement de ce Diſcours, & dont il faut maintenant découvrir le fond.

IL FAUT DONC penſer, CHRETIENS, qu'outre le rapport que nous avons du côté du corps, avec la nature changeante & mortelle, nous avons d'un autre côté, un rapport intime, & une ſecrette affinité avec Dieu, parce que Dieu même a mis quelque choſe en nous, qui peut confeſſer la vérité de ſon être, en adorer la perfection, en admirer la plénitude ; quelque choſe qui peut ſe ſoumettre à ſa ſouveraine puiſſance, s'abandonner à ſa haute & incompréhenſible ſageſſe, ſe confier en ſa bonté, craindre ſa juſtice, eſpérer ſon éternité. De ce côté, MESSIEURS, ſi l'homme croit avoir en lui de l'élévation, il ne ſe trompera pas. Car comme il eſt néceſſaire que chaque choſe ſoit réunie à ſon principe, & que c'eſt pour cette raiſon, dit l'Eccléſiaſte, *que le corps retourne en la terre d il a été tiré* (2) ; il faut, par la ſuite d nême raiſonnement, que ce qui porte

(1) Notas mihi feciſti vias vitæ. *Pſ.* XV. 11.
(2) Revertatur pulvis ad terram ſuam, undè erat : & ſi redeat ad Deum qui dedit illum. *Eccleſ.* XII, 7.

en nous la marque divine, ce qui eſt capable de s'unir à Dieu, y ſoit auſſi rappellé. Or, ce qui doit retourner à Dieu, qui eſt la grandeur primitive & eſſentielle, n'eſt-il pas grand & élevé? c'eſt pourquoi quand je vous ai dit que la grandeur & la gloire n'étoient parmi nous que des noms pompeux, vuides de ſens & de choſes, je regardois le mauvais uſage que nous faiſons de ces termes. Mais pour dire la vérité dans toute ſon étendue, ce n'eſt ni l'erreur, ni la vanité qui ont inventé ces noms magnifiques; au contraire, nous ne les aurions jamais trouvés, ſi nous n'en avions porté le fond en nous-mêmes. Car où prendre ces nobles idées dans le néant? La faute que nous faiſons, n'eſt donc pas de nous être ſervis de ces noms, c'eſt de les avoir appliqués à des objets trop indignes. Saint Chryſoſtôme a bien compris cette vérité, quand il a dit (1): *Gloire, richeſſes, nobleſſe, puiſſance, pour les hommes du monde ne ſont que des noms: pour nous, ſi nous ſervons Dieu, ce ſont des choſes. Au contraire, la pauvreté, la honte, la mort, ſont des choſes trop effectives & trop réelles pour eux: pour nous, ce ſont ſeulement des noms;* parce que celui qui s'attache à Dieu, ne

(1) Gloria enim & potentia, divitiæ & nobilitas his ſimilia, nomina ſunt apud ipſos, res autem apud nos: quemadmodum & triſtitia, mors & ignominia & paupertas, & ſimilia, nomina ſunt apud nos, apud illos. *Homil. LIX, nov. edit. LVIII, in Matt.*

perd ni ſes biens, ni ſon honneur, ni ſa vie. Ne vous étonnez donc pas ſi l'Eccléſiaſte dit ſi ſouvent : *Tout eſt vanité* (1). Il s'explique, *tout eſt vanité ſous le ſoleil*; c'eſt-à-dire, tout ce qui eſt meſuré par les années, tout ce qui eſt emporté par la rapidité du temps. Sortez du temps & du changement; aſpirez à l'éternité; la vanité ne vous tiendra plus aſſervis. Ne vous étonnez pas ſi le même Eccléſiaſte (2) mépriſe tout en nous, juſqu'à la ſageſſe, & ne trouve rien de meilleur que de goûter en repos le fruit de ſon travail. La ſageſſe dont il parle en ce lieu, eſt cette ſageſſe inſenſée, ingénieuſe à ſe tourmenter, habile à ſe tromper elle-même, qui ſe corrompt dans le préſent, qui s'égare dans l'avenir, qui par beaucoup de raiſonnemens & de grands efforts, ne fait que ſe conſumer inutilement en amaſſant des choſes que le vent emporte (3). *Hé!* s'écrie ce ſage Roi, *y a-t-il rien de ſi vain?* & n'a-t-il pas raiſon de préférer la ſimplicité d'une vie particuliere, qui goûte doucement & innocemment ce peu de biens que la nature nous donne, aux ſoucis & aux chagrins des avares, aux ſonges inquiets des ambitieux? *Mais cela même*, dit-il, ce repos, cette douceur de la vie, *encore une vanité* (4), parce que la mort

(1) *Eccleſ.* 1, 2. III, 11 *&c.*
(2) *Eccleſ.* 1, 17, 11, 14, 24.
(3) Et eſt quidquam tam vanum? *Eccleſ.* 11, 19.
(4) Vidi quod hoc quoque eſſet vanitas. *Eccleſ.* 11, 1

trouble & emporte tout. Laiſſons-lui donc mépriſer tous les états de cette vie, puiſqu'enfin de quelque côté qu'on s'y tourne, on voit toujours la mort en face qui couvre de ténébres nos plus beaux jours. Laiſſons-lui égaler le fol & le ſage; & même, je ne craindrai pas de le dire hautement en cette Chaire, laiſſons-lui confondre l'homme avec la bête : *Unus interitus eſt hominis, & jumentorum* (1). En effet, juſqu'à ce que nous ayons trouvé la véritable ſageſſe; tant que nous regarderons l'homme par les yeux du corps, ſans y démêler par l'intelligence, ce ſecret principe de toutes nos actions, qui étant capable de s'unir à Dieu, doit néceſſairement y retourner : que verrons-nous autre choſe dans notre vie que de folles inquiétudes ? Et que verrons-nous dans notre mort, qu'une vapeur qui s'exhale, que des eſprits qui s'épuiſent, que des reſſorts qui ſe démontent & ſe déconcertent, enfin, qu'une machine qui ſe diſſout, qui ſe met en pieces ? Ennuyés de ces vanités, cherchons ce qu'il y a de grand & de ſolide en nous. Le Sage nous l'a montré dans les dernieres paroles de l'Eccléſiaſte; & bientôt MADAME nous le fera paroître dans les dernieres actions de ſa vie. *Crains Dieu, & obſerve ſes Commandemens : car c'eſt-là tout l'homme.* (2)

(1) *Eccleſ.* III, 19.
(2) Deum time, & mandata ejus obſerva : hoc eſt enim omnis homo. *Eccleſ.* XII, 13.

Comme s'il diſoit : Ce n'eſt pas l'homme que j'ai mépriſé, ne le croyez pas; ce ſont les opinions, ce ſont les erreurs par leſquelles l'homme abuſé ſe deshonore lui-même. Voulez-vous ſavoir, en un mot, ce que c'eſt que l'homme? Tout ſon devoir, tout ſon objet, toute ſa nature, c'eſt de craindre Dieu: tout le reſte eſt vain, je le déclare; mais auſſi tout le reſte n'eſt pas l'homme. Voici ce qui eſt réel & ſolide, & ce que la mort ne peut enlever; car, ajoûte l'Eccléſiaſte (1): *Dieu examinera dans ſon Jugement tout ce que nous aurons fait de bien & de mal.* Il eſt donc maintenant aiſé de concilier toutes choſes. Le Pſalmiſte dit (2): *Qu'à la mort périront toutes nos penſées.* Oui, celles que nous aurons laiſſé emporter au monde, dont la figure paſſe & s'évanouit. Car encore que notre eſprit ſoit de nature à vivre toujours, il abandonne à la mort tout ce qu'il conſacre aux choſes mortelles; de ſorte que nos penſées qui devoient être incorruptibles du côté de leur principe, deviennent périſſables du côté de leur objet. Voulez-vous ſauver quelque choſe de ce débris ſi univerſel, ſi inévitable? Donnez à Dieu vos affections. Nulle force ne vous ravira ce que vous aurez dépoſé en ſes mains divines. Vous pour-

(1) cuncta, quæ fiunt, adducet Deus in judicium pro omni errato, ſive bonum, ſive malum illud ſit. Eccl. XII, 14.

(2) In illa die peribunt omnes cogitationes eorum. Pſ. CXLV, 4.

rez hardiment mépriſer la mort, à l'exemple de notre Héroïne Chrétienne. Mais afin de tirer d'un ſi bel exemple toute l'inſtruction qu'il peut nous donner, entrons dans une profonde conſidération des conduites de Dieu ſur elle, & adorons en cette Princeſſe, le myſtere de la Prédeſtination & de la Grace.

Vous ſavez que toute la vie chrétienne, que tout l'ouvrage de notre ſalut eſt une ſuite continuelle de miſéricordes : mais le fidele Interprete du myſtere de la Grace, je veux dire le grand Auguſtin, m'apprend cette véritable & ſolide Théologie, que c'eſt dans la premiere Grace, & dans la derniere, que la Grace ſe montre Grace; c'eſt-à-dire, que c'eſt dans la vocation qui nous prévient, & dans la perſévérance finale qui nous couronne, que la bonté qui nous ſauve, paroît toute gratuite & toute pure. En effet, comme nous changeons deux fois d'état, en paſſant premierement des ténebres à la lumiere & enſuite de la lumiere imparfaite de la foi à la lumiere conſommée de la gloire; comme c'eſt la vocation qui nous inſpire la foi, & que c'eſt la perſévérance qui nous tranſmet à la gloire, il a plu à la divine bonté de ſe marquer elle-même au commencement de ces deux états par une impreſſion illuſtre & particuliere; afin que nous confeſſions le toute la vie du Chrétien, & dans le ten ps qu'il eſpere, & dans le temps qu'il joü ſſ

un miracle de Grace. Que ces deux principaux momens de la Grace ont été bien marqués par les merveilles que Dieu a faites pour le ſalut éternel de HENRIETTE D'ANGLETERRE ! Pour la donner à l'Egliſe, il a fallu renverſer tout un grand Royaume. La grandeur de la Maiſon d'où elle eſt ſortie, n'étoit pour elle qu'un engagement plus étroit dans le ſchiſme de ſes ancêtres, diſons des derniers de ſes ancêtres, puiſque tout ce qui les précede, à remonter juſqu'aux premiers temps, eſt ſi pieux & ſi catholique. Mais ſi les Loix de l'Etat s'oppoſent à ſon ſalut éternel, Dieu ébranlera tout l'Etat pour l'affranchir de ces Loix. Il met les ames à ce prix ; il remue le ciel & la terre pour enfanter ſes élus ; & comme rien ne lui eſt cher, que ces enfans de la dilection éternelle, que ces Membres inſéparables de ſon Fils bien-aimé, rien ne lui coûte, pourvu qu'il les ſauve. Notre Princeſſe eſt perſécutée avant que de naître, délaiſſée auſſitôt que miſe au monde, arrachée en naiſſant, à la piété d'une mere catholique, captive, dès le berceau, des ennemis implacables de ſa Maiſon ; & ce qui étoit plus déplorable, captive des ennemis de l'Egliſe ; par conſéquent deſtinée premierement, par ſa glorieuſe naiſſance, & enſuite par ſa malheureuſe captivité, à l'erreur & à l'héréſie. Mais le ſceau de Dieu étoit ſur elle. Elle

pouvoit dire avec le Prophete (1) : *Mon pere & ma mere m'ont abandonnée, mais le Seigneur m'a reçue en ſa protection.* Délaiſſée de toute la terre dès ma naiſſance (1), *je fus comme jettée entre les bras de ſa providence paternelle, & dès le ventre de ma mere, il ſe déclara mon Dieu.* Ce fut à cette garde fidelle que la Reine ſa mere commit ce précieux dépôt. Elle ne fut point trompée dans ſa confiance. Deux ans après, un coup imprévu & qui tenoit du miracle, délivra la Princeſſe des mains des Rebelles. Malgré les tempêtes de l'Océan, & les agitations encore plus violentes de la terre, Dieu la prenant ſur ſes aîles, comme l'aigle prend ſes petits, la porta lui-même dans ce Royaume; lui-même la poſa dans le ſein de la Reine ſa mere, ou plutôt dans le ſein de l'Egliſe Catholique. Là, elle apprit les maximes de la piété véritable, moins par les inſtructions qu'elle y recevoit, que par les exemples vivans de cette grande & religieuſe Reine. Elle a imité ſes pieuſes libéralités. Ses aumônes toujours abondantes, ſe ſont répandues principalement ſur les Catholiques d'Angleterre, dont elle a été la fidelle Protectrice. Digne fille de ſaint Edouard & de ſaint Louis, elle s'attacha du fond de ſon cœur à la foi de ces deux grands Rois. Qui pourroit aſſez ex-

(1) Pater meus & mater mea dereliquerunt me: Dominus autem aſſumpſit me *Pſ. XXVI*, 10.

(2) In te projectus ſum ex utero: de ventre matris meæ, Deus meus es tu, *Pſ. XXI*, 11.

primer le zele dont elle brûloit pour le rétabliſſement de cette foi dans le Royaume d'Angleterre, où l'on en conſerve encore tant de précieux monumens ? Nous ſavons qu'elle n'eût pas craint d'expoſer ſa vie pour un ſi pieux deſſein ; & le ciel nous l'a ravie ! O Dieu ! que prépare ici votre éternelle Providence ? Me permettez-vous, ô Seigneur, d'enviſager en tremblant, vos ſaints & redoutables conſeils ? Eſt-ce que les temps de confuſion ne ſont pas encore accomplis ? Eſt-ce que le crime qui fit céder vos vérités ſaintes à des paſſions malheureuſes, eſt encore devant vos yeux, & que vous ne l'avez pas aſſez puni par un aveuglement de plus d'un ſiécle ? Nous raviſſez-vous HENRIETTE, par un effet du même jugement qui abrégea les jours de la Reine Marie, & ſon regne ſi favorable à l'Egliſe ? Ou bien voulez-vous triompher ſeul ? Et en nous ôtant les moyens dont nos deſirs ſe flattoient, réſervez-vous dans les temps marqués par votre deſtination éternelle, de ſecrets retours à l'Etat & à la Maiſon d'Angleterre ? Quoi qu'il en ſoit, ô grand Dieu, recevez-en aujourd'hui les bienheureuſes prémices en la perſonne de cette Princeſſe. Puiſſe toute ſa Maiſon & tout le Royaume ſuivre l'[illegible]ple de ſa foi. Ce grand Roi qui rempl[illegible]e tant de vertus le Trône de ſes ancê[illegible] & fait louer tous les jours la divine [illegible] qui l'y a rétabli comme par miracle,

n'improuvera pas notre zele, ſi nous ſouhaitons devant Dieu, que lui & tous ſes peuples ſoient comme nous (1). *Opto apud Deum.... non tantùm te, ſed etiam omnes.... fieri tales, qualis & ego ſum.* Ce ſouhait eſt fait pour les Rois; & ſaint Paul étant dans les fers, le fit la premiere fois en faveur du Roi Agrippa; mais ſaint Paul en exceptoit ſes liens (2); *Exceptis vinculis his*; & nous nous ſouhaitons principalement, que l'Angleterre, trop libre dans ſa croyance, trop licentieuſe dans ſes ſentimens, ſoit enchaînée comme nous, de ces bienheureux liens, qui empêchent l'orgueil humain de s'égarer dans ſes penſées, en le captivant ſous l'autorité du Saint-Eſprit & de l'Egliſe.

Après vous avoir expoſé le premier effet de la Grace de Jeſus-Chriſt en notre Princeſſe, il me reſte, MESSIEURS, de vous faire conſidérer le dernier, qui couronnera tous les autres. C'eſt par cette derniere Grace que la mort change de nature pour les Chrétiens; puiſqu'au lieu qu'elle ſembloit être faite pour nous dépouiller de tout, elle commence, comme dit l'Apôtre, à nous revêtir, & nous aſſure éternellement la poſſeſſion des biens véritables. Tant que nous ſommes détenus dans cette demeure mortelle, nous vivons aſſujettis aux changemens, parce que, ſi vous me permettez de parler ainſi, il

(1) *Act.* xxvi, 29.
(2) *Ibid.*

la loi du pays que nous habitons, & nous ne poſſédons aucun bien, même dans l'ordre de la Grace, que nous ne puiſſions perdre un moment après par la mutabilité naturelle de nos deſirs. Mais auſſitôt qu'on ceſſe pour nous de compter les heures, & de meſurer notre vie par les jours & par les années, ſortis des figures qui paſſent, & des ombres qui diſparoiſſent, nous arrivons au regne de la vérité, où nous ſommes affranchis de la loi des changemens. Ainſi notre ame n'eſt plus en péril; nos réſolutions ne vacillent plus; la mort, ou plutôt la Grace de la perſévérance finale, a la force de les fixer: & de même que le Teſtament de Jeſus-Chriſt, par lequel il ſe donne à nous, eſt confirmé à jamais, ſuivant le droit des Teſtamens & la Doctrine de l'Apôtre par la mort de ce divin Teſtateur; ainſi la mort du fidele fait que ce bienheureux Teſtament, par lequel de notre côté, nous nous donnons au Sauveur, devient irrévocable. Donc, MESSIEURS, ſi je vous fais voir encore une fois MADAME aux priſes avec la mort, n'appréhendez rien pour elle: quelque cruelle que la mort vous paroiſſe, elle ne doit ſervir à cette fois que pour accomplir l'œuvre de la Grace, & ſceller
e ce Princeſſe le conſeil de ſon éternelle
p ſination. Voyons donc ce dernier com-
t mais encore un coup, affermiſſons nous.
l Alons point de foibleſſe à une ſi forte

action; & ne deshonorons point, par nos larmes, une ſi belle victoire. Voulez vous voir combien la Grace qui a fait triompher Madame, a été puiſſante? Voyez combien la mort a été terrible. Premierement, elle a plus de priſe ſur une Princeſſe qui a tant à perdre. Que d'années elle va ravir à cette jeuneſſe! que de joie elle enleve à cette fortune! que de gloire elle ôte à ce mérite! d'ailleurs, peut-elle venir ou plus prompte ou plus cruelle? C'eſt ramaſſer toutes ſes forces, c'eſt unir tout ce qu'elle a de plus redoutable, que de joindre, comme elle fait, aux plus vives douleurs, l'attaque la plus imprévue. Mais, quoique ſans menacer & ſans avertir, elle ſe faſſe ſentir toute entiere dès le premier coup, elle trouve la Princeſſe prête. La Grace plus active encore, l'a déjà miſe en défenſe. Ni la gloire, ni la jeuneſſe n'auront un ſoupir. Un regret immenſe de ſes péchés ne lui permet pas de regretter autre choſe. Elle demande le Crucifix ſur lequel elle avoit vu expirer la Reine ſa belle-mere, comme pour y reçueillir les impreſſions de conſtance & de piété, que cette ame vraiment chrétienne y avoit laiſſées avec les derniers ſoupirs. A la vue d'un ſi grand objet, n'attendez pas de cette Princeſſe des diſcours étudiés & magnifiques: une ſainte ſimplicité fait ici toute la grandeur. Elle s'écrie: *O mon Dieu! pourquoi n'ai-je pas toujours mis en vous ma confiance?* Elle s'afflige, elle ſe raſ-

ſure, elle confeſſe humblement, & avec tous les ſentimens d'un profonde douleur, que de ce jour ſeulement, elle commençe à connoître Dieu, n'appellant pas le connoître, que de regarder encore tant ſoit peu le monde. Qu'elle nous parut au-deſſus de ces lâches Chrétiens, qui s'imaginent avancer leur mort quand ils préparent leur confeſſion; qui ne reçoivent les ſaints Sacremens que par force: dignes certes, de recevoir pour leur jugement ce myſtere de piété, qu'ils ne reçoivent qu'avec répugnance. MADAME appelle les Prêtres plutôt que les Médecins. Elle demande d'elle-même les Sacremens de l'Egliſe; la Pénitence avec componction; l'Euchariſtie avec crainte, & puis avec confiance; la ſainte Onction des mourans avec un pieux empreſſement. Bien loin d'en être effrayée, elle veut la recevoir avec connoiſſance: elle écoute l'explication de ces ſaintes cérémonies, de ces Prieres Apoſtoliques, qui par un eſpece de charme divin ſuſpendent les douleurs les plus violentes; qui font oublier la mort (je l'ai vû ſouvent) à qui les écoute avec foi: elle les ſuit, elle s'y conforme; on lui voit paiſiblement préſenter ſon corps à cette huile ſacrée, ou plutôt au ſang de Jeſus, qui coule ſi abondamment avec cette précieuſe liqueur. Ne voyez pas que ſes exceſſives & inſupportables douleurs ayent tant ſoit peu troublé ſa grande ame. Ah! je ne veux plus tant admi-

rer les Braves ni les Conquérans. MADAME m'a fait connoître la vérité de cette parole du Sage (1) : *Le patient vaut mieux que le fort, & celui qui dompte ſon cœur, vaut mieux que celui qui prend des Villes.* Combien a-t-elle été maîtreſſe du ſien ! Avec quelle tranquillité a-t-elle ſatisfait à tous ſes devoirs ! Rappellez en votre penſée ce qu'elle dit à MONSIEUR. Quelle force ! quelle tendreſſe ! O paroles qu'on voyoit ſortir de l'abondance d'un cœur qui ſe ſent au-deſſus de tout ; paroles que la mort préſente, & Dieu plus préſent encore, ont conſacrées ; ſincere production d'une ame, qui tenant au ciel : ne doit plus rien à la terre que la vérité ; vous vivrez éternellement dans la mémoire des hommes, mais ſur-tout vous vivrez éternellement dans le cœur de ce Prince. MADAME ne peut plus réſiſter aux larmes qu'elle lui voyoit répandre. Invincible par tout autre endroit, ici elle eſt contrainte de céder. Elle prie MONSIEUR de ſe retirer ; parce qu'elle ne veut plus ſentir de tendreſſe, que pour ce Dieu crucifié qui lui tend les bras. Alors qu'avons-nous vu ? qu'avons-nous ouï ? Elle ſe conformoit aux ordres de Dieu ; elle lui offroit ſes ſouffrances en expiation de ſes fautes ; elle profeſſoit hautement la foi cath que, & la réſurrection des morts, cette,

(1) Melior eſt patiens viro forti, & qui domina animo ſuo, expugnatore urbium. *Prov.* XVI, 32.

tieuſe conſolation des fideles mourans. Elle excitoit le zele de ceux qu'elle avoit appellés pour l'exciter elle-même, & ne vouloit point qu'ils ceſſaſſent un moment de l'entretenir des vérités chrétiennes. Elle ſouhaita mille fois d'être plongée au Sang de l'Agneau; c'étoit un nouveau langage que la Grace lui apprenoit. Nous ne voyons en elle, ni cette oſtentation par laquelle on veut tromper les autres, ni ces émotions d'une ame alarmée, par leſquelles on ſe trompe ſoi-même. Tout étoit ſimple, tout étoit ſolide, tout étoit tranquille, tout partoit d'une ame ſoumiſe, & d'une ſource ſanctifiée par le Saint-Eſprit.

En cet état, MESSIEURS, qu'avions-nous à demander à Dieu pour cette Princeſſe, ſinon qu'il l'affermît dans le bien, & qu'il conſervât en elle les dons de ſa Grace? Ce grand Dieu nous exauçoit; mais ſouvent, dit Saint-Auguſtin, en nous exauçant il trompe heureuſement notre prévoyance. La Princeſſe eſt affermie dans le bien d'une maniere plus haute que celle que nous attendions. Comme Dieu ne vouloit plus expoſer aux illuſions du monde les ſentimens d'une piété ſi ſincere, il a fait ce que dit le Sage : (1) *Il s'eſt hâté.* En effet, quelle diligence! en neuf [illegible]s l'ouvrage eſt accompli. *Il s'eſt hâté de [illegible]er du milieu des iniquités.* Voilà dit le

(1) Properavit educere illum de medio iniquitatum. [illegible], 14.

grand ſaint Ambroiſe, la merveille de la mort dans les Chrétiens (1) : elle ne finit pas leur vie ; elle ne finit que leurs péchés, & les périls où ils ſont expoſés. Nous nous ſommes plaints que la mort, ennemie des fruits que nous promettoit la Princeſſe, les a ravagés dans la fleur : qu'elle a effacé, pour ainſi dire, ſous le pinceau même, un tableau qui s'avançoit à la perfection avec une incroyable diligence, dont les premiers traits, dont le ſeul deſſein montroit déjà tant de grandeur. Changeons maintenant de langage, ne diſons plus que la mort a tout d'un coup arrêté le cours de la plus belle vie du monde, & de l'hiſtoire qui ſe commençoit le plus noblement. Diſons qu'elle a mis fin aux plus grands périls dont une ame chrétienne put être aſſaillie. Et pour ne point parler ici des tentations infinies qui attaquent à chaque pas la foibleſſe humaine, quel péril n'eût point trouvé cette Princeſſe dans ſa propre gloire ? La gloire ! Qu'y a-t-il pour le Chrétien de plus pernicieux & de plus mortel ? quel appas plus dangereux ? quelle fumée plus capable de faire tourner les meilleurs têtes ? Conſidérez la Princeſſe ; repréſentez-vous cet eſprit, qui répandu par tout ſon extérieur, en rendoit les grâces ſi vives : tout étoit eſp tout étoit bonté. Affable à tous avec dign

(2) Finis factus eſt erroris, quia culpa, non ni defecit. *De bono mortis*, cap. IX, n. 38.

elle ſavoit eſtimer les uns ſans fâcher les autres ; & quoique le mérite fût diſtingué, la foibleſſe ne ſe ſentoit pas dédaignée. Quand quelqu'un traitoit avec elle, il ſembloit qu'elle eût oublié ſon rang pour ne ſe ſoutenir que par ſa raiſon. On ne s'appercevoit preſque pas qu'on parlât à une perſonne ſi élevée ; on ſentoit ſeulement au fond de ſon cœur, qu'on eût voulu lui rendre au centuple la grandeur dont elle ſe dépouilloit ſi obligeamment. Fidelle en ſes paroles, incapable de déguiſement, sûre à ſes amis, par la lumiere & la droiture de ſon eſprit, elle les mettoit à couvert des vains ombrages, & ne leur laiſſoit à craindre que leurs propres fautes. Très-reconnoiſſante des ſervices, elle aimoit à prévenir les injures par ſa bonté ; vive à les ſentir, facile à les pardonner. Que dirai-je de ſa libéralité ? Elle donnoit non-ſeulement avec joie, mais avec une hauteur d'ame, qui marquoit tout enſemble, & le mépris du don, & l'eſtime de la perſonne. Tantôt par des paroles touchantes, tantôt même par ſon ſilence, elle relevoit ſes préſens ; & cet art de donner agréablement, qu'elle avoit ſi bien pratiqué durant ſa vie, l'a ſuivie, je le ſais, juſqu'entre les bras de la mort. Avec
t le grandes & tant d'aimables qualités,
(it pu lui refuſer ſon admiration ? Mais
a on crédit, avec ſa puiſſance, qui n'eût
v s'attacher à elle ? N'alloit-elle pas ga-

gner tous les cœurs ? c'eſt-à-dire, la ſeule choſe qu'ont à gagner ceux à qui la naiſſance & la fortune ſemblent tout donner ; & ſi cette haute élévation eſt un précipice affreux pour les Chrétiens, ne puis-je pas dire, MESSIEURS, pour me ſervir des paroles fortes du plus grave des Hiſtoriens : (1) quelle *alloit être précipitée dans la gloire?* Car qu'elle créature fut jamais plus propre à être l'idole du monde ? Mais ces idoles que le monde adore, à combien de tentations délicates ne ſont elles pas expoſées ? La gloire, il eſt vrai, les défend de quelques foibleſſes, mais la gloire les défend-elle de la gloire même? Ne s'adorent-elles pas ſecrettement ? Ne veulent elles pas être adorées? Que n'ont-elles pas à craindre de leur amour-propre ? Et que ſe peut refuſer la foibleſſe humaine, pendant que le monde lui accorde tout ? N'eſt-ce pas-là qu'on apprend à faire ſervir à l'ambition, à la grandeur, à la politique, & la vertu, & la religion, & le nom de Dieu ? La modération que le monde affecte, n'étouffe pas les mouvemens de la vanité ; elle ne ſert qu'à les cacher ; & plus elle ménage le dehors, plus elle livre le cœur aux ſentimens les plus délicats & les plus dangereux de la fauſſe gloire. On ne compte plus que ſoi-même, & on au fond de ſon cœur : (2) *Je ſuis, & il*

(1) In ipſam gloriam præceps agebatur. *Tacit. Agric. n.* 41.

(2) Ego ſum, & præter me non eſt altera. *Iſa.* XLV

a que moi sur la terre. En cet état, MESSIEURS, la vie n'est-elle pas un péril? La mort n'est-elle pas une grace? que ne doit-on pas craindre de ces vices, si les bonnes qualités sont si dangereuses? N'est-ce donc pas un bienfait de Dieu d'avoir abrégé les tentations avec les jours de MADAME? De l'avoir arrachée à sa propre gloire, avant que cette gloire, par son excès, eût mis en hasard sa modération? Qu'importe que sa vie ait été si courte? Jamais ce qui doit finir ne peut être long. Quand nous ne compterions point ses confessions plus exactes, ses entretiens de dévotions plus fréquens, son application plus forte à la piété dans les derniers temps de sa vie: ce peu d'heures saintement passées parmi les plus rudes épreuves, & dans les sentimens les plus purs du Christianisme, tiennent lieu toutes seules d'un âge accompli. Le temps a été court, je l'avoue; mais l'opération de la Grace a été forte; mais la fidélité de l'ame a été parfaite. C'est l'effet d'un art consommé de réduire en petit, tout un grand ouvrage; & la Grace, cette excellente ouvriere, se plaît quelquefois à renfermer en un jour la perfection d'une longue vie. Je sais que Dieu ne veut pas qu'on s'attende à de tels miracles; mais
témérité insensée des hommes abuse de
bontés; son bras pour cela, n'est pas rac-
ci, & sa main n'est pas affoiblie. Je me
pour MADAME, en cette miséricorde,

qu'elle a ſi ſincerement & ſi humblement réclamée. Il ſemble que Dieu ne lui ait conſervé le jugement libre juſqu'au dernier ſoupir, qu'afin de faire durer les témoignages de ſa foi. Elle a aimé en mourant, le Sauveur Jeſus; les bras lui ont manqué plutôt que l'ardeur d'embraſſer la croix. J'ai vu ſa main défaillante chercher encore en tombant, de nouvelles forces pour appliquer ſur ſes levres ce bienheureux ſigne de notre Rédemption : n'eſt-ce pas mourir entre les bras & dans le baiſer du Seigneur? Ah! nous pouvons achever ce ſaint ſacrifice pour le repos de MADAME, avec une pieuſe confiance. Ce Jeſus en qui elle a eſpéré, dont elle a porté la croix en ſon corps par des douleurs ſi cruelles, lui donnera encore ſon Sang dont elle eſt déjà toute teinte, toute pénétrée, par la participation à ſes Sacremens, & par la Communion avec ſes ſouffrances.

Mais en priant pour ſon ame, CHRETIENS, ſongeons à nous-mêmes. Qu'attendons nous pour nous convertir? Quelle dureté eſt ſemblable à la nôtre, ſi un accident ſi étrange, qui devoit nous pénétrer juſqu'au fond de l'ame, ne fait que nous étourdir pour quelques momens? Attendons nous que Dieu reſſuſcite des morts, pour nous inſtruire n'eſt point néceſſaire que les morts revienne ni que quelqu'un ſorte du tombeau : ce entre aujourd'hui dans le tombeau, doit ſuf

pour nous convertir. Car ſi nous ſavons nous connoître, nous confeſſerons, CHRETIENS, que les vérités de l'éternité ſont aſſez bien établies ; nous n'avons rien que de foible à leur oppoſer ; c'eſt par paſſion & non par raiſon, que nous oſons les combattre. Si quelque choſe les empêche de regner ſur nous, ces ſaintes & ſalutaires vérités ; c'eſt que le monde nous occupe ; c'eſt que les ſens nous enchantent ; c'eſt que le préſent nous entraîne. Faut-il un autre ſpectacle pour nous détromper, & des ſens, & du préſent, & du monde ? La Providence divine pouvoit-elle nous mettre en vue, ni de plus près, ni plus fortement, la vanité des choſes humaines ? Et ſi nos cœurs s'endurciſſent après un avertiſſement ſi ſenſible, que lui reſte-t-il autre choſe ; que de nous frapper nous-mêmes ſans miſéricorde ? Prévenons un coup ſi funeſte, & n'attendons pas toujours des miracles de la Grace. Il n'eſt rien de plus odieux à la ſouveraine Puiſſance, que de la vouloir forcer par des exemples, & de lui faire une loi de ſes graces & de ſes faveurs. Qu'y a-t-il donc, CHRETIENS, qui puiſſe nous empêcher de recevoir, ſans différer, ſes inſpirations ? Quoi ! le charme de ſentir eſt-il ſi fort que nous ne
ns rien prévoir ? Les adorateurs des
eurs humaines ſeront-ils ſatisfaits de leur
ne, quand ils verront que dans un mo-
leur gloire paſſera à leur nom, leurs

titres à leurs tombeaux, leurs biens à des ingrats, & leurs dignités peut-être à leurs envieux? Que ſi nous ſommes aſſurés qu'il viendra un dernier jour, où la mort nous forcera de confeſſer toutes nos erreurs, pourquoi ne pas mépriſer par raiſon ce qu'il faudra un jour mépriſer par force? Et quel eſt notre aveuglement, ſi toujours avançant vers notre fin, & plutôt mourans que vivans, nous attendons les derniers ſoupirs, pour prendre les ſentimens que la ſeule penſée de la mort nous devroit inſpirer à tous les momens de notre vie? Commencez aujourd'hui à mépriſer les faveurs du monde, & toutes les fois que vous ſerez dans ces lieux auguſtes, dans ces ſuperbes Palais, à qui MADAME donnoit un éclat que vos yeux recherchent encore; toutes les fois que regardant cette grande place qu'elle rempliſſoit ſi bien, vous ſentirez qu'elle y manque : ſongez que cette gloire que vous admiriez, faiſoit ſon péril en cette vie, & que dans l'autre elle eſt devenue le ſujet d'un examen rigoureux, où rien n'a été capable de la raſſurer, que cette ſincere réſignation qu'elle a eue aux ordres de Dieu, & les ſaintes humiliations de la Pénitence.

ORAISON FUNEBRE

DE MARIE-THERESE

D'AUTRICHE,

INFANTE D'ESPAGNE,

REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE.

Sine macula enim sunt ante Thronum Dei. *Apoc. XIV, 5.*

Ils sont sans tache devant le Trône de Dieu.
Paroles de l'Apôtre S. Jean, dans sa Révélation, *c. XIV.*

MONSEIGNEUR,

QUELLE assemblée l'Apôtre saint Jean nous fait paroître ! Ce grand Prophete nous ouvre le ciel, & notre foi y découvre *sur la sainte mo[illegible]gne de Sion*, dans la partie la plus élevé[illegible] la Jérusalem bienheureuse, l'Agneau qu[illegible]e le péché du monde, avec une compa[illegible]ie digne de lui. Ce sont ceux dont il

eſt écrit au commencement de l'Apocalypſe (1) : *Il y a dans l'Egliſe de Sardes un petit nombre de Fideles*, pauca nomina, *qui n'ont pas ſouillé leurs vêtemens*, ces riches vêtemens dont le Baptême les a revêtus ; vêtemens qui ne ſont rien moins que Jeſus-Chriſt même, ſelon ce que dit l'Apôtre (2) : *Vous tous qui avez été baptiſés, vous avez été revêtus de Jeſus-Chriſt.* Ce petit nombre chéri de Dieu pour ſon innocence, & remarquable par la rareté d'un don ſi exquis, a ſçu conſerver ce précieux vêtement, & la grace du Baptême. Et quelle ſera la récompenſe d'une ſi rare fidélité ? Ecoutez parler le Juſte & le Saint (3) : *Ils marchent*, dit-il, *avec moi revêtus de blanc, parce qu'ils en ſont dignes*, dignes par leur innocence de porter dans l'éternité la livrée de l'Agneau ſans tache & de marcher toujours avec lui, puiſque jamais ils ne l'ont quité depuis qu'il les a mis dans ſa compagnie : ames pures & innocentes (4) ; *ames vierges*, comme les appelle ſaint Jean au même ſens que ſaint Paul diſoit à tous les Fideles de Corinthe (5) : *Je vous ai promis, comme une*

(1) Habes pauca nomina in Sardis, qui non inquinaverunt veſtimenta ſua. *Apoc. III*, 27.

(2) Quicumque in Chriſto baptizati eſtis, Chriſtum induiſtis. *Gal. III*, 27.

(3) Ambulabunt mecum in albis, quia digni ſunt. *Apoc. III*, 4.

(4) Virgines enim ſunt. Hi ſequuntur Agnum quocumque ierit. *Ibid. XIV*, 4.

(5) Deſpondi vos uni viro virginem caſtam exhibere Chriſto. 2. *Cor. XI*, 2.

Vierge pudique, à un seul homme, qui est Jesus-Christ. La vraie chasteté de l'ame, la vraie pudeur chrétienne est de rougir du péché, de n'avoir d'yeux ni d'amour que pour J. C., & de tenir toujours ses sens épurés de la corruption du siecle. C'est dans cette troupe innocente & pure, que la Reine a été placée : l'horreur qu'elle a toujours eue du péché lui a mérité cet honneur. La Foi qui pénétre jusqu'aux cieux, nous la fait voir aujourd'hui dans cette bienheureuse compagnie. Il me semble que je reconnois cette modestie, cette paix, ce recueillement que nous lui voyions devant les autels, qui inspiroient du respect pour Dieu & pour elle. Dieu ajoûte à ces saintes dispositions, le transport d'une joie céleste. La mort ne l'a point changée, si ce n'est qu'une immortelle beauté a pris la place d'une beauté changeante & mortelle. Cette éclatante blancheur, symbole de son innocence & de la candeur de son ame, n'a fait, pour ainsi parler, que passer au-dedans où nous la voyons rehaussée d'une lumiere divine (1). Elle *marche avec l'Agneau, car* elle *en est digne.* La sincérité de son cœur sans dissimulation & sans artifice, la range au nombre de ceux dont saint Jean a dit dans les paroles qui suivent celles de mon texte, que le *mensonge s'est point trouvé en leur bouche* (2),

(1) *Apoc.* III, 4.

(2) In ore eorum non est inventum mendacium. Sine macula sunt ante Thronum Dei. *Ibid.* XIV, 1.

ni aucun déguiſement dans leur conduite; *ce qui fait qu'on les voit ſans tache devant le Trône de Dieu.* En effet, elle eſt ſans reproche devant Dieu & devant les hommes; la médiſance ne peut attaquer aucun endroit de ſa vie depuis ſon enfance juſqu'à ſa mort; & une gloire ſi pure, une ſi belle réputation, eſt un parfum précieux, qui réjouit le ciel & la terre.

MONSEIGNEUR, ouvrez les yeux à ce grand ſpectacle. Pouvois-je mieux eſſuyer vos larmes, celles des Princes qui vous environnent, & de cette auguſte aſſemblée, qu'en vous faiſant voir au milieu de cette troupe reſplendiſſante, & dans cet état glorieux, une Mere ſi chérie & ſi regrettée? LOUIS même, dont la conſtance ne peut vaincre ſes juſtes douleurs, les trouveroit plus traitables dans cette penſée. Mais ce qui doit être votre unique conſolation, doit auſſi, MONSEIGNEUR, être votre exemple; & ravi de l'éclat immortel d'une vie toujours ſi réglée, & toujours ſi irréprochable, vous devez en faire paſſer toute la beauté dans la vôtre.

Qu'il eſt rare, CHRETIENS, qu'il eſt rare encore une fois, de trouver cette pureté parmi les hommes! mais ſur-tout, qu'il eſt rare de a trouver parmi les Grands! (1) *Ceux e vous voyez revêtus d'une robe blanche, c*

[1] Hi qui amicti ſunt ſtolis albis... hi ſunt qi nerunt de tribulatione magna, *Apoc.* VII, 13, 1

u, dit S. Jean, *viennent d'une grande affliction : De tribulatione magna*; afin que nous entendions que cette divine blancheur se forme ordinairement sous la croix, & rarement dans l'éclat trop plein de tentations, des grandeurs humaines.

Et toutefois il est vrai, MESSIEURS, que Dieu, par un miracle de sa grace, se plaît à choisir parmi les Rois, de ces ames pures. Tel a été S. Louis, toujours pur & toujours saint dès son enfance; & MARIE-THERESE sa Fille, a eu de lui ce bel héritage.

Entrons, MESSIEURS, dans les desseins de la Providence, & admirons les bontés de Dieu, qui se répandent sur nous & sur tous les peuples dans la prédestination de cette Princesse. Dieu l'a élevée au faîte des grandeurs humaines, afin de rendre la pureté & la perpétuelle régularité de sa vie plus éclatante & plus exemplaire. Ainsi sa vie & sa mort également pleines de sainteté & de grace, deviennent l'instruction du genre humain. Notre siecle n'en pouvoit recevoir de plus parfaite; parce qu'il ne voyoit nulle part dans une si haute élevation une pareille pureté. C'est ce rare & merveilleux assemblage, que nous aurons à considérer dans les deux parties de ce Discours. Voici en peu de mots, ce que j'ai dire de la plus pieuse des Reines, & te st le digne abregé de son éloge. Il n'y a que d'auguste dans sa personne ; il n'y

a rien que de pur dans ſa vie. Accourez, peuples : venez contempler dans la premiere place du monde la rare & majeſtueuſe beauté d'une vertu toujours conſtante. Dans une vie ſi égale, il n'importe pas à cette Princeſſe où la mort frappe ; on n'y voit point d'endroit foible par où elle pût craindre d'être ſurpriſe : toujours vigilante, toujours attentive à Dieu & à ſon ſalut ; ſa mort ſi précipitée & ſi effroyable pour nous, n'avoit rien de dangereux pour elle. Ainſi ſon élévation ne ſervira qu'à faire voir à tout l'Univers, comme du lieu le plus éminent qu'on découvre dans ſon enceinte, cette importante vérité : qu'il n'y a rien de ſolide, ni de vraiment grand parmi les hommes, que d'éviter le péché ; & que la ſeule précaution contre les attaques de la mort, c'eſt l'innocence de la vie. C'eſt, MESSIEURS, l'inſtruction que nous donne dans ce tombeau, ou plutôt du plus haut des cieux, TRÉS-HAUTE, TRÉS-EXCELLENTE, TRÉS-PUISSANTE, ET TRÉS-CHRÉTIENNE PRINCESSE MARIE-THÉRESE D'AUTRICHE, INFANTE D'ESPAGNE, REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE.

JE N'AI PAS BESOIN de vous dire que c'eſt Dieu qui donne les grandes naiſſances, les grands mariages, les enfans, la poſté-
C'eſt lui qui dit à Abraham : (1) *Les*
ſortiront de vous, & qui fait dire par

(1) Reges ex te egredientur. *Gen.* XVII, 6.

ophete à David : (1) *Le Seigneur vous ra une maison* : (2) *Dieu qui d'un seul homme voulu former tout le genre humain*, comme it S. Paul, & de cette source commune, *le épandre sur toute la face de la terre*, en a & prédestiné dès l'éternité les alliances & es divisions ; *marquant les temps*, poursuit-, *& donnant des bornes à la demeure des uples*, & enfin, un cours réglé à toutes ces hoses. C'est donc Dieu qui a voulu élever a Reine par une auguste naissance à un auuste mariage, afin que nous la vissions honorée au-dessus de toutes les femmes de son ecle, pour avoir été chérie, estimée, & op tôt, hélas ! regrettée par le plus grand e tous les hommes.

Que je méprise ces Philosophes, qui mesurant les conseils de Dieu à leurs pensées, ne le font auteur que d'un certain ordre général, d'où le reste se développe comme il peut ! Comme s'il avoit à notre maniere des vûes générales & confuses, & comme si la souveraine Intelligence pouvoit ne pas comprendre dans ses desseins, les choses particulieres, qui seules subsistent véritablement. N'en doutons pas, CHRÉTIENS ! Dieu a préparé dans son conseil éternel les premieres

(1) [illegible] dixit tibi Dominus, quòd domum faciat tibi Do [illegible] 18, 2. *Reg.* VII, 11.

(2) [illegible] eus.... qui fecit ex uno omne genus hominum in [illegible] are super universam faciem terræ, definiens sta [illegible] tempora, & terminos habitationis eorum. *Act.* XV [illegible] 26.

familles qui ſont la ſource des nations, & dans toutes les nations les qualités dominantes qui devoient en faire la fortune. Il a auſſi ordonné dans les nations les familles particulieres dont elles ſont compoſées; mais principalement celles qui devoient gouverner ces nations, & en particulier dans ces familles, tous les hommes par leſquels elles devoient ou s'élever ou ſe ſoutenir, ou s'abattre.

C'eſt par la ſuite de ces conſeils que Dieu a fait naître les deux puiſſantes Maiſons d'où la Reine devoit ſortir; celle de France, & celle d'Autriche, dont il ſe ſert pour balancer les choſes humaines: juſqu'à quel degré & juſqu'à quel temps, il le ſçait, & nous l'ignorons.

On remarque dans l'Ecriture, que Dieu donne aux Maiſons Royales certains caracteres propres; comme celui que les Syriens, quoiqu'ennemis des Rois d'Iſraël, leur attribuent par ces paroles: (1) *Nous avons appris que les Rois de la Maiſon d'Iſraël ſont clémens.*

Je n'examinerai pas les caracteres particuliers qu'on a donnés aux Maiſons de France & d'Autriche; & ſans dire que l'on redoutoit davantage les conſeils de celle d'Autriche, ni qu'on trouvoit quelque choſe de plus vigoureux dans les armes & dans le cou e

(1) Ecce audivimus quòd Reges domûs Iſrael clementes ſint. 3. *Reg.* xx, 31.

de celle de France ; maintenant que par une grace particuliere ces deux caracteres se réunissent visiblement en notre faveur, je remarquerai seulement ce qui faisoit la joie de la Reine ; c'est que Dieu avoit donné à ces deux Maisons d'où elle est sortie, la piété en partage ; de sorte que *sanctifiée* (1), qu'on m'entende bien, c'est-à-dire, consacrée à la sainteté par sa naissance, selon la doctrine de S. Paul, elle disoit avec cet Apôtre : (2) *Dieu que ma famille a toujours servi, &* à qui je suis dédiée *par mes ancêtres.*

Que s'il faut venir au particulier de l'auguste Maison d'Autriche, que peut-on voir de plus illustre que sa descendance immédiate, où durant l'espace de quatre cents ans, on ne trouve que des Rois & des Empereurs ; & une si grande affluence de Maisons Royales, avec tant d'Etats & tant de Royaumes, qu'on a prévu il y a long-temps qu'elle en seroit surchargée ?

Qu'est-il besoin de parler de la Très-Chrétienne Maison de France, qui par sa noble constitution, est incapable d'être assujettie à une famille étrangere ; qui est toujours dominante dans son Chef ; qui seule dans tout l'univers & dans tous les siecles se voit après sept cens ans d'une Royauté établie (1 compter ce que la grandeur d'une si

(1) ...illi vestri,... sancti sunt. 1. *Cor.* VII, 14.
(2) ...Deus cui servio à progenitoribus. 2. *Tim.* I, 3.

haute origine fait trouver ou imaginer aux curieux, obſervateurs des antiquités) ſeule, dis-je, ſe voit après tant de ſiecles encore dans ſa force & dans ſa fleur, & toujours en poſſeſſion du Royaume le plus illuſtre qui fût jamais ſous le ſoleil, & devant Dieu, & devant les hommes: devant Dieu, d'une pureté inaltérable dans la Foi: & devant les hommes, d'une ſi grande dignité, qu'il a pu perdre l'Empire, ſans perdre ſa gloire ni ſon rang?

La Reine a eu part à cette grandeur, non-ſeulement par la riche & fiere Maiſon de Bourgogne; mais encore par Iſabelle de France ſa mere, digne fille de Henri le Grand, & de l'aveu de l'Eſpagne, la meilleure Reine, comme la plus regrettée qu'elle eût jamais vûe ſur le Trône: Triſte rapport de cette Princeſſe avec la Reine ſa fille; elle avoit à peine quarante-deux ans, quand l'Eſpagne la pleura; & pour notre malheur, la vie de MARIE-THÉRESE n'a gueres eu un plus long cours. Mais la ſage, la courageuſe & la pieuſe Iſabelle devoit une partie de ſa gloire aux malheurs de l'Eſpagne, dont on ſçait qu'elle trouva le remede par un zele & par des conſeils qui ranimerent les grands & les peuples, &, ſi on le peut dire, le Roi même. Ne nous plaignons pas, CHRETIENS, de ce que la Reine ſa fille, dans un Etat plus tranquille, donne auſſi un ſujet moins vif à nos diſcours, & contentons-nous de penſer que

dans des occasions aussi malheureuses dont Dieu nous a préservés, nous y eussions pu trouver les mêmes ressources.

Avec quelle application & quelle tendresse Philippe IV son pere ne l'avoit-il pas élevée! On la regardoit en Espagne, non pas comme une Infante, mais comme un Infant; car c'est ainsi qu'on y appelle la Princesse qu'on reconnoît comme héritiere de tant de Royaumes. Dans cette vue, on approcha d'elle tout ce que l'Espagne avoit de plus vertueux & de plus habile. Elle se vit, pour ainsi parler, dès son enfance, toute environnée de vertus; & on voyoit paroître en cette jeune Princesse plus de belles qualités, qu'elle n'attendoit de Couronnes. Philippe l'éleve ainsi pour ses Etats: Dieu qui nous aime, la destine à Louis.

Cessez, Princes & Potentats, de troubler par vos prétentions, le projet de ce mariage. Que l'amour qui semble aussi le vouloir troubler, céde lui-même. L'amour peut bien remuer le cœur des Héros du monde; il peut bien y soulever des tempêtes & y exciter des mouvemens qui fassent trembler les politiques, & qui donnent les espérances aux insensés: mais il y a des ames d'un ordre supérieur à ses loix, à qui il ne peut inspirer des se ens indignes de leur rang: il y a des m es prises dans le ciel qu'il ne peut rom- pi & l'Infante, non-seulement par son ai e naissance, mais encore par sa vertu

& par ſa réputation, eſt ſeule digne de Louis.

C'étoit *la femme prudente qui eſt donnée proprement par le Seigneur*, comme dit le Sage (1). Pourquoi *donnée proprement par le Seigneur*, puiſque c'eſt le Seigneur qui donne tout? Et quel eſt ce merveilleux avantage qui mérite d'être attribué d'une façon ſi particuliere à la divine Bonté? Il ne faut, pour l'entendre, que conſidérer ce que peut dans les Maiſons la prudence tempérée d'une femme ſage pour les ſoutenir, pour y faire fleurir dans la piété la véritable ſageſſe, & pour calmer des paſſions violentes, qu'une réſiſtance emportée ne feroit qu'aigrir.

Iſle pacifique, où ſe doivent terminer les différens de deux grands Empires à qui tu ſers de limites: Iſle éternellement mémorable par les Conférences de deux grands Miniſtres, où l'on vit développer toutes les adreſſes & tous les ſecrets d'une politique ſi différente; où l'un ſe donnoit du poids par ſa lenteur; & l'autre prenoit l'aſcendant par ſa pénétration: auguſte journée, où deux fieres nations long-temps ennemies & alors reconciliées par Marie-Thérese, s'avancent ſur leurs confins, leurs Rois à leur tête, non plus pour ſe combattre, mais pour s'embraſſer? où ces deux Rois avec leur Cour d'une grandeur, d'une politeſſe & d'une magnificence, auſſi-bien que d'une conduite ſi différente, furent

(1) A Domino propriè uxor prudens, *Prov. XIX*, 14.

l'une à l'autre & à tout l'univers un si grand spectacle : fêtes sacrées, mariage fortuné, veile nuptial, bénédiction, sacrifice, puis-je mêler aujourd'hui vos cérémonies & vos pompes avec ces pompes funebres, & le comble des grandeurs avec leurs ruines ! Alors l'Espagne perdit ce que nous gagnions : maintenant nous perdons tous les uns & les autres ; & MARIE-THÉRESE périt pour toute la terre. L'Espagne pleuroit seule : maintenant que la France & l'Espagne mêlent leurs larmes, & en versent des torrens : qui pourroit les arrêter ? Mais si l'Espagne pleuroit son Infante qu'elle voyoit monter sur le Trône le plus glorieux de l'univers, quels seront nos gémissemens à la vûe de ce tombeau, où tous ensemble nous ne voyons plus que l'inévitable néant des grandeurs humaines ? Taisons-nous : ce n'est pas des larmes que je veux tirer de vos yeux. Je pose les fondemens des instructions que je veux graver dans vos cœurs : aussi bien la vanité des choses humaines tant de fois étalée dans cette chaire, ne se montre que trop d'elle-même, sans le secours de ma voix, dans ce Sceptre si-tôt tombé d'une si royale main, & dans une si haute Majesté, si promptement dissipée.

ce qui en faisoit le plus grand éclat,
n' encore paru. Une Reine si grande par
ta .e titres ; le devenoit tous les jours
p: grandes actions du Roi & par le con-

rinuel accroiſſement de ſa gloire. Sous lui, la France a appris à ſe connoître. Elle ſe trouve des forces que les ſiecles précédens ne ſçavoient pas. L'ordre & la diſcipline militaire s'augmentent avec les armées. Si les François peuvent tout, c'eſt que leur Roi eſt par-tout leur Capitaine; & après qu'il a choiſi l'endroit principal qu'il doit animer par ſa valeur, il agit de tous côtés par l'impreſſion de ſa vertu.

Jamais on n'a fait la guerre avec une force plus inévitable, puiſqu'en mépriſant les ſaiſons, il a ôté juſqu'à la défenſe à ſes ennemis. Les ſoldats ménagés & expoſés quand il faut, marchent avec confiance ſous ſes étendards: nul fleuve ne les arrête, nulle fortereſſe ne les effraie. On ſçait que Louis foudroie les villes plutôt qu'il ne les aſſiége; & tout eſt ouvert à ſa puiſſance.

Les politiques ne ſe mêlent plus de deviner ſes deſſeins. Quand il marche, tout ſe croit également menacé: un voyage tranquille devient tout-à-coup une expédition redoutable à ſes ennemis. Gand tombe avant qu'on penſe à le munir. Louis y vient par de longs détours; & la Reine qui l'accompagne au cœur de l'hiver, joint au plaiſir de le ſuivre, celui de ſervir ſecrettement à ſes deſſeins.

Par les ſoins d'un ſi grand Roi, la I.. :e entiere n'eſt plus, pour ainſi parler, qu' ıe ſeule fortereſſe qui montre de tous côté ın

front redoutable. Couverte de toutes parts, elle est capable de tenir la paix avec sûreté dans son sein, mais aussi de porter la guerre par-tout où il faut, & de frapper de près & de loin avec une égale force. Nos ennemis le sçavent bien dire, & nos alliés ont ressenti dans le plus grand éloignement, combien la main de Louis étoit secourable.

Avant lui, la France presque sans vaisseaux, tenoit en vain aux deux mers : maintenant on les voit couvertes depuis le levant jusqu'au couchant de nos flottes victorieuses ; & la hardiesse Françoise porte par tout la terreur avec le nom de Louis. Tu céderas, ou tu tomberas sous ce Vainqueur, Alger, riche des dépouilles de la Chrétienté. Tu disois en ton cœur avare : Je tiens la mer sous mes loix, & les nations sont ma proie. La légéreté de tes vaisseaux te donnoit de la confiance : mais tu te verras attaqué dans tes murailles, comme un oiseau ravissant, qu'on iroit chercher parmi ses rochers & dans son nid, où il partage son butin à ses petits. Tu rends déjà tes esclaves. Louis a brisé les fers dont tu accablois ses sujets, qui sont nés pour être libres sous son glorieux Empire. Tes maisons ne sont plus qu'un amas de pierres. Dans ta [illegible] fureur, tu te tourne contre toi-même, [illegible] ne sçais comment assouvir ta rage im[illegible]nte. Mais nous verrons la fin de tes [illegible]ndages. Les Pilotes étonnés s'écrient par

avance : (1) *Qui eſt ſemblable à Tyr ? & toutefois elle s'eſt tue dans le milieu de la mer ;* & la navigation va être aſſurée par les armes de Louis.

L'éloquence s'eſt épuiſée à louer la ſageſſe de ſes loix & l'ordre de ſes finances. Que n'a-t-on pas dit de ſa fermeté, à laquelle nous voyons céder juſqu'à la fureur des duels? La ſévere juſtice de Louis, jointe à ſes inclinations bienfaiſantes, fait aimer à la France l'autorité, ſous laquelle heureuſement réunie, elle eſt tranquille & victorieuſe. Qui veut entendre combien la raiſon préſide dans les Conſeils de ce Prince, n'a qu'à prêter l'oreille, quand il lui plaît d'en expliquer les motifs. Je pourrois ici prendre à témoin les ſages Miniſtres des Cours étrangeres, qui le trouvent auſſi convaincant dans ſes diſcours, que redoutable par ſes armes. La nobleſſe de ſes expreſſions vient de celle de ſes ſentimens ; &. ſes paroles préciſes ſont l'image de la juſteſſe qui regne dans ſes penſées. Pendant qu'il parle avec tant de force, une douceur ſurprenante lui ouvre les cœurs, & donne, je ne ſçais comment un nouvel éclat à la Majeſté qu'elle tempere.

N'oublions pas ce qui faiſoit la joie de la Reine. Louis eſt le rempart de la Religic c'eſt à la Religion qu'il fait ſervir ſes arn

(1) Quæ eſt ut Tyrus, quæ obmutuit in medio ma *Ezech. XXVII*, 32.

redoutées par mer & par terre. Mais ſongeons qu'il ne l'établit par-tout au dehors, que parce qu'il la fait régner au-dedans & au milieu de ſon cœur. C'eſt là qu'il abat des ennemis plus terribles, que ceux que tant de puiſſances jalouſes de ſa grandeur, & l'Europe entiere pourroit armer contre lui. Nos vrais ennemis ſont en nous-mêmes; & Louis combat ceux-là plus que tous les autres. Vous voyez tomber de toutes parts les temples de l'héréſie : ce qu'il renverſe au-dedans eſt un ſacrifice bien plus agréable; & l'ouvrage du Chrétien, c'eſt de détruire les paſſions qui feroient de nos cœurs un temple d'idoles. Que ſerviroit à Louis d'avoir étendu ſa gloire par-tout où s'étend le genre-humain? Ce ne lui eſt rien d'être l'homme que les autres hommes admirent : il veut être avec David, *l'homme ſelon le cœur de Dieu.* C'eſt pourquoi Dieu le bénit. Tout le genre-humain demeure d'accord qu'il n'y a rien de plus grand que ce qu'il fait, ſi ce n'eſt qu'on veuille compter pour plus grand encore tout ce qu'il n'a pas voulu faire, & les bornes qu'il a données à ſa puiſſance. Adorez donc, ô GRAND ROI celui qui vous fait régner, qui vous fait vaincre, & qui vous donne
(la victoire, malgré la fierté qu'elle inſ-
] , des ſentimens ſi modérés. Puiſſe la
(étienté ouvrir les yeux, & reconnoître
] ngeur que Dieu lui envoye. Pendant, ô

malheur, ô honte, ô juſte punition de nos péchés ! pendant dis-je, qu'elle eſt ravagée par les Infideles qui pénetrent juſqu'à ſes entrailles ; que tarde-t-elle à ſe ſouvenir & des ſecours de Candie, & de la fameuſe journée du Raab, où Louis renouvella dans le cœur des Infideles, l'ancienne opinion qu'ils ont des armes Françoiſes, fatales à leur tyrannie, & par des exploits inouïs, devint le rempart de l'Autriche, dont il avoit été la terreur ?

Ouvrez donc les yeux, Chrétiens, & regardez ce Héros, dont nous pouvons dire, comme ſaint Paulin diſoit du grand Théodoſe, que nous voyons en Louis, (1) *Non un Roi, mais un ſerviteur de Jeſus-Chriſt, & un Prince qui s'éleve au-deſſus des hommes, plus encore par ſa foi que par ſa couronne.*

C'étoit, Messieurs, d'un tel Héros que Marie-Thérese devoit partager la gloire d'une façon particuliere, puiſque non contente d'y avoir part comme compagne de ſon Trône, elle ne ceſſoit d'y contribuer par la perſévérance de ſes vœux.

Pendant que ce grand Roi la rendoit la plus illuſtre de toutes les Reines, vous la

(1) In Theodoſio non Imperatorem, ſed Chriſti ſervum; nec regno, ſed fide Principem prædicamus. — *Le texte porte* : In Theodoſio non tam Imperatorem, quàm Chriſti ſervum. . . . nec regno, ſed fide Principem prædicarem. *Paulin. Ep. IX, ad Sev. nov. edit. XXVIII, n. 6.*

faisiez, MONSEIGNEUR, la plus illustre de toutes les meres. Vos respects l'ont consolée de la perte de ses autres enfans. Vous les lui avez rendus : elle s'est vue renaître dans ce Prince, qui fait vos délices & les nôtres; & elle a trouvé une fille digne d'elle dans cette auguste Princesse, qui par son rare mérite, autant que par les droits d'un nœud sacré, ne fait avec vous qu'un même cœur. Si nous l'avons admirée dès le moment qu'elle parut, le Roi a confirmé notre jugement; & maintenant devenue, malgré ses souhaits, la principale décoration d'une Cour, dont un si grand Roi fait le soutien, elle est la consolation de toute la France.

Ainsi notre Reine heureuse par sa naissance, qui lui rendoit la piété aussi-bien que la grandeur comme héréditaire, par sa sainte éducation, par son mariage, par la gloire & par l'amour d'un si grand Roi, par le mérite & par les respects de ses enfans, & par la vénération de tous les peuples, ne voyoit rien sur la terre qui ne fût au-dessous d'elle. Elevez maintenant, ô Seigneur, & mes pensées, & ma voix. Que je puisse représenter à cette auguste Audience l'incomparable beauté d'une ame que vous avez toujours habitée, qui n'a jamais *affligé votre Esprit saint* (1), qui jamais perdu *le goût du don céleste* (2); afin

(1) Nolite contristare Spiritum sanctum Dei. *Eph.* 5.

(2) Gustaverunt donum cœleste. *Heb.* VI, 4.

que nous commençions, malheureux pécheurs, à verſer ſur nous mêmes un torrent de larmes ; & que ravis des chaſtes attraits de l'innocence, jamais nous ne nous laſſions d'en pleurer la perte.

A LA VERITÉ, CHRÉTIENS, quand on voit dans l'Evangile la brebis perdue (1), préférée par le bon Paſteur à tout le reſte du troupeau; quand on y lit cet heureux retour du Prodigue retrouvé, & ce tranſport d'un pere attendri, qui met en joie toute ſa famille : on eſt tenté de croire que la pénitence eſt préférée à l'innocence même, & que le Prodigue retourné reçoit plus de graces que ſon aîné, qui ne s'eſt jamais échappé de la maiſon paternelle. Il eſt l'aîné toutefois, & deux mots que lui dit ſon pere, lui font bien entendre qu'il n'a pas perdu ſes avantages : (2) *Mon fils*, lui dit-il, *vous êtes toujours avec moi; & tout ce qui eſt à moi eſt à vous.* Cette parole, MESSIEURS, ne ſe traite gueres dans les chaires, parce que cette inviolable fidélité ne ſe trouve gueres dans les mœurs. Expliquons-la toutefois, puiſque notre illuſtre ſujet nous y conduit, & qu'elle a une parfaite conformité avec notre texte. Une excellente doctrine de ſaint Thomas nous la fait entendre, & concilie toutes choſes. I

(1) *Luc.* XV, 4 & 20.

(2) Fili, tu ſemper mecum es, & omnia mea ſunt, *Ibid.* 31.

témoigne plus d'amour au juste toujours fidele : il en témoigne davantage aussi au pécheur réconcilié ; mais en deux manieres différentes. L'un paroîtra plus favorisé, si l'on a égard à ce qu'il est ; & l'autre, si l'on remarque d'où il est sorti. Dieu conserve au juste un plus grand don ; il retire le pécheur d'un plus grand mal. Le juste semblera plus avantagé, si l'on pese son mérite ; & le pécheur plus chéri, si l'on considere, son indignité. Le pere du Prodigue l'explique lui-même : (1) *Mon fils vous êtes toujours avec moi, & tout ce qui est à moi est à vous* ; c'est ce qu'il dit à celui à qui il conserve un plus grand don : (2) *Il falloit se réjouir, parce que votre frere étoit mort, & il est ressuscité* ; c'est ainsi qu'il parle de celui qu'il retire d'un plus grand abîme de maux. Ainsi les cœurs sont saisis d'une joie soudaine par la grace inespérée d'un beau jour d'hiver, qui après un temps pluvieux, vient réjouir tout d'un coup la face du monde ; mais on ne laisse pas de lui préférer la constante sérénité d'une saison plus bénigne ; & s'il nous est permis d'expliquer les sentimens du Sauveur par ces sentimens humains, il s'émeut plus sensiblement sur les pécheurs convertis, qui sont sa nouvelle conquête ; mais il reserve une plus douce familiarité aux Justes, qui sont ses anciens &

(1) *Luc. XV*, 31.
(2) Gaudere oportebat, quia frater tuus hic mortuus erat, & revixit. *Ibid.* 32.

perpétuels amis : puiſque s'il dit, parlant du Prodigue : (1) *Qu'on lui rende ſa premiere robe*; il ne lui dit pas toutefois : *Vous êtes toujours avec moi*; où comme ſaint Jean le répete dans l'Apocalypſe : *Ils ſont toujours avec l'Agneau....* (2) *& paroiſſent ſans tache devant ſon Trône.*

Comment ſe conſerve cette pureté dans ce lieu de tentations, & parmi les illuſions des grandeurs du monde; vous l'apprendrez de la Reine. Elle eſt de ceux dont le Fils de Dieu a prononcé dans l'Apocalypſe : (3) *Celui qui ſera victorieux, je le ferai comme une colonne dans le Temple de mon Dieu.* Il en ſera l'ornement; il en ſera le ſoutien par ſon exemple : il ſera haut, il ſera ferme. Voilà déjà quelque image de la Reine : (4) *Il ne ſortira jamais du Temple.* Immobile comme une colonne, il aura ſa demeure fixe dans la maiſon du Seigneur, & n'en ſera jamais ſéparé par aucun crime. *Je le ferai*, dit Jeſus-Chriſt; & c'eſt l'ouvrage de ma grace. Mais comment affermira-t-il cette colonne? Ecoutez, voici le myſtere : (5) & *j'écrirai deſſus*, pourſuit le Sauveur : j'éleverai la colonne; mais en

(1) Dixit pater ad ſervos ſuos : Citò proferte ſtolam primam, & induite illum. *Ibid.* 22.
(2) Sine maculâ ſunt ante thronum Dei. *Apoc.* x 4, 5.
(3) Qui vicerit, faciam illum columnam in tem Dei mei *Apoc.* III, 12.
(4) Foràs non egredietur ampliùs. *Ibid.*
(5) *Ibid.*

même-temps je mettrai dessus une inscription mémorable. Hé! qu'écrirez-vous, ô Seigneur? Trois noms seulement, afin que l'inscription soit aussi courte que magnifique.(1) *J'y écrirai;* dit-il, *le nom de mon Dieu, & le nom de la cité de mon Dieu, la nouvelle Jérusalem, & mon nouveau nom.* Ces noms, comme la suite le fera paroître, signifient une foi vive dans l'intérieur, les pratiques extérieures de la piété dans les saintes observances de l'Eglise, & la fréquentation des saints Sacremens : trois moyens de conserver l'innocence; & l'abrégé de la vie de notre sainte Princesse. C'est ce que vous verrez écrit sur la colonne, & vous lirez dans son inscription les causes de sa fermeté. Et d'abord: *J'y écrirai*, dit-il, *le nom de mon Dieu*, en lui inspirant une foi vive. C'est, MESSIEURS, par une telle foi, que le nom de Dieu est gravé profondément dans nos cœurs. Une foi vive est le fondement de la stabilité que nous admirons : car d'où viennent nos inconstances, si ce n'est de notre foi chancelante? Parce que ce fondement, est mal affermi, nous craignons de bâtir dessus, & nous marchons d'un pas douteux dans le chemin de la vertu. La foi seule a de quoi fixer l'esprit vacillant: écoutez les qualités que saint Paul lui

(1) Scribam super eum nomen Dei mei, & nomen civitatis Dei mei novæ Jerusalem,.....& nomen meum novum. *Ibid.*

donne : (1) *La foi*, dit-il, *eſt une ſubſtance*, un ſolide fondement ; un ferme ſoutien. Mais de quoi ? de ce qui ſe voit dans le monde ? Comment donner une conſiſtance, ou, pour parler avec S. Paul, *une ſubſtance*, & un corps à cette ombre fugitive ? La foi eſt donc un ſoutien ; mais des choſes *qu'on doit eſpérer*. Et quoi encore ? *Argumentum non apparentium*. C'eſt *une pleine conviction de ce qui ne paroît pas*. La foi doit avoir en elle la conviction. Vous ne l'avez pas, dites-vous : j'en ſçais la cauſe ; c'eſt que vous craignez de l'avoir, au lieu de la demander à Dieu qui la donne. C'eſt pourquoi tout tombe en ruine dans vos mœurs, & vos ſens trop déciſifs emportent ſi facilement votre raiſon incertaine & irréſolue. Et que veut dire cette conviction dont parle l'Apôtre, ſi ce n'eſt, comme il dit ailleurs, (2) une ſoumiſſion de *l'intelligence entierement captivée* ſous l'autorité d'un Dieu qui parle ? Conſidérez la pieuſe Reine devant les autels : voyez comme elle eſt ſaiſie de la préſence de Dieu ; ce n'eſt pas par ſa ſuite qu'on la connoît, c'eſt par ſon attention & par cette reſpectueuſe immobilité, qui ne lui permet pas même de lever les yeux. Le Sacrement adorable approche. Ah ! la foi du Centurion admirée par le Sauveur même, ne fut

(1) Fides ſperandarum ſubſtantia rerum, argumen non apparentium. *Heb.* XI, 1.

(2) In captivitatem redigentes omnem intellec in obſequium Chriſti. 2, *Cor.* X, 5.

plus vive, & il ne dit pas plus humblement: (1) *Je ne suis pas digne.* Voyez comme elle frappe cette poitrine innocente, comme elle se reproche les moindres péchés, comme elle abaisse cette tête auguste devant laquelle s'incline l'univers. La terre, son origine & sa sépulture, n'est pas encore assez basse pour la recevoir: elle voudroit disparoître toute entiere devant la Majesté du Roi des Rois. Dieu lui grave par une foi vive dans le fond du cœur ce que disoit Isaïe: (2) *Cherchez des antres profonds, cachez-vous dans les ouvertures de la terre devant la face du Seigneur & devant la gloire d'une si haute Majesté.*

Ne vous étonnez donc pas si elle est si humble sur le Trône. O spectacle merveilleux, & qui ravit en admiration le ciel & la terre! Vous allez voir une Reine, qui, à l'exemple de David, attaque de tous côtés sa propre grandeur, & tout l'orgueil qu'elle inspire. Vous verrez dans les paroles de ce grand Roi, la vive peinture de la Reine, & vous en reconnoîtrez tous les sentimens. (3) *O Seigneur! mon cœur ne s'est point haussé.* Voilà l'orgueil attaqué dans sa source. (4) *Mes*

(1) *Matt.* VIII, 8, 10.
(2) Ingredere in petram, & abscondere in fossa à facie timoris Domini, & à gloria majestatis *Isa.* II, 10.
Domine non est exaltatum cor meum. *Psalm.*
Neque elati sunt oculi mei.

regards ne ſe ſont pas élevés. Voilà l'oſtentation & le faſte réprimés. Ah ! Seigneur, je n'ai pas eu ce dédain, qui empêche de jetter les yeux ſur les mortels trop rampans, & qui fait dire à l'ame arrogante : (1) *Il n'y a que moi ſur la terre.* Combien étoit ennemie la pieuſe Reine de ces regards dédaigneux ! & dans une ſi haute élevation, qui vit jamais paroître en cette Princeſſe ou le moindre ſentiment d'orgueil, ou le moindre air de mépris ? David pourſuit : (2) *Je ne marche point dans de vaſtes penſées, ni dans des merveilles qui me paſſent.* Il combat ici les excès où tombent naturellement les grandes puiſſances. (3) *L'orgueil, qui monte toujours*, après avoir porté ſes prétentions à ce que la grandeur humaine a de plus ſolide, ou plutôt de moins ruineux, pouſſe ſes deſſeins juſqu'à l'extravagance, & donne témérairement dans des projets inſenſés ; comme faiſoit ce Roi ſuperbe (digne figure de l'Ange rebelle) (4), lorſqu'*Il diſoit en ſon cœur : Je m'éleverai au-deſſus des nues, je poſerai mon Trône ſur les aſtres, & je ſerai ſemblable au Très-haut.* Je

(1) Dicis in corde tuo : Ego ſum, & non eſt præter me ampliùs. *Iſa.* XLVII, 8.

(2) Neque ambulavi in magnis, neque in mirabilibus ſuper me.

(3) Superbia eorum qui te oderunt aſcendit ſe *Pſalm.* XXIII, 24.

(4) Qui dicebas in corde tuo : In cœlum aſcen ſuper aſtra cœli exaltabo ſolium meum. . . . Aſcen ſuper altitudinem nubium : ſimilis ero altiſſimo XIV, 13 & 14.

ne me perds point, dit David, dans de tels excès : & voilà l'orgueil mépriſé dans ſes égaremens. Mais après l'avoir ainſi rabattu dans tous les endroits par où il ſembloit vouloir s'élever, David l'atterre tout-à-fait par ces paroles : (1) *Si*, dit-il, *je n'ai pas eu d'humbles ſentimens, & que j'aie exalté mon ame :* ou, comme traduit ſaint Jérôme : (2) *Si je n'ai pas fait taire mon ame* : ſi je n'ai pas impoſé ſilence à ces flatteuſes penſées, qui ſe préſentent ſans ceſſe pour enfler nos cœurs : Et enfin, il conclut ainſi ce beau Pſeaume : (3) *Mon ame a été*, dit-il, *comme un enfant ſevré.* Je me ſuis arraché moi-même, aux douceurs de la gloire humaine, peu capable de me ſoutenir, pour donner à mon eſprit une nourriture plus ſolide. Ainſi l'ame ſupérieure domine de tous côtés cette impérieuſe grandeur, & ne lui laiſſe dorénavant aucune place ; David ne donna jamais de plus beau combat. Non, MES FRERES, les Philiſtins défaits, & les ours mêmes déchirés de ſes mains ne ſont rien en comparaiſon de ſa grandeur qu'il a domptée. Mais la ſainte Princeſſe que nous célébrons, l'a égalé dans la gloire d'un ſi beau triomphe.

(1) Si non humiliter ſentiebam, ſed exaltavi animam meam.

Si non ſilere feci animam meam.

Sicut ablactatus ad matrem ſuam, ſic ablactata anima mea. — *Le texte porte* : Sicut ablactatus eſt mater ſua, ita retributio in anima mea. *Nous ne l'avons trouvé dans aucune verſion, le commentaire que fait ici Boſſuet.*

. Elle ſçut pourtant ſe prêter au monde avec toute la dignité que demandoit ſa grandeur. Les Rois, non plus que le Soleil, n'ont pas reçu en vain l'éclat qui les environne, il eſt néceſſaire au genre-humain, & ils doivent pour le repos, autant que pour la décoration de l'univers, ſoutenir une majeſté, qui n'eſt qu'un rayon de celle de Dieu. Il étoit aiſé à la Réine de faire ſentir une grandeur qui lui étoit naturelle. Elle étoit née dans une Cour, où la Majeſté ſe plaît à paroître avec tout ſon appareil, & d'un pere qui ſçut conſerver avec une grace, comme avec une jalouſie particuliere, ce qu'on appelle en Eſpagne les coutumes de qualité & les bienſéances du Palais. Mais elle aimoit mieux tempérer la Majeſté, & l'anéantir devant Dieu, que de la faire éclater devant les hommes. Ainſi nous la voyons courir aux autels, pour y goûter avec David, un humble repos, & s'enfoncer dans ſon Oratoire, où malgré le tumulte de la Cour, elle trouvoit le Carmel d'Elie, le déſert de Jean, & la montagne ſi ſouvent témoin des gémiſſemens de Jeſus.

J'ai appris de ſaint Auguſtin, que *l'ame attentive ſe fait elle-même une ſolitude* (1). Mais, MES FRERES, ne nous flattons pas; il faut ſçavoir ſe donner des heures d'une ſolitude effective, ſi l'on veut conſerver les fo

(1) Gignit enim ſibi mentis intentio ſolitudin *Tom. 6, de diverſ. queſtion. ad Simpl. L. 11, queſt. 4.*

de l'ame. C'eſt ici qu'il faut admirer l'inviolable fidélité que la Reine gardoit à Dieu. Ni les divertiſſemens, ni les fatigues des voyages, ni aucune occupation ne lui faiſoit perdre ces heures particulieres qu'elle deſtinoit à la méditation & à la priere. Auroit-elle été ſi perſévérante dans cet exercice, ſi elle n'y eût gouté *la manne cachée, que nul ne connoît* (1), *que celui qui en reſſent les ſaintes douceurs?* C'eſt-là qu'elle diſoit avec David : (2) *O Seigneur*, votre ſervante *a trouvé ſon cœur pour vous faire cette priere.* Où allez-vous, cœurs égarés ? Quoi ! même pendant la priere, vous laiſſez errer votre imagination vagabonde : vos ambitieuſes penſées vous reviennent devant Dieu ; elles ſont même le ſujet de votre priere ! Par l'effet du même tranſport qui vous fait parler aux hommes de vos prétentions, vous en venez encore parler à Dieu, pour faire ſervir le ciel & la terre à vos intérêts. Ainſi, votre ambition que la priere devoit éteindre, s'y échauffe, feu bien différent de celui que David (3) *ſentoit allumer dans ſa méditation.* Ah ! plutôt, puiſſiez-vous dire avec ce grand Roi, & avec la pieuſe Reine que nous honorons : *O Sei-*

(1) Vincenti dabo manna abſconditum ... &.... nomen novum..., quod nemo ſcit, niſi qui accipit. *Apoc.* II, 17.

(2) Invenit ſervus tuus cor ſuum ut oraret te oratione hac. *II. Reg. VIII*, 27.

(3) Concaluit cor meum intra me, & in meditatione mea exardeſcet ignis. *Pſalm. XXXVIII*, 4.

gneur, votre ſerviteur a trouvé ſon cœur. J'ai rappellé ce fugitif, & le voilà tout entier devant votre face.

Ange ſaint, qui préſidiez à l'oraiſon de cette ſainte Princeſſe, & qui portiez cet *encens* au-deſſus des nues pour les faire brûler *ſur l'autel* (1) que ſaint Jean a vu dans le Ciel; racontez-nous les ardeurs de ce cœur bleſſé de l'amour divin: faites-nous paroître ces torrens de larmes, que la Reine verſoit devant Dieu pour ſes péchés. Quoi donc! les ames innocentes ont-elles auſſi les pleurs & les amertumes de la pénitence? Oui, ſans doute, puiſqu'il eſt écrit que (2) *rien n'eſt pur ſur la terre*, & que (3) *celui qui dit qu'il ne péche pas, ſe trompe lui-même.* Mais c'eſt des péchés légers: légers par comparaiſon, je le confeſſe, légers en eux-mêmes, la Reine n'en connoît aucun de cette nature. C'eſt ce que porte en ſon fonds toute ame innocente. La moindre ombre ſe remarque ſur ces vêtemens qui n'ont pas encore été ſalis; & leur vive blancheur en accuſe toutes les taches. Je trouve ici les Chrétiens trop ſçavans. Chrétien, tu ſçais trop la diſtinction des péchés véniels d'avec les mortels. Quoi! le nom commun de péché ne ſuffira pas pour te les faire

(1) *Apoc. VIII*, 3.
(2) Cœli non ſunt mundi in conſpectu ejus. *XV*, 15.
(3) Si dixerimus quoniam peccatum non habemus ipſi nos ſeducimus. 1. *Joan.* I, 8.

déteſter les uns & les autres? Sçais-tu que ces péchés, qui ſemblent légers, deviennent accablans par leur multitude, à cauſe des funeſtes diſpoſitions qu'ils mettent dans les conſciences? C'eſt ce qu'enſeignent d'un commun accord tous les ſaints Docteurs, après ſaint Auguſtin & ſaint Grégoire. Sçais-tu que les péchés qui ſeroient véniels par leur objet, peuvent devenir mortels par l'excès de l'attachement? Les plaiſirs innocens le deviennent bien, ſelon la doctrine des Saints, & ſeuls ils ont pu damner le mauvais Riche, pour avoir été trop goûtés. Mais qui ſçait le degré qu'il faut pour leur inſpirer ce poiſon mortel? Et n'eſt-ce pas une des raiſons qui fait que David s'écrie : *(1) Qui peut connoître ſes péchés*? Que je hais donc ta vaine ſcience, & ta mauvaiſe ſubtilité, ame téméraire, qui prononce ſi hardiment : Ce péché que je commets ſans crainte, eſt véniel! L'ame vraiment pure n'eſt pas ſi ſçavante. La Reine ſçait en général qu'il y a des péchés véniels, car la foi l'enſeigne : mais la foi ne lui enſeigne pas que les ſiens le ſoient. Deux choſes vous vont faire voir l'éminent degré de ſa vertu. Nous le ſçavons, CHRÉTIENS, & nous ne donnons point de fauſſes louanges devant ces autels. Elle a dit ſouvent dans cette bienheu-
r ſimplicité, qui lui étoit commune avec
l les Saints, qu'elle ne comprenoit pas

(1) *Delicta quis intelligit? Pſal. XVIII, 13.*

comment on pouvoit commettre volontairement un ſeul péché, pour petit qu'il fût. Elle ne diſoit donc pas, il eſt véniel : elle diſoit, il eſt péché, & ſon cœur innocent ſe ſoulevoit. Mais comme il échappe toujours quelque péché à la fragilité humaine, elle ne diſoit pas, il eſt léger : encore une fois, il eſt péché, diſoit-elle. Alors, pénétrée des ſiens, s'il arrivoit quelque malheur à ſa perſonne, à ſa famille, à l'Etat, elle s'en accuſoit ſeule. Mais quels malheurs, direz-vous, dans cette grandeur & dans un ſi long cours de proſpérités? Vous croyez donc que les déplaiſirs & les plus mortelles douleurs ne ſe cachent pas ſous la pourpre? Ou qu'un Royaume eſt un remede univerſel à tous les maux, un baume qui les adoucit, un charme qui les enchante? Au lieu que par un conſeil de la Providence divine, qui ſçait donner aux conditions les plus élevées leur contre-poids, cette grandeur que nous admirons de loin comme quelque choſe au-deſſus de l'homme, touche moins quand on y eſt né, ou ſe confond elle même dans ſon abondance; & qu'il ſe forme au contraire parmi les grandeurs, une nouvelle ſenſibilité pour les déplaiſirs, dont le coup eſt d'autant plus rude, qu'on eſt moins préparé à le ſoutenir.

Il eſt vrai que les hommes apperçoi t moins cette malheureuſe délicateſſe dan s ames vertueuſes. On les croit inſenſib , r e

parce que non-seulement elles sçavent taire, mais encore sacrifier leurs peines secretes. Mais le Pere céleste se plaît à les regarder dans le secret; & comme il sçait leur préparer leur croix, il y mesure aussi leur récompense. Croyez-vous que la Reine pût être en repos dans ces fameuses campagnes, qui nous apportoient coup sur coup, tant de surprenantes nouvelles? Non, MESSIEURS, elle étoit toujours tremblante, parce qu'elle voyoit toujours cette précieuse vie, dont la sienne dépendoit, trop facilement hazardée. Vous avez vû ses terreurs; vous parlerai-je de ses pertes, & de la mort de ses chers enfans? Ils lui ont tous déchiré le cœur. Représentons-nous ce jeune Prince, que les grâces sembloient elles-mêmes avoir formé de leurs mains Pardonnez-moi ces expressions. Il me semble que je vois encore tomber cette fleur. Alors triste messager d'un événement si funeste, je fus aussi le témoin, en voyant le Roi & la Reine, d'un côté de la douleur la plus pénétrante, & de l'autre des plaintes les plus lamentables; & sous des formes différentes, je vis une affliction sans mesure. Mais je vis aussi des deux côtés la foi également victorieuse; je vis le sacrifice agréable de l'ame humiliée sous la main de Dieu, & deux victimes [illegible] immoler d'un commun accord leur [illegible] cœur.

[illegible]ai-je maintenant jetter les yeux sur la

terrible menace du ciel irrité, lorſqu'il ſembla ſi long-temps vouloir frapper ce Dauphin même, notre plus chere eſpérance ? Pardonnez-moi, MESSIEURS, pardonnez-moi, ſi je renouvelle vos frayeurs. Il faut bien, & je le puis dire, que je me faſſe à moi-même cette violence, puiſque je ne puis montrer qu'à ce prix la conſtance de la Reine. Nous vîmes alors dans cette Princeſſe, au milieu des alarmes d'une mere, la foi d'une Chrétienne. Nous vîmes un Abraham prêt à immoler Iſaac, & quelques traits de Marie quand elle offrit ſon Jeſus. Ne craignons point de le dire, puiſqu'un Dieu ne s'eſt fait homme que pour aſſembler autour de lui des exemples pour tous les états. La Reine pleine de foi ne ſe propoſe pas un moindre modele que Marie : Dieu lui rend auſſi ſon Fils unique qu'elle lui offre d'un cœur déchiré, mais ſoumis : & veut que nous lui devions encore une fois un ſi grand bien.

On ne ſe trompe pas, CHRETIENS, quand on attribue tout à la priere. Dieu qui l'inſpire, ne lui peut rien refuſer. (1) *Un Roi*, dit David, *ne ſe ſauve pas par ſes armées, & le puiſſant ne ſe ſauve pas par ſa valeur.* Ce n'eſt pas auſſi aux ſages conſeils qu'il faut attribuer les heureux ſuccès. (2) *Il s'* [illegible]

(1) Non ſalvatur rex per multam virtutem : [illegible] non ſalvabitur in multitudine *virtutis ſuæ.* [illegible] XXXII, 16.

(2) Multæ cogitationes in corde viri : voluntatem Domini permanebit. *Prov.* XIX, 21.

dit le Sage, *plusieurs pensées dans le cœur de l'homme.* Reconnoissez l'agitation & les pensées incertaines des conseils humains. *Mais*, poursuit-il, *la volonté du Seigneur demeure ferme*; & pendant que les hommes délibérent, il ne s'exécute que ce qu'il résout. (1) *Le Terrible*, le Tout-puissant, *qui ôte*, quand il luiplaît, *l'esprit des Princes*, le leur laisse aussi quand il veut, pour les confondre davantage, (2) *& les prendre dans leurs propres finesses.* Car (3) *il n'y a point de prudence, il n'y a point de sagesse, il n'y a point de conseil contre le Seigneur.* Les Machabées étoient vaillans; & néanmoins il est écrit (4) qu'*ils combattoient par leurs prieres* plus que par leurs armes: assurés par l'exemple de Moïse, que les mains élevées à Dieu enfoncent plus de bataillons que celles qui frapent. Quand tout cédoit à Louis, & que nous crûmes voir revenir le temps des miracles, où les murailles tomboient au bruit des trompettes; tous les peuples jettoient les yeux sur la Reine, & croyoient voir partir de son oratoire la foudre qui accabloit tant de Villes.

Que si Dieu accorde aux prieres les prof-

(1) Vovete & reddite Domino Deo vestro . . . terribili, & ei qui aufert spiritum principum. *Psalm.* LXXV, 12, 13.

(2) Qui apprehendit sapientes in astutia eorum. *Job*, V, 13. I. *Cor.* III, 19.

(3) Non est sapientia, non est prudentia, non est consilium contra Dominum. *Prov.* XXI, 30.

(4) Per orationes congressi sunt a. *Machab.* XV, 25.

périté temporelles, combien plus leur accorde-t-il les vrais biens, c'eſt-à-dire les vertus? Elles ſont le fruit naturel d'une ame unie à Dieu par l'oraiſon. L'oraiſon qui nous les obtient, nous apprend à les pratiquer, non-ſeulement comme néceſſaires, mais encore comme reçues (1) *du Pere des lumieres, d'où deſcend ſur nous tout don parfait*; & c'eſt-là le comble de la perfection, parce que c'eſt le fondement de l'humilité. C'eſt ainſi que MARIE-THÉRESE attira par la priere toutes les vertus dans ſon ame. Dès ſa premiere jeuneſſe elle fut, dans les mouvemens d'une Cour alors aſſez turbulente, la conſolation & le ſeul ſoutien de la vieilleſſe infirme du Roi ſon pere. La Reine ſa belle-mere, malgré ce nom odieux, trouva en elle non-ſeulement un reſpect, mais encore une tendreſſe, que ni le temps ni l'éloignement n'ont pu altérer. Auſſi pleure-t-elle ſans meſure, & ne veut point recevoir de conſolation. Quel cœur, quel reſpect, quelle ſoumiſſion n'avoit-elle pas eu pour le Roi! Toujours vive pour ce grand Prince, toujours jalouſe de ſa gloire, uniquement attachée aux intérêts de ſon Etat, infatigable dans les voyages, & heureuſe pourvu qu'elle fût dans ſa compagnie: (2) Femme enfin, où ſaint Paul auroit vû l'Egliſe occupé ſe

(1) Omne datum optimum, & omne donum perfectum deſurſum eſt, deſcendens à Patre luminum. *Jacob.* 1. 17.

(2) *Epheſ.* 6. 24.

Jesus-Christ, & unie à ses volontés par une éternelle complaisance. Si nous osions demander au grand Prince, qui lui rend ici avec tant de piété les derniers devoirs, quelle mere il a perdue; il nous répondroit par ses sanglots; & je vous dirai en son nom, ce que j'ai vu avec joie, ce que je répete avec admiration, que les tendresses inexplicables de MARIE-THERESE tendoient toutes à lui inspirer la foi, la piété, la crainte de Dieu, un attachement inviolable pour le Roi, des entrailles de miséricorde pour les malheureux, une immuable persévérance dans tous ses devoirs; & tout ce que nous louons dans la conduite de ce Prince. Parlerai-je des bontés de la Reine, tant de fois éprouvées par ses domestiques; & ferai-je retentir encore devant ces autels les cris de sa Maison désolée? Et vous, pauvres de Jesus-Christ, pour qui seuls elle ne pouvoit endurer qu'on lui dît que ses trésors étoient épuisés; vous premierement, pauvres volontaires, victimes de Jesus-Christ, Religieux, Vierges sacrées, ames pures dont le monde n'étoit pas digne; & vous, pauvres, quelque nom que vous portiez, pauvres connus, pauvres honteux, malades, impotens, estropiés, (1) *restes d'hommes*, pour parler a[illegible]aint Grégoire de Nazianze; car la Reine, [illegible]oit en vous tous les caracteres de la

(1) [illegible]terum hominum miseræ reliquiæ. *Orat.* XVI

Croix de Jeſus-Chriſt : vous donc qu'elle aſſiſtoit avec tant de joie ; qu'elle viſitoit avec de ſi ſaints empreſſemens, qu'elle ſervoit avec tant de foi ; heureuſe de ſe dépouiller d'une majeſté empruntée, & d'adorer dans votre baſſeſſe la glorieuſe pauvreté de Jeſus-Chriſt : quel admirable panégyrique prononceriez-vous par vos gémiſſemens, à la gloire de cette Princeſſe, s'il m'étoit permis de vous introduire dans cette auguſte aſſemblée ? Recevez, pere Abraham, dans votre ſein cette héritiere de votre foi, comme vous, ſervante des pauvres, & digne de trouver en eux, non plus des Anges, mais Jeſus-Chriſt même. Que dirai-je davantage ? Ecoutez tout en un mot : fille, femme, mere, maîtreſſe, Reine telle que nos vœux l'auroient pu faire, plus que tout cela Chrétienne, elle accomplit tous ſes devoirs ſans préſomption, & fut humble non-ſeulement parmi toutes les grandeurs ; mais encore parmi toutes les vertus.

J'expliquerai en peu de mots les deux autres noms que nous voyons écrits ſur la colonne myſtérieuſe de l'Apocalypſe, & dans le cœur de la Reine. Par le (1) *nom de la ſainte Cité de Dieu, la nouvelle Jéruſalem*, vous voyez bien, MESSIEURS, qu'il faut entendre le nom de l'Egliſe Catholique, Cité ſainte dont

(1) Qui vicerit... ſcribam ſuper eum nomen... Civitatis Dei mei, novæ Jeruſalem quæ deſcendit de cœlo meo. *Apoc.* III, 12.

les pierres sont vivantes (1), dont Jesus-Christ est le fondement, *qui descend du Ciel* avec lui, parce qu'elle y est renfermée comme dans le Chef dont tous les membres reçoivent leur vie; cité qui se répand par toute la terre, & s'éleve jusqu'aux cieux pour y placer ses citoyens. Au seul nom de l'Eglise, toute la foi de la Reine se réveilloit. Mais une vraie fille de l'Eglise, non contente d'en embrasser la sainte doctrine, en aime les observances, où elle fait consister la principale partie des pratiques extérieures de la piété.

L'Eglise inspirée de Dieu, & instruite par les saints Apôtres, a tellement disposé l'année, qu'on y trouve avec la vie, avec les mysteres, avec la prédication & la doctrine de Jesus-Christ, le vrai fruit de toutes ces choses dans les admirables vertus de ses serviteurs, & dans les exemples de ses Saints; & enfin, un mystérieux abrégé de l'Ancien & du Nouveau Testament & de toute l'Histoire Ecclésiastique. Par-là, toutes les saisons sont fructueuses pour les Chrétiens; tout y est plein de Jesus-Christ, qui est toujours (2) *admirable*, selon le Prophete, & non-seulement en lui même, mais encore (3) *dans ses Saints*. Dans cette variété qui aboutit toute

(1) Ad quem (Christum) accedentes lapidem vivum... ut tanquam lapides vivi superædificamini domûs spiritalis. 1 *Pet.* II, 4, 5. *Apoc.* III, 12.

(2) Vocabitur nomen ejus, Admirabilis. *Is.* LX, 6.

(3) Mirabilis in Sanctis suis. LXVII, 36.

à l'unité ſainte tant recommandée par Jeſus-Chriſt (1) l'ame innocente & pieuſe trouve avec des plaiſirs céleſtes une ſolide nourriture, & un perpétuel renouvellement de ſa ferveur. Les jeûnes y ſont mêlés dans les temps convenables, afin que l'ame toujours ſujette aux tentations & au péché, s'affermiſſe & ſe purifie par la pénitence. Toutes ces pieuſes obſervances avoient dans la Reine l'effet bienheureux que l'Egliſe même demande : elle ſe renouvelloit dans toutes les Fêtes, elle ſe ſacrifioit dans tous les jeûnes & dans toutes les abſtinences. L'Eſpagne ſur ce ſujet a des coutumes que la France ne ſuit pas ; mais la Reine ſe rangea bien-tôt à l'obéiſſance : l'habitude ne put rien contre la regle ; & l'extrême exactitude de cette Princeſſe marquoit la délicateſſe de ſa conſcience. Quel autre a mieux profité de cette parole : (2) *Qui vous écoute m'écoute* ? Jeſus-Chriſt nous y enſeigne cette excellente pratique, de marcher dans les voies de Dieu, ſous la conduite particuliere de ſes ſerviteurs qui exercent ſon autorité dans ſon Egliſe. Les Confeſſeurs de la Reine pouvoient tout ſur elle dans l'exercice de leur miniſtere ; & il n'y avoit aucune vertu où elle ne pût être élevée par ſon obéiſſance. Quel reſpect n'avoit-elle pas pour le ſouverain Pon Vicaire de Jeſus-Chriſt, & pour tout l'C

(1) *Luc*, x 42.
(2) Qui vos audit, me audit. *Luc*, x, 16.

Ecclésiastique? Qui pourroit dire combien de larmes lui ont coûté ces divisions toujours trop longues, & dont on ne peut demander la fin avec trop de gémissemens? Le nom même & l'ombre de division faisoit horreur à la Reine, comme à toute ame pieuse. Mais, qu'on ne s'y trompe pas : le saint Siege ne peut jamais oublier la France, ni la France manquer au saint Siege. Et ceux, qui pour leurs intérêts particuliers, couverts selon les maximes de leur politique, du prétexte de piété, semblent vouloir irriter le saint Siege contre un Royaume qui en a toujours été le principal soutien sur la terre, doivent penser qu'une chaire si éminente, à qui Jesus-Christ a tant donné, ne veut pas être flattée par les hommes, mais honorée selon la regle avec une soumission profonde : qu'elle est faite pour attirer tout l'univers à son unité, & y rappeller à la fin tous les Hérétiques; & que ce qui est excessif, loin d'être le plus attirant, n'est pas même le plus solide, ni le plus durable.

Avec le saint nom de Dieu & avec le nom de la Cité sainte, la nouvelle Jérusalem, je vois, MESSIEURS, dans le cœur de notre pieuse Reine, le nom nouveau du Sauveur. Quel est, Seigneur, votre nom nouveau, celui que vous expliquez quand vous

(1) *Je suis le pain de vie; & ma chair*

go sum panis vitæ... Caro mea verè est cibus. 1, 48, 56.

eſt vraiment viande; & (1) *Prenez, mangez, ceci eſt mon corps*? Ce nom nouveau du Sauveur eſt celui de l'Euchariſtie, nom compoſé de biens & de graces, qui nous montre dans cet adorable Sacrement une ſource de miſéricorde, un miracle d'amour, un mémorial & un abrégé de toutes les graces; & le Verbe même tout changé en grace & en douceur pour ſes Fideles. Tout eſt nouveau dans ce myſtere; c'eſt le (2) *Nouveau Teſtament de notre Sauveur*, & on commence à y boire ce (3) *vin nouveau*, dont la céleſte Jéruſalem eſt tranſportée. Mais pour le boire dans ce lieu de tentation & de péché, il s'y faut préparer par la pénitence. La Reine fréquentoit ces deux Sacremens avec une ferveur toujours nouvelle. Cette humble Princeſſe ſe ſentoit dans ſon état naturel, quand elle étoit comme pécheresſe aux pieds d'un Prêtre, y attendant la miſéricorde & la Sentence de Jeſus-Chriſt. Mais l'Euchariſtie étoit ſon amour: toujours affamée de cette viande céleſte, & toujours tremblante en la recevant, quoiqu'elle ne pût aſſez communier pour ſon deſir, elle ne ceſſoit de ſe plaindre humblement & modeſtement des communions fré-

(1) Accipite, & comedite: Hoc eſt corpus . . . . *Matth. XXVI*, 26.

(2) Hic eſt ſanguis meus novi teſtamenti. *Matth.* 28, 29.

(3) Non bibam amodò de hoc genimine vitis, . . . in diem illum, cùm illud bibam vobiſcum . . . in regno Patris mei. *Ibid.*

quentes qu'on lui ordonnoit. Mais qui eût pu refuser l'Eucharistie à l'innocence, & Jesus-Christ à une foi si vive & si pure? La regle que donne saint Augustin, est de modérer l'usage de la communion, quand elle tourne en dégoût. Ici on voyoit toujours une ardeur nouvelle, & cette excellente pratique de chercher dans la communion la meilleure préparation, comme la plus parfaite action de graces pour la communion même. Par ces admirables pratiques, cette Princesse est venue à sa derniere heure, sans qu'elle eût besoin d'apporter à ce terrible passage un autre préparation que celle de sa sainte vie; & les hommes toujours hardis à juger les autres, sans épargner les Souverains, car on n'épargne que soi-même dans ses jugemens; les hommes, dis-je, de tous les états, & autant les gens de bien que les autres, ont vû la Reine emportée avec une telle précipitation dans la vigueur de son âge, sans être en inquiétude pour son salut. Apprenez donc, CHRÉTIENS, & vous principalement, qui ne pouvez vous accoutumer à la pensée de la mort; en attendant que vous mépriſiez celle que Jesus-Christ a vaincue, ou même que vous aimiez celle qui met fin à nos péchés, & nous introduit
vraie vie; apprenez à la désarmer d'une
sorte, & embrassez la belle pratique,
ns se mettre en peine d'attaquer la mort,
'a besoin que de s'appliquer à sanctifier

La France a vu de nos jours deux Reines plus unies encore par la piété que par le ſang, dont la mort également précieuſe devant Dieu, quoiqu'avec des circonſtances différentes, a été d'une ſinguliere édification à toute l'Egliſe. Vous entendez bien que je veux parler d'ANNE d'AUTRICHE, & de ſa chere Niece, ou plutôt de ſa chere Fille MARIE-THÉRESE. ANNE, dans un âge déjà avancé, & MARIE-THÉRESE dans ſa vigueur; mais toutes deux d'une ſi heureuſe conſtitution, qu'elles ſembloient nous promettre le bonheur de les poſſéder un ſiecle entier, nous ſont enlevées contre notre attente, l'une par une longue maladie, & l'autre par un coup imprévu. ANNE avertie de loin par un mal auſſi cruel qu'irrémédiable, vit avancer la mort à pas lents, & ſous la figure qui lui avoit toujours paru la plus affreuſe : MARIE-THÉRESE auſſitôt emportée que frappée par la maladie, ſe trouve toute vive & toute entiere entre les bras de la mort, ſans preſque l'avoir enviſagée. A ce fatal avertiſſement, ANNE pleine de foi, ramaſſe toutes les forces qu'un long exercice de la piété lui avoit acquiſes, & regarde ſans ſe troubler toutes les approches de la mort. Humiliée ſous la main de Dieu, elle lui rend graces de l'avoir ainſi aver , elle multiplie ſes aumônes toujours abond tes; elle redouble ſes dévotions toujours dues; elle apporte de nouveaux ſoins à l'

men de sa conscience toujours rigoureux. Avec quel renouvellement de foi & d'ardeur lui vîmes-nous recevoir le S. Viatique? Dans de semblable actions, il ne fallut à MARIE-THÉRESE, que sa ferveur ordinaire: sans avoir besoin de la mort pour exciter sa piété, sa piété s'excitoit toujours assez elle-même, & prenoit dans sa propre force un continuel accroissement. Que dirons-nous, CHRETIENS, de ces deux Reines? Par l'une, Dieu nous a appris comment il faut profiter du temps; & l'autre nous a fait voir que la vie vraiement chrétienne n'en a pas besoin. En effet, CHRÉTIENS qu'attendons-nous? Il n'est pas digne d'un Chrétien de ne s'évertuer contre la mort, qu'au moment qu'elle se présente pour l'enlever. Un Chrétien toujours attentif à combattre ses passions, (1) *meurt tous les jours* avec l'Apôtre. Un Chrétien n'est jamais vivant sur la terre, parce qu'il est toujours mortifié, & que la mortification est un essai, un apprentissage, un commencement de la mort. Vivons-nous, CHRÉTIENS, vivons-nous? Cet âge que nous comptons, & où tout ce que nous comptons n'est plus à nous, est-ce une vie? Et pouvons-nous n'appercevoir pas ce que nous perdons sans cesse avec le
ées? Le repos & la nourriture ne sont
il de foibles remedes de la continuelle
m ie qui nous travaille? Et celle que nous

(1) Quotidiè morior. 1. Cor. XV, 31.

appellons la derniere, qu'eſt-ce autre choſe, à le bien entendre, qu'un redoublement, & comme le dernier accès du mal, que nous apportons au monde en naiſſant ? Quelle ſanté nous couvroit la mort que la Reine portoit dans le ſein? De combien près la menace a-t-elle été ſuivie du coup? Et où en étoit cette grande Reine, avec toute la majeſté qui l'environnoit, ſi elle eût été moins préparée? Tout d'un coup on voit arriver le moment fatal, où la terre n'a plus rien pour elle que des pleurs. Que peuvent tant de fideles domeſtiques empreſſés autour de ſon lit? Le Roi même, que pouvoit-il? lui, MESSIEURS, lui qui ſuccomboit à la douleur avec toute ſa puiſſance & tout ſon courage? Tout ce qui environne ce Prince, l'accable. Monſieur, Madame venoient partager ſes déplaiſirs, & les augmentoient par les leurs. Et vous, MONSEIGNEUR, que pouviez vous, que de lui percer le cœur par vos ſanglots? Il l'avoit aſſez percé par le tendre reſſouvenir d'un amour qu'il trouvoit toujours également vif après vingt-trois ans écoulés. On en gémit, on en pleure : voilà ce que peut la terre pour une Reine ſi chérie : voilà ce que nous avons à lui donner, des pleurs, des cris inutiles. Je me trompe, nous avons encore des pri. ; nous avons ce ſaint Sacrifice ; rafraîchiſſe- t de nos peines, expiation de nos ignor. s & des reſtes de nos péchés. Mais ſon- s

que ce Sacrifice d'une valeur infinie, où toute la Croix de Jesus est renfermée, ce Sacrifice seroit inutile à la Reine, si elle n'avoit mérité par sa bonne vie que l'effet en pût passer jusqu'à elle : autrement, dit saint Augustin, qu'opere un tel sacrifice ? Nul soulagement pour les morts ; une foible consolation pour les vivans. Ainsi tout le salut vient de cette vie, dont la fuite précipitée nous trompe toujours. (1) *Je viens*, dit Jesus-Christ, *comme un voleur.* Il a fait selon sa parole ; il est venu surprendre la Reine dans le temps que nous la croyions la plus saine, dans le temps qu'elle se trouvoit la plus heureuse. Mais c'est ainsi qu'il agit : il trouve pour nous tant de tentations & une telle malignité dans tous les plaisirs, qu'il vient troubler les plus innocens dans ses Elus. Mais il vient, dit-il, *comme un voleur*, toujours surprenant, & impénétrable dans ses démarches. C'est lui-même qui s'en glorifie dans toute son Ecriture. Comme un voleur, direz-vous ; indigne comparaison ! N'importe qu'elle soit indigne de lui, pourvu qu'elle nous effraie, & qu'en nous effrayant elle nous sauve. Tremblons donc, CHRÉTIENS, tremblons devant lui à chaque moment : car qui pourroit ou l'éviter quand il éclate, ou le pouvrir quand il se cache ? (2) *Ils man-*

(1) ...iam ad te tanquam fur. *Apoc. III*, 3.
(2) ...cut-factum est in diebus Noë, ita erit & in die-
bu... hominis... uxores ducebant, & dabantur ad
ni... similiter sicut factum est in diebus Lot : ede-

geoient, dit-il, *ils buvoient, ils achetoient, ils vendoient, ils plantoient, ils bâtiſſoient, ils faiſoient des mariages aux jours de Noë, & aux jours de Loth*, & une ſubite ruine les vint accabler. Ils mangeoient, ils buvoient, ils ſe marioient. C'étoit des occupations innocentes. Que ſera-ce, quand en contentant nos impudiques deſirs, en aſſouviſſant nos vengeances & nos ſecretes jalouſies, en accumulant dans nos coffres des tréſors d'iniquité, ſans jamais vouloir ſéparer le bien d'autrui d'avec le nôtre; trompés par nos plaiſirs, par nos jeux, par notre ſanté, par notre jeuneſſe, par l'heureux ſuccès de nos affaires, par nos flatteurs, parmi leſquels il faudroit peut-être compter des Directeurs infideles, que nous avons choiſi pour nous ſéduire; & enfin, par nos fauſſes pénitences, qui ne ſont ſuivies d'aucun changement de nos mœurs, nous viendrons tout-à-coup au dernier jour? La ſentence partira d'en haut. (1) *La fin eſt venue, la fin eſt venue. La fin eſt venue ſur vous*. Tout va finir pour vous en ce moment. Tranchez. (2) *Concluez*: frappez l'arbre infructueux qui n'eſt plus bon que pour le feu. (3) *Coupez*

bant & bibebant; emebant & vendebant; plantaban & ædificabant. *Luc.* XVII, 26, 27, 28.

(1) Finis venit; venit finis..... Nunc finis ſ te. *Ezech.* VII, 2, *&c.*

(2) Fac concluſionem. *Ibid.* 23.

(3) Clamavit fortiter, & ſic ait: Succidite arb n, & præcidite ramos ejus; excutite folia ejus; & gite fructus ejus. *Dan.* IV, 11.

l'arbre, arrachez ses branches, secouez ses feuilles, abbatez ses fruits. Périsse par un seul coup tout ce qu'il avoit avec lui-même. Alors, s'éleveront des frayeurs mortelles, & des grincemens de dents, préludes de ceux de l'enfer. Ah! MES FRERES, n'attendons pas ce coup terrible. Le glaive qui a tranché les jours de la Reine, est encore levé sur nos têtes; nos péchés en ont affilé le tranchant fatal. (1) *Le glaive que je tiens en main, dit le Seigneur notre Dieu, est aiguisé & poli; il est aiguisé, afin qu'il perce; il est poli & limé, afin qu'il brille.* Tout l'univers en voit le brillant éclat. Glaive du Seigneur, quel coup vous venez de faire! Toute la terre en est étonnée. Mais que nous sert ce brillant qui nous étonne, si nous ne prévenons le coup qui tranche? Prévenons-le, CHRETIENS, par la pénitence. Qui pourroit n'être pas ému à ce spectacle? Mais ces émotions d'un jour qu'operent-elles? Un dernier endurcissement, parce qu'à force d'être touchés inutilement, on ne se laisse plus toucher d'aucun objet. Le sommes-nous des maux de la Hongrie & de l'Autriche ravagées? Leurs habitans passés au fil de l'épée, & ce sont encore les plus heureux: la captivité entraîne bien d'autres maux & pour le corps & pour [illegible]ne; ces habitans désolés, ne sont-ce

(1) [illegible] dicit Dominus Deus: Loquere: Gladius, gladius exacutus est & limatus. Ut cædat victimas exacutus est, splendeat limatus est. *Ezech.* XXI, 9 & 10.

pas des Chrétiens & des Catholiques, m
freres, nos propres membres, enfans de
même Egliſe, & nourris à la même table
pain de vie? Dieu accomplit ſa parole: (
Le jugement commence par ſa maiſon; &
reſte de la maiſon ne tremble pas! CHR
TIENS, laiſſez-vous fléchir, faites pénitenc
appaiſez Dieu par vos larmes. Ecoutez
pieuſe Reine qui parle plus haut que tous
Prédicateurs. Ecoutez-la, Princes; écoute
la, peuples; écoutez-la, MONSEIGNEUR,
plus que tous les autres. Elle vous dit par ma
bouche, & par une voix qui vous eſt con
nue, que la grandeur eſt un ſonge, la joie
une erreur, la jeuneſſe une fleur qui tombe,
& la ſanté un nom trompeur. Amaſſez donc
les biens qu'on ne peut perdre. Prêtez l'o
reille aux graves diſcours que ſaint Grégoire
de Nazianze adreſſoit aux Princes & à la
Maiſon régnante. (1) *Reſpec*, leur diſoit-
il, *votre pourpre*; reſpectez votre puiſſance
qui vient de Dieu, & ne l'employez que
pour le bien. *Connoiſſez ce qui vous a été
confié, & le grand myſtere que Dieu accom-
plit en vous. Il ſe réſerve à lui ſeul les choſes
d'en-haut; il partage avec vous celles d'en-bas.*

(1) Tempus eſt ut incipiat judicium à domo Dei. 1. *Pet. IV*, 17.

(2) Imperatores, purpuram vereamini..... ...ite quantum id ſit, quod veſtræ fidei commiſſum eſt an- tumque circa vos myſterium.., Supera ſolius D nt: n fera autem, veſtra etiam ſunt. Subditis veſ eos vos præbete, *Orat. XXVII, pag.* 471. B.

Montrez-vous dieux aux peuples soumis, en imitant la bonté & la magnificence divine. C'est, MONSEIGNEUR, ce que vous demandent ces empressemens de tous les peuples, ces perpétuels applaudissemens de tous ces regards qui vous suivent. (1) Demandez à Dieu, avec Salomon, la sagesse qui vous rendra digne de l'amour des peuples & du trône de vos ancêtres; & quand vous songerez à vos devoirs, ne manquez pas de considérer à quoi vous obligent les immortelles actions de LOUIS LE GRAND, & l'incomparable piété de MARIE-THÉRESE.

(1) *Sap.* IX.

ORAISON FUNEBRE

D'ANNE DE GONZAGUE

DE CLEVES,

PRINCESSE PALATINE.

Apprehendi te ab extremis terræ, & à longinquis ejus vocavi te, elegi te, & non abjeci te : ne timeas, quia ego tecum ſum.

Je t'ai pris par la main ; pour te ramener des extrêmités de la terre : je t'ai appellé des lieux les plus éloignés : je t'ai choiſi, & je ne t'ai pas rejetté : ne crains point, parce que je ſuis avec toi : C'eſt Dieu même qui parle ainſi. *Iſa.* XLI, 9, 10.

MONSEIGNEUR,

Je voudrois que toutes les ames éloignées de Dieu, que tous ceux qui ſe perſuadent qu'on ne peut ſe vaincre ſoi-même, ne ſoutenir ſa conſtance parmi les combats & les douleurs; tous ceux enfin qui déſeſpére

leur conversion ou de leur persévérance, fussent présens à cette assemblée. Ce Discours leur feroit connoître qu'une ame fidelle à la grace, malgré les obstacles les plus invincibles, s'éleve à la perfection la plus éminente. La Princesse à qui nous rendons les derniers devoirs, en récitant selon sa coutume, l'Office Divin, lisoit les paroles d'Isaïe, que j'ai rapportées. Qu'il est beau de méditer l'Ecriture Sainte; & que Dieu y sçait bien parler, non-seulement à toute l'Eglise, mais encore à chaque fidele selon ses besoins! Pendant qu'elle méditoit ces paroles (c'est elle-même qui le raconte dans une lettre admirable) Dieu lui imprima dans le cœur que c'étoit à elle qu'il les adressoit. Elle crut entendre une voix douce & paternelle qui lui disoit: (1) *Je t'ai ramenée des extrémités de la terre, des lieux les plus éloignés*; des voies détournées, où tu te perdois, abandonnée à ton propre sens, si loin de la céleste Patrie, & de la véritable voie, qui est Jesus-Christ. Pendant que tu disois en ton cœur rebelle: Je ne puis me captiver; j'ai mis sur toi ma puissante main, *& j'ai dit: tu seras ma servante: Je t'ai choisie* dès l'éternité, *& je n'ai pas rejetté* ton ame superbe & dédaigneuse. Voyez par quelles paroles Dieu lui fait [illegible] l'état d'où il l'a tirée. Mais écoutez [illegible] il l'encourage parmi les dures épreu-

(1) Isa. 9, 10.

ves où il met ſa patience : *Ne crains point* au milieu des maux dont tu te ſens accablée *parce que je ſuis ton Dieu* qui te fortifie : (1) *Ne te détourne pas de la voie* où je t'engage *puiſque je ſuis avec toi* ; jamais je ne ceſſerai de te ſecourir : *& le Juſte que j'envoie au monde*, ce Sauveur miſéricordieux, ce Pontife compatiſſant *te tient par la main.* (2) Voilà MESSIEURS, le paſſage entier du ſaint Prophete Iſaïe, dont je n'avois récité que les premieres paroles. Puis-je mieux vous repréſenter les conſeils de Dieu ſur cette Princeſſe, que par des paroles dont il s'eſt ſervi pour lui expliquer les ſecrets de ces admirables conſeils ? Venez maintenant, pécheurs, quels que vous ſoyiez, en quelques régions écartées que la tempête de vos paſſions vous ait jettés, fuſſiez-vous dans ces terres ténébreuſes dont il eſt parlé dans l'Ecriture, (3) & dans l'ombre de la mort ; s'il vous reſte quelque piété de votre ame malheureuſe, venez voir d'où la main de Dieu a retiré la Princeſſe ANNE ; venez voir où la main de Dieu l'a élevée. Quand on voit de pareils exemples dans une Princeſſe d'un ſi haut rang ; dans une Princeſſe qui fut Niece d'une Impératrice, & unie par ce lien à tant d'Empereurs ; Sœur

(1) *Ibid.* 12.
(2) Tenebit te dextera Juſti mei, — *Le tenant ſuſpendu* ſuſcepit te, &c. *Iſ.* IX, 2.
(3) Populus qui ambulabat in tenebris.... Habitantibus in regione umbræ mortis. *Iſ.* IX, 2.

une puiſſante Reine, Epouſe d'un Fils de oi, Mere de deux grandes Princeſſes, do t une eſt un ornement dans l'auguſte Maiſon e France, & l'autre s'eſt fait admirer dans puiſſante Maiſon de Brunſwick; enfin, ans une Princeſſe, dont le mérite paſſe la aiſſance, encore que ſortie d'un Pere & de nt d'Aïeux Souverains, elle ait réuni en lle avec le ſang de Gonzague & de Cleves, lui des Paléologues, celui de Lorraine, & elui de France par tant de côtés: quand Dieu joint à ces avantages une égale réputaion, & qu'il choiſit une perſonne d'un ſi rand éclat pour être l'objet de ſon éternelle iſéricorde, il ne ſe propoſe rien moins que 'inſtruire tout l'univers. Vous donc qu'il aſſemble en ce ſaint lieu; & vous principalement, pécheurs, dont il attend la converſion avec une ſi longue patience, n'endurciſſez pas vos cœurs! ne croyez pas qu'il vous ſoit permis d'apporter ſeulement à ce Diſcours des oreilles curieuſes. Toutes les vaines excuſes, dont vous couvrez votre impénitence, vous vont être ôtées. Ou la Princeſſe Palatine portera la lumiere dans vos yeux; ou elle fera tomber comme un déluge de feu, la vengeance de Dieu ſur vos têtes. Mon Diſ- dont vous vous croyez peut être les Ju , vous jugera au dernier jour: ce ſera ſu s un nouveau fardeau, comme par-

loient les Prophetes : (1) *Onus verbi Domini ſuper Iſraël ;* & ſi vous n'en ſortez plus Chrétiens, vous en ſortirez plus coupables. Commençons-donc avec confiance l'œuvre de Dieu. Apprenons avant toutes choſes à n'être pas ébloüis du bonheur qui ne remplit pas le cœur de l'homme, ni des belles qualités qui ne le rendent pas meilleur ; ni des vertus dont l'enfer eſt rempli, qui nourriſſent le péché & l'impénitence, & qui empêchent l'horreur ſalutaire que l'ame pécheresſe auroit d'elle-même. Entrons encore plus profondément dans les voies de la divine Providence ; & ne craignons pas de faire paroître notre Princeſſe dans les états différens où elle a été. Que ceux-là craignent de découvrir les défauts des ames ſaintes, qui ne ſçavent pas combien eſt puiſſant le bras de Dieu, pour faire ſervir ces défauts non-ſeulement à ſa gloire ; mais encore à la perfection de ſes Elus. Pour nous, mes FRERES, qui ſçavons à quoi ont ſervi à ſaint Pierre ſes reniemens ; à ſaint Paul les perſécutions qu'il a fait ſouffrir à l'Egliſe ; à ſaint Auguſtin ſes erreurs ; à tous les ſaints Pénitens leurs péchés ; ne craignons pas de mettre la Princeſſe Palatine dans ce rang, ni de la ſuivre juſques dans l'incrédulité où elle étoit enfin tombée. C'eſt de-là que nous la verrons ſortir pleine de gloire & de vertu,

(1) *Zach. XII*, 1.

& nous bénirons avec elle la main qui l'a relevée : heureux, ſi la conduite que Dieu tient ſur elle nous fait craindre la juſtice qui nous abandonne à nous mêmes, & déſirer la miſéricorde qui nous en arrache. C'eſt ce que demande de vous TRES-HAUTE ET TRES-PUISSANTE PRINCESSE, ANNE DE GONZAGUE DE CLEVES, PRINCESSE DE MANTOUE ET DE MONFERRAT, ET COMTESSE PALATINE DU RHIN.

JAMAIS plante ne fut cultivée avec plus de ſoin, ni ne ſe vit plutôt couronnée de fleurs & de fruits, que la Princeſſe ANNE. Dès ſes plus tendres années elle perdit ſa pieuſe mere Catherine de Lorraine. Charles, Duc de Nevers, & depuis Duc de Mantoue ſon pere, lui en trouva une digne d'elle; & ce fut la vénérable Mere Françoiſe de la Châtre, d'heureuſe & ſainte mémoire, Abbeſſe de Farmoutiers, que nous pouvons appeller la Reſtauratrice de la regle de ſaint Benoît, & la lumiere de la vie monaſtique. Dans la ſolitude de Saint-Fare, autant éloignée des voies du ſiecle, que ſa bienheureuſe ſituation la ſépare de tout commerce du monde : dans cette ſainte montagne, que Dieu avoit choiſie de[illegible] nille ans, où les épouſes de Jeſus-Ch[illegible]iſoient revivre la beauté des anciens jou[illegible] les joies de la terre étoient incon-nu[illegible]és veſtiges des hommes du monde,

des curieux & des vagabonds ne paroiſſoient pas : ſous la conduite de la ſainte Abbeſſe qui ſçavoit donner le lait aux enfans, auſſi-bien que le pain aux forts, les commencemens de la Princeſſe ANNE étoient heureux. Les myſteres lui furent révélés : l'Ecriture lui devint familiere : on lui avoit appris la langue Latine, parce que c'étoit celle de l'Egliſe; & l'Office Divin faiſoit ſes délices. Elle aimoit tout dans la vie religieuſe, juſqu'à ſes auſtérités & à ſes humiliations : & durant douze ans qu'elle fut dans ce Monaſtere, on lui voyoit tant de modeſtie & tant de ſageſſe, qu'on ne ſçavoit à quoi elle étoit le plus propre, ou à commander, ou à obéir. Mais la ſage Abbeſſe, qui la crut capable de ſoutenir ſa réforme, la deſtinoit au gouvernement ; & déjà on la comptoit parmi les Princeſſes qui avoient conduit cette célébre Abbaye, quand ſa famille trop empreſſée à exécuter ce pieux projet, le rompit. Nous ſera-t-il permis de le dire? La Princeſſe MARIE, pleine alors de l'eſprit du monde, croyoit, ſelon la coutume des grandes Maiſons, que ſes jeunes ſœurs devoient être ſacrifiées à ſes grands deſſeins. Qui ne ſçait où ſon rare mérite & ſon éclatante beauté, avantage toujours trompeur, lui firent porter ſes eſpérances? & d'ailleurs dans les plus puiſſantes Maiſons, les partages ne ſont-ils pas regardés comme une eſpece de [illegible] pa

ion, par où elles se détruisent d'elles-mêmes : tant le néant y est attaché ! La Princesse Benedicte, la plus jeune des trois sœurs, fut la premiere immolée à ces intérêts de famille. On la fit Abbesse, sans que dans un âge si tendre elle sçût ce qu'elle faisoit ; & la marque d'une si grave dignité fut comme un jouet entre ses mains. Un sort semblable étoit destiné à la Princesse Anne. Elle eût pû renoncer à sa liberté, si on lui eût permis de la sentir ; & il eût fallu la conduire, & non pas la précipiter dans le bien. C'est ce qui renversa tout-à-coup les desseins de Farmoutiers. Avenai parut avoir un air plus libre ; & la Princesse Benedicte y présentoit à sa sœur une retraite agréable. Quelle merveille de la grace ! Malgré une vocation si peu réguliere, la jeune Abbesse devint un modele de vertu. Ses douces conversations établirent dans le cœur de la Princesse Anne, ce que d'importuns empressemens en avoient banni. Elle prêtoit de nouveau l'oreille à Dieu qui l'appelloit avec tant d'attraits à la vie religieuse ; & l'asyle qu'elle avoit choisi pour défendre sa liberté, devint un piége innocent pour la captiver. On remarquoit dans les deux Princesses, la même noblesse dans les sentimens, le même agrément, & si vous permettez de parler ainsi, les mêmes insinuations dans les entretiens : au-dedans les mêmes vertus, au-dehors les mêmes graces ; &

jamais ſœurs ne furent unies par des liens ni ſi doux, ni ſi puiſſans. Leur vie eût été heureuſe dans leur éternelle union; & la Princeſſe ANNE n'aſpiroit plus qu'au bonheur d'être une humble Religieuſe d'une ſœur dont elle admiroit la vertu. En ce temps, le Duc de Mantoue leur pere mourut: les affaires les appellerent à la Cour: la Princeſſe BENEDICTE qui avoit ſon partage dans le ciel fut jugée propre à concilier les intérêts différents dans la famille. Mais, ô coup funeſte pour la Princeſſe ANNE! la pieuſe Abbeſſe mourut dans ce beau travail, & dans la fleur de ſon âge. Je n'ai pas beſoin de vous dire combien le cœur tendre de la Princeſſe ANNE fut profondément bleſſé par cette mort. Mais ce ne fut pas là ſa plus grande plaie. Maîtreſſe de ſes déſirs, elle vit le monde: elle en fut vûe; bientôt elle ſentit qu'elle plaiſoit & vous ſçavez le poiſon ſubtil qui entre dans un jeune cœur avec ſes penſées. Ses beaux deſſeins furent oubliés. Pendant que tant de naiſſance, tant de biens, tant de grâces qui l'accompagnoient, lui attiroient les regards de toute l'Europe, le Prince EDOUARD de Baviere, fils de l'Electeur FREDERIC V, Comte Palatin du Rhin, & Roi de Bohême, jeune Prince qui s'étoit réfugié en France durant les malheurs de ſa Maiſon, la mérita. Elle préféra aux richeſſes les vertus de ce Prince, cette noble alliance, où de tous côtés un

trouvoit que des Rois. La Princeſſe ANNE l'invite à ſe faire inſtruire : il connut bientôt les erreurs où les derniers de ſes peres déſerteurs de l'ancienne foi, l'avoient engagé. Heureux préſages pour la Maiſon Palatine ! Sa converſion fut ſuivie de celle de la Princeſſe LOUISE ſa ſœur, dont les vertus font éclater par toute l'Egliſe, la gloire du ſaint Monaſtere de Maubuiſſon ; & ces bienheureuſes prémices ont attiré une telle bénédiction ſur la Maiſon Palatine, que nous la voyons enfin Catholique dans ſon chef. Le mariage de la Princeſſe ANNE fut un heureux commencement d'un ſi grand ouvrage. Mais hélas ! tout ce qu'elle aimoit devoit être de peu de durée. Le Prince ſon époux lui fut ravi, & lui laiſſa trois Princeſſes, dont les deux qui reſtent, pleurent encore la meilleure mere qui fût jamais, & ne trouvent de conſolation que dans le ſouvenir de ſes vertus. Ce n'eſt pas encore le temps de vous en parler. La Princeſſe Palatine eſt dans l'état le plus dangereux de ſa vie.

Que le monde voit peu de ces veuves, dont parle ſaint Paul, (1) qui *vraiment veuves & déſolées*, s'enſeveliſſent pour ainſi dire elles-mêmes dans le tombeau de leurs époux ; y errent tout amour humain avec ces

(1) ...iduas honora, quæ verè viduæ ſunt.... Quæ verè vidua eſt & deſolata, ſperet in Deum, & obſecrationibus & orationibus nocte ac die. 1. Ti... 3 & ſeq.

cendres chéries; & délaiſſées ſur la terre; *mettent leur eſpérance en Dieu, & paſſent les nuits & les jours dans la priere!* Voilà l'état d'une veuve Chrétienne, ſelon les préceptes de ſaint Paul: état oublié parmi nous, où la viduité eſt regardée, non-plus comme un état de déſolation, car ces mots ne ſont plus connus, mais comme un état déſirable, où affranchi de tout joug, on n'a plus à contenter que ſoi-même, ſans ſonger à cette terrible ſentence de S. Paul: (1) *La veuve qui paſſe ſa vie dans les plaiſirs*; remarquez qu'il ne dit pas, la veuve qui paſſe ſa vie dans les crimes; il dit: *La veuve qui la paſſe dans les plaiſirs; elle eſt morte toute vive;* parce qu'oubliant le deuil éternel & le caractere de déſolation, qui fait le ſoutien comme la gloire de ſon état, elle s'abandonne aux joies du monde. Combien donc en devroit-on pleurer comme mortes, de ces veuves jeunes & riantes, que le monde trouve ſi heureuſes! Mais ſur-tout, quand on a connu Jeſus Chriſt, & qu'on a eu part à ſes graces; quand la lumiere divine s'eſt découverte, & qu'avec des yeux illuminés on ſe jette dans les voies du ſiécle: qu'arrive-t-il à un ame qui tombe d'un ſi haut état, qui renouvelle contre J. C., & encore contre J. C. connu & goûté, tous les outrages des Juifs, & le crucifie encore une fois?

(1) Nam quæ in deliciis eſt, vivens mortua eſt. *Ibid.* 6.

Vous reconnoissez le langage de saint Paul : (1) Achevez-donc, grand Apôtre, & dites-nous ce qu'il faut attendre d'une chute si déplorable. *Il est impossible*, dit-il, *qu'une telle ame soit renouvellée par la pénitence.* Impossible. Quelle parole ! soit, MESSIEURS, qu'elle signifie que la conversion de ces ames, autrefois si favorisées, surpasse toute la mesure des dons ordinaires, & demande, pour ainsi parler, le dernier effort de la puissance divine ; soit que l'impossibilité dont parle saint Paul veuille dire qu'en effet, il n'y a plus de retour à ces premieres douceurs qu'a goûtées une ame innocente, quand elle y a renoncé avec connoissance, de sorte qu'elle ne peut rentrer dans la grace que par des chemins difficiles & avec des peines extrêmes. Quoi qu'il en soit, CHRETIENS, l'un & l'autre s'est vérifié dans la Princesse Palatine. Pour la plonger entierement dans l'amour du monde, il falloit ce dernier malheur. Quoi ? La faveur de la Cour. La Cour veut toujours unir les plaisirs avec les affaires. Par un mélange étonnant, il n'y a rien de plus sérieux, ni ensemble de plus enjoué. Enfoncez ; vous trouvez partout des intérêts cachés, des jalousies délicates qui causent une extrême sensi-

(1) Impossibile est enim eos qui semel sunt illuminati, & gustaverunt etiam donum cœleste, & participes facti sunt Spiritûs sancti, gustaverunt nihilominûs bonum Dei verbum, virtutesque sæculi venturi, & prolapsi sunt rursùs renovari ad pœnitentiam, rursùm crucifigentes sibi semetipsis Filium Dei, & ostentui habentes. *Heb.* VI, 4 & *seq.*

bilité; & dans une ardente ambition, des ſoins & un ſérieux auſſi triſte qu'il eſt vain. Tout eſt couvert d'un air gai, & vous diriez qu'on ne ſonge qu'à s'y divertir.

Le génie de la Princeſſe Palatine ſe trouva également propre aux divertiſſemens & aux affaires. La Cour ne vit jamais rien de plus engageant; & ſans parler de ſa pénétration, ni de la fertilité infinie de ſes expédiens, tout cédoit au charme ſecret de ſes entretiens. Que vois-je durant ce temps! Quel trouble! quel affreux ſpectacle ſe préſente ici à mes yeux! La Monarchie ébranlée juſqu'aux fondemens, la guerre civile, la guerre étrangere, le feu au-dedans & au-dehors; les remedes de tous côtés plus dangereux que les maux, les Princes arrêtés avec grand péril, & délivrés avec un péril encore plus grand; ce Prince que l'on regardoit comme le Héros de ſon ſiecle, rendu inutile à ſa Patrie, dont il avoit été le ſoutien; & enſuite je ne ſçais comment, contre ſa propre inclination, armé contre elle; un Miniſtre perſécuté, & devenu néceſſaire, non-ſeulement par l'importance de ſes ſervices, mais encore par ſes malheurs, où l'autorité ſouveraine étoit engagée. Que dirai-je? Etoit ce-là de ces tempêtes, par où le ciel a beſoin de ſe décharger quelquefois? & le calme profond de nos jours devoit-il être précédé par de tels orages? Ou bien étoient-ce les derniers efforts d'une liberté remuante,

qui alloit céder la place à l'autorité légitime? Ou bien étoit-ce comme un travail de la France prête à enfanter le regne miraculeux de Louis? Non, non : c'eſt Dieu, qui vouloit montrer (1) qu'il donne la mort & qu'il reſſuſcite; qu'il plonge juſqu'aux enfers, & qu'il en retire; & qu'il (2) ſecoue la terre, & la briſe; & qu'il guérit en un moment, toutes ſes briſures. Ce fut-là que la Princeſſe Palatine ſignala ſa fidélité, & fit paroître toutes les richeſſes de ſon eſprit. Je ne dis rien qui ne ſoit connu. Toujours fidelle à l'Etat & à la grande Reine Anne d'Autriche, on ſçait qu'avec le ſecret de cette Princeſſe, elle eut encore celui de tous les partis, tant elle étoit pénétrante, tant elle s'attiroit de confiance, tant il lui étoit naturel de gagner les cœurs! Elle déclaroit aux chefs des partis juſqu'où elle pouvoit s'engager; & on la croyoit incapable ni de tromper, ni d'être trompée. Mais ſon caractere particulier étoit de concilier les intérêts oppoſés, & en s'élevant au-deſſus, de trouver le ſecret endroit, & comme le nœud par où on les peut réunir. Que lui ſervirent ſes rares talens? Que lui ſervit d'avoir mérité la confiance intime de la Cour, d'en ſoutenir le Miniſtre deux fois éloigné, contre ſa mauvaiſe fortune, contre ſes propres

(1) Dominus mortificat, & vivificat; deducit ad inferos: reducit. 1. *Reg.* II, 6.

(2) Commovisti terram, & contusbasti eam: sana contritiones ejus, qui commota est. *Psalm.* LIX, 4.

frayeurs, contre la malignité de ſes ennemis, & enfin contre ſes amis, ou partagés, ou irréſolus, ou infideles? Que ne lui promit-on pas dans ces beſoins? Mais quel fruit lui en revint-il, ſinon de connoître par expérience, le foible des grands politiques? leurs volontés changeantes, ou leurs paroles trompeuſes; la diverſe face des temps, les amuſemens des promeſſes; l'illuſion des amitiés de la terre, qui s'en vont avec les années & les intérêts; & la profonde obſcurité du cœur de l'homme qui ne ſçait jamais ce qu'il voudra, qui ſouvent ne ſçait pas bien ce qu'il veut, & qui n'eſt pas moins caché, ni moins trompeur à lui-même qu'aux autres? O éternel Roi des ſiécles, qui poſſédez ſeul l'immortalité, voilà ce qu'on vous préfere; voilà ce qui éblouit les ames qu'on appelle grandes!

Dans ces déplorables erreurs, la Princeſſe Palatine avoit les vertus que le monde admire & qui font qu'une ame ſéduite s'admire elle-même: inébranlable dans ſes amitiés, & incapable de manquer aux devoirs humains. La Reine ſa ſœur en fit l'épreuve dans un temps où leurs cœurs étoient déſunis. Un nouveau conquérant s'éleve en Suede. On y voit un autre Guſtave, non moins fier, ni moins hardi, ou moins belliqueux que celui dont le nom fait encore trembler l'Allemagne. Charles Guſtave parut à la Pologne ſurpriſe & trahie, comme un lion qui tient ſa proie

dans ſes ongles, tout prêt à la mettre en pieces. Qu'eſt devenue cette redoutable cavalerie qu'on voit fondre ſur l'ennemi avec la viteſſe d'un aigle ? Où ſont ces ames guerrieres, ces marteaux d'armes tant vantés, & ces arcs qu'on ne vit jamais tendus en vain ? Ni les chevaux ne ſont vîtes, ni les hommes ne ſont adroits que pour fuir devant le Vainqueur. En même-temps la Pologne ſe voit ravagée par le rebelle Coſaque, par le Moſcovite infidele, & plus encore par le Tartare, qu'elle appelle à ſon ſecours dans ſon déſeſpoir. Tout nage dans le ſang, & on ne tombe que ſur des corps morts. La Reine n'a plus de retraite; elle a quitté le Royaume; après de courageux, mais de vains efforts, le Roi eſt contraint de le ſuivre : réfugiés dans la Siléſie, où ils manquent des choſes les plus néceſſaires, il ne leur reſte qu'à conſidérer de quel côté alloit tomber ce grand arbre (1) ébranlé par tant de mains, & frappé de tant de coups à ſa racine; ou qui en enleveroit les rameaux épars. Dieu en avoit diſpoſé autrement. La Pologne étoit néceſſaire à ſon Egliſe, & lui devoit un vengeur. (2) Il la

(1) Clamavit fortiter, & ſic ait : Succidite arborem, & præcidite ramos eius : excutite folia ejus, & diſperdite fructus ejus. *Dan.* IV, 11, 20. Succident eum alieni, & crudeliſſimi nationum, & projicient eum montes, & in cunctis convallibus corruent rami & confringentur arbuſta ejus in univerſis rupibus *Ezech.* XXXI, 12.

(2) *Reg.* XIX, 28.

regarde en pitié. Sa main puiſſante ramene en arriere le Suédois indompté, tout frémiſſant qu'il étoit. Il ſe vange ſur le Danois, dont la ſoudaine invaſion l'avoit rappellé; & déjà il l'a réduit à l'extrémité. Mais l'Empire & la Hollande ſe remuent contre un Conquérant qui menaçoit tout le Nord de la ſervitude. Pendant qu'il raſſemble de nouvelles forces, & médite de nouveaux carnages, Dieu tonne du plus haut des cieux: le redouté Capitaine tombe au plus beau temps de ſa vie; & la Pologne eſt délivrée. Mais le premier rayon d'eſpérance vint de la Princeſſe Palatine: honteuſe de n'envoyer que cent mille livres au Roi & à la Reine de Pologne, elle les envoie du moins avec une incroyable promptitude. Qu'admira-t-on davantage, ou de ce que ce ſecours vint ſi à propos, ou de ce qu'il vint d'une main dont on ne l'attendoit pas, ou de ce que, ſans chercher d'excuſe dans le mauvais état où ſe trouvoient ſes affaires, la Princeſſe Palatine s'ôta tout pour ſoulager une ſœur qui ne l'aimoit pas? Les deux Princeſſes ne furent plus qu'un même cœur: la Reine parut vraiment Reine par une bonté & par une magnificence dont le bruit a retenti par toute la terre; & la Princeſſe Palatine joignit au reſpect qu'elle avoit pour une aînée de ce rang & de ce titre, une éternelle reconnoiſſance.

Quel eſt, MESSIEURS, cet aveugle

dans une ame chrétienne, & qui le pourroit comprendre, d'être incapable de manquer aux hommes, & de ne craindre pas de manquer à Dieu : comme si le culte de Dieu ne tenoit aucun rang parmi les devoirs ? Contez-nous donc maintenant, vous qui les sçavez, toutes les grandes qualités de la Princesse Palatine : faites-nous voir, si vous le pouvez, toutes les grâces de cette douce éloquence, qui s'insinuoit dans les cœurs par des tours si nouveaux & si naturels. Dites qu'elle étoit généreuse, libérale, reconnoissante, fidelle dans ses promesses, juste; vous ne faites que raconter ce qui l'attachoit à elle-même. Je ne vois dans tout ce récit (1) que le Prodigue de l'Evangile, qui veut avoir son partage, qui veut jouir de soi-même, & des biens que son pere lui a donnés, qui s'en va le plus loin qu'il peut de la maison paternelle, *dans un pays écarté*, où il dissipe tant de rares trésors, & en un mot, où il donne au monde tout ce que Dieu vouloit avoir. Pendant qu'elle contentoit le monde & se contentoit elle même, la Princesse Palatine n'étoit pas heureuse, & le vuide des choses humaines se faisoit sentir à son cœur. Elle n'étoit heureuse, ni pour avoir avec l'estime
monde qu'elle avoit tant désirée, celle
oi même; ni pour avoir l'amitié & la
ance de PHILIPPE, & des deux Princes-
qui ont fait successivement avec lui la

(1) XV, 12, 13.

ſeconde lumiere de la Cour; de PHILIPPE, dis-je, ce grand Prince, que ni ſa naiſſance, ni ſa valeur, ni la victoire elle-même, quoiqu'elle ſe donne à lui avec tous ſes avantages, ne peuvent enfler; & de ces deux grandes Princeſſes, dont on ne peut nommer l'une ſans douleur, ni connoître l'autre ſans l'admirer. Mais peut-être que le ſolide établiſſement de la famille de notre Princeſſe achevera ſon bonheur. Non, elle n'étoit heureuſe, ni pour avoir placé auprès d'elle la Princeſſe ANNE ſa chere Fille & les délices de ſon cœur, ni pour l'avoir placée dans une Maiſon où tout eſt grand. Que ſert de s'expliquer davantage? On dit tout, quand on prononce ſeulement le nom de LOUIS DE BOURBON, Prince de Condé, & de HENRI-JULES DE BOURBON, Duc d'Enguien. Avec un peu plus de vie, elle auroit vû les grands dons, & le premier des mortels, touché de ce que le monde admire le plus après lui, ſe plaire à le reconnoître par de dignes diſtinctions. C'eſt ce qu'elle devoit attendre du mariage de la Princeſſe ANNE. Celui de la Princeſſe BENEDICTE ne fut gueres moins heureux, puiſqu'elle épouſa JEAN-FREDERIC Duc de Brunſwick & d'Hanovre, Souverain puiſſant, qui avoit joint le ſçavoir avec la valeur, la Religion Catholique avec les vertus de ſa Maiſon, & pour comble de joie à notre Princeſſe, le ſervice de l'Empire avec les intérêts de la France. Tout étoit grand dans ſa famille; &

la Princeſſe MARIE ſa Fille n'auroit eu à déſirer ſur la terre qu'une vie plus longue. Que s'il falloit, avec tant d'éclat, la tranquillité & la douceur; elle trouvoit dans un Prince, auſſi grand d'ailleurs que celui qui honore cette audience, avec les grandes qualités, celles qui pouvoient contenter ſa délicateſſe; & dans la Ducheſſe ſa chere Fille, un naturel tel qu'il le falloit à un cœur comme le ſien, un eſprit qui ſe fait ſentir ſans vouloir briller, une vertu qui devoit bientôt forcer l'eſtime du monde, & comme une vive lumiere percer tout-à-coup avec grand éclat, un beau, mais ſombre nuage. Cette alliance fortunée lui donnoit une perpétuelle & étroite liaiſon avec le Prince, qui de tous temps avoit le plus ravi ſon eſtime: Prince qu'on admire autant dans la paix que dans la guerre, en qui l'univers attentif ne voit plus rien à deſirer, & s'étonne de trouver enfin toutes les vertus en un ſeul homme. Que falloit-il davantage, & que manquoit-il au bonheur de notre Princeſſe? Dieu qu'elle avoit connu, & tout avec lui.

Une fois elle lui avoit rendu ſon cœur. Les douceurs céleſtes qu'elle avoit goûtées ſous les aîles de Saint-Fare, étoient revenues à ſon eſprit. Retirée à la campagne, ſéſtrée du monde, elle s'occupa trois ans ers à régler ſa conſcience & ſes affaires. illion qu'elle retira du Duché de Rhéte-

lois, ſervit à multiplier ſes bonnes œuvres; & la premiere fut d'acquitter ce qu'elle devoit avec une ſcrupuleuſe régularité, ſans ſe permettre ces compoſitions ſi adroitement colorées, qui ſouvent ne ſont qu'une injuſtice couverte d'un nom ſpécieux. Eſt-ce donc ici cet heureux retour que je vous promets depuis ſi long-temps? Non, MESSIEURS, vous ne verrez encore à cette fois qu'un plus déplorable éloignement. Ni les conſeils de la Providence, ni l'état de la Princeſſe ne permettoient qu'elle partageât tant ſoit peu ſon cœur : une ame comme la ſienne ne ſouffre point de tels partages; & il falloit ou tout-à-fait rompre, ou ſe r'engager tout-à fait avec le monde. Les affaires l'y rappellerent : ſa piété s'y diſſipa encore une fois; elle éprouva que Jeſus-Chriſt n'a pas dit en vain : (1) *L'état de l'homme* qui retombe, *devient pire que le premier.* Tremblez, ames réconciliées, qui renoncez ſi ſouvent à la grace de la pénitence : tremblez, puiſque chaque chûte creuſe ſous vos pas de nouveaux abîmes : tremblez enfin au terrible exemple de la Princeſſe Palatine. A ce coup, le Saint-Eſprit irrité ſe retire; les ténébres s'épaiſſiſſent; la foi s'éteint.

Un ſaint Abbé, dont la doctrine & la vie ſont un ornement de notre ſiécle, ravi d'une converſion auſſi admirable & auſſi parf

(1) Fiunt noviſſima hominis illius pejora priori *Luc XI*, 26.

que celle de notre Princeſſe, lui ordonna de l'écrire pour l'édification de l'Egliſe. Elle commence ce récit en confeſſant ſon erreur. Vous Seigneur, dont la bonté infinie n'a rien donné aux hommes de plus efficace pour effacer leurs péchés, que la grace de les reconnoître; recevez l'humble confeſſion de votre ſervante; & en mémoire d'un tel ſacrifice, s'il lui reſte quelque choſe à expier après une ſi longue pénitence, faites-lui ſentir aujourd'hui vos miſéricordes. Elle confeſſe donc, CHRETIENS, qu'elle avoit tellement perdu les lumieres de la foi, que lorſqu'on parloit ſérieuſement des myſteres de la Religion, elle avoit peine à retenir ces ris dédaigneux qu'excitent les perſonnes ſimples, lorſqu'on leur voit croire des choſes impoſſibles: *Et*, pourſuit-elle, *c'eût été pour moi le plus grand de tous les miracles, que de me faire croire fermement le Chriſtianiſme.* Que n'eût-elle pas donné pour obtenir ce miracle? Mais l'heure marquée par la divine Providence n'étoit pas encore venue. C'étoit le temps où elle devoit être livrée à elle-même, pour mieux ſentir dans la ſuite la merveilleuſe victoire de la Grace. Ainſi elle gémiſſoit dans ſon incrédulité qu'elle n'avoit pas la force de vaincre. Peu s'en faut qu'elle s'emporte juſqu'à la dériſion, qui eſt le ıier excès, & comme le triomphe de l'orıil; & qu'elle ne ſe trouve parmi *ces mo-*

queurs, dont le jugement eſt ſi proche (1); ſelon la parole du Sage.

Déplorable avéuglement! Dieu a fait un ouvrage au milieu de nous, qui détaché de toute autre cauſe, & ne tenant qu'à lui ſeul, remplit tous les temps & tous les lieux, & porte par toute la terre avec l'impreſſion de ſa main, le caractere de ſon autorité, c'eſt Jeſus-Chriſt & ſon Egliſe. Il a mis dans cette Egliſe une autorité, ſeule capable d'abaiſſer l'orgueil; & de relever la ſimplicité; & qui également propre aux ſçavans & aux ignorans, imprime aux uns & aux autres un même reſpect. C'eſt contre cette autorité que les libertins ſe révoltent avec un air de mépris. Mais qu'ont-ils vu ces rares génies? qu'ont-ils vu plus que les autres? Quelle ignorance eſt la leur? & qu'il ſeroit aiſé de les confondre, ſi, foibles & préſomptueux, ils ne craignoient d'être inſtruits! Car penſent ils avoir mieux vu les difficultés à cauſe qu'ils y ſuccombent, & que les autres qui les ont vues, les ont mépriſées? Ils n'ont rien vu: ils n'entendent rien; ils n'ont pas même de quoi établir le néant, auquel ils eſperent après cette vie; & ce miſérable partage ne leur eſt pas aſſuré. Ils ne ſçavent s'ils trouveront un Dieu propice, ou un Dieu contraire. S'[illegible] font égal au vice & à la vertu: quelle id[illegible] Que s'il ne dédaigne pas de juger ce [illegible]

(1) Parata ſunt deriſoribus judicia. *Prov. XIX*,

a créé, & encore ce qu'il a créé capable d'un bon & d'un mauvais choix, qui leur dira, ou ce qui lui plaît, ou ce qui l'offenſe, ou ce qui l'appaiſe? Par où ont-ils deviné que tout ce qu'on penſe de ce premier Être, ſoit indifférent, & que toutes les Religions qu'on voit ſur la terre, lui ſoient également bonnes? Parce qu'il y en a de fauſſes, s'enſuit-il qu'il n'y en ait pas une véritable, ou qu'on ne puiſſe plus connoître l'ami ſincere, parce qu'on eſt environné de trompeurs? Eſt-ce peut-être que tous ceux qui errent, ſont de bonne foi? L'homme ne peut-il pas, ſelon ſa coutume, s'en impoſer à lui-même? Mais quel ſupplice ne méritent pas les obſtacles qu'il aura mis par ſes préventions, à des lumieres plus pures? Où a-t-on pris que la peine & la récompenſe ne ſoient que pour les jugemens humains, & qu'il n'y ait pas en Dieu une juſtice, dont celle qui reluit en nous ne ſoit qu'une étincelle? Que s'il eſt une telle juſtice, ſouveraine, & par conſéquent inévitable; divine, & par conſéquent infinie: qui nous dira qu'elle n'agiſſe jamais ſelon ſa nature, & qu'une juſtice infinie ne s'exerçe pas à la fin par un ſupplice infini & éternel? Où en ſont donc les Impies, & quelle aſſurance ont-ils
e la vengeance éternelle dont on les me-
? Au défaut d'un meilleur refuge, iront-
nfin ſe plonger dans l'abîme de l'athéiſme?
ttront-ils leur repos dans une fureur, qui

ne trouve preſque point de place dans les eſprits? qui leur réſoudra ces doutes, puiſqu'ils veulent les appeller de ce nom? Leur raiſon, qu'ils prennent pour guide, ne préſente à leur eſprit que des conjectures & des embarras. Les abſurdités où ils tombent en niant la religion, deviennent plus inſoutenables que les vérités dont la hauteur les étonne; & pour ne vouloir pas croire des myſteres incompréhenſibles, ils ſuivent l'une après l'autre, d'incompréhenſibles erreurs. Qu'eſt-ce donc, après tout, MESSIEURS, qu'eſt-ce que leur malheureuſe incrédulité, ſinon une erreur ſans fin, une témérité qui hazarde tout, un étourdiſſement volontaire, & en un mot un orgueil qui ne peut ſouffrir ſon remede, c'eſt-à-dire, qui ne peut ſouffrir une autorité légitime? ne croyez pas que l'homme ne ſoit emporté que par l'intempérance des ſens. L'intempérance de l'eſprit n'eſt pas moins flatteuſe. Comme l'autre, elle ſe fait des plaiſirs cachés, & s'irrite par la défenſe. Ce ſuperbe croit s'élever au-deſſus de tout & au-deſſus de lui-même, quand il s'éleve, ce lui ſemble, au-deſſus de la Religion, qu'il a ſi long temps révérée: il ſe met au rang des gens déſabuſés, il inſulte en ſon cœur aux foibles eſprits, qui ne font que ſuivre les autres ſans rien trouver par eux-mêmes, & devenu le ſeul objet de ſes complaiſances, il ſe fait lui-même ſon Dieu.

C'eſt dans cet abîme profond que la Princeſſe Palatine alloit ſe perdre. Il eſt vrai qu'elle deſiroit avec ardeur de connoître la vérité. Mais où eſt la vérité ſans la foi, qui lui paroiſſoit impoſſible, à moins que Dieu ne l'établît en elle par un miracle? Que lui ſervoit d'avoir conſervé la connoiſſance de la Divinité? Les eſprits même les plus déréglés n'en rejettent pas l'idée, pour n'avoir point à ſe reprocher un aveuglement trop viſible. Un Dieu qu'on fait à ſa mode, auſſi patient, auſſi inſenſible que nos paſſions le demandent, n'incommode pas. La liberté qu'on ſe donne de penſer tout ce qu'on veut, fait qu'on croit reſpirer un air nouveau. On s'imagine jouir de ſoi-même & de ſes deſirs; & dans le droit qu'on penſe acquérir de ne ſe rien refuſer, on croit tenir tous les biens, & on les goûte par avance.

En cet état, CHRETIENS, où la foi même eſt perdue, c'eſt-à-dire, ou le fondement eſt renverſé, que reſtoit-il à notre Princeſſe? Que reſtoit-il à une ame, qui par un juſte jugement de Dieu étoit déchue de toutes les graces, & ne tenoit à Jeſus Chriſt par aucun lien? Qu'y reſtoit-il, CHRÉTIENS, ſi ce n'eſt ce que dit ſaint Auguſtin? Il reſtoit la ſouveraine miſéricorde : *Reſtabat magna miſeria, & magna miſericordia* (1). Il reſtoit ce ſecret regard

(1) *Le texte de ſaint Auguſtin porte :* Remanſit magna, *Enarrat. in Pſal.* 4, *n.* 8.

d'une Providence miſéricordieuſe, qui la vouloit rappeller des extrémités de la terre; & voici quelle fut la premiere touche. Prêtez l'oreille, MESSIEURS, elle a quelque choſe de miraculeux. Ce fut un ſonge admirable, de ceux que Dieu même fait venir du ciel par le miniſtere des Anges, dont les images ſont ſi nettes & ſi démêlées, où l'on voit je ne ſçais quoi de céleſte. *Elle crut*; c'eſt elle-même qui le raconte au ſaint Abbé: Ecoutez, & prenez garde ſur-tout de n'écouter pas avec mépris l'ordre des avertiſſemens divins, & la conduite de la grace: *elle crut*, dis-je, *que marchant ſeule dans une forêt, elle y avoit rencontré un aveugle dans une petite loge. Elle s'approche pour lui demander s'il étoit aveugle de naiſſance, ou s'il l'étoit devenu par quelque accident. Il répondit qu'il étoit aveugle né. Vous ne ſçavez donc pas*, reprit-elle, *ce que c'eſt que la lumiere qui eſt ſi belle & ſi agréable, & le ſoleil qui a tant d'éclat & de beauté? Je n'ai*, dit-il, *jamais joui de ce bel objet, & je ne m'en puis former aucune idée. Je ne laiſſe pas de croire*, continua-t-il, *qu'il eſt d'une beauté raviſſante. L'aveugle parut alors changer de voix & de viſage; & prenant un ton d'autorité: Mon exemple*, dit-il, *vous doit apprendre qu'il y a des choſes très-excellentes & très-admirables, qui échappent à notre , & qui n'en ſont ni moins vraies, ni r déſirables, quoiqu'on ne les puiſſe ni com :*

dre, ni imaginer. C'eſt en effet, qu'il manque un ſens aux incrédules, comme à l'aveugle; & ce ſens, c'eſt Dieu qui le donne, ſelon ce que dit ſaint Jean : (1) *Il nous a donné un ſens pour connoître le vrai Dieu & pour être en ſon vrai. Fils.* Notre Princeſſe le comprit. En même-temps, au milieu d'un ſonge myſtérieux, *elle fit l'application de la belle comparaiſon de l'aveugle aux vérités de la Religion & de l'autre vie.* Ce ſont ſes mots que je je vous rapporte. Dieu qui n'a beſoin ni de temps, ni d'un long circuit de raiſonnemens pour ſe faire entendre, tout-à-coup lui ouvrit les yeux. Alors, par une ſoudaine illumination, *elle ſe ſentit ſi éclairée*, c'eſt elle même qui continue à vous parler, *& tellement tranſportée de la joie d'avoir trouvé ce qu'elle cherchoit depuis ſi long-temps, qu'elle ne put s'empêcher d'embraſſer l'aveugle, dont le diſcours lui découvroit une plus belle lumiere que celle dont il étoit privé. Et*, dit-elle, *il ſe répandit dans mon cœur une joie ſi douce & une foi ſi ſenſible, qu'il n'y a point de paroles capables de l'exprimer.* Vous attendez, CHRETIENS, quel ſera le réveil d'un ſommeil ſi doux & ſi merveilleux. Ecoutez & reconnoiſſez que ce ſonge eſt vraiment divin. *Elle s'éveilla là-deſſus*, dit-elle, *& ſe trouva dans le même où elle s'étoit vue dans cet admirable*

(1) Dedit nobis ſenſum; ut cognoſcamus verum Deum, & ſimus in vero Filio ejus. 1. *Joan.* V, 20.

ſonge, c'eſt-à-dire tellement changée, qu'elle avoit peine à le croire. Le miracle qu'elle attendoit eſt arrivé; elle croit, elle qui jugeoit la foi impoſſible. Dieu la change par une lumiere ſoudaine, & par un ſonge qui tient de l'extaſe. Tout ſuit en elle de la même force. *Je me levai*, pourſuit-elle, *avec précipitation; mes actions étoient mêlées d'une joie & d'une activité extraordinaire.* Vous le voyez; cette nouvelle vivacité qui animoit ſes actions, ſe reſſent encore dans ſes paroles. *Tout ce que je liſois ſur la religion, me touchoit juſqu'à répandre des larmes. Je me trouvois à la Meſſe dans un état bien différent de celui où j'avois accoutumé d'être.* Car c'étoit de tous les myſteres celui qui lui paroiſſoit le plus incroyable. *Mais alors*, dit-elle, *il me ſembloit ſentir la préſence réelle de Notre-Seigneur, à peu-près comme l'on ſent les choſes viſibles, & dont l'on ne peut douter.* Ainſi elle paſſa tout-à-coup d'une profonde obſcurité à une lumiere manifeſte, Les nuages de ſon eſprit ſont diſſipés; miracle auſſi étonnant que celui où Jeſus-Chriſt (1) fit tomber en un inſtant des yeux de Saul converti, cette eſpece d'écaille dont ils étoient couverts. Qui donc ne s'écrieroit à un ſi ſoudain changement : (2) *Le doigt de Dieu eſt ici?* La ſuite ne permet pas d'en douter, &

(1) *Act. IX*, 18.
(2) Digitus Dei eſt hîc. *Exod. VIII*, 19.

pe n

ération de la grace ſe reconnoît dans ſes fruits. Depuis ce bienheureux moment, la foi de notre Princeſſe fut inébranlable; & même cette joie ſenſible qu'elle avoit à croire, lui fut continuée quelque temps.

Mais au milieu de ces céleſtes douceurs, la juſtice divine eut ſon tour. L'humble Princeſſe ne crut pas qu'il lui fût permis d'approcher d'abord des ſaints Sacremens. Trois mois entiers furent employés à repaſſer, avec larmes, ſes ans écoulés parmi tant d'illuſions, & à préparer ſa confeſſion. Dans l'approche du jour deſiré où elle eſpéroit de la faire, elle tomba dans une ſyncope, qui ne lui laiſſa ni couleur, ni pouls, ni reſpiration. Revenue d'une ſi longue & ſi étrange défaillance, elle ſe vit replongée dans un plus grand mal; & après les affres de la mort, elle reſſentit toutes les horreurs de l'enfer. Dignes effet de Sacremens de l'Egliſe, qui donnés ou différés, ſont ſentir à l'ame la miſéricorde de Dieu, ou tout le poids de ſes vengeances. Son Confeſſeur, qu'elle appelle la trouve ſans force, incapable d'application, & prononçant à peine quelques mots entrecoupés; il fut contraint de remettre la confeſſion au lendemain. Mais il faut qu'elle vous raconte elle-même quelle nuit elle paſſa dans cette at[illegible] Qui ſçait ſi la Providence n'aura pas am[illegible]ci quelque ame égarée, qui doive [illegible]hée de ce récit? *Il eſt*, dit-elle

—poſſible de s'imaginer les étranges peines de n eſprit, ſans les avoir éprouvées. J'appré-hendois à chaque moment le retour de ma ſyncope, c'eſt-à-dire, ma mort & ma damnation. J'avouois bien que je n'étois pas digne d'une miſéricorde que j'avois ſi long-temps négligée; & je diſois à Dieu dans mon cœur, que je n'avois aucun droit de me plaindre de ſa juſtice; mais qu'enfin, choſe inſupportable! je ne le verrois jamais; que je ſerois éternellement avec ſes ennemis, éternellement ſans l'aimer, éternellement haïe de lui. Je ſentois tendrement ce déplaiſir; & je le ſentois même, comme je crois, ce ſont ces propres paroles, *entierement détaché des autres peines de l'enfer.* Le voilà, MES CHERES SŒURS, vous le connoiſſez, le voilà ce pur amour, que Dieu lui-même répand dans les cœurs avec toutes ſes délicateſſes & dans toute ſa vérité. La voilà cette crainte qui change les cœurs : non point la crainte de l'eſclave, qui craint l'arrivée d'un maître fâcheux; mais la crainte d'une chaſte épouſe, qui craint de perdre ce qu'elle aime. Ces ſentimens tendres, mêlés de larmes & de frayeur, aigriſſoient ſon mal juſqu'à la derniere extrémité. Nul n'en pénétroit la cauſe; & on attribuoit ces agitations à la fievre dont elle étoit tourmentée dans cet état pitoyable, pendant qu'elle ſe croyoit comme une perſonne réprouvée que ſans eſpérance de ſalut; Dieu

entendre ſes vérités en telle maniere & ſous telle figure qui lui plaît, continua de l'inſtruire comme il a fait Joſeph & Salomon; & durant l'aſſoupiſſement que l'accablement lui cauſa, il lui mit dans l'eſprit cette parabole ſi ſemblable à celle de l'Evangile (1). Elle voit paroître ce que Jeſus-Chriſt n'a pas daigné de nous donner comme l'image de ſa tendreſſe; une poule devenue mere, empreſſée autour des petits qu'elle conduiſoit. Un d'eux s'étant écarté, notre malade le voit englouti par un chien avide. Elle accourt, elle lui arrache cet innocent animal. En même temps on lui crie d'un autre côté qu'il le falloit rendre au raviſſeur, dont on éteindroit l'ardeur, en lui enlevant ſa proie. *Non*, dit-elle, *je ne le rendrai jamais.* En ce moment elle s'éveilla; & l'application de la figure qui lui avoit été montrée, ſe fit en un inſtant dans ſon eſprit, comme ſi on lui eût dit: (2) *Si vous qui êtes mauvaiſe, ne pouvez vous réſoudre à rendre ce petit animal que vous avez ſauvé, pourquoi croyez-vous que Dieu infiniment bon, vous redonnera au démon, après vous avoir tirée de ſa puiſſance? Eſpérez, & prenez courage.* A ces mots elle demeura dans un calme & dans une joie [illegible] ne pouvoit exprimer, *comme ſi un lui eût appris*, ce ſont encore ſes pa-

(1) Luc. XXIII, 37.
(2) Matth. VII, 11.

roles, (1) *que Dieu ne l'abandonneroit pas.* Ainſi tomba tout-à-coup la fureur des vents & des flots à la voix de Jeſus-Chriſt, qui les menaçoit; & il ne fit pas un moindre miracle dans l'ame de notre ſainte Pénitente, lorſque parmi les frayeurs d'une conſcience alarmée, & *les douleurs de l'enfer* (2), il lui fit ſentir tout-à-coup, par une vive confiance, avec la remiſſion de ſes péchés, (3) cette *paix, qui ſurpaſſe toute intelligence.* Alors une joie céleſte ſaiſit tous nos ſens, (4) *& les os humiliés tréſailliront.* Souvenez-vous, ô ſacré Pontife, quand vous tiendrez en vos mains la ſainte Victime, qui ôte les péchés du monde; ſouvenez-vous de ce miracle de la grace. Et vous, ſaints Prêtres, venez; & vous, ſaintes Filles, & vous, Chrétiens: venez auſſi, ô Pécheurs! tous enſemble, commençons d'une même voix, le Cantique de la délivrance, & ne ceſſons de répéter avec David: (5) *Que Dieu eſt bon, & que ſa miſéricorde eſt éternelle!*

Il ne faut point manquer à de telles graces, ni les recevoir avec molleſſe. La Princeſſe Palatine change en un moment toute

(1) *Marc IV*, 39. *Luc. VIII*, 24.

(2) Dolores inferni circumdederunt me *Pſalm. XVII*, 6.

(3) Pax Dei, quæ exuperat omnem ſenſum. *Ph IV*, 7.

(4) Auditui meo dabis gaudium & lætitiam; & exultabunt oſſa humiliata. *Pſal. L*, 10.

(5) Confitemini Domino, quoniam bonus, quoniam in æternum miſericordia ejus. *Pſ CXXXV*,

entiere : nulle parure que la ſimplicité, nul ornement que la modeſtie. Elle ſe montre au monde à cette fois; mais ce fut pour lui déclarer qu'elle avoit renoncé à ſes vanités. Car auſſi quelle erreur à une Chrétienne, & encore à une Chrétienne pénitente, d'orner ce qui n'eſt digne que de ſon mépris; de peindre & de parer l'idole du monde; de retenir comme par force, & avec mille artifices, autant indignes qu'inutiles, ces graces qui s'envolent avec le temps? ſans s'effrayer de ce qu'on diroit, ſans craindre comme autrefois ce vain fantôme des ames infirmes, dont les grands ſont épouvantés plus que tous les autres, la Princeſſe Palatine parut à la Cour ſi différente d'elle-même; & dès-lors elle renonça à tous les divertiſſemens, à tous les jeux les plus innocens, ſe ſoumettant aux ſéveres loix de la pénitence chrétienne, & ne ſongeant qu'à reſtreindre & à punir une liberté qui n'avoit pu demeurer dans ſes bornes. Douze ans de perſévérance au milieu des épreuves les plus difficiles, l'ont élevée à une éminent degré de ſainteté. La regle qu'elle ſe fit dès le premier jour fut immuable; toute ſa maiſon y entra: chez elle on ne faiſoit que paſſer d'un exercice de piété à un a[illegible]. Jamais l'heure de l'oraiſon ne fut chang[illegible]i interrompue, pas même par les ma[illegible]. Elle ſçavoit que dans ce commerce ſ[illegible] tout conſiſte à s'humilier ſous la main

de Dieu, & moins à donner qu'à recevoir. Ou plutôt, ſelon le précepte de Jeſus-Chriſt (1), ſon oraiſon fut perpétuelle, pour être égale au beſoin. La lecture de l'Evangile & des Livres ſaints en fourniſſoient la matiere : ſi le travail ſembloit l'interrompre, ce n'étoit que pour la continuer d'une autre ſorte. Par le travail on charmoit l'ennui, on ménageoit le temps, on guériſſoit la langueur de la pareſſe, & les pernicieuſes rêveries de l'oiſiveté. L'eſprit ſe relâchoit, pendant que les mains induſtrieuſement occupées s'éxerçoient dans des ouvrages dont la piété avoit donné le deſſein : c'étoit ou des habits pour les pauvres, ou des ornemens pour les autels. Les Pſeaumes avoient ſuccédé aux Cantiques de joies du ſiécle. Tant qu'il n'étoit point néceſſaire de parler, la ſage Princeſſe gardoit le ſilence : la vanité & les médiſances, qui ſoutiennent tout le commerce du monde, lui faiſoient craindre tous les entretiens ; & rien ne lui paroiſſoit ni agréable ni ſûr que la ſolitude. Quand elle parloit de Dieu, le goût intérieur d'où ſortoient toutes ſes paroles, ſe communiquoit à ceux qui converſoient avec elle ; & les nobles expreſſions qu'on remarquoit dans ſes diſcours ou dans ſes écrits, venoient de la haute idée qu'elle avoit conçue des choſes divines. Sa foi ne fut pas moins ſimple e

(1) Oportet ſemper orare, & non deficere. *Luc. XVIII*, 1.

vive : dans les fameuſes queſtions qui ont troublé en tant de manieres le repos de nos jours, elle déclaroit hautement qu'elle n'avoit autre part à y prendre que celle d'obéir à l'Egliſe. Si elle eût eu la fortune des Ducs de Nevers ſes peres, elle en auroit ſurpaſſé la pieuſe magnificence, quoique cent Temples fameux en portent la gloire juſqu'au ciel *(1) & que les Egliſes des Saints publient leurs aumônes.* Le Duc ſon pere avoit fondé dans ſes terres de quoi marier tous les ans ſoixante filles : riche oblation, préſent agréable. La Princeſſe ſa fille en marioit auſſi tous les ans ce qu'elle pouvoit, ne croyant pas aſſez honorer les libéralités de ſes ancêtres, ſi elle ne les imitoit. On ne peut retenir ſes larmes quand on lui voit épancher ſon cœur ſur de vieilles femmes qu'elle nourriſſoit. Des yeux ſi délicats firent leurs délices de ces viſages ridés, de ces membres courbés ſous les ans. Ecoutez ce qu'elle en écrit au fidele miniſtre de ſes charités : & dans un même diſcours, apprenez à goûter la ſimplicité & la charité chrétienne. *Je ſuis ravie*, dit-elle, *que l'affaire de nos bonnes vieilles ſoit ſi avancée. Achevons vîte au nom de Notre Seigneur ; ôtons vîtement cette bonne femme d'étable où elle eſt ; & la mettons dans un*

(1) Eleemoſynas illius enarrabit omnis Eccleſia ſanctorum. *Eccl.* XXXI, 11.

de ces petits lits. Quelle nouvelle vivacité ſuccéde à celle que le monde inſpire ! Elle pourſuit : *Dieu me donnera peut-être de la ſanté, pour aller ſervir cette paralytique : au moins je le ferai par mes ſoins, ſi les forces me manquent ; & joignant mes maux aux ſiens, je les offrirai plus hardiment à Dieu. Mandez moi ce qu'il faut pour la nourriture & les uſtenſiles de ces pauvres femmes : peu à peu nous les mettrons à leur aiſe.* Je me plais à répéter toutes ces paroles, malgré les oreilles délicates : elles effacent les diſcours les plus magnifiques ; & je voudrois ne parler plus que ce langage. Dans les néceſſités extraordinaires, ſa charité faiſoit de nouveaux efforts. Le rude hiver des années dernieres acheva de la dépouiller de ce qui lui reſtoit de ſuperflu : tout devint pauvre dans ſa maiſon & ſur ſa perſonne : elle voyoit diſparoître avec une joie ſenſible les reſtes des pompes du monde ; & l'aumône lui apprenoit à ſe retrancher tous les jours quelque choſe de nouveau. C'eſt en effet la vraie grace de l'aumône, en ſoulageant les beſoins des pauvres, de diminuer en nous d'autres beſoins ; c'eſt-à-dire, ces beſoins honteux qu'y fait la délicateſſe, comme ſi la nature n'étoit pas aſſez accablée de néceſſités.

Qu'attendez-vous, CHRETIENS, à vous convertir, & pourquoi déſeſpérez-vous le

votre ſalut ? Vous voyez la perfection où s'éleve l'ame pénitente, quand elle eſt fidelle à la grace. Ne craignez ni la maladie, ni les dégoûts, ni les tentations, ni les peines les plus cruelles. Une perſonne ſi ſenſible & ſi délicate, qui ne pouvoit ſeulement entendre nommer les maux, a ſouffert douze ans entiers & preſque ſans intervalle, ou les plus vives douleurs, ou des langueurs qui épuiſoient le corps & l'eſprit ; & cependant durant tout ce temps, & dans les tourmens inouïs de ſa derniere maladie, où ſes maux s'augmenterent juſqu'aux derniers excès, elle n'a eu à ſe repentir que d'avoir une ſeule fois ſouhaité une mort plus douce. Encore réprima-t-elle ce foible deſir, en diſant auſſitôt après avec Jeſus-Chriſt, la priere du ſacré myſtere du Jardin ; c'eſt ainſi qu'elle appelloit la priere de l'agonie de notre Sauveur : (1) *O mon pere, que votre volonté ſoit faite, & non la mienne.* Ses maladies lui ôterent la conſolation qu'elle avoit tant déſirée, d'accomplir ſes premiers deſſeins, & de pouvoir achever ſes jours ſous la diſcipline & dans l'habit de Sainte-Fare. Son cœur donné ou plutôt rendu à ce Monaſtere, où elle avoit goûté les premieres graces, a témoigné ſon r, & ſa volonté a été aux yeux de Dieu

(1) Pater . . . non mea voluntas, ſed tua fiat. *Luc.* 22, 42.

un ſacrifice parfait. C'eût été un ſoutien ſenſible à une ame comme la ſienne, d'accomplir de grands ouvrages pour le ſervice de Dieu. Mais elle eſt menée par une autre voie, par celle qui crucifie davantage, qui ſans rien laiſſer entreprendre à un eſprit courageux, le tient accablé & anéanti ſous la rude loi de ſouffrir. Encore s'il eût plû à Dieu de lui conſerver ce goût ſenſible de la piété, qu'il avoit renouvellé dans ſon cœur au commencement de ſa pénitence; mais non, tout lui eſt ôté; ſans ceſſe elle eſt travaillée de peines inſupportables. (1) *O Seigneur*, diſoit le ſaint homme Job, *vous me tourmentez d'une maniere merveilleuſe!* C'eſt que ſans parler ici de ſes autres peines, il portoit au fond de ſon cœur une vive & continuelle appréhenſion de déplaire à Dieu. Il voyoit d'un côté ſa ſainte Juſtice, devant laquelle les Anges ont peine à ſoutenir leur innocence. Il le voyoit avec ſes yeux éternellement ouverts obſerver toutes les démarches, (2) *compter* tous les *pas* d'un pécheur, & *garder ſes péchés comme ſous le ſceau*, pour les lui repréſenter au dernier jour. D'un autre côté, il reſſentoit ce qu'il y a de corrompu dans le cœur de l'homme. *Je craignois*, dit-il, (3) *toutes mes œuvres.* Que vois-je? le péché

(1) Mirabiliter me crucias. *Job.* X, 16.
(2) Greſſus meos dinumeraſti.... Signaſti quaſi in culo delicta mea. *Job* XIV, 16, 17.
(3) Verebar omnia opera mea, *Ibid.* IX, 28.

péché par-tout ! Et il s'écrioit nuit & jour : (1) *O Seigneur ! pourquoi n'ôtez-vous pas mes péchés ?* Et que ne tranchez-vous une fois ces malheureux jours, où l'on ne fait que vous offenser, afin qu'il ne soit pas dit, (2) *que je sois contraire à la parole du Saint ?* Tel étoit le fond de ses peines ; & ce qui paroît de si violent dans ses discours, n'est que la délicatesse d'une conscience qui se redoute elle même, ou l'excès d'un amour qui craint de déplaire. La Princesse Palatine souffrit quelque chose de semblable. Quel supplice à une conscience timorée ! Elle croyoit voir par-tout dans ses actions un amour-propre déguisé en vertu. Plus elle étoit clair-voyante, plus elle étoit tourmentée. Ainsi Dieu l'humilioit par ce qui a coutume de nourrir l'orgueil ; & lui faisoit un remede de la cause de son mal. Qui pourroit dire par quelles terreurs elle arrivoit aux délices de la sainte Table ? Mais elle ne perdoit pas la confiance. *Enfin*, dit-elle ; c'est ce qu'elle écrit au saint Prêtre que Dieu lui avoit donné pour la soutenir dans ses peines : *Enfin, je suis parvenue au divin banquet. Je m'étois levée dès le matin pour être devant le jour aux portes du Seigneur ; mais lui seul sçait les combats*

(1) Cur non tollis peccatum meum ; & quare non (2) iniquitatem meam ? *Ibid.* VII, 21.
Et hæc mihi sit consolatio, ut affligens me non (2) parcat, nec contradicam sermonibus Sancti. *Ibid.* VI, 10.

qu'il a fallu rendre. La matinée ſe paſſoit dans ce cruel exercice. *Mais à la fin*, pourſuit-elle, *malgré mes foibleſſes, je me ſuis comme traînée moi-même aux pieds de notre Seigneur; & j'ai connu qu'il falloit, puiſque tout s'eſt fait en moi par la force de la divine Bonté, que je reçuſſe encore avec une eſpece de force, ce dernier & ſouverain bien.* Dieu lui découvrit dans ſes peines l'ordre ſecret de ſa juſtice ſur ceux qui ont manqué de fidélité aux graces de la pénitence. *Il n'appartient pas*, diſoit-elle, *aux eſclaves fugitifs, qu'il faut aller reprendre par force, & les ramener comme malgré eux, de s'aſſeoir au feſtin avec les enfans & les amis; & c'eſt aſſez qu'il leur ſoit permis de venir recueillir à terre les miettes qui tombent de la table de leurs Seigneurs.* Ne vous étonnez pas, CHRÉTIENS, ſi je ne fais plus, foible Orateur, que de répéter les paroles de la Princeſſe Palatine; c'eſt que j'y reſſens la manne cachée, & le goût des Ecritures divines, que ſes peines & ſes ſentimens lui faiſoient entendre. Malheur à moi, ſi dans cette chaire j'aime mieux me chercher moi-même que votre ſalut, & ſi je ne préfere à mes inventions, quand elles pourroient vous plaire, les expériences de cette Princeſſe, qui peuvent vous convertir! Je n'ai regret qu'à ce que je laiſſe, & je ne puis vous taire ce qu'elle a écrit touchant les tentations d'incrédulité. *Il*

eſt bien croyable, diſoit-elle, *qu'un Dieu qui aime infiniment, en donne des preuves proportionnées à l'infinité de ſon amour, & à l'infinité de ſa puiſſance; & ce qui eſt propre à la toute puiſſance d'un Dieu, paſſe de bien loin la capacité de notre foible raiſon. C'eſt*, ajoute-t-elle, *ce que je me dis à moi-même, quand les démons tâchent d'étonner ma foi; & depuis qu'il a plu à Dieu de me mettre dans le cœur*, remarquez ces belles paroles, *que ſon amour eſt la cauſe de tout ce que nous croyons, cette réponſe me perſuade plus que tous les livres.* C'eſt en effet l'abrégé de tous les ſaints Livres, & de toute la doctrine chrétienne. Sortez, parole éternelle, *Fils unique du Dieu* vivant, ſortez du *bienheureux ſein de* votre *Pere*, & venez *annoncer* aux hommes le ſecret que vous y voyez. Il l'a fait; & durant trois ans il n'a ceſſé (1) de nous dire le ſecret des conſeils de Dieu. Mais tout ce qu'il en a dit eſt renfermé dans ce ſeul mot de ſon Evangile : (2) *Dieu a tant aimé le monde, qu'il lui a donné ſon Fils unique.* Ne demandez plus ce qui a uni en Jeſus-Chriſt le ciel & la terre, & la croix avec les grandeurs. *Dieu a tant aimé le monde.* Eſt-il incroyable que Dieu aime, & que la bonté

(1) Unigenitus Filius qui eſt in ſinu Patris, ipſe enarravit. *Joan.* I, 18.

(2) Sic Deus dilexit mundum, ut Filium ſuum unigenitum daret. *Joan* III, 16.

ſe communique? Que ne fait pas entreprendre aux ames courageuſes l'amour de la gloire; aux ames les plus vulgaires l'amour des richeſſes; à tous enfin, tout ce qui porte le nom d'amour? Rien ne coûte, ni périls, ni travaux, ni peines; & voilà les prodiges dont l'homme eſt capable. Que ſi l'homme, qui n'eſt que foibleſſe, tente l'impoſſible: Dieu, pour contenter ſon amour, n'exécutera-t-il rien d'extraordinaire? Diſons donc pour toute raiſon dans tous les myſteres: *Dieu a tant aimé le monde.* C'eſt la doctrine du Maître; & le Diſciple bien-aimé l'avoit bien compriſe. De ſon temps un Cérinthe, un Héréſiarque, ne vouloit pas croire qu'un Dieu eût pu ſe faire homme, & ſe faire la victime des pécheurs. Que lui répondit cet Apôtre vierge, ce Prophete du Nouveau-Teſtament, cet aigle, ce Théologien par excellence, ce ſaint Vieillard, qui n'avoit de force que pour prêcher la charité, & pour dire: *Aimez-vous les uns les autres en Notre-Seigneur*: que répondit-il à cette Héréſiarque? quel ſymbole, quelle nouvelle confeſſion de foi oppoſa-t-il à ſon héréſie naiſſante? Ecoutez, & admirez: (1) *Nous croyons*, dit-il, *& nous confeſſons l'amour que Dieu a pour nous.* C'eſt-là toute la foi des Chrétiens: c'eſt la cauſe l'abrégé de tout le ſymbole. C'eſt-là que

(1) Et nos credidimus charitati, quam habet Deus in nobis. 1. *Joan.* IV, 16.

Princeſſe Palatine a trouvé la réſolution de ſes anciens doutes. Dieu a aimé : c'eſt tout dire. S'il a fait, diſoit-elle, de ſi grandes choſes pour déclarer ſon amour dans l'Incarnation ; que n'aura-t-il pas fait pour le conſommer dans l'Euchariſtie, pour ſe donner, non-plus en général à la nature humaine, mais à chaque fidelle en particulier ? Croyons donc avec ſaint Jean, en l'amour d'un Dieu ; la foi nous paroîtra douce, en la prenant par un endroit ſi tendre. Mais n'y croyons pas à demi, à la maniere des Hérétiques, dont l'un en retranche une choſe, & l'autre une autre ; l'un le myſtere de l'Incarnation, & l'autre celui de l'Euchariſtie ; chacun ce qui lui déplaît ; foibles eſprits, ou plutôt cœurs étroits & *entrailles reſſertées*, (1) que la foi & la charité n'ont pas aſſez *dilatées*, pour comprendre toute l'étendue de l'amour d'un Dieu. Pour nous, croyons ſans réſerve, & prenons le remede entier, quoi qu'il en coûte à notre raiſon. Pourquoi veut-on que les prodiges coûtent tant à Dieu ? Il n'y a plus qu'un ſeul prodige que j'annonce aujourd'hui au monde. O ciel, ô terre, étonnez-vous à ce prodige nouveau ! C'eſt que parmi tant de témoignages de l'amour divin, il y ait tant d'incrédules & tant d'inſenſibles. N'en augmentez pas le nombre qui va croiſſant tous les jours.

(1) Cor noſtrum dilatatum eſt.... Auguſtiamini autem viſceribus veſtris. 2. *Cor.* VI, 11, 12.

N'alléguez plus votre malheureuſe incrédulité, & ne faites pas une excuſe de votre crime. Dieu a des remedes pour vous guérir; & il ne reſte qu'à les obtenir par des vœux continuels. Il a ſçu prendre la ſainte Princeſſe dont nous parlons par le moyen qu'il lui a plu : il en a d'autres pour vous juſqu'à l'infini; & vous n'avez rien à craindre, que de déſeſpérer de ſes bontés. Vous oſez nommer vos ennuis, après les peines terribles où vous l'avez vûe? Cependant ſi quelquefois elle deſiroit en être un peu ſoulagée, elle ſe le reprocheroit à elle-même. *Je commence*, diſoit-elle, *à m'appercevoir que je cherche le paradis terreſtre à la ſuite de Jeſus-Chriſt, au lieu de chercher la montagne des Olives & le Calvaire, par où il eſt entré dans ſa gloire.* Voilà ce qui lui ſervit de méditer l'Evangile nuit & jour, & de ſe nourrir de la parole de vie. C'eſt encore ce qui lui fit dire cette admirable parole : *Qu'elle aimoit mieux vivre & mourir ſans conſolation, que d'en chercher hors de Dieu.* Elle a porté ſes ſentimens juſqu'à l'agonie; & prête à rendre l'ame, on entendit qu'elle diſoit d'une voix mourante : *Je m'en vais voir comment Dieu me traite; mais j'eſpere en ſes miſericordes.* Cette parole de confiance emporta ſon ame ſainte au ſéjour des Juſtes.

Arrêtons ici, CHRÉTIENS : & vous, Seigneur, impoſez ſilence à cet indigne Mi[illegible]re,

qui ne fait qu'affoiblir votre parole : parlez dans les cœurs, Prédicateur invisible, & faites que chacun se parle à soi-même. Parlez, MES FRERES, parlez : je ne suis ici que pour aider vos réflexions. Elle viendra cette heure derniere, elle approche, nous y touchons, la voilà venue. Il faut dire avec ANNE DE GONZAGUE : Il n'y a plus ni Princesse, ni Palatine ; ces grands noms dont on s'étourdit, ne subsistent plus. Il faut dire avec elle : Je m'en vais, je suis emporté par une force inévitable ; tout diminue, tout fuit, tout disparoît à mes yeux. Il ne reste plus à l'homme que le néant ; pour toute acquisition, le péché. Le reste, qu'on croyoit tenir, échappe : semblable à de l'eau gelée, dont le vil cristal se fond entre les mains qui le serrent, & ne fait que les salir. Mais voici ce qui glacera le cœur, ce qui achevera d'éteindre la voix, ce qui répandra la frayeur dans toutes les veines : *Je m'en vais voir comment Dieu me traitera.* Dans un moment je serai entre ses mains, dont saint Paul écrit en tremblant : (1) *Ne vous y trompez pas ; on ne se mocque pas de Dieu ;* & encore, (2) *C'est une chose horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant :* entre ses mains, où toute est action, où toute est vie ;

(1) Nolite errare ; Deus non irridetur. *Gal.* VI, 7.
(2) Horrendum est incidere in manus Dei viventis. *Hebr.* X, 31.

rien ne s'affoiblit, ni ſe relâche, ni ne ſe ralentit jamais. Je m'en vais voir ſi ces mains toutes-puiſſantes me ſeront favorables ou rigoureuſes; ſi je ſerai éternellement, ou parmi leurs dons, ou ſous leurs coups. Voilà ce qu'il faudra dire néceſſairement avec notre Princeſſe. Mais pourrons-nous ajoûter avec une conſcience auſſi tranquille, *j'eſpere en ſa miſéricorde?* Car, qu'aurons-nous fait pour la fléchir? Quand aurons-nous écouté (1) *la voix de celui qui crie dans le déſert : Préparez les voies du Seigneur?* Comment? par *la pénitence.* Mais ſerons-nous fort contens d'une pénitence commencée à l'agonie, qui n'aura jamais été éprouvée, dont jamais on n'aura vu aucun fruit : d'une pénitence imparfaite; d'une pénitence nulle; douteuſe, ſi vous le voulez; ſans forces, ſans refléxions, ſans loiſir pour en réparer les défauts? N'en eſt-ce pas aſſez pour être pénétré de crainte juſques dans la moëlle des os? Pour celle dont nous parlons, ah! MES FRERES, toutes les vertus qu'elle a pratiquées ſe ramaſſent dans cette derniere parole, dans ce dernier acte de ſa vie : la foi, le courage, l'abandon à Dieu, la crainte de ſes jugemens, & cet amour plein de confiance, qui ſeul efface tous les péchés. Je ne m'étonne donc pas, ſi le ſaint Paſteur qui l'aſſiſta dans ſa derniere maladie,

(1) Vox clamantis in deſerto : Parate viam Domini : facite ergò fructus dignos pœnitentiæ. *Luc.* III, 4, 8.

qui recueillit ſes derniers ſoupirs, pénétré de tant de vertus, les porta juſques dans la chaire, & ne put s'empêcher de les célébrer dans l'Aſſemblée des Fideles. Siécle vainement ſubtil, où l'on veut pécher avec raiſon, où la foibleſſe veut s'autoriſer par des maximes, où tant d'ames inſenſées cherchent leur repos dans le naufrage de la foi, & ne font d'effort contre elles-mêmes que pour vaincre, au lieu de leurs paſſions, les remords de leur conſcience; la Princeſſe Palatine t'eſt donnée (1) *comme un ſigne & un prodige*. Tu la verras au dernier jour, comme je t'en ai menacé, confondre ton impénitence & tes vaines excuſes. Tu la verras ſe joindre à ces ſaintes Filles, & à toute la troupe des Saints; & qui pourra ſoutenir leurs redoutables clameurs? Mais que ſera-ce quand Jeſus-Chriſt paroîtra lui-même à ces malheureux; quand (2) *ils verront* celui *qu'ils auront percé*, comme dit le Prophete; dont ils auront rouvert toutes les plaies; & qu'il leur dira d'une voix terrible: (3) *Pourquoi me déchirez-vous par vos blaſphêmes*, nation impie? Ou ſi vous ne le faiſiez pas par vos paroles, pourquoi le faiſiez-vous par vos œuvres? Ou pourquoi avez-vous marché dans mes voies d'un pas incertain, comme ſi mon autorité étoit douteuſe? Race infi-

(1) In ſignum & in portentum. *Iſai.* VIII, 18.
Aſpicient ad me quem confixerunt. *Zach.* XII, 10.
Me configitis, gens tota. *Malach.* III, 9.

delle, me connoiſſez-vous à cette fois? Su je votre Roi? ſuis-je votre Juge? ſuis-je vot Dieu? Apprenez-le par votre ſupplice. I commencera (1) ce *pleur* éternel; là ce *gri cement de dents*; qui n'aura jamais de fi Pendant que les orgueilleux ſeront confon dus, vous, Fideles (2) *qui tremblez à ſa pa role*, en quelque endroit que vous ſoyiez d cet auditoire, peu connus des hommes & connus de Dieu, vous commencerez (3) à *lever la tête*. Si touché des ſaints exemples que je vous propoſe, vous laiſſez attendrir vos cœurs; ſi Dieu a béni le travail par lequel je tâche de vous enfanter en Jeſus-Chriſt; & que trop indigne Miniſtre de ſes conſeils, je n'y aye pas été moi-même un obſtacle, vous bénirez la bonté divine, qui vous aura conduits à la pompe funebre de cette pieuſe Princeſſe, où vous aurez peut-être trouvé le commencement de la véritable vie. Et vous, PRINCE, qui l'avez tant honorée pendant qu'elle étoit au monde; qui favorable interpréte de ſes moindres deſirs, continuez votre protection & vos ſoins à tout ce qui lui fut cher, & qui lui donnez les dernieres marques de piété avec tant de magnificence &

(1) Ibi erit fletus & ſtridor dentium. *Matth.* VIII, 12.
(2) Ad quem autem reſpiciam, niſi ad pauperculum & contritum ſpiritu, & trementem ſermones meos.... Audite verbum Domini, qui tremitis ad verbum ejus. *Iſa.* LXVI, 2, 5.
(3) Aſpicite & levate capita veſtra: quoniam appropinquat redemptio veſtra. *Luc.* XXI, 28.

nt de zele : vous, PRINCESSE ! qui gémiſſez en lui rendant ce triſte devoir, & qui avez eſpéré de voir revivre dans ce Diſcours : que vous dirai-je pour vous conſoler ? Comment pourrai-je, MADAME, arrêter ce torrent de larmes, que le temps n'a pas épuiſé, que tant de juſtes ſujets de joie n'ont point tari ? Reconnoiſſez ici le monde ; reconnoiſſez ſes maux toujours plus réels que ſes biens, & ſes douleurs par conſéquent plus vives & plus pénetrantes que ſes joies. Vous avez perdu ces heureux momens, où vous jouiſſiez des tendreſſes d'une mere, qui n'eut jamais ſon égale : vous avez perdu cette ſource inépuiſable de ſages conſeils ; vous avez perdu ces conſolations, qui par un charme ſecret faiſoient les maux dont la vie humaine n'eſt jamais exempte. Mais il vous reſte ce qu'il y a de plus précieux ; l'eſpérance de la rejoindre dans le jour de l'éternité ; & en attendant, ſur la terre, le ſouvenir de ſes inſtructions, l'image de ſes vertus, & les exemples de ſa vie.

ORAISON FUNEBRE

DE MESSIRE

MICHEL LE TELLIER,

CHANCELIER DE FRANCE.

Poſſide ſapientiam, acquire prudentiam : arripe illam : & exaltabit te : glorificaberis ab ea, cùm eam fueris amplexatus. *Prov.*, IV, 7 & 8.

Poſſédez la ſageſſe, & acquerez la prudence : ſi vous la cherchez avec ardeur, elle vous élevera ; & vous remplira de gloire, quand vous l'aurez embraſſée.

MESSEIGNEURS (1),

En louant l'Homme incomparable dont cette illuſtre Aſſemblée célebre les funérailles & honore les vertus, je louerai la ſa- ſe même : & la ſageſſe que je dois louer is

(1) A Meſſeigneurs les Evêques qui étoient u en habits.

ce Diſcours, n'eſt pas celle qui éleve les Hommes & qui aggrandit les Maiſons; ni celle qui gouverne les Empires, qui regle la paix & la guerre, & enfin, qui dicte les loix, & qui diſpenſe les graces. Car encore que ce grand Miniſtre, choiſi par la divine Providence pour préſider aux conſeils du plus ſage de tous les Rois, ait été le digne inſtrument des deſſeins les mieux concertés que l'Europe ait jamais vus; encore que la ſageſſe, après l'avoir gouverné dès ſon enfance, l'ait porté aux plus grands honneurs & au comble des félicités humaines, ſa fin nous a fait paroître que ce n'étoit pas pour ces avantages qu'il en écoutoit les conſeils. Ce que nous lui avons vu quitter ſans peine, n'étoit pas l'objet de ſon amour. Il a connu la ſageſſe que le monde ne connoît pas: (1) cette *ſageſſe qui vient d'en haut; qui deſcend* du Pere des lumieres, & qui fait marcher les hommes dans les ſentiers de la juſtice. C'eſt elle dont la prévoyance s'étend aux ſiecles futurs, & enferme dans ſes deſſeins l'éternité toute entiere. Touché de ſes immortels & inviſibles attraits, il l'a recherchée avec ardeur ſelon le précepte du Sage. (2) *La ſageſſe vous élevera*, dit Salomon, *& vous donnera de la gloire quand vous l'aurez embraſſée.* Mais ce

(1) Sapientia deſurſum deſcendens. *Jac.* III, 15.

(2) Exaltavit te [ſapientia] & glorificaberis ab ea, cum fueris amplexatus. *Prov.* IV, 8.

ſera une gloire que le ſens humain ne peut comprendre. Comme ce ſage & puiſſant Miniſtre aſpiroit à cette gloire, il l'a préférée à celle dont il ſe voyoit environné ſur la terre. C'eſt pourquoi ſa modération l'a toujours mis au-deſſus de ſa fortune. Incapable d'être ébloui des grandeurs humaines, comme il y paroît ſans oſtentation, il eſt vu ſans envie: & nous remarquons dans ſa conduite ces trois caracteres de la véritable ſageſſe; qu'élevé ſans empreſſement aux premiers honneurs, il y a vécu auſſi modeſte que grand; que dans ſes importans emplois, ſoit qu'il nous paroiſſe, comme Chancelier, chargé de la principale adminiſtration de la juſtice, ou que nous le conſidérions dans les autres occupations d'un long miniſtere, ſupérieur à ſes intérêts, il n'a regardé que le bien public; & qu'enfin, dans une heureuſe vieilleſſe, prêt à rendre avec ſa grande ame, le ſacré dépôt de l'autorité, ſi bien confié à ſes ſoins, il a vu diſparoître toute ſa grandeur avec ſa vie, ſans qu'il lui en ait coûté un ſeul ſoupir; tant il avoit mis en lieu haut & inacceſſible à la mort ſon cœur & ſes eſpérances. De ſorte qu'il nous paroît, ſelon la promeſſe du Sage, dans *une gloire immortelle*, pour s'être ſoumis aux loix de la véritable ſageſſe, & pour avoir fait céder à la modeſtie l'éclat ambitieux des grandeurs humaines; l'intérêt particulier à l'amour du bien public, & la vie même au

deſir

deſir des biens éternels : c'eſt la gloire qu'a remportée TRÈS-HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR, MESSIRE MICHEL LE TELLIER, CHEVALIER, CHANCELIER DE FRANCE.

LE grand Cardinal de Richelieu achevoit ſon glorieux miniſtere, & finiſſoit tout enſemble, une vie pleine de merveilles. Sous ſa ferme & prévoyante conduite, la puiſſance d'Autriche ceſſoit d'être redoutée ; & la France ſortie enfin des guerres civiles, commençoit à donner le branle aux affaires de l'Europe. On avoit une attention particuliere à celles d'Italie ; & ſans parler des autres raiſons, LOUIS XIII de glorieuſe & triomphante mémoire, devoit ſa protection à la Ducheſſe de Savoie ſa ſœur, & à ſes enfans. Jules Mazarin, dont le nom devoit être ſi grand dans notre hiſtoire, employé par la Cour de Rome en diverſes négociations, s'étoit donné à la France ; & propre par ſon génie & par ſes correſpondances à ménager les eſprits de ſa nation, il avoit fait prendre un cours ſi heureux aux conſeils du Cardinal de Richelieu, que ce miniſtre ſe crut obligé de l'élever à la pourpre. Par-là il ſembla montrer ſon ſucceſſeur à la France ; & le Cardinal Mazarin s'avançoit ſecrettement à la premiere place. En ce temps, MICHEL LE TELLIER, encore Maître des Requêtes, étoit Intendant de Juſtice en Piémont. Mazarin, qui négociations attiroient ſouvent à Turin,

fut ravi d'y trouver un hom une ſi grande capacité, & d'une conduit ſûre dans les affaires : car les ordres de la Cour obligeoint l'Ambaſſadeur à concerter toutes choſes avec l'Intendant, à qui la divine Providence faiſoit faire ce léger apprentiſſage des affaires d'Etat. Il ne falloit qu'en ouvrir l'entrée à un génie ſi perçant, pour l'introduire bien avant dans les ſecrets de la politique. Mais ſon eſprit modéré ne ſe perdoit pas dans ſes vaſtes penſées ; & renfermé à l'exemple de ſes peres dans les modeſtes emplois de la robe, il ne jettoit pas ſeulement les yeux ſur les engagemens éclatans, mais périlleux de la Cour. Ce n'eſt pas qu'il ne parût toujours ſupérieur à ſes emplois. Dès ſa premiere jeuneſſe tout cédoit aux lumieres de ſon eſprit, auſſi pénétrant & auſſi net, qu'il étoit grave & ſérieux. pouſſé par ſes amis, il avoit paſſé du Grand-Conſeil, ſage Compagnie où ſa réputation vit encore, à l'importante charge de Procureur du Roi. Cette grande Ville ſe ſouvient de l'avoir vu, quoique jeune, avec toutes les qualités d'un grand Magiſtrat, oppoſé non-ſeulement aux brigues & aux partialités qui corrompent l'intégrité de la juſtice, & aux préventions qui en obſcurciſſent les lumieres, mais encore aux voies irrégulieres & extraordinaires, où elle perd avec ſa conſtan la véritable autorité de ſes jugemens. On vit enfin tout l'eſprit & les maximes dun e,

qui attaché à la regle, ne porte pas dans le tribunal ſes propres penſées, ni des adouciſſemens, ou des rigueurs arbitraires, & qui veut que les loix gouvernent, & non pas les hommes. Telle eſt l'idée qu'il avoit de la Magiſtrature. il apporta ce même eſprit dans le conſeil, où l'autorité du Prince, qu'on y exerce avec un pouvoir plus abſolu, ſemble ouvrir un champ plus libre à la juſtice; & toujours ſemblable à lui-même, il y ſuivit dès-lors la même regle qu'il y a établie depuis, quand il en a été le chef.

Et certainement, MESSIEURS, je puis dire avec confiance, que l'amour de la juſtice étoit comme né avec ce grave Magiſtrat, & qu'il croiſſoit avec lui dès ſon enfance. C'eſt auſſi de cette heureuſe naiſſance, que ſa modeſtie ſe fit un rempart contre les louanges qu'on donnoit à ſon intégrité; & l'amour qu'il avoit pour la juſtice ne lui parut pas mériter le nom de vertu, parce qu'il le portoit, diſoit-il, en quelque maniere dans le ſang. Mais Dieu qui l'avoit prédeſtiné à être un exemple de juſtice dans un ſi beau regne, & dans la premiere charge d'un ſi grand Royaume, lui avoit fait regarder le devoir de Juge, où il étoit appellé, comme le moyen particulier qu'il lui donnoit pour accomplir l'œuvre de ſon ſalut. C'étoit la ſainte penſée qu'il avoit toujours dans le cœur; c'étoit la belle loi qu'il avoit toujours à la bouche; &

par-là il faiſoit aſſez connoître combien il avoit pris le goût véritable de la piété chrétienne. Saint Paul en a mis l'exercice, non pas dans ces pratiques particulieres que chacun ſe fait à ſon gré ; plus attaché à ces loix qu'à celles de Dieu ; mais à ſe ſanctifier dans ſon état, & *chacun dans les emplois de ſa vocation* (1). Mais ſi, ſelon la doctrine de ce grand Apôtre, on trouve la ſainteté dans les emplois les plus bas, & qu'un eſclave s'élève à la perfection dans le ſervice d'un maître mortel, pourvu qu'il y ſache regarder l'ordre de Dieu : à quelle perfection l'ame chrétienne ne peut-elle pas aſpirer dans l'auguſte & ſaint miniſtere de la juſtice, puiſque ſelon l'Ecriture, (2) *l'on y exerce le jugement, non des hommes, mais du Seigneur même ?* Ouvrez les yeux, CHRETIENS ; contemplez ces auguſtes tribunaux où la Juſtice rend ſes oracles : vous y verrez avec David, (3) *les Dieux de la terre*, qui *meurent à la vérité comme des hommes*, mais qui cependant, doivent juger comme des *Dieux*, ſans crainte, ſans paſſions, ſans intérêt ; *le Dieu des Dieux* à leur tête comme le chante ce grand Roi d'un ton ſi ſublime dans ce divin Pſeaume : (4)

(1) Unuſquiſque in quâ vocatione vocatus eſt. 1. *Cor.* VII, 20.

(2) Non enim hominis exercetis judicium ; ſed Domini. 2. *Paral.* XIX, 6.

(3) Ego dixi : Dii eſtis,... vos autem ſicut homines moriemini. *Pſ.* LXXXI, 6, 7.

(4) Deus ſtetit in ſynagoga Deorum : in medio autem Deos dijudicat. *Ibid.* 1.

Dieu assiste, dit-il, *à l'assemblée des Dieux, & milieu il juge les Dieux.* O Juges ! quelle majesté de vos séances ! quel Président de vos assemblées ! mais aussi quel censeur de vos jugemens ! Sous ces yeux redoutables, notre sage Magistrat écoutoit également le riche & le pauvre ; d'autant plus pur & d'autant plus ferme dans l'administration de la justice, que sans porter ses regards sur les hautes places dont tout le monde le jugeoit digne, il mettoit son élévation comme son étude à se rendre parfait dans son état. Non, non, ne le croyez pas, que la justice habite jamais dans les ames où l'ambition domine. Toute ame inquiéte & ambitieuse est incapable de regle. L'ambition a fait trouver ces dangereux expédiens, où semblable à un sépulcre blanchi, un Juge artificieux ne garde que les apparences de la justice. Ne parlons pas des corruptions qu'on a honte d'avoir à se reprocher. Parlons de la lâcheté ou de la licence d'une justice arbitraire, qui sans regle & sans maxime se tourne au gré de l'ami puissant. Parlons de la complaisance, qui ne veut jamais ni trouver le fil, ni arrêter le progrès d'une procédure malicieuse. Que dirai-je du dangereux artifice qui fait prononcer à la justice, comme autrefois aux démons, des oracles ambigus & captieux ? Que dirai-je de difficultés qu'on suscite dans l'exécution, lorsqu'on n'a pu refuser la justice à un droit

trop clair ? (1) *La loi eſt déchirée*, comme diſoit le Prophete, *& le jugement n'arrivé jamais à ſa perfection.* Lorſque le Juge veut s'agrandir, & qu'il change en une ſoupleſſe de cœur, le rigide & inexorable miniſtere de la juſtice, il fait naufrage contre ces écueils. On ne voit dans ſes jugemens qu'une juſtice imparfaite, ſemblable, je ne craindrai pas de le dire, à la juſtice de Pilate : juſtice qui fait ſemblant d'être vigoureuſe à cauſe qu'elle réſiſte aux tentations médiocres, & peut-être aux clameurs d'un peuple irrité, mais qui tombe & diſparoît tout-à-coup, lorſqu'on allegue, ſans ordre & même mal-à-propos, le nom de Céſar. Que dis-je le nom de Céſar ? Ces ames proſtituées à l'ambition ne ſe mettent pas à ſi haut prix : tout ce qui parle, tout ce qui approche, ou les gagne, ou les intimide ; & la juſtice ſe retire d'avec elles. Que ſi elle s'eſt conſtruit un ſanctuaire éternel & incorruptible dans le cœur du ſage MICHEL LE TELLIER, c'eſt que libre dès empreſſemens de l'ambition, il ſe voit élevé aux plus grandes places, non par ſes propres efforts, mais par la douce impulſion d'un vent favorable : ou plutôt comme l'évenement l'a juſtifié, par un choix particulier de la divine Providence. Le Cardinal de Richelieu étoit mort peu regretté de ſon Maître qui craignit

(1) Lacerata eſt lex, & non pervenit uſque ad finem judicium. *Habac.* 1, 4.

de lui devoir trop. Le gouvernement passé fut odieux. Ainsi, de tous les Ministres, le Cardinal Mazarin plus nécessaire & plus important, fut le seul dont le crédit se soutint; & le Secrétaire d'Etat chargé des ordres de la guerre, ou rebuté d'un traitement qui ne répondoit pas à son attente, ou deçu par la douceur apparente du repos qu'il crut trouver dans la solitude, ou flatté d'une secrette espérance de se voir plus avantageusement rappellé par la nécessité de ses services, ou agité de ces je ne-sçais quelles inquiétudes, dont les hommes ne sçavent pas se rendre raison à eux-mêmes, se résolut tout-à-coup à quitter cette grande charge. Le temps étoit arrivé que notre sage Ministre devoit être montré à son Prince & à sa Patrie. Son mérite le fit chercher à Turin sans qu'il y pensât. Le Cardinal Mazarin, plus heureux, comme vous verrez, de l'avoir trouvé, qu'il ne le conçut alors, rappella au Roi ses agréables services; & le rapide moment d'une conjoncture imprévue, loin de donner lieu aux sollicitations, n'en laissa pas même aux desirs. Louis XIII rendit au ciel son ame juste & pieuse; & il parut que notre Ministre étoit réservé au Roi son Fils. Tel étoit l'ordre de Providence, & je vois ici quelque chose de qu'on lit dans Isaïe. La sentence partit d'en-haut, & il fut dit à Sobna, chargé d'un

miniſtere principal : (1) *Je t'ôterai de ta poſte, & je te dépoſerai de ton miniſtere. En ce temps j'appellerai mon ſerviteur Eliakim... & je le revêtirai de ta puiſſance.* Mais un plus grand honneur lui eſt deſtiné : le temps viendra que par l'adminiſtration de la juſtice, *il ſera le pere des habitans de Jéruſalem & de la maiſon de Juda. La clef de la maiſon de David*, c'eſt-à-dire, de la maiſon régnante, *ſera attachée à ſes épaules, il ouvrira ; & perſonne ne pourra fermer ; il fermera, & perſonne ne pourra ouvrir :* il aura ſa ſouveraine diſpenſation de la juſtice & des graces.

Parmi ces glorieux emplois, notre Miniſtre a fait voir à toute la France, que ſa modération durant quarante ans étoit le fruit d'une ſageſſe conſommée. Dans les fortunes médiocres, l'ambition encore tremblante, ſe tient ſi cachée, qu'à peine ſe connoit-elle elle-même. Lorſqu'on ſe voit tout d'un coup élevé aux places les plus importantes, & que je ne ſçais quoi nous dit dans le cœur, qu'on mérite d'autant plus de ſi grands honneurs, qu'ils ſont venus à nous comme d'eux-mêmes, on ne ſe poſſede plus ; & ſi vous me per-

(1) Expellam te de ſtatione tua, & de miniſterio tuo deponam te, & erit in die illa : vocabo ſervum meum Eliacinam filium Helciæ ; & induam illum tunicâ tuâ.... & poteſtatem tuam dabo in manu ejus.... Et erit quaſi pater habitantibus Jeruſalem.... Et dabo clavem domûs David ſuper humerum ejus : & aperiet, & non erit qui claudat ; & claudet, & non erit qui aperiat. *Iſai. XXII, 19 & ſuiv.*

mettez de vous dire une penſée de ſaint Chryſoſtôme, c'eſt aux hommes vulgaires un trop grand effort, que celui de ſe refuſer à cette éclatante beauté qui ſe donne à eux. Mais notre ſage Miniſtre ne s'y laiſſa pas emporter. Quel autre parut d'abord plus capable des grandes affaires ? Qui connoiſſoit mieux les hommes & les tems ? Qui prévoyoit de plus loin, & qui donnoit des moyens plus sûrs, pour éviter les inconvéniens dont les grandes entrepriſes ſont environnées ? Mais dans une ſi haute capacité & dans une ſi belle réputation, qui jamais a remarqué, ou ſur ſon viſage un air dédaigneux, ou la moindre vanité dans ſes paroles ? Toujours libre dans la converſation, toujours grave dans les affaires, & toujours auſſi modéré que fort & inſinuant dans ſes diſcours, il prenoit ſur les eſprits un aſcendant, que la ſeule raiſon lui donnoit. On voyoit dans ſa maiſon, & dans ſa conduite, avec des mœurs ſans reproches, tout également éloigné des extrémités, tout enfin meſuré par la ſageſſe. S'il ſut ſoutenir le poids des affaires, il ſut auſſi les quitter, & reprendre ſon premier repos. Pouſſé par la cabale, Chaville le vit tranquille durant pluſieurs mois, au milieu c l'agitation de toute la France. La Cour l appelle en vain; il perſiſte dans ſa paiſible r aite, tant que l'état des affaires le put f rir, encore qu'il n'ignorât pas ce qu'on

machinoit contre lui durant ſon abſence ; & il ne parut pas moins grand en demeurant ſans action, qu'il l'avoit paru en ſe ſoutenant au milieu des mouvemens les plus hazardeux. Mais dans le plus grand calme de l'Etat, auſſi-tôt qu'il lui fut permis de ſe repoſer des occupations de ſa charge ſur un fils, qu'il n'eût jamais donné au Roi, s'il ne l'eût ſenti capable de le bien ſervir ; après qu'il eut reconnu que le nouveau Secretaire d'Etat ſavoit avec une ferme & continuelle action ſuivre les deſſeins, & exécuter les ordres d'un maître ſi entendu dans l'art de la guerre : ni la hauteur des entrepriſes ne ſurpaſſoit ſa capacité, ni les ſoins infinis de l'exécution, n'étoient au-deſſus de ſa vigilance ; tout étoit prêt aux lieux deſtinés ; l'ennemi également menacé dans toutes ſes places ; les troupes auſſi vigoureuſes que diſciplinées, n'attendoient que les derniers ordres du grand Capitaine, & l'ardeur que ſes yeux inſpirent ; tout tombe ſous ſes coups, & il ſe voit l'arbitre du monde ; alors le zélé Miniſtre dans une entiere vigueur d'eſprit & de corps, crut qu'il pouvoit ſe permettre une vie plus douce. L'épreuve en eſt hazardeuſe pour un homme d'Etat ; & la retraite preſque toujours a trompé ceux qu'elle flattoit de l'eſpérance du repos. Celui-ci [illegible] d'un caractere plus ferme. Les Conſeils où il aſſiſtoit lui laiſſoient preſque tout ſon re[illegible]

& après cette grande foule d'hommes & d'affaires qui l'environnoit, il s'étoit lui-même réduit à une espece d'oisiveté & de solitude : mais il la sut soutenir. Les heures qu'il avoit libres, furent remplies de bonnes lectures, & ce qui passe toutes les lectures, de sérieuses réflexions sur les erreurs de la vie humaine, & sur les vains travaux des politiques, dont il avoit tant d'expérience. L'éternité se présentoit à ses yeux, comme le digne objet du cœur de l'homme. Parmi ces sages pensées, & renfermé dans un doux commerce avec ses amis aussi modestes que lui, (car il savoit les choisir de ce caractere) il leur apprenoit à le conserver dans les emplois les plus importans & de la plus haute confiance ; il goûtoit un véritable repos dans la maison de ses peres, qu'il avoit accommodée peu-à-peu à sa fortune présente, sans lui faire perdre les traces de l'ancienne simplicité, jouissant en sujet fidele des prospérités de l'Etat, & de la gloire de son Maître. La charge de Chancelier vaqua, & toute la France la destinoit à un Ministre si zélé pour la justice. Mais, comme dit le Sage, (1) *autant que le ciel s'éleve, & que la terre s'incline au-dessous de lui, autant le cœur des Rois est impénétrable.* Enfin, le moment du Prince n'étoit pas encore arrivé ;

(1) Cœlum sursùm, & terra deorsum : & cor regum inscrutabile. *Prov. XXV*, 3.

& le tranquille Miniſtre, qui connoiſſoit les dangereuſes jalouſies des Cours, & les Sages tempéramens des conſeils des Rois, ſut encore lever les yeux vers la divine Providence, dont les decrets éternels reglent tous les mouvemens. Lorſqu'après de longues années il ſe vit élevé à cette grande charge, encore qu'elle reçût un nouvel éclat en ſa perſonne, où elle étoit jointe à la confiance du Prince; ſans s'en laiſſer éblouir, le modeſte Miniſtre diſoit ſeulement que le Roi, pour couronner plutôt la longueur, que l'utilité de ſes ſervices, vouloit donner un titre à ſon tombeau, & un ornement à ſa famille. Tout le teſte de ſa conduite répondit à de ſi beaux commencemens. Notre ſiecle, qui n'avoit point vu de Chancelier ſi autoriſé, vit en celui-ci autant de modération & de douceur, que de dignité & de force; pendant qu'il ne ceſſoit de ſe regarder comme devant bientôt rendre compte à Dieu d'une ſi grande adminiſtration. Ses fréquentes maladies le mirent ſouvent aux priſes avec la mort: exercé par tant de combats, il en ſortoit toujours plus fort & plus réſigné à la volonté divine. La penſée de la mort ne rendit pas ſa vieilleſſe moins tranquille ni moins agréable. Dans la même vivacité, on lui vit faire ſeulement de plus graves réflexions ſur la caducité de ſon âge, & ſur le déſordre extrême que cauſeroit dans l'Etat une ſi grande

autorité dans des mains trop foibles. Ce qu'il avoit vu arriver à tant de ſages vieillards, qui ſembloient n'être plus rien que leur ombre propre, le rendoit continuellement attentif à lui-même. Souvent il ſe diſoit en ſon cœur, que le plus malheureux effet de cette foibleſſe de l'âge étoit de ſe cacher à ſes propres yeux ; de ſorte que tout-à-coup on ſe trouve plongé dans l'abîme, ſans avoir pu remarquer le fatal moment d'un inſenſible déclin ; & il conjuroit ſes enfants par toute la tendreſſe qu'il avoit pour eux, & par toute leur reconnoiſſance, qui faiſoit ſa conſolation dans ce court reſte de cette vie, de l'avertir de bonne-heure, quand il verroit ſa mémoire vaciller, ou ſon jugement s'affoiblir ; afin que par un reſte de force, il pût garantir le public & ſa propre conſcience des maux dont les menaçoit l'infirmité de ſon âge. Et lors même qu'il ſentoit ſon eſprit entier, il prononçoit la même ſentence, ſi le corps abattu n'y répondoit pas ; car c'étoit la réſolution qu'il avoit priſe dans ſa derniere maladie : & plutôt que de voir languir les affaires avec lui, ſi ſes forces ne lui revenoient, il ſe condamnoit en rendant les Sceaux, à rentrer dans la vie privée, dont auſſi jamais il n' it pas perdu le goût ; au hazard de s'enſ it tout vivant, & de vivre peut-être aſſez p ſe voir long-tems traverſé par la dignité q auroit quittée : tant il étoit au-deſſus de ſa

propre élévation & de toutes les grandeurs humaines.

Mais ce qui rend ſa modération plus digne de nos louanges, c'eſt la force de ſon génie, né pour l'action, & la vigueur qui durant cinq ans, lui fit dévouer ſa tête aux fureurs civiles. Si aujourd'hui je me vois contraint de retracer l'image de nos malheurs, je n'en ferai point d'excuſe à mon auditoire, où de quelque côté que je me tourne, tout ce qui frappe mes yeux, me montre une fidélité irréprochable, ou peut-être une courte erreur réparée par de longs ſervices. Dans ces fatales conjonctures, il falloit à un Miniſtre étranger un homme d'un ferme génie & d'une égale ſûreté qui nourri dans les compagnies, connût les Ordres du royaume & l'eſprit de la nation. Pendant que la magnanime & intrépide Régente étoit obligée à montrer le Roi enfant aux Provinces, pour diſſiper les troubles qu'on y excitoit de toutes parts, Paris & le cœur du Royaume demandoient un homme capable de profiter des momens, ſans attendre de nouveaux ordres, & ſans troubler le concert de l'état. Mais le Miniſtre lui-même ſouvent éloigné de la Cour, au milieu de tant de conſeils, que l'obſcurité des affai , l'incertitude des événemens, & les différen i- térêts faiſoient hazarder, n'avoit-il pas be n d'un homme, que la Régente pût croire ?

fin, il falloit un homme, qui pour ne pas irriter la haine publique déclarée contre le Miniſtere, ſçut ſe conſerver de la créance dans tous les partis, & ménager les reſtes de l'autorité. Cet homme ſi néceſſaire au jeune Roi, à la Régente, à l'Etat, au Miniſtre, aux cabales mêmes, pour ne les précipiter pas aux dernieres extrémités par le déſeſpoir.... Vous me prevenez, MESSIEURS, c'eſt celui dont nous parlons. C'eſt donc ici qu'il parut comme un génie principal. Alors nous le vîmes s'oublier lui-même; & comme un ſage Pilote, ſans s'étonner ni des vagues, ni des orages, ni de ſon propre péril, aller droit comme au terme unique d'une ſi périlleuſe navigation, à la conſervation du corps de l'Etat, & au rétabliſſement de l'autorité royale. Pendant que la cour réduiſoit Bordeaux, & que GASTON, laiſſé à Paris pour le maintenir dans le devoir, étoit environné de mauvais conſeils; LE TELLIER fut le Chuſaï (1) qui les confondit, & qui aſſura la victoire à L'OINT DU SEIGNEUR. Fallut-il éventer les conſeils d'Eſpagne, & découvrir le ſecret d'une paix trompeuſe que l'on propoſoit, afin d'exciter la ſédition, pour peu qu'on l'eût différée? LE TELLIER en fit d'abord accepter les offres: notre Plénipotentaire partit; l'Archiduc forcé d'avouer qu'il n'avoit pas

1 *Reg. XXII,*

de pouvoir, fit connoître lui-même au peuple ému, ſi toutefois un peuple ému connoît quelque choſe, qu'on ne faiſoit qu'abuſer de ſa crédulité. Mais s'il y eut jamais une conjoncture où il fallut montrer de la prévoyance & un courage intrépide, ce fut lorſqu'il s'agit d'aſſurer la garde des trois illuſtres Captifs. Quelle cauſe les fit arrêter : ſi ce fut ou des ſoupçons, ou des vérités, ou de vaines terreurs, ou de vrais périls, & dans un pas ſi gliſſant des précautions néceſſaires : qui le pourra dire à la poſtérité ? Quoi qu'il en ſoit, l'oncle du Roi eſt perſuadé : on croit pouvoir s'aſſurer des autres princes, & on en fait des coupables, en les traitant comme tels. Mais ou garder des lions toujours prêts à rompre leurs chaînes ; pendant que chacun s'efforce de les avoir en ſa main, pour les retenir ou les lâcher au gré de ſon ambition, ou de ſes vengeances ? GASTON, que la Cour avoit attiré dans ſes ſentimens, étoit-il inacceſſible aux factieux ? Ne vois-je pas au contraire autour de lui des ames hautaines, qui pour faire ſervir les Princes à leurs intérêts cachés, ne ceſſoient de lui inſpirer qu'il devoit s'en rendre le maître ? De quelle importance, de quel éclat, de quelle réputation au-dedans, & au-dehors d'être le maître fort du PRINCE DE CONDÉ ! Ne craign pas de le nommer, puiſqu'enfin tout eſt monté par la gloire de ſon grand nom

de ſes actions immortelles. L'avoir entre ſes mains, c'étoit y avoir la victoire même, qui le ſuit éternellement dans les combats. Mais il étoit juſte que le précieux dépôt de l'Etat demeurât entre les mains du Roi ; & il lui appartenoit de garder une ſi noble partie de ſon ſang. Pendant donc que notre Miniſtre travailloit à ce glorieux ouvrage, où il y alloit de la Royauté & du ſalut de l'Etat, il fut ſeul en butte aux factieux. Lui ſeul, diſoient-ils, ſavoit dire & taire ce qu'il falloit. Seul, il ſavoit épancher & retenir ſon diſcours : impénétrable, il pénétroit tout ; & pendant qu'il tiroit le ſecret des cœurs, il ne diſoit, maître de lui-même, que ce qu'il vouloit. Il perçoit dans tous les ſecrets, démêloit toutes les intrigues, découvroit les entrepriſes les plus cachées & les plus ſourdes machinations. C'étoit ce Sage, dont il eſt écrit : *Les conſeils ſe recelent dans le cœur de l'homme, à la maniere d'un profond abîme, ſous une eau dormante ; mais l'homme ſage les mépriſe ;* il en découvre le fond (1). Lui ſeul réuniſſoit les gens de bien, rompoit les liaiſons des factieux, en déconcertoit les deſſeins ; & alloit recueillir dans les égarés ce qu'il y reſtoit quelquefois des bonnes intentions. G[illegible]ON ne croyoit que lui ; & lui ſeul, ſa[illegible] profiter des heureux momens, & des

(1) Sicut aqua profunda, ſic conſilium in corde vi[illegible] ſed homo ſapiens exhauriet illud. *Prov.* xx, 5.

bonnes diſpoſitions d'un ſi grand Prince (1) *Venez, venez, faiſons contre lui des ſecrettes menées*; uniſſons-nous pour les décréditer tout enſemble; (2) *frappons-le de notre langue, & ne ſouffrons plus qu'on écoute tous ſes beaux diſcours.* Mais on faiſoit contre lui de plus funeſtes complots. Combien reçut-il d'avis ſecrets, que ſa vie n'étoit pas en ſûreté! Et il connoiſſoit dans le parti, de ces fiers courages, dont la force malheureuſe, & l'eſprit extrême oſe tout, & ſait trouver des exécuteurs. Mais ſa vie ne lui fut pas précieuſe, pourvu qu'il fût fidele à ſon miniſtere. Pouvoit-il faire à Dieu un plus beau ſacrifice, que de lui offrir une ame pure de l'iniquité de ſon ſiecle, & dévouée à ſon Prince & à la Patrie? Jeſus nous en a montré l'exemple; les Juifs même le reconnoiſſoient pour un ſi bon citoyen, qu'ils crurent ne pouvoir donner auprès de lui une meilleure recommandation à ce Centenier, qu'en diſant à notre Sauveur: (3) *Il aime notre nation.* Jérémie a-t-il plus verſé de larmes que lui ſur les ruines de ſa Patrie? Que n'a pas fait ce Sauveur miſéricordieux pour prévenir les malheurs de ſes citoyens?

(1) Venite & cogitemus adversùs eum cogitationes... *Le texte porte*..... Contra Jeremiam..... *Jerem. XVIII*, 18.

(2) Percutiamus eum linguâ, & neque attendamus universos sermones ejus. *Dans le texte ſacré, il y a*: Et non attendamus ad, &c.

(3) Diligit enim gentem nostram. *Luc. VII*, 5.

Fidele au Prince comme à ſon pays, il n'a pas craint d'irriter l'envie des Phariſiens en défendant les droits de Céſar (1): & lorſqu'il eſt mort pour nous ſur le Calvaire, victime de l'univers, il a voulu que le plus chéri de ſes Evangeliſtes remarquât qu'il mouroit ſpécialement (2) *pour ſa nation.* Si notre zélé Miniſtre touché de ces vérités, expoſa ſa vie, craindroit-il d'hazarder ſa fortune? Ne ſait-on pas qu'il falloit ſouvent s'oppoſer aux inclinations du Cardinal ſon bienfaiteur? Deux fois, en grand politique, ce judicieux favori ſut céder au tems, & s'éloigner de la Cour. Mais il le faut dire: toujours il y vouloit revenir trop tôt. Le Tellier s'oppoſoit à ſes impatiences juſqu'à ſe rendre ſuſpect; & ſans craindre ni ſes envieux, ni les défiances d'un Miniſtre également ſoupçonneux & ennuyé de ſon état, il alloit d'un pas intrépide, où la raiſon d'Etat le déterminoit. Il ſut ſuivre ce qu'il conſeilloit. Quand l'éloignement de ce grand Miniſtre eut attiré celui de ſes confidens: ſupérieur par cet endroit au Miniſtre même, dont il admiroit d'ailleurs les profonds conſeils, nous l'avons vu retiré dans ſa maiſon, où il conſerva ſa tranquillité parmi les inc tudes des émotions populaires & d'une C ir agitée; & réſigné a la Providence,

(1) *Matth.* XXII, 21.
(2) Quia moriturus erat pro gente. *Joann.* XI, 51.

il vit ſans inquiétude frémir à l'entour le flots irrités, parce qu'il ſouhaitoit le rétablisſement du Miniſtre comme un ſoutien néceſſaire de la réputation & de l'autorité de la Régence, & non pas comme pluſieurs autres, pour ſon intérêt, que le poſte qu'il occupoit lui donnoit aſſez de moyens de ménager d'ailleurs, aucun mauvais traitement ne le rebutoit. Un beau-frere ſacrifié, malgré ſes ſervices, lui montroit ce qu'il pouvoit craindre. Il ſavoit, crime irrémiſſible dans les Cours, qu'on écoutoit des propoſitions contre lui-même, & peut-être que ſa place eût été donnée, ſi on eût pu la remplir d'un homme auſſi sûr. Mais il n'en tenoit pas moins la balance droite. Les uns donnoient au Miniſtre des eſpérances trompeuſes; les autres lui inſpiroient de vaines terreurs, & s'empreſſant beaucoup, ils faiſoient les zélés & les importans. Le Tellier lui montroit la vérité, quoique ſouvent importune; & induſtrieux à ſe cacher dans les actions éclatantes, il en renvoyoit la gloire au Miniſtre, ſans craindre dans le même tems de ſe charger des refus que l'intérêt de l'Etat rendoit néceſſaire. Et c'eſt de-là qu'il eſt arrivé, qu'en mépriſant par raiſon la haine de ceux dont il lui falloit combattre les prétentions, il en acquéroit l'eſtime, & ſouvent même l'amitié & la confiance. L'hiſtoire en racontera de fameux exemples: je n'ai pas

besoin de les rapporter ; & content de remarquer des actions de vertu dont les sages auditeurs puissent profiter, ma voix n'est pas destinée à satisfaire les politiques ni les curieux. Mais, puis-je oublier celui que je vois par-tout dans le récit de nos malheurs ? Cet homme si fidele aux particuliers, si redoutable à l'Etat, d'un caractere si haut qu'on ne pouvoit ni l'estimer, ni le craindre, ni l'aimer, ni le haïr à demi ; ferme génie, que nous avons vu, en ébranlant l'univers, s'attirer une dignité qu'à la fin il voulut quitter comme trop cherement achetée, ainsi qu'il eut le courage de le reconnoître dans le lieu le plus éminent de la Chrétienté, & enfin, comme peu capable de contenter ses desirs : tant il connut son erreur, & le vuide des grandeurs humaines. Mais pendant qu'il vouloit acquérir ce qu'il devoit un jour mépriser, il remua tout par de secrets & puissants ressorts ; & après que tous les partis furent abattus, il sembla encore se soutenir seul, & seul encore menacer le favori victorieux, de ses tristes & intrepides regards. La Religion s'intéresse dans ses infortunes ; la Ville Royale s'émeut ; & Rome même menace. Quoi donc, n'est-ce pas assez que nous soyions attaqués au-dedans & au-dehors par [illegible] les puissances temporelles ? Faut-il que la Religion se mêle dans nos malheurs, & qu'elle semble nous opposer de près & de

loin une autorité ſacrée ? Mais par les ſoins du ſage MICHEL LE TELLIER, Rome n'eut point à reprocher au Cardinal Mazarin d'avoir terni l'éclat de la pourpre dont il étoit revêtu : les affaires eccléſiaſtiques prirent une forme reglée : ainſi le calme fut rendu à l'Etat ; on revoit dans ſa premiere vigueur l'autorité affoiblie : Paris & tout le Royaume, avec un fidele & admirable empreſſement, reconnoît ſon Roi gardé par la Providence, & réſervé à ſes grands ouvrages : le zele des Compagnies, que de triſtes expériences avoient éclairées, eſt inébranlable : les pertes de l'Etat ſont réparées : le Cardinal fait la paix avec avantage. Au plus haut point de ſa gloire, ſa joie eſt troublée par la triſte apparition de la mort : intrépide, il domine juſqu'entre ſes bras & au milieu de ſon ombre : il ſemble qu'il ait entrepris de montrer à toute l'Europe, que ſa faveur attaquée par tant d'endroits, eſt ſi hautement rétablie, que tout devient foible contre elle, juſqu'à une mort prochaine & lente. Il meurt avec cette triſte conſolation ; & nous voyons commencer ces belles années dont on ne peut aſſez admirer le cours glorieux. Cependant la grande & pieuſe ANNE D'AUTRICHE rendoit un perpétuel témoignage à l'inviolable fidélité de notre Miniſtre, où parmi tant de divers mouvemens, elle n'a jamais remarqué un pas douteux. Le Roi, qui dès ſon enfance l'avoit vu toujours atten-

bien de l'Etat, & tendrement attaché à ſa Perſonne ſacrée, prenoit confiance en ſes conſeils ; & le Miniſtre conſervoit ſa modération, ſoigneux ſur-tout de cacher l'important ſervice qu'il rendoit continuellement à l'Etat, en faiſant connoître les hommes capables de remplir les grandes places, & en leur rendant à propos des offices qu'ils ne ſavoient pas. Car, que peut faire de plus utile à un zélé Miniſtre, puiſque le Prince quelque grand qu'il ſoit, ne connoît ſa force qu'à demi, s'il ne connoît les grands hommes, que la Providence fait naître en ſon tems pour le ſeconder ? Ne parlons pas des vivans, dont les vertus non-plus que les louanges, ne ſont jamais sûres dans le variable état de cette vie. Mais je veux ici nommer par honneur le ſage, docte, & le pieux LAMOIGNON, que notre Miniſtre propoſoit toujours comme digne de prononcer les oracles de la Juſtice dans le plus majeſtueux de ſes Tribunaux. La Juſtice, leur commune amie, les avoit unis ; & maintenant, ces deux ames pieuſes, touchées ſur la terre du même deſir de faire regner les loix, contemplent enſemble à découvert les loix éternelles d'où les nôtres ſont dérivées, & ſi quelque legere trace de nos foibles diſtinctions paroît encore dans une ſi nple & ſi claire viſion, elles adorent Dieu e nualité de juſtice & de regle.

(1) *Le Roi regnera ſelon la juſtice; & les Juges préſideront en jugement.* La juſtice paſſe du Prince dans les Magiſtrats; & du trône elle ſe répand ſur les tribunaux. C'eſt dans le regne d'Ezéchias le modele de nos jours. Un Prince zélé pour la juſtice nomme un principal & univerſel Magiſtrat, capable de contenter ſes deſirs. L'infatigable Miniſtre ouvre des yeux attentifs ſur tous les Tribunaux: animé des ordres du Prince, il y établit la regle, la diſcipline, le concert, l'eſprit de juſtice. Il ſait que ſi la prudence du ſouverain Magiſtrat eſt obligée quelquefois dans les cas extraordinaires de ſuppléer à la prévoyance des loix, c'eſt toujours en prenant leur eſprit; & enfin, qu'on ne doit ſortir de la regle, qu'en ſuivant un fil qui tienne, pour ainſi dire, à la regle même. Conſulté de toutes parts, il donne des réponſes courtes, mais déciſives, auſſi pleines de ſageſſe que de dignité; & le langage des loix eſt dans ſon diſcours. Par toute l'étendue du Royaume; chacun peut faire ſes plaintes, aſſuré de la protection du Prince & la juſtice ne fut jamais ni ſi éclairée ni ſi ſecourable. Vous voyez comme ce ſage Magiſtrat modere tout le corps de la juſtice. Voulez-vous voir ce qu'il fait dans la ſphere où il eſt attaché, & qu'il doit mouvoir

(3) Ecce in juſtitia regnabit; Rex & Principes in judicio præerunt. *Iſai.* XXXII. 1.

lui m

lui-même ? Combien de fois s'eſt-on plaint que les affaires n'avoient ni de regle ni de fin ; que la force des choſes jugées n'étoit preſque plus connue ; que la Compagnie où l'on renverſoit avec tant de facilité les jugemens de toutes les autres, ne reſpectoit pas davantage les ſiens ; enfin, que le nom du Prince étoit employé à rendre tout incertain, & que ſouvent l'iniquité ſortoit du lieu d'où elle devoit être foudroyée ? Sous le ſage MICHEL LE TELLIER, le Conſeil fit ſa véritable fonction, & l'autorité de ſes Arrêts, ſemblable à un juſte contre-poids, tenoit par-tout le Royaume la balance égale. Les Juges, que leurs coups hardis & leurs artifices faiſoient redouter, furent ſans crédit : leur nom ne ſervit qu'à rendre la juſtice plus attentive. Au Conſeil comme au Sceau, la multitude, la variété, la difficulté des affaires n'étonnerent jamais ce grand Magiſtrat ; il n'y avoit rien de plus difficile, ni auſſi de plus hazardeux, que de le ſurprendre ; & dès le commencement de ſon miniſtere, cette irrévocable ſentence ſortit de ſa bouche, que le crime de le tromper ſeroit le moins pardonnable. De quelque belle apparence que l'iniquité ſe couvrît, il en pénétroit les détours, & d'abord il ſavoit connoître, même ſous le [illegible]eurs, la marche tortueuſe de ce ſerpent. S[illegible]châtimens, ſans rigueur, il couvroit l'in-

juſtice de confuſion, en lui faiſant ſeulement ſentir qu'il la connoiſſoit ; & l'exemple de ſon inflexible régularité fut l'inévitable cenſure de tous les mauvais deſſeins. Ce fut donc par cet exemple admirable, plus encore que par ſes diſcours, & par ſes ordres, qu'il établit dans le conſeil une pureté & un zele de la juſtice, qui attire la vénération des peuples, aſſure la fortune des particuliers, affermit l'ordre public, & fait la gloire de ce regne. Sa juſtice n'étoit pas moins prompte qu'elle étoit exacte. Sans qu'il fallût le preſſer, les gémiſſemens des malheureux plaideurs qu'il croyoit entendre nuit & jour, étoient pour lui une perpétuelle & vive ſollicitation. Ne dites pas à ce zélé Magiſtrat, qu'il travaille plus que ſon grand âge ne le peut ſouffrir : vous irriterez le plus patient de tous les hommes. Eſt-on, diſoit-il, dans les places pour ſe repoſer & pour vivre ? Ne doit-on pas ſa vie à Dieu, au Prince & à l'Etat ? Sacrés autels, vous m'êtes témoins, que ce n'eſt pas aujourd'hui par ces artificieuſes fictions de l'éloquence, que je lui mets en la bouche ces fortes paroles ! Sache la poſtérité, ſi le nom d'un ſi grand Miniſtre fait aller mon diſcours juſqu'à elle, que j'ai moi-même ſouvent entendu ces ſaintes réponſes. Après de grandes maladies cauſées par de grands travaux, on voyoit revivre cet ardent deſir de reprendre ſes exercices ordi-

naires, au hazard de retomber dans les mêmes maux, & tout ſenſible qu'il étoit aux tendreſſes de ſa famille, il l'accoutumoit à ces courageux ſentimens. C'eſt, comme nous l'avons dit, qu'il faiſoit conſiſter avec ſon ſalut le ſervice particulier qu'il devoit à Dieu, dans une ſainte adminiſtration de la juſtice. Il en faiſoit ſon culte perpétuel, ſon ſacrifice du matin & du ſoir, ſelon cette parole du Sage: (1) *La juſtice vaut mieux devant Dieu, que de lui offrir des victimes.* Car quelle plus ſainte hoſtie, quel encens plus doux, quelle priere plus agréable, que de faire entrer devant ſoi la cauſe de la veuve, que d'eſſuyer les larmes du pauvre oppreſſé, & de faire taire l'iniquité par toute la terre? Combien le pieux Miniſtre étoit touché de ſes vérités, ſes paiſibles audiences le faiſoient paroître. Dans les audiences vulgaires, l'un toujours précipité vous trouble l'eſprit, l'autre, avec un viſage inquiet, & des regards incertains, vous ferme le cœur: celui-là ſe préſente à vous par coutume ou par bienſéance, & il laiſſe vaguer ſes penſées ſans que vos diſcours arrêtent ſon eſprit diſtrait: celui-ci, plus cruel encore, a les oreilles bouchées par ſes préventions; & incapable de donner entrée aux

(1) Facere miſericordiam & judicium, magis placet Domino quam victimæ. *Prov. XXI, 3.*

raiſons des autres, il n'écoute que ce qu'il a dans ſon cœur. A la facile audience de ce ſage Magiſtrat, & par la tranquillité de ſon favorable viſage, une ame agitée ſe calmoit. C'eſt-là qu'on trouvoit (1) *ces douces réponſes qui appaiſent la colere*, & (2) *ces paroles qu'on préfere aux dons*; il connoiſſoit les deux viſages de la juſtice: l'un facile dans le premier abord; l'autre ſevere & impitoyable quand il faut conclure. Là, elle veut plaire aux hommes, & également contenter les deux partis, ici elle ne craint, ni d'offenſer le puiſſant, ni d'affliger le pauvre & le foible. Ce charitable Magiſtrat étoit ravi d'avoir à commencer par la douceur; & dans toute l'adminiſtration de la juſtice, il nous paroiſſoit un homme, que la nature avoit fait bienfaiſant, & que ſa raiſon rendoit inflexible. C'eſt par où il avoit gagné les cœurs. Tout le Royaume faiſoit des vœux pour la prolongation de ſes jours; on ſe repoſoit ſur ſa prévoyance; ſes longues expériences étoient pour l'Etat, un tréſor inépuiſable de ſages conſeils; & ſa juſtice, ſa prudence, la facilité qu'il apportoit aux affaires, lui méritoient la vénération & l'amour de tous les peuples. O Seigneur vous avez *fait*, comme dit le Sage, (3) *l'œil qui regarde & l'oreille*

(1) Reſponſio mollis frangit iram. *Prov.* XV, 1.
(2) Nonne ardorem refrigerabit ros, ſic & verbum melius quàm datum? *Eccli.* XVIII, 16.
(3) Et aurem audientem, & oculum videntem Dominus fecit utrumque. *Prov.* XX, 12.

qui entend. Vous donc qui donnez aux Juges ces regards benins, ces oreilles attentives, & ce cœur toujours ouvert à la vérité, écoutez-nous pour celui qui écoutoit tout le monde. Et vous, doctes interprétes des loix, fideles dépositaires de leurs secrets; & implacables vengeurs de leur sainteté méprisée, suivez ce grand exemple de nos jours. Tout l'univers a les yeux sur vous : affranchis des intérêts & des passions, sans yeux comme sans mains, vous marchez sur la terre semblables aux Esprits célestes, ou plutôt images de Dieu; (1) vous en imitez l'indépendance. Comme lui, vous n'avez besoin ni des hommes ni de leurs présens; comme lui, vous faites justice à la veuve & au pupille; l'étranger n'implore pas en vain votre secours; & assurés que vous exercez la puissance du Juge de l'Univers, vous n'épargnez personne dans vos jugemens. Puisse-t-il avec ses lumieres & avec son esprit de force vous donner cette patience, cette attention & cette docilité toujours accessible à la raison, (2) que Salomon lui demandoit pour juger son peuple!

Mais ce que cette chaire, ce que ces autels, ce que l'Evangile que j'annonce, &

(1) Dominus Deus vester ipse est Deus Deorum, & Dominus dominantium; Deus magnus & potens & terribilis, qui personam non accipit nec munera. Facit judicium pupillo & viduæ; amat peregrinum, & dat ei victum atque vestitum. *Deut.* x, 17; 18, 19.

(2) 3. *Reg.* III, 9.

l'exemple du grand Miniſtre dont je célebre les vertus, m'oblige à recommander plus que toutes choſes, c'eſt les droits ſacrés de l'Egliſe. L'Egliſe ramaſſe enſemble tous les titres par où l'on peut eſpérer le ſecours de la juſtice. La juſtice doit une aſſiſtance particuliere aux foibles, aux orphelins, aux épouſes délaiſſées, & aux étrangers. Qu'elle eſt forte cette Egliſe, & que redoutable eſt le glaive que le Fils de Dieu lui a mis dans la main! Mais c'eſt un glaive ſpirituel, dont les ſuperbes & les incrédules ne reſſentent pas le (1) *double tranchant*. Elle eſt fille du Tout-Puiſſant; mais ſon pere qui la ſoutient au-dedans l'abandonne ſouvent aux perſécuteurs; & à l'exemple de Jeſus-Chriſt, elle eſt obligée de crier dans ſon agonie: (2) *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaiſſée?* Son (3) *époux* eſt le plus puiſſant comme *le plus beau* & le plus parfait *de tous les enfans des hommes*; *mais elle n'a* (4) *entendu ſa voix* agréable, elle n'a joui de ſa douce & deſirable préſence qu'un moment; tout d'un coup il a

(1) De ore ejus gladius utrâque parte acutus exibat *Apoc. I, 16.*
Vivus eſt ſermo Dei & efficax, & penetrabilior omni gladio ancipiti. *Heb. IV, 12.*
(2) Eli, Eli, lammaſabacthani: hoc eſt, Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquiſti me? *Matth. XXVII, 46.*
(3) Speciosus formâ præ filiis hominum. *Pſal. XLIV, 3.*
(4) Amicus ſponſi qui ſtat & audit eum, gaudet propter vocem ſponſi. *Joann. III, 29.*

pris la fuite avec une courſe rapide, (1) *& plus vîte qu'un faon de biche*, il *s'eſt élevé au deſſus des plus hautes montagnes.* Semblable à une épouſe déſolée, l'Egliſe ne fait que gémir, & le (2) *chant de la tourterelle* délaiſſée eſt dans ſa bouche. Enfin, elle eſt étrangere & comme errante ſur la terre, où elle vient recueillir les enfans de Dieu ſous ſes aîles; & le monde qui s'efforce de les lui ravir, ne ceſſe de traverſer ſon pélerinage. Mere affligée, elle a ſouvent à ſe plaindre de ſes enfans qui l'oppriment; on ne ceſſe d'entreprendre ſur ſes droits ſacrés: ſa puiſſance céleſte eſt affoiblie, pour ne pas dire tout-à-fait éteinte. On ſe venge ſur elle de quelques-uns de ſes Miniſtres, trop hardis uſurpateurs des droits temporels: à ſon tour, la puiſſance temporelle a ſemblé vouloir tenir l'Egliſe captive, & ſe recompenſer de ſes pertes ſur Jeſus-Chriſt même. Les tribunaux ſéculiers ne rétentiſſent que des affaires eccléſiaſtiques: on ne ſonge pas au don particulier qu'a reçu l'ordre apoſtolique pour les décider; don céleſte que nous ne recevons qu'une fois (3) *par l'impoſition des mains:*

(1) Fuge, dilecte mi, & aſſimilare capreæ, hinnuloque cervorum ſuper montes aromatum. *Cant.* 2.

(2) Vox turturis audita eſt in terra noſtra. *Cant.* 2.

(3) Admoneo te ut reſſuſcites gratiam Dei quæ in te per impoſitionem manuum mearum. 2. *Tim.*

mais que ſaint Paul nous ordonne de *ranimer*, de renouveller, & de ralumer ſans ceſſe en nous-mêmes comme un feu divin, afin que la vertu en ſoit immortelle. Ce don nous eſt-il ſeulement accordé pour annoncer la ſainte parole, ou pour ſanctifier les ames par les ſacremens? N'eſt-ce pas auſſi pour policer les Egliſes, pour y établir la diſcipline, pour appliquer les Canons inſpirés de Dieu à nos ſaints Prédéceſſeurs, & accomplir tous les devoirs du miniſtre eccléſiaſtique? Autrefois, & les canons & les loix, & les Evêques, & les Empereurs concouroient enſemble à empêcher les Miniſteres des autels de paroître, pour les affaires même temporelles, devant les Juges de la terre: on vouloit avoir des interceſſeurs purs du commerce des hommes, & on craignoit de les rengager dans le ſiecle d'où ils avoient été ſéparés pour être le partage du Seigneur. Maintenant c'eſt pour les affaires eccléſiaſtiques, qu'on les y voit entraînés: tant le ſiecle a prévalu, tant l'Egliſe eſt foible & impuiſſante! Il eſt vrai que l'on commence à l'écouter? l'auguſte Conſeil & le premier Parlement donnent du ſecours à ſon autorité bleſſée: les ſources du droit ſont révélées; les ſaintes maximes revivent. Un P
zélé pour l'Egliſe, & toujours prêt à lui
dre davantage qu'on ne l'accuſe de lui ô
opere ce changement heureux: ſon ſage

intelligent Chancelier ſeconde ſes deſirs. Sous la conduite de ce Miniſtre, nous avons comme un nouveau Code favorable à l'Epiſcopat; & nous vanterons déſormais, à l'exemple de nos peres, les loix unies aux Canons. Quand ce ſage Magiſtrat renvoie les affaires eccléſiaſtiques aux Tribunaux ſéculiers, ſes doctes arrêts leur marquent la voie qu'ils doivent tenir, & le remede qu'il pourra donner à à leurs entrepriſes. Ainſi la ſainte clôture, protectrice de l'humilité & de l'innocence, eſt établie: ainſi, la puiſſance ſéculiere ne donne plus ce qu'elle n'a pas, & la ſainte ſubordination des Puiſſances Eccléſiaſtiques, image des céleſtes Hiérarchies & lien de notre unité, eſt conſervée: ainſi, la Cléricature jouit par tout le Royaume de ſon privilege, ainſi ſur le ſacrifice des vœux, & ſur ce *grand Sacrement* (1) *de* l'indiſſoluble union de Jeſus-Chriſt *avec ſon Egliſe*, les opinions ſont plus ſaines dans le barreau éclairé, & parmi les Magiſtrats intelligens, que dans les livres de quelques Auteurs qui ſe diſent Eccléſiaſtiques & Théologiens. Un grand Prélat a part à ces grands ouvrages; habile autant qu'agréable interceſſeur auprès d'un pere porté par lui-même à favoriſer l'Egliſe, il ſait c qu'il faut attendre de la piété éclairée d un grand Miniſtre; & il repréſente les

d (1) Sacramentum hoc magnum eſt: ego autem in Chriſto & in Eccleſia. *Eph.* v, 32.

droits de Dieu, ſans bleſſer ceux de Céſar. Après ces commencemens, ne pourrons-nous pas enfin eſpérer que les jaloux de la France n'auront pas éternellement à lui reprocher les libertés de l'Egliſe toujours employées contre elle-même? Ame pieuſe du ſage MICHEL LE TELLIER, après avoir avancé ce grand ouvrage, recevez devant ces autels ce témoignage ſincere de votre foi & de notre reconnoiſſance, de la bouche d'un Evêque, trop tôt obligé à changer en ſacrifices pour votre repos ceux qu'il offroit pour une vie ſi précieuſe. Et vous, ſaints Evêques, interprêtes du ciel, juges de la terre, Apôtres, Docteurs, & ſerviteurs des Egliſes, vous qui ſanctifiez cette aſſemblée par votre préſence, & vous qui, diſperſés par tout l'univers, entendez le bruit d'un miniſtere ſi favorable à l'Egliſe, offrez à jamais de ſaints ſacrifices pour cette ame pieuſe. Ainſi, puiſſe la diſcipline eccléſiaſtique être entierement rétablie; ainſi, puiſſe être rendue la majeſté à vos tribunaux, l'autorité à vos jugemens, la gravité & le poids à vos cenſures! Puiſſiez-vous ſouvent, aſſemblés au nom de Jeſus-Chriſt, l'avoir au milieu de vous, & revoir la beauté des anciens jours! Qu'il me ſoit permis du moins de faire des vœux
vant ces autels; de ſoupirer après les
tiquités devant une compagnie ſi éclai

& (1) *d'annoncer la sagesse entre les parfaits!* Mais, Seigneur, que ce ne soit pas seulement des vœux inutiles! Que ne pouvons-nous obtenir de votre bonté, si, comme nos prédécesseurs, nous faisons nos chastes délices de votre Ecriture, notre principal exercice de la prédication de votre parole, & notre félicité de la sanctification de votre peuple, si, attachés à nos troupeaux par un saint amour, nous craignons d'en être arrachés; si nous sommes soigneux de former des Prêtres, que Louis puisse choisir pour remplir nos chaires; si nous lui donnons le moyen de décharger sa conscience de cette partie la plus périlleuse de ses devoirs; & que par une regle inviolable, ceux-là demeurent exclus de l'Episcopat qui ne veulent pas y arriver par des travaux apostoliques? Car aussi, comment pourrons-nous, sans ce secours, incorporer tout-à-fait à l'Eglise de Jesus-Christ; tant de peuples nouvellement convertis, & porter avec confiance un si grand accroissement de notre fardeau? Ah! si nous ne sommes infatigables à instruire, à reprendre, à consoler, à donner le lait aux infirmes, & le pain aux forts, enfin à cultiver ces nouvelles plantes, & à expliquer à nouveau peuple la sainte parole, dont

(1) Sapientiam loquimur inter perfectos. 1. Cor. 2.

hélas ! on s'eſt tant ſervi pour le ſéduire ; (1) *le fort armé chaſſé de ſa demeure, reviendra* plus furieux que jamais, *avec ſept eſprits plus malins que lui, & notre état deviendra pire que le précédent.* Ne laiſſons pas cependant de publier ce miracle de nos jours : faiſons-en paſſer le récit aux ſiecles futurs. Prenez vos plumes ſacrées, vous qui compoſez les annales de l'Evangile : (2) agiles inſtrumens *d'un prompt écrivain & d'une main diligente*, hâtez-vous de mettre Louis avec les Conſtantins & les Théodoſes. Ceux qui vous ont précédé dans ce beau travail, racontent (3) *qu'avant qu'il y eût eu des Empereurs, dont les loix euſſent ôté les aſſem-*

(1) Tunc vadit, & aſſumit ſeptem alios ſpiritus ſecum, nequiores ſe ; & ingreſſi habitant ibi : & fiunt noviſſima illius pejora prioribus. *Luc.* XI, 21, 24, 25, 26.

(2) Lingua mea calamus ſcribæ velociter ſcribentis *Pſal.* XLIV, 1.

(3) Nam ſuperiorum Imperatorum temporibus, quicumque Chriſtum colebant, licet opinionibus inter ſe diſſentirent, à Gentilibus tamen pro iiſdem habebantur..... Quam ob cauſam ſinguli facilè in unum convenientes, ſeparatim collectas celebrabant, & aſſiduè ſecùm mutuò colloquentes, tametſi pauci numero eſſent, nequaquam diſſipati ſunt. Poſt hanc verò legem nec publicè collectas agere eis licuit, lege id prohibente ; nec clanculò cùm ſingularum civitatum Epiſcopi ac Clerici eos ſollicitè obſervarent. Unde factum eſt ut plerique eorum metu perculſi, Eccleſiæ catholicæ ſeſe adjunxerint. Alii verò, licet in eadem ſententia perſeverarint, nullis tamen opinionis ſuæ ſucceſſoribus poſt ſe relictis, ex hac vita migrarunt : quippe qui nec in unum coïre permitterentur, nec opinionis ſuæ conſortes libere ac ſine metu docere poſſent. *Sozom. hiſt. lib.* II, 6, 32.

blées aux Hérétiques, les ſectes demeuroient unies, & s'entretenoient long-tems. Mais, pourſuit Sozomene, *depuis que Dieu ſuſcita des Princes Chrétiens, & qu'ils eurent défendu ces conventicules, la loi ne permettoit pas aux Hérétiques de s'aſſembler en public; & le Clergé qui veilloit ſur eux, les empêchoit de le faire en particulier. De cette ſorte, la plus grande partie ſe réuniſſoit, & les opiniâtres mouroient ſans laiſſer de poſtérité, parce qu'ils ne pouvoient ni communiquer entr'eux, ni enſeigner librement leurs dogmes.* Ainſi tomboit l'héréſie avec ſon venin; & la diſcorde rentroit dans les enfers, d'où elle étoit ſortie. Voilà, MESSIEURS, ce que nos peres ont admiré dans les premiers ſiecles de l'Egliſe. Mais nos Peres n'avoient pas vu comme nous, une héréſie invétérée tomber tout-à-coup : les troupeaux égarés revenir en foule, & nos Egliſes trop étroites pour les recevoir : leurs faux Paſteurs les abandonner, ſans même en attendre l'ordre, & heureux d'avoir à leur alléguer leur baniſſement pour excuſe : tout calme dans un ſi grand mouvement : l'univers étonné de voir dans un événement ſi nouveau, la marque la plus aſſurée, comme le plus bel uſage de l'autorité, & le mérite du Prince plus reconnu plus révéré, que ſon autorité même. Touchés de tant de merveilles, épanchons nos cœurs ſur la piété de LOUIS. Pouſſons juſ-

qu'au Ciel nos acclamations; & diſons à ce nouveau Conſtantin, à ce nouveau Théodoſe, à ce nouveau Marcien, à ce nouveau Charlemagne, ce que les ſix cents trente Peres dirent autrefois dans le Concile de Calcédoine : (1) *Vous avez affermi la foi; vous avez exterminé les Hérétiques ; c'eſt le digne ouvrage de votre regne ; c'en eſt le propre caractere. Par vous l'héréſie n'eſt plus. Dieu ſeul a pu faire cette merveille. Roi du ciel, conſervez le Roi de la terre ; c'eſt le vœu des Egliſes, c'eſt le vœu des Evêques.*

QUAND le ſage Chancelier reçut l'ordre de dreſſer ce pieux Edit, qui donne le dernier coup à l'héréſie, il avoit déjà reſſenti l'atteinte de la maladie dont il eſt mort. Mais un miniſtre ſi zélé pour la juſtice ne devoit pas mourir avec le regret de ne l'avoir pas rendue à tous ceux dont les affaires étoient préparées. Malgré cette fatale foibleſſe qu'il commençoit de ſentir, il écouta, il jugea, & il goûta le repos d'un homme heureuſement dégagé, à qui ni l'Egliſe, ni le monde, ni ſon Prince, ni ſa Patrie, ni les particuliers, ni le public, n'avoient plus rien à

(1) Hæc digna veſtro imperio : hæc propria veſtri regni..... Per te orthodoxa fides firmata eſt ; te hæreſis non eſt. Cœleſtis Rex, terrenum cuſt Per te firmata fides eſt..... Unus Deus qui fecit..... Rex cœleſtis, Auguſtam cuſtodi, dign pacis..... Hæc oratio Eccleſiarum ; hæc oratio P torum. *Concil. Calced. Act. VI.*

demander. Seulement Dieu lui réſervoit l'accompliſſement du grand ouvrage de la Religion, & il dit en ſcellant la révocation du fameux Edit de Nantes, qu'après ce triomphe de la foi & un ſi beau monument de la piété du Roi, il ne ſe ſoucioit plus de finir ſes jours. C'eſt la derniere parole qu'il ait prononcé dans la fonction de ſa charge; parole digne de couronner un ſi glorieux miniſtere. En effet, la mort ſe déclare, on ne tente plus de remede contre ſes funeſtes attaques : dix jours entiers, il la conſidere avec un viſage aſſuré, tranquille, toujours aſſis, comme ſon mal le demandoit: on croit aſſiſter juſqu'a la fin ou à la paiſible audience d'un Miniſtre, ou à la douce converſation d'un ami commode. Souvent il s'entretient ſeul avec la mort : la mémoire, le raiſonnement, la parole ferme, & auſſi vivant par l'eſprit, qu'il étoit mourant par le corps, il ſemble lui demander d'où vient qu'on la nomme cruelle. Elle lui fut nuit & jour toujours préſente, car il ne connoiſſoit plus le ſommeil; & la froide main de la mort pouvoit ſeule lui clorre les yeux. Jamais il ne fut ſi attentif. *Je ſuis*, diſoit-il, *en faction* : car il me ſemble que je lui vois noncer encore cette courageuſe parole. Il t pas tems de ſe repoſer : à chaque atue il ſe tient prêt, & il attend le mont de ſa délivrance. Ne croyez pas que

cette conſtance ait pu naître tout-à-coup entre les bras de la mort : c'eſt le fruit des méditations que vous avez vues, & de la préparation de toute ſa vie. La mort révele les ſecrets des cœurs. Vous, riches, vous qui vivez dans les joies du monde, ſi vous ſaviez avec quelle facilité vous vous laiſſez prendre aux richeſſes que vous croyez poſſeder ; ſi vous ſcaviez par combien d'imperceptibles liens elles s'attachent & pour ainſi dire elles s'incorporent à votre cœur, & combien ſont forts & pernicieux ces liens que vous ne ſentez pas, vous entendriez la vérité de cette parole du Sauveur : (1) *Malheur à vous, riches* : & *vous pouſſeriez*, comme dit ſaint Jacques (2) *des cris lamentables, & des hurlemens à la vue de vos miſeres.* Mais vous ne ſentez pas un attachement ſi déréglé. Le deſir ſe fait mieux ſentir, parce qu'il a de l'agition & du mouvement. Mais dans la poſſeſſion, on trouve comme dans un lit, un repos funeſte ; & on s'endort dans l'amour des biens de la terre, ſans s'appercevoir de ce malheureux engagement. C'eſt, MES FRERES, où tombe celui qui met ſa confiance dans les richeſſes ; je dis même dans les richeſſes bien acquiſes. Mais l'excès de l'attachement que nous ne ſentons pas d

(1) Væ vobis divitibus. *Luc.* VI, 24.
(2) Agite nunc, divites, plorate ululantes in miſeriis veſtris quæ advenient vobis. *Jac.* V, 1.

la poſſeſſion, ſe fait, dit S. Auguſtin (1), ſentir dans la perte. C'eſt là qu'on entend ce cri d'un Roi malheureux, d'un Agag outré contre la mort, qui lui vient ravir tout-à-coup, avec la vie, ſa grandeur & ſes plaiſirs. *Eſt-ce ainſi* (2) *que la mort amere vient rompre* tout à-coup de ſi doux liens? Le cœur ſaigne : dans la douleur de la plaie, on ſent combien ces richeſſes y tenoient ; & le péché que l'on commettoit par un attachement ſi exceſſif, ſe découvre tout entier : *Quantùm amando deliquerint, perdendo ſenſerunt* (3). Par une raiſon contraire, un homme dont la fortune protégée du ciel ne connoît pas les diſgraces ; qui, élévé ſans envie aux plus grands honneurs, heureux dans ſa perſonne & dans ſa famille, pendant qu'il voit diſparoître une vie ſi fortunée, bénit la mort, & aſpire aux biens éternels, ne fait-il pas voir qu'il n'avoit pas mis (4) *ſon cœur dans le tréſor que les voleurs peuvent enlever*, & que comme un autre Abraham, il ne con-

(1) Illi autem infirmiores, qui terrenis his bonis, quamvis ea non præponerent Chriſto, aliquantulâ tamen cupiditate cohærebant, quantùm hæc amando peccaverint, perdendo ſenſerunt. Tantùm quippè doluerunt, quantùm ſe doloribus inſeruerunt. *Auguſt. de Civit. Dei. lib.* 1, *c.* 10 *n.* 2.

Siccine ſeparat amara mors! 1. *Reg*, XV, 32.

Le texte de ſaint Auguſtin porte : Hæc amando peccaint, &c.

Nolite theſauriſare vobis theſauros in terra.... fures effodiunt & furantur. Theſauriſate autem vobis theſauros in cælo. *Matt*, VI, 19, 20, 21.

noît de repos que (1) *dans la cité permanente*. Un fils conſacré à Dieu s'acquitte courageuſement de ſon devoir comme de toutes les autres parties de ſon miniſtere ; & il va porter la triſte parole à un pere ſi tendre & ſi chéri : il trouve ce qu'il eſpéroit, un Chrétien préparé à tout, qui attendoit ce dernier office de ſa piété. L'Extrême-Onction annoncée par la même bouche à ce Philoſophe chrétien, excite autant ſa piété, qu'avoit fait le ſaint Viatique : les ſaintes prieres des Agoniſans réveillent ſa foi : ſon ame s'épanche dans les céleſtes cantiques ; & *vous* diriez qu'il ſoit devenu un autre David, par l'application qu'il ſe fait à lui-même de ſes divins Pſeaumes. Jamais juſte n'attendit la grace de Dieu avec une plus ferme confiance : jamais pécheur ne demanda un pardon plus humble, ni ne s'en crut plus indigne. *Qui* me donnera le burin que Job deſiroit pour graver ſur l'airain & ſur le marbre *cette* parole ſortie de ſa bouche en ſes derniers jours : que depuis quarante-deux ans qu'il ſervoit le Roi, il avoit la conſolation de ne lui avoir jamais donné de conſeil, que ſelon ſa conſcience ; & dans un ſi long miniſtere, de n'avoir jamais ſouffert une injuſtice qu'il pût empêcher ? La juſtice demeure conſta , & pour ainſi dire toujours vierge & ir

(1) Expectabat fundamenta habentem civitatem XI, 10.

ptible parmi des occaſions ſi délicates : elle merveille de la grace ! Après ce té-oignage de ſa conſcience qu'avoit-il beſoin e nos éloges ? Vous étonnez-vous de ſa tran-uillité ? Quelle maladie, ou quelle mort ut troubler celui qui porte au fond de ſon eur un ſi grand calme ! Que vois-je durant e tems ? Des enfans percés de douleur : car ls veulent bien que je rende ce témoignage leur piété, & c'eſt la ſeule louange qu'ils euvent écouter ſans peine. Que vois-je en-ore. Une femme forte, pleine d'aumônes & de bonnes œuvres, précédée, malgré ſes eſirs, par celui que tant de fois elle avoit cru devancer. Tantôt elle va offrir devant les autels cette plus chere & plus précieuſe partie d'elle-même : tantôt elle rentre auprès du malade, non par foibleſſe, mais, *dit-elle, pour apprendre à mourir, & profiter de cet exemple.* L'heu-reux Vieillard jouit juſqu'à la fin des ten-dreſſes de ſa famille, où il ne voit rien de foible : mais pendant qu'il en goûte la re-connoiſſance, comme un autre Abraham, il la ſacrifie, & en l'invitant à s'éloigner : *Je veux*, dit-il, *m'arracher juſqu'aux moindres veſtiges de l'humanité.* Reconnoiſſez-vous un Chrétien qui acheve ſon ſacrifice ; qui fait le ' nier effort, afin de rompre tous les liens de . chair & du ſang, & ne tient plus à la rre. Ainſi, parmi les ſouffrances & dans le proches de la mort, s'épure comme dans

un feu, l'ame chrétienne. Ainſi, elle ſe dépouille de ce qu'il y a de terreſtre & de trop ſenſible, même dans les affections les plus innocentes. Telles ſont les graces qu'on trouve à la Mort. Mais, qu'on ne s'y trompe pas; c'eſt quand on l'a ſouvent méditée; quand on s'y eſt long-tems préparé par de bonnes œuvres : autrement, la mort porte en elle-même, ou l'inſenſibilité, ou un ſecret déſeſpoir, ou dans ſes juſtes frayeurs, l'image d'une pénitence trompeuſe, & enfin un trouble fatal à la piété. Mais voici dans la perfection de la charité, la conſommation de l'œuvre de Dieu. Un peu après, parmi ſes langueurs, & percé de douleurs aiguës, le courageux veillard ſe leve, & les bras en haut, après avoir demandé la perſévérance : *Je ne deſire point*, dit-il, *la fin de mes peines*; *mais je deſire de voir Dieu.* Que vois-je ici, CHRÉTIENS ? La foi véritable, qui d'un côté ne ſe laſſe pas de ſouffrir, vrai caractere d'un Chrétien; & de l'autre, ne cherche plus qu'à ſe développer de ſes ténebres, & en diſſipant le nuage, ſe changer en pure lumiere & en claire viſion. O moment heureux où nous ſortirons des ombres & des *énigmes*(1), pour voir la vérité manifeſte ! Courons-y, MES FRERES, avec ardeur : hâtons-nous de *purifier notre cœur*, *afin de voir Dieu*, ſe-

(1) Videmus nunc per ſpeculum in ænigmate. 1. Cor. XIII, 12.

la promesse de l'Evangile (1). Là, est terme du voyage : là se finissent les gémissemens : là, s'acheve le travail de la foi, quand elle va, pour ainsi dire, enfanter la vue. Heureux moment, encore une fois ! Qui ne te desire pas, n'est pas Chrétien. Après que ce pieux desir est formé par le Saint-Esprit dans le cœur du vieillard plein de foi, que reste-t-il, CHRÉTIENS, sinon qu'il aille jouir de l'objet qu'il aime ? Enfin, prêt à rendre l'ame : *Je rends graces à Dieu*, dit-il, *de voir défaillir mon corps devant mon esprit.* Touché d'un si grand bienfait, & ravi de pouvoir pousser ses reconnoissances jusqu'au dernier soupir, il commença l'Hymne des divines miséricordes : (2) *Je chanterai*, dit-il, *éternellement les miséricordes du Seigneur.* Il expire en disant ces mots, & il continue avec les Anges, le sacré Cantique. Reconnoissez maintenant que sa perpétuelle modération venoit d'un cœur détaché de l'amour du monde, & réjouissez-vous en notre Seigneur, de ce que riche il a mérité les graces & la récompense de la pauvreté. Quand je considere attentivement dans l'Evangile, la parabole, ou plutôt l'histoire du mauvais Riche, & que je vois de quelle sorte Jesus-Christ y parle des fortunés de la terre, il me semble d'a-

(1) Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt. *Matt. V*, 8.

(2) Misericordias Domini aeternum cantabo. *Psal. LXXXVIII.*

bord qu'il ne leur laiſſe aucune eſpérance au ſiecle futur. Lazare, pauvre & couvert d'*ulceres* (1) *eſt porté par les Anges au ſein d'Abraham*, pendant que le riche toujours heureux dans cette vie, *eſt enſeveli dans les enfers*. Voilà un traitement bien différent que Dieu fait à l'un & à l'autre. Mais comment eſt ce que le Fils de Dieu nous en explique la cauſe? (2) *Et riche*, dit-il *a reçu ſes biens, & le pauvre ſes maux dans cette vie*. Et de-là, quelle conſéquence? Ecoutez, riches, & tremblez. (3) *Et maintenant*, pourſuit-il, *l'un reçoit ſa conſolation, & l'autre ſon juſte ſupplice*. Terrible diſtinction! funeſte partage pour les grands du monde! Et toutefois, ouvrez les yeux, c'eſt le riche Abraham qui reçoit le pauvre Lazare dans ſon ſein; & il vous montre, ô riches du ſiecle, à quelle gloire vous pouvez aſpirer, ſi *pauvres en eſprit* (4), & détachés de vos biens, vous vous tenez auſſi prêt à les quitter, qu'un voyageur empreſſé à déloger de la tente où il paſſe une courte nuit. Cette grace, je le confeſſe, eſt rare dans le Nouveau Teſtament, où les

(1) Factum eſt autem ut moreretur mendicus, & portaretur ab Angelis in ſinum Abrahæ. Mortuus eſt autem & dives, & ſepultus eſt in inferno. *Luc. XVI*, 22.

(2) Et dixit illi Abraham: Fili, recordare quia cepiſti bona in vita tua; & Lazarus ſimiliter m . Nunc autem hic conſolatur; tu verò crucia . *Ibid.* 25.

(3) *Ibid.*

(4) Beati pauperes ſpiritu. *Matth. V*, 3.

flictions & la pauvreté des enfans de Dieu, oivent ſans ceſſe repréſenter à toute l'Egliſe n Jeſus-Chriſt ſur la croix; & cependant, CHRÉTIENS, Dieu nous donne quelquefois le pareils exemples, afin que nous entendions qu'on peut mépriſer les charmes de la grandeur, même préſente, & que les pauvres pprennent à ne deſirer pas avec tant d'ardeur, ce qu'on peut quitter avec joie. Ce Miniſtre ſi fortuné & ſi détaché tout enſemble, leur doit inſpirer ce ſentiment. La mort a découvert le ſecret de ſes affaires; & le public, rigide cenſeur des hommes de cette fortune & de ce rang, n'y a rien vu que de modéré. On a vu ces biens accrus naturellement par un ſi long miniſtere & par une prévoyante économie; & on ne fait qu'ajouter à la louange de grand Magiſtrat & de ſage Miniſtre, celle de ſage & vigilant pere de famille, qui n'a pas été jugée indigne des ſaints Patriarches. Il a donc, à leur exemple, quitté ſans peine, ce qu'il avoit acquis ſans empreſſement: ſes vrais biens ne lui ſont pas ôtés: & ſa juſtice demeure aux ſiecles des ſiecles. C'eſt d'elle que ſont découlées tant de graces & tant de vertus, que ſa derniere maladie a fait éclater. Ses (1) *aumônes*, ſi bien *cachées dans le ſein*

(1) ...onclude eleemoſynam in corde pauperis: & hæc pr... exorabit. *Eccli.* XXIX, 15.

des pauvres, ont *prié* pour lui ; (1) *ſa main droite les cachoit à ſa main gauche* ; & à la réſerve de quelque ami qui en a été le miniſtre ou le témoin néceſſaire, ſes plus intimes confidens les ont ignorées : mais le *Pere qui les a vues dans le ſecret, lui en a renda la récompenſe.* Peuples, ne pleurez plus ; & vous, qui éblouis de l'éclat du monde, admirez le tranquille cours d'une ſi longue & ſi belle vie, portez plus haut vos penſées. Quoi donc ! quatre-vingt-trois ans paſſés au milieu des proſpérités, quand il n'en faudroit retrancher ni l'enfance, où l'homme ne ſe connoît pas, ni les maladies où l'on ne vit point, ni tout le tems dont on a toujours tant de ſujet de ſe repentir, paroîtront-ils quelque choſe à la vue de l'éternité, où nous nous avançons à ſi grands pas ? Après cent trente ans de vie, (2) Jacob amené au Roi d'Egypte, lui raconte la *courte durée* de ſon *laborieux pélerinage, qui n'égale pas les jours de ſon pere Iſaac, ni de ſon aïeul Abraham.* Mais les ans d'Abraham & d'Iſaac, qui ont fait paroître ſi courts ceux de Jacob, s'évanouiſſent auprès de la vie de Sem, que

(1) Te faciente eleëmoſynam neſciat ſiniſtra tua quid faciat dextera tua, ... Et Pater tuus, qui videt in abſcondito, reddet tibi. *Matth. VI*, 3, 4.

(2) Reſpondit (Jacob) : dies peregrinationis meæ centum triginta annorum ſunt, parvi & mali ; & non pervenerunt uſque ad dies patrum meorum, quibus peregrinati ſunt. *Geneſ. XLVII*, 9.

celle

celle d'Adam & de Noé efface. Que ſi le tems comparé au tems, la meſure à la meſure, & le terme au terme, ſe réduit à rien: que ſera-ce ſi l'on compare le tems à l'éternité, où il n'y a ni meſure ni terme? Comptons donc comme trés-court, CHRÉTIENS, ou plutôt comptons comme un pur néant, tout ce qui finit; puiſque enfin, quand on auroit multiplié les années au-delà de tous les nombres connus, viſiblement ce ne ſeroit rien, quand nous ſerons arrivés au terme fatal. Mais peut-être que prêt à mourir, on comptera pour quelque choſe cette vie de réputation, ou cette imagination de revivre dans ſa famille, qu'on croira laiſſer ſolidement établie. Qui ne voit, MES FRERES, combien vaines, mais combien courtes & combien fragiles, ſont encore ces ſecondes vies, que notre foibleſſe nous fait inventer, pour couvrir en quelque ſorte l'horreur de la mort? Dormez votre ſommeil, riches de la terre, & demeurez dans votre pouſſiere. Ah! ſi quelques générations, que dis-je? Si quelques années après votre mort, vous reveniez, hommes oubliés, au milieu du monde, vous vous hâteriez de rentrer dans vos tombeaux, pour ne voir pas votre nom terni, votre mém abolie, & votre prévoyance trompée d[illegible]os amis, dans vos créatures, & plus encore dans vos héritiers & dans vos enfans. Eſt-ce le fruit du travail dont vous vous êtes

conſumés ſous le ſoleil, vous amaſſant un tréſor de haine & de colere éternelle au juſte jugement de Dieu ? Sur-tout, mortels, déſabuſez-vous de la penſée dont vous vous flattez, qu'après une longue vie, la mort vous ſera plus douce & plus facile. Ce ne ſont pas les années, c'eſt une longue préparation, qui vous donnera de l'aſſurance. Autrement un Philoſophe vous dira, en vain, que vous devez être raſſaſiés d'années & de jours, & que vous avez aſſez vu de ſaiſons ſe renouveller, & le monde rouler autour de vous; ou plutôt que vous, vous êtes aſſez vu rouler vous-même & paſſer avec le monde. La derniere heure n'en ſera pas moins inſupportable, & l'habitude de vivre ne fera qu'en accroître le deſir. C'eſt de ſaintes méditations, c'eſt de bonnes œuvres, c'eſt ces véritables richeſſes, que vous enverrez devant vous au ſiecle futur, qui vous inſpireront de la force; & c'eſt par ce moyen que vous affermirez votre courage. Le vertueux MICHEL LE TELLIER vous en a donné l'exemple : la ſageſſe, la fidélité, la juſtice, la modeſtie, la prévoyance, la piété, toute la troupe ſacrée des vertus, qui veilloient, pour ainſi dire, autour de lui, en ont banni les frayeurs, & ont fait du jour de ſa mort, le plus beau, le plus triomphant, le plus heureux jour de ſa vie.

ORAISON FUNEBRE

DE

LOUIS DE BOURBON,

PRINCE DE CONDÉ.

Dominus tecum, virorum fortiſſime..... Vade in hac fortitudine tua..... Ego ero tecum.

Le Seigneur eſt avec vous, ô, le plus courageux de tous les hommes. Allez avec ce courage dont vous êtes rempli. Je ſerai avec vous. Juges VI, 12, 14, 16.

MONSEIGNEUR, (1)

A ce moment que j'ouvre la bouche pour célébrer la gloire immortelle de LOUIS DE BOURBON, PRINCE DE CONDÉ, je me ſens

(1) LE PRINCE.

également confondu, & par la grandeur du ſujet, &, s'il m'eſt permis de l'avouer, par l'utilité du travail. Quelle partie du monde habitable n'a pas oui les victoires du Prince de Condé, & les merveilles de ſa vie? On les raconte par-tout: le François qui les vente n'apprend rien à l'étranger; & quoi que je puiſſe aujourd'hui vous en rapporter, toujours prévenu par vos penſées, j'aurai encore à répondre au ſecret reproche que vous me ferez d'être demeuré beaucoup au-deſſous. Nous ne pouvons rien, foibles Orateurs, pour la gloire des ames extraordinaires. Le Sage a raiſon de dire que (1) *leurs ſeules actions les* peuvent *louer*: toute autre louange languit auprès des grands noms, & la ſeule ſimplicité d'un récit fidele pourroit ſoutenir la gloire du Prince de Condé. Mais en attendant que l'hiſtoire, qui doit ce récit aux ſiecles futurs, le faſſe paroître, il faut ſatisfaire comme nous pourrons, à la reconnoiſſance publique, & aux ordres du plus grand de tous les Rois. Que ne doit pas le Royaume à un Prince qui a honoré la Maiſon de France, tout le nom François, ſon ſiecle, &, pour ainſi dire, l'humanité toute entiere? Louis le Grand eſt entré lui-même dans ces ſentimens. Après avoir pleuré ce grand Homme, & lui avoir donné par ſes larmes, a[illegible] ni-

(1) Laudent eam in portis opera ejus. *Prov.* xxxi, 31.

lieu de toute ſa cour, le plus glorieux éloge qu'il pût recevoir; il aſſemble dans un temple ſi célebre, ce que ſon Royaume a de plus auguſte pour y rendre des devoirs publics à la mémoire de ce Prince; & il veut que ma foible voix anime toutes ces triſtes repréſentations & tout cet appareil funebre. Faiſons donc cet effort ſur notre douleur. Ici un plus grand objet, & plus digne de cette chaire, ſe préſente à ma penſée. C'eſt Dieu qui fait les guerriers & les Conquérans. *C'eſt vous*, lui diſoit David (1), *qui avez inſtruit mes mains à combattre, & mes doigts à tenir l'épée.* S'il inſpire le courage, il ne donne pas moins les autres grandes qualités naturelles & ſurnaturelles & du cœur & de l'eſprit. Tout part de ſa puiſſante main: c'eſt lui qui envoie du ciel les généreux ſentimens, les ſages conſeils, & toutes les bonnes penſées. Mais il veut que nous ſachions diſtinguer entre les dons qu'il abandonne à ſes ennemis, & ceux qu'il réſerve à ſes ſerviteurs. Ce qui diſtingue ſes amis d'avec tous les autres, c'eſt la piété: juſqu'à ce qu'on ait reçu ce don du ciel, tous les autres non-ſeulement ne ſont rien, mais encore tournent en ruine à ceux qui en ſont ornés. Sans ce don ineſtimable de la pi[illegible] que ſeroit-ce que le Prince de Condé

(1) Benedictus Dominus Deus meus, qui docet manus meas ad prælium, & digitos meos ad bellum. Pſ. CXLIII, 2.

avec tout ce grand cœur & ce grand génie ? Non, MES FRERES, ſi la piété n'avoit comme conſacré ſes autres vertus ; ni ces Princes ne trouveroient aucun adouciſſement à leur douleur, ni ce religieux Pontife aucune confiance dans ſes prieres, ni moi-même aucun ſoutien aux louanges que je dois à un ſi grand Homme. Pouſſons donc à bout la gloire humaine par cet exemple : détruiſons l'idole des ambitieux ; qu'elle tombe anéantie devant ces autels. Mettons enſemble aujourd'hui, car nous le pouvons dans un ſi noble ſujet, toutes les plus belles qualités d'une excellente nature ; & à la gloire de la vérité, montrons dans un Prince admiré de tout l'univers, que ce qui fait les Héros, ce qui porte la gloire du monde juſqu'au comble, valeur, magnanimité, bonté naturelle ; voilà pour le cœur : vivacité, pénétration, grandeur, & ſublimité de génie ; voilà pour l'eſprit : ne ſeroient qu'une illuſion, ſi la piété ne s'y étoit jointe : & enfin que la piété eſt le tout de l'homme. C'eſt, MESSIEURS, ce que vous verrez dans la vie éternellement mémorable de TRÈS-HAUT ET TRÈS-PUISSANT PRINCE, LOUIS DE BOURBON, PRINCE DE CONDÉ, PREMIER PRINCE DU SANG.

DIEU nous a révélé que lui ſeul il fait les Conquérans, & que ſeul il les fait ſervir à ſes deſſeins. Quel autre a fait un Cy-

si ce n'est Dieu qui l'avoit nommé deux cens ans avant sa naissance dans les oracles d'Isaïe ? Tu n'es pas encore, lui disoit-il ; (1) *mais je te vois, & je t'ai nommé par ton nom. Tu t'appelleras Cyrus. Je marcherai devant toi dans les combats. A ton approche je mettrai les Rois en fuite : je briserai les portes d'airain. C'est moi qui étends les cieux, qui soutiens la terre, qui nomme ce qui n'est pas, comme ce qui est* ; c'est à-dire, c'est moi qui fais tout, & moi qui vois dès l'éternité, tout ce que je fais. Quel autre a pu former un Alexandre, si ce n'est ce même Dieu, qui en a fait voir de si loin, & par des figures si vives, l'ardeur indomptable, à son Prophete Daniel ? Le voyez-vous, dit-il, ce Conquérant ; avec quelle rapidité (2) *il s'éleve de l'occident* comme par bons, *& ne touche pas à terre* ? Semblable dans ses sauts hardis, & dans sa légere démarche à ces animaux vigoureux & bondissans, il ne s'avance que par vives & impétueuses saillies, & n'est arrêté ni par montagne, ni par précipices. Dé-

(1) Hæc dicit Christo meo Cyro, cujus apprehendi dextram . . . . . Ego ante te ibo : & gloriosos terræ humiliabo : portas æreas conteram, & vectes ferreos confringam . . . . . Ut scias quia ego Dominus, qui voco nomen tuum . . . . . Vocavi te nomine tuo . . . . Accinxi te, & non cognovisti me . . . . . Ego Dominus & non est alter, formans lucem, & creans tenebras, faciens pacem, & creans malum : ego Dominus, faciens omnia hæc, &c. *Isai.* XLV, 1, 2, 3, 4. 7.

(2) Veniebat ab occidente super faciem totius terræ, & non tangebat terram. *Dan.* VIII, 5, 21.

jà le Roi de Perſe eſt entre ſes mains; (1) *à ſa vue il s'eſt animé. Efferatus eſt in eum*, dit le Prophete. *Il l'abbat, il le foule aux pieds. Nul ne le peut défendre des coups qu'il lui porte, ni lui arracher ſa proie.* A n'entendre que ces paroles de Daniel, qui croiriez-vous voir, MESSIEURS, ſous cette figure? Alexandre ou le Prince de Condé? Dieu donc lui avoit donné cette indomptable valeur pour le ſalut de la France, durant la minorité d'un Roi de quatre ans. Laiſſez-le croître ce Roi chéri du ciel, tout cédera à ſes exploits: ſupérieur aux ſiens comme aux ennemis, il ſaura tantôt ſe ſervir, tantôt ſe paſſer de ſes plus fameux Capitaines; & ſeul, ſous la main de Dieu, qui ſera continuellement à ſon ſecours, on le verra, l'aſſuré rempart de ſes Etats. Mais Dieu avoit choiſi le Duc d'Enguien pour le défendre dans ſon enfance. Auſſi vers les premiers jours de ſon regne, à l'âge de vingt-deux ans, le Duc conçut un deſſein, où les vieillards expérimentés ne purent atteindre; mais la victoire le juſtifia devant Rocroy. L'armée ennemie eſt plus forte, il eſt vrai, elle eſt compoſée de ces vieilles bandes Wallonnes, Italiennes & Eſpagnoles, qu'on n'avoit pu rompre juſqu'alors.

(1) Cucurrit ad eum in impetu fortitudinis ſuæ; cùmque appropinquaſſet propè arietem, efferatus eſt in eum, & percuſſit arietem..... cùmque eum ſuſtuliſſe in terram, conculvavit, & nemo quibat liberare arietem de manu ejus. *Ibid.* 6, 7, 20.

Mais pour combien falloit-il compter le courage qu'inſpiroit à nos troupes le beſoin preſſant de l'État, les avantages paſſés, & un jeune Prince du ſang, qui portoit la victoire dans ſes yeux? Dom Franciſco de Mellos l'attend de pied ferme; & ſans pouvoir reculer, les deux Généraux & les deux armées ſemblent avoir voulu ſe renfermer dans des bois & dans des marais, pour décider leur querelle, comme deux braves en champ clos. Alors, que ne vit-on pas? Le jeune Prince parut un autre homme. Touché d'un ſi digne objet, ſa grande ame ſe déclara toute entiere: ſon courage croiſſoit avec les périls, & ſes lumieres avec ſon ardeur. A la nuit, qu'il fallut paſſer en préſence des ennemis, comme un vigilant Capitaine, il repoſa le dernier: mais jamais il ne repoſa plus paiſiblement. A la veille d'un ſi grand jour, & dès la premiere bataille, il eſt tranquille; tant il ſe trouve dans ſon naturel: & on ſait que le lendemain à l'heure marquée, il fallut réveiller d'un profond ſommeil cet autre Alexandre. Le voyez vous comme il vole, ou à la victoire ou à la mort? Auſſi-tôt qu'il eut porté de rang en rang l'ardeur dont il étoit animé, on le vit preſque en même tems pouſſer l'aîle droite des ennemis, ſoutenir la nôtre ébranlée, rallier les François à demi-vaincus, mettre en fuite l'Eſpagnol victorieux, porter partout la terreur, & étonner de ſes regards

étincellans ceux qui échappoient à ſes coups. Reſtoit cette redoutable infanterie de l'armée d'Eſpagne dont les gros bataillons ſerrés, ſemblables à autant de tours, mais à des tours qui ſauroient réparer leurs brêches, demeuroient inébranlables au milieu de tout le reſte en déroute, & lançoient des feux de toutes parts. Trois fois le jeune vainqueur s'efforça de rompre ces intrépides combattans : trois fois il fut repouſſé par le valeureux Comte de Fontaines, qu'on voyoit porté dans ſa chaiſe, & malgré ſes infirmités, montrer qu'une ame guerriere eſt maîtreſſe du corps qu'elle anime. Mais enfin il faut céder. C'eſt en vain qu'à travers des bois avec ſa cavalerie toute fraîche, Bek précipite ſa marche pour tomber ſur nos ſoldats épuiſés : le Prince l'a prévenu ; les bataillons enfoncés demandent quartier ; mais la victoire va devenir plus terrible pour le Duc d'Enguien que le combat. Pendant qu'avec un air aſſuré il s'avance pour recevoir la parole de ces braves gens, ceux-ci toujours en garde, craignent la ſurpriſe de quelque nouvelle attaque : leur effroyable décharge met les nôtres en furie : on ne voit plus que carnage ; le ſang enivre le ſoldat, juſqu'à ce que le grand Prince, qui ne peut voir égorger ces lions comme de timides brebis, calma les courages émus ; & joignit au pl. r de vaincre celui de pardonner. Quel fut al s l'étonnement de ces vieilles troupes & e

leurs braves Officiers, lorſqu'ils virent qu'il n'y avoit plus de ſalut pour eux qu'entre les bras du vainqueur! De quels yeux regarderent-ils le jeune Prince dont la victoire avoit relevé la haute contenance, à qui la clemence ajoutoit de nouvelles graces? Qu'il eût encore volontiers ſauvé la vie au brave Comte de Fontaines! Mais il ſe trouva par terre, parmi ces milliers de morts dont l'Eſpagne ſent encore la perte. Elle ne ſavoit pas que le Prince qui lui fit perdre tant de ſes vieux régimens à la journée de Rocroy, en devoit achever les reſtes dans les plaines de Lens. Ainſi la premiere victoire fut le gage de beaucoup d'autres. Le Prince fléchit le genouil, & dans le champ de bataille il rend au Dieu des armées la gloire qu'il lui envoyoit. Là on célébra Rocroy délivré, les menaces d'un redoutable ennemi tournées à ſa honte, la Régence affermie, la France en repos, & un regne qui devoit être ſi beau, commencé par un ſi heureux préſage. L'armée commença l'action de graces: toute la France ſuivit; on y élevoit juſqu'au ciel le coup d'eſſai du Duc d'Enguien: c'en ſeroit aſſez pour illuſtrer une autre vie que la ſienne; mais pour lui, c'eſt le premier pas de ſa courſe.

ès cette premiere campagne, après la
e de Thionville, digne prix de la vic-
e de Rocroy, il paſſa pour un Capitaine
lement redoutable dans les ſieges & dans

les batailles. Mais voici dans un jeune Prince victorieux, quelque choſe qui n'eſt pas moins beau que la victoire. La Cour qui lui préparoit à ſon arrivée les applaudiſſemens qu'il méritoit, fut ſurpriſe de la maniere dont il les reçut. La Reine Régente lui a témoigné que le Roi étoit content de ſes ſervices. C'eſt dans la bouche du Souverain la digne récompenſe de ſes travaux. Si les autres oſoient le louer, il repouſſoit leurs louanges comme des offenſes; & indocile à la flatterie, il en craignoit juſqu'à l'apparence. Telle étoit la délicateſſe, ou plutôt telle étoit la ſolidité de ce Prince. Auſſi avoit-il pour maxime; écoutez, c'eſt la maxime qui fait les grands hommes: Que dans les grandes actions il faut uniquement ſonger à bien faire, & laiſſer venir la gloire après la vertu. C'eſt ce qu'il inſpiroit aux autres; c'eſt ce qu'il ſuivoit lui-même. Ainſi la fauſſe gloire ne le tentoit pas: tout tendoit au vrai & au grand. De-là vient qu'il mettoit ſa gloire dans le ſervice du Roi, & dans le bonheur de l'Etat; c'étoit-là le fond de ſon cœur; c'étoient ſes premieres & ſes plus cheres inclinations. La Cour ne le retint gueres quoiqu'il en fût la merveille. Il falloit montrer par-tout, & à l'Allemagne comme à la Flandre, le défenſeur intrépide que Dieu lui donnoit. Arrêtez ici vos regards. Il ſe prépare contre le Prince quelque choſe de plus

formidable qu'à Rocroy ; & pour éprouver ſa vertu, la guerre va épuiſer toutes ſes inventions & tous ſes efforts. Quel objet ſe préſente à mes yeux ? Ce n'eſt pas ſeulement des hommes à combattre, c'eſt des montagnes inacceſſibles ; c'eſt des ravines & des précipices d'un côté ; c'eſt de l'autre un bois impénétrable dont le fond eſt un marais ; & derriere des ruiſſeaux, de prodigieux retranchemens ; c'eſt par-tout des forts élevés, & des forêts abbatues, qui traverſent des chemins affreux ; & au-dedans, c'eſt Merci avec ſes braves Bavarois, enflés de tant de ſuccès & de la priſe de Fribourg ; Merci qu'on ne vit jamais reculer dans les combats ; Merci que le Prince de Condé & le vigilant Turenne n'ont jamais ſurpris dans un mouvement irrégulier, & à qui ils ont rendu ce grand témoignage, que jamais il n'avoit perdu un ſeul moment favorable, ni manqué de prévenir leurs deſſeins, comme s'il eût aſſiſté à leurs conſeils. Ici donc durant huit jours, & à quatre attaques différentes, on vit tout ce qu'on peut ſoutenir & entreprendre à la guerre. Nos troupes ſemblent rebutées autant par la réſiſtance des ennemis que par l'effroyable diſpoſition des lieux ; & le Prince ſ[illegible]it quelque tems comme abandonné. Mais

Salvavit mihi brachium meum, & indignatio mea auxiliata eſt mihi. *Iſ.* LXIII, 5.

comme un autre Machabée, (1) *ſon bras ne l'abandonna pas ; & ſon courage irrité par* tant de périls, *vint à ſon ſecours.* On ne l'eut plutôt vu pied à terre, forcer le premier ces inacceſſibles hauteurs, que ſon ardeur entraîna tout après elle. Merci voit ſa perte aſſurée : ſes meilleurs régimens ſont défaits : la nuit ſauve les reſtes de ſon armée. Mais que de pluies exceſſives s'y joignent encore, afin que nous ayions à la fois, avec tout le courage & tout l'art, toute la nature à combattre : quelque avantage que prenne un ennemi habile autant que hardi, & dans quelqu'affreuſe montagne qu'il ſe retranche de nouveau ; pouſſé de tous côtés, il faut qu'il laiſſe en proie au Duc d'Enguien, non-ſeulement ſon canon & ſon bagage, mais encore tous les environs du Rhin. Voyez comme tout s'ébranle. Philisbourg eſt aux abois en dix jours, malgré l'hiver qui approche ; Philisbourg qui tint ſi long-tems le Rhin captif ſous nos loix, & dont le plus grand des Rois a ſi glorieuſement réparé la perte. Wormes, Spire, Mayence, Landau, vingt autres places de nom ouvrent leurs portes. Merci ne les peut défendre, & ne paroît plus devant ſon Vainqueur : ce n'eſt pas aſſez, il faut qu'il tombe à ſes pieds, digne victime de ſa valeur : Ne lingue en verra la chûte ; il y ſera dé qu'on ne tient non-plus devant les Fran

en Allemagne qu'en Flandre ; & on devra tous ces avantages au même Prince. Dieu, Protecteur de la France, & d'un Roi qu'il a deſtiné à ſes grands ouvrages, l'ordonne ainſi.

Par ſes ordres, tout paroiſſoit sûr ſous la conduite du Duc d'Enguien ; & ſans vouloir ici achever le jour à vous marquer ſeulement ſes autres exploits, vous ſavez parmi tant de fortes places attaquées, qu'il n'y en eut qu'une ſeule qui pût échapper de ſes mains, encore releva-t-elle la gloire du Prince. L'Europe qui admiroit la divine ardeur dont il étoit animé dans les Combats, s'étonna qu'il en fût le maître, & dès l'âge de vingt-ſix ans, auſſi capable de ménager ſes troupes, que de les pouſſer dans les hazards, & de céder à la fortune, que de la faire ſervir à ſes deſſeins. Nous le vîmes par-tout ailleurs, comme un de ces Hommes extraordinaires qui force tous les obſtacles. La promptitude de ſon action ne donnoit pas le loiſir de la traverſer. C'eſt-là le caractere des Conquerans. Lorſque David, un ſi grand Guerrier, déplora la mort de deux fameux Capitaines qu'on venoit de perdre, il leur donna cet éloge : (1) *plus vîtes que les aigles : plus courageux que les lions.* C'eſt l'image du ce que nous regrettons. Il paroît en un

(1) Aquilis velociores, leonibus fortiores. 2. *Reg.* 1.

moment comme un éclair dans les pays les plus éloignés. On le voit en même-tems à toutes les attaques, à tous les quartiers. Lorſqu'occupé, d'un côté, il envoie reconnoître l'autre, le diligent Officier qui porte ſes ordres, s'étonne d'être prévenu, & trouve déjà tout ranimé par la préſence du Prince: il ſemble qu'il ſe multiplie dans une action: ni le fer ni le feu ne l'arrêtent. Il n'a pas beſoin d'armer cette tête qu'il expoſe à tant de périls: Dieu lui eſt une armure plus aſſurée; les coups ſemblent perdre leur force en l'approchant, & laiſſer ſeulement ſur lui des marques de ſon courage & de la protection du ciel. Ne lui dites pas que la vie d'un premier Prince du Sang ſi néceſſaire à l'Etat, doit être épargnée: il répond qu'un Prince du Sang plus intéreſſé par ſa naiſſance, à la gloire du Roi & de la couronne, doit dans le beſoin de l'Etat, être dévoué plus que tous les autres, pour en relever l'éclat.

Après avoir fait ſentir aux ennemis durant tant d'années l'invincible puiſſance du Roi; s'il fallut agir au-dedans pour la ſoutenir, je dirai tout en un mot, il fit reſpecter la Régente: & puiſqu'il faut une fois parler de ces choſes dont je voudrois pouvoir me taire éternellement; juſqu'à cette fatale priſon, il n'avoit pas ſeulement ſoin qu'on pût rien attenter contre l'Etat;

lans ſon plus grand crédit, s'il ſouhaitoit l'obtenir des graces, il ſouhaitoit encore plus de les mériter. C'eſt ce qui lui faiſoit dire: je puis bien ici répéter devant ces autels, les paroles que j'ai recueillies de ſa bouche, puiſqu'elles marquent ſi bien le fond de ſon cœur. Il diſoit donc, en parlant de cette priſon malheureuſe, qu'il y étoit entré le plus innocent de tous les hommes, & qu'il en étoit ſorti le plus coupable. *Hélas*, pourſuivoit-il, *je ne reſpirois que le ſervice du Roi, & la grandeur de l'Etat*! On reſſentoit dans ſes paroles un regret ſincere d'avoir été pouſſé ſi loin par ſes malheurs. Mais ſans vouloir excuſer ce qu'il a ſi hautement condamné lui-même; diſons, pour n'en parler jamais, que comme dans la gloire éternelle les fautes des ſaints Pénitens couvertes de ce qu'ils ont fait pour les réparer, & de l'éclat infini de la divine miſéricorde, ne paroiſſent plus; ainſi, dans des fautes ſi ſincerement reconnues, & dans la ſuite ſi glorieuſement réparées par de fideles ſervices, il ne faut plus regarder que l'humble reconnoiſſance du Prince qui s'en repentit, & la clémence du grand Roi qui les oublia.

Que s'il eſt enfin entraîné dans ces guerres ſ[illegible]ortunées, il y aura du moins cette gloire n'avoir pas laiſſé avilir la grandeur de ſa [illegible]iſon chez les étrangers. Malgré la majeſté l'Empire, malgré la fierté d'Autriche, &

les Couronnes héréditaires attachées à cette Maiſon, même dans la branche qui domine en Allemagne. Réfugié à Namur, ſoutenu de ſon ſeul courage & de ſa ſeule réputation, il porta ſi loin les avantages d'un Prince de France, & de la premiere Maiſon de l'univers, que tout ce qu'on put obtenir de lui, fut qu'il conſentît de traiter d'égal avec l'Archiduc, quoique frere de l'Empereur, & fils de tant d'Empereurs; à condition qu'en lieu tiers, ce Prince feroit les honneurs des Pays-Bas. Le même traitement fut aſſuré au Duc d'Enguien; & la Maiſon de France garda ſon Rang ſur celle d'Autriche, juſques dans Bruxelles. Mais voyez ce que fait faire un vrai courage. Pendant que le Prince ſe ſoutenoit ſi hautement avec l'Archiduc qui dominoit, il rendoit au Roi d'Angleterre & au Duc d'Yorck, maintenant, un Roi ſi fameux, malheureux alors, tous les honneurs qui leur étoient dus; & il apprit enfin à l'Eſpagne trop dédaigneuſe, quelle étoit cette majeſté, que la mauvaiſe fortune ne pouvoit ravir à de ſi grands Princes. Le reſte de ſa conduite ne fut pas moins grand. Parmi les difficultés que ſes intérêts apportoient au Traité des Pyrenées, écoutez quels furent ſes ordres; & voyez ſi jamais un particulier traita ſi noblement ſes intérêts. Il ma à ſes agens dans la conférence, qu'il n'eſt juſte que la paix de la chrétienté ſoit ren-

davantage à ſa conſidération : qu'on ait ſoin de ſes amis ; & pour lui, qu'on lui laiſſe ſuivre ſa fortune. Ah ! quelle grande victime ſe ſacrifie au bien public ! Mais quand les choſes changerent, & que l'Eſpagne voulut lui donner ou Cambrai & ſes environs, ou le Luxembourg en pleine ſouveraineté ; il déclara qu'on préféroit à ces avantages, & à tout ce qu'il pouvoit jamais lui accorder de plus grand : quoi ? Son devoir & les bonnes graces du Roi. C'eſt ce qu'il avoit toujours dans le cœur : c'eſt ce qu'il répétoit ſans ceſſe au Duc d'Enguien. Le voilà dans ſon naturel : la France le vit alors accompli par ces derniers traits, & avec ce je ne ſais quoi d'achevé, que les malheurs ajoutent aux grandes vertus : elle le revit dévoué plus que jamais à l'Etat & à ſon Roi. Mais dans ſes premieres guerres, il n'avoit qu'une ſeule vie à lui offrir ; maintenant, il en a une autre, qui lui eſt plus chere que la ſienne. Après avoir, à ſon exemple, glorieuſement achevé le cours de ſes études, le Duc d'Enguien eſt prêt à le ſuivre dans les combats. Non content de lui enſeigner la guerre, comme il a fait juſqu'à la fin par ſes diſcours, le Prince le mene aux leçons vivantes & à la pratique. Laiſſons le paſſage du Rhin, le prodige de notre ſiecle, & de vie de Louis le Grand. A la journée Senef, le jeune Duc, quoi qu'il commdât comme il avoit déjà fait en d'autres

campagnes, vient dans les plus rudes épreuves apprendre la guerre aux côtés du Prince ſon pere. Au milieu de tant de périls, il voit ce grand Prince renverſé dans un foſſé ſous un cheval tout en ſang. Pendant qu'il lui offre le ſien, & s'occupe à relever le Prince abattu, il eſt bleſſé entre les bras d'un Pere ſi tendre, ſans interrompre ſes ſoins, ravi de ſatisfaire à la fois, à la piété & à la gloire. Que pouvoit penſer le Prince, ſi ce n'eſt que pour accomplir les plus grandes choſes, rien ne manqueroit à ce digne fils, que les occaſions? Et ſes tendreſſes ſe redoubloient avec ſon eſtime.

Ce n'étoit pas ſeulement pour un fils, ni pour ſa famille qu'il avoit des ſentimens ſi tendres. Je l'ai vu, & ne croyez pas que j'uſe ici d'exagération, je l'ai vu vivement ému des périls de ſes amis: je l'ai vu ſimple & naturel, changer de viſage au récit de leurs infortunes, entrer avec eux dans les moindres choſes comme dans les plus importantes; dans les accommodemens calmer les eſprits aigris, avec une patience & une douceur qu'on n'auroit jamais attendu d'une humeur ſi vive, ni d'une ſi haute élévation. Loin de nous les Héros ſans humanité. Ils pourront bien forcer les reſpects, & ravir l'admiration; mais ils n'auront pas les cœurs. Lorſque Dieu f
ma le cœur & les entrailles de l'homme
y mit premierement la bonté comme le pre

caractere de la nature divine, & pour être comme la marque de cette main bienfaisante dont nous sortons. La bonté devoit donc faire comme le fond de notre cœur, & devoit être en même-tems le premier attrait que nous aurions en nous-mêmes pour gagner les autres hommes. La grandeur qui vient par-dessus, loin d'affoiblir la bonté, n'est faite que pour l'aider à se communiquer davantage, comme une fontaine publique qu'on éléve pour la répandre. Les cœurs sont à ce prix ; & les grands dont la bonté n'est pas le partage, par une juste punition de leur dédaigneuse insensibilité, demeureront privés éternellement du plus grand bien de la vie humaine ; c'est-à-dire, des douceurs de la société. Jamais homme ne les goûta mieux que le Prince dont nous parlons ; jamais homme ne craignit moins que la familiarité blessât le respect. Est-ce là celui qui forçoit les villes, & qui gagnoit les batailles ? Quoi ! il semble avoir oublié ce haut rang qu'on lui a vu si bien défendre ! Reconnoissez le Héros qui, toujours égal à lui-même sans se hausser pour paroître grand, sans s'abaisser pour être civil & obligeant, se trouve naturellement tout ce qu'il doit être envers tous
l hommes ; comme un fleuve majestueux
l bienfaisant, qui porte paisiblement dans
l villes l'abondance qu'il a répandue dans
l campagnes en les arrosant ; qui se donne

à tout le monde, & ne s'éléve & ne s'enfle, que lorſqu'avec violence, on s'oppoſe à la douce pente qui le porte à continuer ſon tranquille cours. Telle a été la douceur, & telle a été la force du Prince de Condé. Avez-vous un ſecret important? Verſez-le hardiment dans ce noble cœur: votre affaire devient la ſienne par la confiance. Il n'y a rien de plus inviolable pour ce Prince, que les droits ſacrés de l'amitié. Lorſqu'on lui demande une grace, c'eſt lui qui paroît l'obligé, & jamais on ne vit de joie ni ſi vive ni ſi naturelle, que celle qu'il reſſentoit à faire plaiſir. Le premier argent qu'il reçut d'Eſpagne avec la permiſſion du Roi, malgré les néceſſités de ſa maiſon épuiſée, fut donné à ſes amis, encore qu'après la paix il n'eût rien à eſpérer de leurs ſecours; & quatre cens mille écus diſtribués par ſes ordres, firent voir, choſe rare dans la vie humaine, la reconnoiſſance auſſi vive dans le Prince de Condé, que l'eſpérance d'engager les hommes l'eſt dans les autres. Avec lui la vertu eut toujours ſon prix. Il la louoit juſques dans ſes ennemis. Toutes les fois qu'il avoit à parler de ſes actions, & même dans les relations qu'il en envoyoit à la Cour, il vantoit les conſeils de l'un, la hardieſſe de l'aut--, chacun avoit ſon rang dans ſes diſcours; parmi ce qu'il donnoit à tout le monde, ne ſavoit où placer ce qu'il avoit fait

même, ſans envie, ſans fard, ſans oſtentation; toujours grand dans l'action & dans le repos, il parut à Chantilly comme à la tête des troupes. Qu'il embellît cette magnifique & délicieuſe maiſon, ou bien qu'il munît un camp au milieu d'un pays ennemi, & qu'il fortifiât une place; qu'il marchât avec une armée parmi les périls, ou qu'il conduisît ſes amis dans ſes ſuperbes allées, au bruit de tant de jets-d'eau, qui ne ſe taiſoient ni jour ni nuit, c'étoit toujours le même homme, & ſa gloire le ſuivoit partout. Qu'il eſt beau après les combats & le tumulte des armes, de ſavoir encore goûter ces vertus paiſibles, & cette gloire tranquille qu'on n'a point à partager avec le ſoldat non-plus qu'avec la fortune; où tout charme, & rien n'éblouit; qu'on regarde ſans être étourdi ni par le ſon des trompettes, ni par le bruit des canons, ni par le cri des bleſſés; où l'homme paroît tout ſeul auſſi grand, auſſi reſpecté, que lorſqu'il donne des ordres, & que tout marche ſa parole!

Venons maintenant aux qualités de l'eſprit; & puiſque, pour notre malheur, ce qu'il y a de plus fatal à la vie humaine, c'eſt-à-dire, l'art militaire eſt en même-tems ce qu'elle a de plus ingénieux & de plus h ile, conſidérons d'abord par cet endroit le grand génie de notre Prince. Et premiere-

ment, quel Général porta plus loin ſa prévoyance ? C'étoit une de ſes maximes, qu'il falloit craindre les ennemis de loin, pour ne les plus craindre de près, & ſe réjouir à leur approche. Le voyez-vous comme il conſidere tous les avantages qu'il peut or donner ou prendre ? Avec quelle vivacité il ſe met dans l'eſprit, en un moment, les tems, les lieux, les perſonnes, & non-ſeulement leurs intérêts & leurs talens, mais encore leurs humeurs & leurs caprices ! Le voyez-vous comme il compte la cavalerie & l'infanterie des ennemis, par le naturel des pays, ou des Princes confedérés ? Rien n'échappe à ſa prévoyance. Avec cette prodigieuſe compréhenſion de tout le détail & du plan univerſel de la guerre, on le voit toujours attentif à ce qui ſurvient ; il tire d'un déſerteur, d'un transfuge, d'un priſonnier, d'un paſſant, ce qu'il veut dire, ce qu'il veut taire, ce qu'il ſait, pour ainſi dire ce qu'il ne ſait pas ; tant il eſt ſûr dans ſes conſéquences ! Ses partis lui rapportent juſqu'aux moindres choſes : on l'éveille à chaque moment ; car il tenoit encore pour maxime, qu'un habile Capitaine peut bien être vaincu, mais qu'il ne lui eſt pas permis d'être ſurpris. Auſſi lui devons-nous cette louange, qu'il ne l'a jamais été. A quelque heure & de quelque côté que viennent les ennemis, ils le trouvent toujours ſur ſes gardes, toujours

ours prêt à fondre ſur eux, & à prendre es avantages ; comme un aigle qu'on voit oujours, ſoit qu'elle vole au milieu des airs, oit qu'elle ſe poſe ſur le haut de quelque ro-her, porter de tous côtés des regards perçans, & tomber ſi sûrement ſur ſa proie, qu'on ne eut éviter ſes ongles non-plus que ſes yeux.

Auſſi vifs étoient les regards, auſſi vîte & impétueuſe étoit l'attaque, auſſi fortes & inévitables étoient les mains du Prince de Condé. En ſon camp on ne connoît point les vaines terreurs, qui fatiguent & rebutent plus que les véritables. Toutes les forces demeurent entieres pour les vrais périls : tout eſt prêt au premier ſignal ; & comme dit le Prophete ; (1) *Toutes les fleches ſont aiguiſées, & tous les arcs ſont tendus.* En attendant on repoſe d'un ſommeil tranquille, comme on feroit ſous ſon toît & dans ſon enclos. Que dis-je qu'on repoſe ? A Piéton, près de ce corps redoutable, que trois puiſſances réunies avoient aſſemblé, c'étoit dans nos troupes de continuels divertiſſemens : toute l'armée étoit en joie, & jamais elle ne ſentit qu'elle fût plus foible, que celle des ennemis. Le Prince, par ſon campement, avoit mis en sûreté non-ſeulement toute no frontiere & toutes nos places, mais en tous nos ſoldats : il veille ; c'eſt aſſez.

(1) ...agittæ ejus acutæ, & omnes arcus ejus extenti Iſa ..., 28.

Enfin l'ennemi décampe ; c'eſt ce que le Prince attendoit. Il part à ce premier mouvement : déjà l'armée Hollandaiſe avec ſes ſuperbes étendards, ne lui échappera pas : tout nâge dans le ſang, tout eſt en proie : mais Dieu ſait donner des bornes aux plus beaux deſſeins. Cependant les ennemis ſont pouſſés par-tout. Oudenarde eſt délivrée de leurs mains : pour les tirer eux-mêmes de celles du Prince, le ciel les couvre d'un brouillard épais : la terreur & la déſertion ſe met dans leurs troupes : on ne ſait plus ce qu'eſt devenue cette formidable armée. Ce fut alors que Louis, qui après avoir achevé le rude ſiege de Beſançon, & avoir encore une fois réduit la Franche-Comté avec une rapidité inouïe, étoit revenu tout brillant de gloire, pour profiter de l'action de ſes armées de Flandre & d'Allemagne, commanda ce déchement, qui fit en Alſace les merveilles que vous ſavez ; & parut le plus grand de tous les hommes, tant par les prodiges qu'il avoit faits en perſonne, que par ceux qu'il fit faire à ſes Généraux.

Quoiqu'une heureuſe naiſſance eût apporté de ſi grands dons à notre Prince, il ne ceſſoit de l'enrichir par ſes réflexions. Les campemens de Céſar firent ſon étude. Je me ſouviens qu'il nous raviſſoit en nous racontant comme en Catalogne, dans le lieu où ce

fameux Capitaine (1), par l'avantage des poſtes, contraignit cinq légions Romaines, & deux Chefs expérimentés, à poſer les armes ſans combat; lui-même, il avoit été reconnoître les rivieres & les montagnes qui ſervirent à ce grand deſſein; & jamais un ſi digne maître n'avoit expliqué par de ſi doctes leçons, les Commentaires de Céſar. Les Capitaines des ſiecles futurs lui rendront un honneur ſemblable. On viendra étudier ſur les lieux ce que l'hiſtoire racontera du campement de Piéton, & des merveilles dont il fut ſuivi. On remarquera dans celui de Chatenoy, l'éminence qu'occupa ce grand Capitaine, & le ruiſſeau dont il ſe couvrit ſous le canon du retranchement de Scéleſtad. Là, on lui verra mépriſer l'Allemagne conjurée, ſuivre à ſon tour, les ennemis, quoique plus forts; rendre leurs projets inutiles; & leur faire lever le ſiege de Saverne, comme il avoit fait un peu auparavant celui de Haguenau. C'eſt par de ſemblables coups dont ſa vie eſt pleine, qu'il a porté ſi haut ſa réputation, que ce ſera dans nos jours, s'être fait un nom parmi les hommes, & s'être acquis un mérite dans les troupes, d'avoir ſervi ſous le Prince de Condé; & comme un titre ur commander de l'avoir vu faire.

Mais ſi jamais il parut un homme extraordinaire, s'il parut être éclairé, & voir tran-

(1) *De Bello Civili, lib. 1.*

quillement toutes choſes, c'eſt dans ces rapides momens d'où dépendent les victoires, & dans l'ardeur du combat. Par tout ailleurs, il délibere; docile, il prête l'oreille à tous les conſeils; ici tout ſe préſente à la fois; la multitude des objets ne le confond pas; à l'inſtant, le parti eſt pris, il commande & il agit tout enſemble, & tout marche en concours & en ſûreté. Le dirai-je? Mais pourquoi craindre que la gloire d'un ſi grand homme puiſſe être diminuée par cet aveu? Ce n'eſt plus ces promptes ſaillies qu'il ſavoit ſi vîte & ſi agréablement réparer; mais enfin, qu'on lui voyoit quelquefois dans les occaſions ordinaires; vous diriez qu'il y a en lui un autre homme, à qui ſa grande ame abandonne des moindres ouvrages, où elle ne daigne ſe mêler. Dans le feu, dans le choc, dans l'ébranlement, on voit naître tout-à-coup je ne ſais quoi de ſi net, de ſi poſé, de ſi vif, de ſi ardent, de ſi doux, de ſi agréable pour les ſiens; de ſi hautain & de ſi menaçant pour les ennemis, qu'on ne ſait d'où lui peut venir ce mélange de qualités ſi contraires. Dans cette terrible journée, où aux portes de la ville, & à la vue de ſes citoyens, le ciel ſembla vouloir décider du ſort de ce Prince; où avec l'é[illegible] des troupes, il avoit en tête un Géné[illegible] ſi preſſant, où il ſe vit plus que jamais exp[illegible] aux caprices de la fortune; pendant que

coups venoient de tous côtés ; ceux qui combattoient auprès de lui nous ont dit souvent, que si l'on avoit à traiter quelque grande affaire avec ce Prince, on eût pu choisir de ces momens où tout étoit en feu autour de lui : tant son esprit s'élevoit alors ; tant son ame leur paroissoit éclairée comme d'en haut en ces terribles rencontres ; semblable à ces hautes montagnes, dont la cime au-dessus des nues & des tempêtes, trouve la sérénité dans sa hauteur, & ne perd aucun rayon de la lumiere qui l'environne. Ainsi dans les plaines de Lens, nom agréable à la France, l'Archiduc contre son dessein, tiré d'un poste invincible par l'appât d'un succès trompeur, par un soudain mouvement du Prince, qui lui oppose des troupes fraîches à la place des troupes fatiguées, est contraint à prendre la fuite. Ses vieilles troupes périssent ; son canon où il avoit mis sa confiance, est entre nos mains ; & Bek qui l'avoit flatté d'une victoire assurée, pris & blessé dans le combat, vient de rendre en mourant un triste hommage à son vainqueur par son désespoir. S'agit-il ou de secourir ou de forcer une ville ? Le Prince saura profiter de tous les momens. Ainsi, au premier avis que hazard lui porta d'un siege important, traverse trop promptement, tout un grand rs ; & d'une premiere vue, il découvre passage assuré pour le secours, aux en-

droits qu'un ennemi vigilant n'a pû encore aſſez munir. Aſſiege-t-il quelque place ? Il invente tous les jours de nouveaux moyens d'en avancer la conquête. On croit qu'il expoſe les troupes : il les ménage en abrégeant le tems des périls ; par la vigueur des attaques. Parmi tant de coups ſurprenans, les Gouverneurs les plus courageux ne tiennent pas les promeſſes qu'ils ont faites à leurs Généraux : Dunkerque eſt pris en treize jours au milieu des pluies de l'automne ; & ces barques ſi redoutées de nos Alliées, paroiſſent tout-à-coup dans tout l'Océan avec nos étendards.

Mais ce qu'un ſage Général doit le mieux connoître, c'eſt ſes ſoldats & ſes chefs. Car de-là vient ce parfait concert qui fait agir les armées, comme un ſeul corps, ou pour parler avec l'Ecriture, *comme un ſeul homme* (1). Pourquoi comme un ſeul homme ? Parce que ſous un même chef, qui connoît & les ſoldats & les chefs comme ſes bras & ſes mains, tout eſt également vif & meſuré. C'eſt ce qui donne la victoire ; & j'ai ouï dire à notre grand Prince, qu'à la journée de Nordlingue, ce qui l'aſſuroit du ſuccès, c'eſt qu'il connoiſſoit M. de Turenne, dont l'habileté conſommée n'avoit beſoin d'auc ordre pour faire tout ce qu'il falloit. Cel

(1) Egreſſus eſt Iſraël tanquam vir unus. *Le texte ſ porte* : & egreſſi ſunt quaſi vir unus. 1. *Reg.* XI, 7.

ci publioit de ſon côté, qu'il agiſſoit ſans inquiétude, parce qu'il connoiſſoit le Prince & ſes ordres toujours sûrs. C'eſt ainſi qu'ils ſe donnoient mutuellement un repos qui les appliquoit chacun tout entier à ſon action : ainſi finit heureuſement la bataille la plus hazardeuſe, & la plus diſputée qui fut jamais.

Ç'a été dans notre ſiecle, un grand ſpectacle de voir dans le même tems & dans les mêmes campagnes, ces deux hommes que la voix commune de toute l'Europe égaloit aux plus grands Capitaines des ſiecles paſſés, tantôt à la tête de corps ſéparés ; tantôt unis, plus encore par le concours des mêmes penſées, que par les ordres que l'inférieur recevoit de l'autre, tantôt oppoſés front à front, & redoublant l'un dans l'autre, l'activité & la vigilance ; comme ſi Dieu, dont ſouvent, ſelon l'Ecriture, la ſageſſe ſe joue dans l'univers, eût voulu nous les montrer en toutes les formes, & nous montrer enſemble tout ce qu'il peut faire des hommes. Que de campemens, que de belles marches, que de hardieſſe, que de précautions, que de périls, que de reſſources ! Vit-on jamais en deux hommes les mêmes vertus, avec des caracteres ſi divers, pour ne pas dire ſi con- t ires ? L'un paroît agir par des réflexions] fondes ; & l'autre par de ſoudaines illu- 1 nations : celui-ci par conſéquent plus vif, 1 is ſans que ſon feu eût rien de précipité ;

celui-là d'un air plus froid, ſans jamais rien avoir de lent, plus hardi à faire qu'à parler, réſolu & déterminé au-dedans, lors même qu'il paroiſſoit embarraſſé au dehors. L'un, dès qu'il parut dans les armées, donne une haute idée de ſa valeur, & fait attendre quelque choſe d'extraordinaire; mais toutefois s'avance par ordre, & vient comme par dégrés aux prodiges qui ont fini le cours de ſa vie; l'autre, comme un homme inſpiré, dès ſa premiere bataille, s'égale aux maîtres les plus conſommés. L'un par de vifs & continuels efforts, emporte l'admiration du genre humain, & fait taire l'envie; l'autre jette d'abord une ſi vive lumiere, qu'elle n'oſoit l'attaquer. L'un enfin, par la profondeur de ſon génie & les incroyables reſſources de ſon courage, s'éleve au-deſſus des plus grands périls, & fait même profiter de toutes les infidélités de la fortune; l'autre, & par l'avantage d'une ſi haute naiſſance, & par ces grandes penſées que le ciel envoie, & par une eſpece d'inſtinct admirable dont les hommes ne connoiſſent pas le ſecret, ſemble né pour entraîner la fortune dans ſes deſſeins, & forcer les deſtinées. Et afin que l'on vît toujours dans ces deux hommes de grands caracteres, mais divers; l'un emporté d'un coup ſoudain, meurt pour ſon pays, comme un Judas le Machabée; l'armée le pleure comme ſon pere, & la Cour & tout

le peuple gémit ; ſa piété eſt louée comme ſon courage, & ſa mémoire ne ſe flétrit point par le tems: l'autre élevé par les armes au comble de la gloire comme un David, comme lui, meurt dans ſon lit en publiant les louanges de Dieu, & inſtruiſant ſa famille, & laiſſe tous les cœurs remplis tant de l'éclat de ſa vie, que de la douceur de ſa mort. Quel ſpectacle de voir & d'étudier ces deux hommes, & d'apprendre de chacun d'eux toute l'eſtime que méritoit l'autre ! C'eſt ce qu'a vu notre ſiecle : & ce qui eſt encore plus grand, il a vu un Roi ſe ſervir de ces deux grands Chefs, & profiter du ſecours du ciel ; & après qu'il en eſt privé par la mort de l'un & les maladies de l'autre, concevoir de plus grands deſſeins, exécuter de plus grandes choſes, s'élever au-deſſus de lui-même, ſurpaſſer & l'eſpérance des ſiens, & l'attente de l'univers, tant eſt haut ſon courage, tant eſt vaſte ſon intelligence, tant ſes deſtinées ſont glorieuſes.

Voilà, MESSIEURS, les ſpectacles que Dieu donne à l'univers ; & les hommes qu'il y envoie, quand il y veut faire éclater, tantôt dans une nation, tantôt dans une autre, ſelon ſes conſeils éternels, ſa puiſſance ou ſa ſageſſe. Car ces divins attributs paroiſſoient-ils mieux dans les cieux qu'il a formés de ſes doigts, que dans ces rares talens, qu'il diſtribue comme il lui plaît aux hommes ex-

traordinaires ? Quel aſtre brille davantage dans le firmament, que le Prince de Condé n'a fait dans l'Europe ? Ce n'étoit pas ſeulement la guerre qui lui donnoit de l'éclat : ſon grand génie embraſſoit tout ; l'antique comme le moderne, l'hiſtoire, la philoſophie, la théologie la plus ſublime, & les arts avec les ſciences. Il n'y avoit livre qu'il ne lût : il n'y avoit homme excellent, ou dans quelque ſpéculation, ou dans quelque ouvrage, qu'il n'entretînt : tous ſortoient plus éclairés d'avec lui, & rectifioient leurs penſées, ou par ſes pénétrantes queſtions, ou par ſes réflexions judicieuſes. Auſſi ſa converſation étoit un charme, parce qu'il ſavoit parler à chacun ſelon ſes talens ; & non ſeulement aux gens de guerre de leurs entrepriſes, aux courtiſans de leurs intérêts, aux politiques de leurs négociations ; mais encore aux voyageurs, curieux, de ce qu'ils avoient découvert, ou dans la nature, ou dans le gouvernement, ou dans le commerce ; à l'artiſan, dans ſes inventions ; & enfin aux ſavans de toutes les ſortes, de ce qu'ils avoient trouvé de plus merveilleux. C'eſt de Dieu que viennent ſes dons. Qui en doute ? Ces dons ſont admirables. Qui ne le voit pas ? Mais pour confondre l'eſprit humain qui s'énorgueillit de tels dons, Dieu ne craint point d'en faire part à ſes ennemis. Saint Auguſtin conſidere parmi les Païens tant de ſages,

tant de Conquerans, tant de graves Légiſlateurs, tant d'excellens citoyens; un Socrate, un Marc-Aurele, un Scipion, un Céſar, un Alexandre, tous privés de la connoiſſance de Dieu, & exclus de ſon Royaume éternel. N'eſt-ce donc pas Dieu qui les a fait? Mais quel autre le pouvoit faire, ſi ce n'eſt celui qui fait tout dans le ciel & dans la terre? Mais pourquoi les a-t-il fait? & quels étoient les deſſeins particuliers de cette ſageſſe profonde, qui jamais ne fit rien en vain? Ecoutez la réponſe de ſaint Auguſtin. (1) *Il les a fait*, nous dit-il, *pour orner le ſiecle préſent.* Il a fait dans les grands hommes ces rares qualités, comme il a fait le ſoleil. Qui n'admire ce bel aſtre? Qui n'eſt ravi de l'éclat de ſon midi, & de la ſuperbe parure de ſon lever & de ſon coucher? Mais puiſque Dieu le fait luire ſur les bons & ſur les mauvais, ce n'eſt pas un ſi bel objet qui nous rend heureux. Dieu l'a fait pour embellir & pour éclairer ce grand théatre du monde. De même quand il a fait dans ſes ennemis auſſi-bien que dans ſes ſerviteurs, ces belles lumieres d'eſprit, ces rayons de ſon intelligence, ces images de ſa bonté: ce n'eſt pas pour les

(1) Ut ordinem ſæculi præſentis ornaret..... ex-eode ſaint Auguſtin porte: Et ex eis (reprobis) nem ſæculi præſentis exornat. *Conc. Julian L. P.*

rendre heureux qu'il leur a fait ces riches préſens ; c'eſt une décoration de l'univers, c'eſt un ornement du ſiecle préſent. Et voyez la malheureuſe deſtinée de ces hommes qu'il a choiſis pour être l'ornement de leur ſiecle. Qu'ont-ils voulu ces hommes rares, ſinon des louanges, & la gloire que les hommes donnent ? Peut-être que pour les confondre, Dieu refuſera cette gloire à leurs vains deſirs? Non, il les confond mieux en la leur donnant, même au-delà de leur attente. Cet Alexandre qui ne vouloit que faire du bruit dans le monde, y en a fait plus qu'il n'auroit oſé eſpérer. Il faut encore qu'il ſe trouve dans tous nos panégyriques ; & il ſemble, par une eſpece de fatalité glorieuſe à ce Conquérant, qu'aucun Prince ne puiſſe recevoir de louanges, qu'il ne les partage. S'il a fallu quelque récompenſe à ces grandes actions des Romains ; Dieu leur en a ſu trouver une convenable à leurs mérites comme à leurs deſirs. Il leur donne pour récompenſe l'empire du monde, comme un préſent de nul prix. O Rois, confondez-vous dans votre grandeur. Conquérans, ne vantez pas vos victoires. Il leur donne pour récompenſe, la gloire des hommes : récompenſe qui ne vient pas juſqu'à eux ; qui s'efforce de s'attacher, quoi ? peut-être à leurs médailles ou à leurs ſtatues déterrées,

restes des ans & des barbares ; aux ruines de leurs monumens & de leurs ouvrages, qui disputent avec le tems, ou plutôt à leur idée, à leur ombre, à ce qu'on appelle leur nom. Voilà le digne fruit de tant de travaux, & dans le comble de leurs vœux la conviction de leur erreur. Venez, rassasiez vous, Grands de la terre. Saisissez-vous, si vous pouvez de ce fantôme de gloire, à l'exemple de ces grands Hommes que vous admirez. Dieu qui punit leur orgueil dans les enfers, ne leur a pas envié, dit saint Augustin, cette gloire tant desirée ; & (1) *vains ils ont reçu une récompense aussi vaine que leur desir.*

Il n'en sera pas ainsi de notre grand prince : l'heure de Dieu est venue, heure attendue, heure desirée, heure de miséricorde & de grace. Sans être averti par la maladie, sans être pressé par le tems, il exécute ce qu'il méditoit. Un sage religieux qu'il appelle exprès, regle les affaires de sa conscience ; il obéit, humble Chrétien, à sa décision ; & nul n'a jamais douté de sa bonne foi. Dès-lors aussi on le vit toujours sérieusement occupé du soin de se vaincre -même, de rendre vaines toutes les at-

(1) Receperunt mercedem suam, vani vanam. Le : *du saint Augustin porte* : Perceperunt, &c. *in Psalm. XIII, Serm. XII, n.* 2.

taques de ſes inſupportables douleurs, d'en faire par ſa ſoumiſſion un continuel ſacrifice. Dieu qu'il invoquoit avec foi, lui donna le goût de ſon Ecriture, & dans ce Livre divin, la ſolide nourriture de la piété. Ses Conſeils ſe regloient plus que jamais par la juſtice : on y ſoulageoit la veuve & l'orphelin ; & le pauvre en approchoit avec confiance. Sérieux autant qu'agréable pere de famille, dans les douceurs qu'il goûtoit avec ſes enfans, il ne ceſſoit de leur inſpirer les ſentimens de la véritable vertu ; & ce jeune Prince ſon petit fils, ſe ſentira éternellement d'avoir été cultivé par de telles mains. Toute ſa maiſon profitoit de ſon exemple. Pluſieurs de ſes domeſtiques avoient été malheureuſement nourris dans l'erreur que la France toléroit alors ; combien de fois l'a-t-on vu inquiété de leur ſalut, affligé de leur réſiſtance, conſolé par leur converſion ! Avec quelle incomparable netteté d'eſprit leur faiſoit-il voir l'antiquité & la vérité de la Religion Catholique ! Ce n'étoit plus cet ardent vainqueur, qui ſembloit vouloir tout emporter ; c'étoit une douceur, une patience, une charité qui ſongeoit à gagner les cœurs, & à guérir les eſprits malades. Ce ſont, MESSIEURS, ces choſes ſimples : gouver[illegible] ſa famille, édifier ſes domeſtiques, f[illegible] juſtice & miſéricorde, accomplir le bien [illegible] Dieu veut, & ſouffrir les maux qu'il envo[illegible]

ce ſont ces communes pratiques de la vie chrétienne, que Jeſus-Chriſt louera au dernier jour devant ſes ſaints Anges, & devant ſon pere céleſte. Les hiſtoires ſeront abolies avec les Empires: & il ne ſe parlera plus de tous ces faits éclatans dont elles ſont pleines. Pendant qu'il paſſoit ſa vie dans ces occupations, & qu'il portoit au-deſſus de ſes actions les plus renommées la gloire d'une ſi belle & ſi pieuſe retraite; la nouvelle de la maladie de la Ducheſſe de Bourbon vint à Chantilly comme un coup de foudre. Qui ne fut frappé de la crainte de voir éteindre cette lumiere naiſſante? On appréhenda qu'elle n'eût le ſort des choſes avancées. Quels furent les ſentimens du Prince de Condé, lorſqu'ils ſe vit menacé de perdre ce nouveau lien de ſa famille avec la perſonne du Roi? C'eſt donc dans cette occaſion que devoit mourir ce Héros. Celui que tant de ſieges & tant de batailles n'ont pu emporter, va périr par ſa tendreſſe! Pénétré de toutes les inquiétudes que donne un mal affreux, ſon cœur qui le ſoutient ſeul depuis ſi long tems acheve à ce coup de l'accabler; les forces qu'il lui fait trouver, l'épuiſent. S'il oublie toute ſa foibleſſe à la vue du Roi qui approche
la Princeſſe malade; ſi tranſporté de ſon
e, & ſans avoir beſoin de ſecours à cette
is, il accourt pour l'avertir de tous les pé-
s que ce grand Roi ne craignoit pas, &

qu'il l'empêche enfin d'avancer ; il va tomber évanoui à quatre pas ; & on admire cette nouvelle maniere de s'expoſer pour ſon Roi. Quoique la Ducheſſe d'Enguien, Princeſſe dont la vertu ne craignit jamais que de manquer à ſa famille & à ſes devoirs, eût obtenu de demeurer auprès de lui pour le ſoulager ; la vigilance de cette Princeſſe ne calme pas les ſoins qui le travaillent ; & après que la jeune Princeſſe eſt hors de péril, la maladie du Roi va bien cauſer d'autres troubles à notre Prince. Puis-je ne m'arrêter pas en cet endroit ? A voir la ſérénité qui reluiſoit ſur ce front auguſte, eût-on ſoupçonné que ce grand Roi, en retournant à Verſailles, allât s'expoſer à ces cruelles douleurs, où l'univers a connu ſa piété, ſa conſtance & tout l'amour de ſes peuples ? De quels yeux le regardions-nous, lorſqu'aux dépens d'une ſanté qui nous eſt ſi chere, il vouloit bien adoucir nos cruelles inquiétudes par la conſolation de le voir ; & que maître de ſa douleur, comme de tout le reſte des choſes, nous le voyions tous les jours non ſeulement régler ſes affaires ſelon ſa coutume ; mais encore entretenir ſa Cour attendrie avec la même tranquillité qu'il lui fait paroître dans ſes jardins enchantés ! Béni ſoit-il de Di & des hommes, d'unir ainſi toujours la bo té à toutes les autres qualités que nous mirons ! Parmi toutes ſes douleurs, il s

formoit avec ſoin de l'état du Prince de Condé ; & il marquoit pour la ſanté de ce Prince, une inquiétude qu'il n'avoit pas pour la ſienne. Il s'affoibliſſoit, ce grand Prince ; mais la mort cachoit ſes approches. Lorſqu'on le crut en meilleur état, & que le Duc d'Enguien, toujours partagé entre les devoirs de fils & de ſujet, étoit retourné par ſon ordre auprès du Roi, tout change en un moment, & on déclare au Prince ſa mort prochaine. CHRÉTIENS, ſoyez attentifs, & venez apprendre à mourir ; ou plutôt, venez apprendre à n'attendre pas la derniere heure pour commencer à bien vivre. Quoi ! attendre à commencer une vie nouvelle, lorſqu'entre les mains de la mort, glacés ſous ſes froides mains, vous ne ſaurez ſi vous êtes avec les morts ou encore avec les vivans ! Ah ! prévenez par la pénitence cette heure de troubles & de ténébres. Par-là, ſans être étonné de cette derniere ſentence qu'on lui prononça, le Prince demeure un moment dans le ſilence ; & tout-à-coup : *O mon Dieu !* dit il, *vous le voulez ; votre volonté ſoit faite. Je me jette entre vos bras ; donnez-moi la grace de bien mourir.* Que deſirez-vous davantage ? Dans cette courte priere, vous voyez la ſoumiſſion aux ordres de Dieu, l'abandon à ſa Providence, la confiance en ſa grace, & toute la piété. Dès-lors auſſi, qu'on l'avoit vu dans tous ſes combats,

réſolu, paiſible, occupé ſans inquiétude de ce qu'il falloit faire pour les ſoutenir : tel fut-il à ce dernier choc ; & la mort ne lui parut pas plus affreuſe, pâle & languiſſante, que lorſqu'elle ſe préſente au milieu du feu ſous l'éclat de la victoire qu'elle montre ſeule. Pendant que les ſanglots éclatoient de toutes parts, comme ſi un autre que lui en eût été le ſujet, il continuoit à donner ſes ordres ; & s'il défendoit les pleurs, ce n'étoit pas comme un objet dont il fût troublé, mais comme un empêchement qui le retardoit. A ce moment, il étend ſes ſoins juſqu'au moindres de ſes domeſtiques. Avec une libéralité digne de ſa naiſſance & de leurs ſervices, il les laiſſe comblés de ſes dons, mais encore plus honorés des marques de ſon ſouvenir. Comme il donnoit des ordres particuliers & de la plus haute importance, puiſqu'il y alloit de ſa conſcience & de ſon ſalut éternel, averti qu'il falloit écrire & ordonner dans les formes... Quand je devrois MONSEIGNEUR, renouveller vos douleurs, & rouvrir toutes les plaies de votre cœur, je ne tairai pas ces paroles qu'il répéta ſi ſouvent : Qu'il vous connoiſſoit ; qu'il n'y avoit ſans formalité qu'à vous dire ſes intentions, & que vous iriez encore au-delà & ſuppléeriez de vous-même à tout ce qu'il pourroit avoir oublié. Qu'un pere vous ait aimé, je ne m'en étonne pas ; c'eſt un ſentiment

que la nature inſpire : mais qu'un pere ſi éclairé vous ait témoigné cette confiance juſqu'au dernier ſoupir ; qu'il ſe ſoit repoſé ſur vous de choſes ſi importantes, & qu'il meure tranquillement ſur cette aſſurance ; c'eſt le plus beau témoignage que votre vertu pouvoit remporter : & malgré tout votre mérite, VOTRE ALTESSE n'aura de moi aujourd'hui que cette louange.

Ce que le Prince commença enſuite pour s'acquitter des devoirs de la Religion, mériteroit d'être raconté à toute la terre : non à cauſe qu'il eſt remarquable, mais à cauſe, pour ainſi dire qu'il ne l'eſt pas, & qu'un Prince ſi expoſé à tout l'univers ne donne rien aux ſpectateurs. N'attendez donc pas, MESSIEURS, de ces magnifiques paroles qui ne ſervent qu'à faire connoître, ſinon un orgueil caché, du moins les efforts d'une ame agitée, qui combat ou qui diſſimule ſon trouble ſecret. Le Prince de Condé ne ſait ce que c'eſt que de prononcer de ces pompeuſes ſentences ; & dans la mort, comme dans la vie, la vérité fit toujours toute ſa grandeur. Sa confeſſion fut humble, pleine de componction & de confiance. Il ne lui fallut pas long-tems pour la préparer : la meilleure préparation pour ce des derniers tems, c'eſt de ne les attere pas. Mais, MESSIEURS, prêtez l'oreille à qui va ſuivre. A la vue du ſaint Viatiqu qu'il avoit tant deſiré, voyez comme il

s'arrête ſur ce doux objet. Alors il ſe ſouvint des irrévérences, dont, hélas! on deshonnore ce divin Myſtere, les Chrétiens ne connoiſſent plus la ſainte frayeur dont on étoit ſaiſi autrefois à la vue du ſacrifice. On diroit qu'il eût ceſſé d'être terrible, comme l'appelloient les ſaints Peres; & que le ſang de notre Victime n'y coule pas encore auſſi véritablement que ſur le Calvaire. Loin de trembler devant les autels, on y mépriſe Jeſus-Chriſt préſent, & dans un tems où tout un royaume ſe remue pour la converſion des Hérétiques, on ne craint point d'en autoriſer les blaſphêmes. Gens du monde, vous ne penſez pas à ces horribles profanations: à la mort, vous y penſerez avec confuſion & ſaiſiſſement. Le Prince ſe ſouvint de toutes les fautes qu'il avoit commiſes; & trop foible pour expliquer avec force ce qu'il en ſentoit, il emprunta la voix de ſon Confeſſeur pour en demander pardon au monde, à ſes domeſtiques, & à ſes amis. On lui répondit par des ſanglots: ah! répondez-lui maintenant en profitant de cet exemple. Les autres devoirs de la religion furent accomplis avec la même piété & la même préſence d'eſprit. Avec quelle foi, & combien de fois prit-il le Sauveur des ames, en baiſant la croix, que ſon ſang répandu pour lui, ne le fût pas inutilement! C'eſt ce qui juſtifie le pécheur; c'eſt ce qui ſoutient le juſte; c'eſt ce qui ſa-

ire le chrétien. Que dirai-je des saintes prieres des Agonisans, où dans les efforts que fait l'Eglise, on entend ses vœux les plus empressés, & comme les derniers cris, par où cette sainte mere acheve de nous enfanter à la vie céleste ? Il se les fit répéter trois fois, & il y trouva toujours de nouvelles consolations. En remerciant ses Médecins : *Voilà*, dit-il, *maintenant mes vrais Médecins.* Il montroit les Ecclésiastiques dont il écoutoit les avis, dont il continuoit les prieres : les Pseaumes toujours à la bouche, la confiance toujours dans le cœur. S'il se plaignit, c'étoit seulement d'avoir si peu à souffrir pour expier ses péchés : sensible jusqu'à la fin à la tendresse des siens, il ne s'y laissa jamais vaincre ; & au contraire, il craignoit toujours de trop donner à la nature. Que dirai-je de ses derniers entretiens avec le Duc d'Enguien ? Quelles couleurs assez vives pourroient vous représenter & la constance du Pere, & les extrêmes douleurs du Fils ? D'abord, le visage en pleurs, avec plus de sanglots que de paroles, tantôt la bouche collée sur ses mains victorieuses, & maintenant défaillantes, tantôt se jettant entre ces bras & dans ce sein paternel, il semble, par tant d'efforts, vouloir retenir ce cher objet de ses respects & de ses tendresses. Les forces lui manquent ; il tombe à ses pieds. Le Prince, qui s'émouvoit, lui laisse reprendre ses es-

prits, puis appellant la Ducheſſe ſa belle fille, qu'il voyoit auſſi ſans parole, & preſque ſans vie, avec une tendreſſe qui n'eut rien de foible, il leur donne ſes derniers ordres, où tout reſpiroit la piété. Il les finit en les béniſſant avec cette foi, avec ces vœux que Dieu examine, & en béniſſant avec eux, ainſi qu'un autre Jacob, chacun de leurs enfans en particulier; & on vit de part & d'autre tout ce qu'on affoiblit en le répétant. Je ne vous oublierai pas, ô PRINCE, ſon cher neveu, & comme ſon ſecond fils, ni le glorieux témoignage qu'il a rendu conſtamment à votre mérite, ni ſes tendres empreſſemens, & la lettre qu'il écrivit en mourant pour vous rétablir dans les bonnes graces du Roi, le plus cher objet de vos vœux; ni tant de belles qualités qui vous ont fait juger digne d'avoir ſi vivement occupé les dernieres heures d'une ſi belle vie. Je n'oublierai pas non plus les bontés du Roi, qui prévinrent les deſirs du Prince mourant, ni les généreux ſoins du Duc d'Enguien qui ménagea cette grace, ni le gré que lui ſut le Prince d'avoir été ſi ſoigneux, en lui donnant cette joie d'obliger un ſi cher parent. Pendant que ſon cœur s'épanche, & que ſa voix ſe ranime en louant le Roi, le Prince de Conti arrive pénétré de reconnoiſſance & de douleur. Les tendreſſes ſe renouvellent; les deux Princes ouïrent enſemble ce qui ne ſortira jamais de leur cœur;

& le Prince conclut, en leur confirmant qu'ils ne seroient jamais ni grands hommes, ni grands Princes, ni honnêtes gens, qu'autant qu'ils seroient gens de bien, fideles à Dieu & au Roi. C'est la derniere parole qu'il laissa gravée dans leur mémoire : c'est avec la derniere marque de sa tendresse, l'abrégé de leurs devoirs. Tout retentissoit de cris, tout fondoit en larmes : le Prince seul n'étoit pas ému, & le trouble n'arrivoit pas dans l'asyle où il s'étoit mis. O Dieu, vous étiez sa force, son inébranlable refuge, & comme disoit David, ce ferme rocher où s'appuyoit sa constance. Puis-je taire, durant ce tems, ce qui se faisoit à la Cour & en la présence du Roi ? Lorsqu'il y fit lire la derniere lettre que lui écrivit ce grand Homme, & qu'on y vit dans les trois tems que marquoit le Prince, ses services qu'il y passoit si légerement au commencement & à la fin de sa vie, & dans le milieu des fautes dont il faisoit une si sincere reconnoissance, il n'y eut cœur qui ne s'attendrît à l'entendre parler de lui-même avec tant de modestie ; & cette lecture, suivie des larmes du Roi, fit voir ce que les Héros sentent les uns pour les autres. Mais lorsqu'on vint à l'endroit du remerciment c[illegible] le Prince marquoit, qu'il mourroit con[illegible]t, & trop heureux d'avoir encore assez de [illegible] pour témoigner au Roi sa reconnoissance, [illegible] dévouement, & s'il osoit dire, sa ten-

dreſſe ; tout le monde rendit témoignage à la vérité de ſes ſentimens ; & ceux qui l'avoient ouï parler ſi ſouvent de ce grand Roi dans ſes entretiens familiers, pouvoient aſſurer que jamais ils n'avoient rien entendu ni de plus reſpectueux & de plus tendre pour ſa perſonne ſacrée, ni de plus fort pour célébrer ſes vertus royales, ſa piété, ſon courage, ſon grand génie, principalement à la guerre, que ce qu'en diſoit ce grand Prince, avec auſſi peu d'exagération que de flatterie. Pendant qu'on lui rendoit ce beau témoignage, ce grand Homme n'étoit plus. Tranquille entre les bras de ſon Dieu, où il s'étoit une fois jetté, il attendoit ſa miſéricorde & imploroit ſon ſecours, juſqu'à ce qu'il ceſſa enfin de reſpirer & de vivre. C'eſt ici qu'il faudroit laiſſer éclater ſes juſtes douleurs à la perte d'un ſi grand homme. Mais pour l'amour de la vérité, & à la honte de ceux qui la méconnoiſſent, écoutez encore ce beau témoignage qu'il lui rendit en mourant. Averti par ſon confeſſeur, que ſi notre cœur n'étoit pas encore entierement ſelon Dieu, il falloit, en s'adreſſant à Dieu même, obtenir qu'il nous fit un cœur comme il le vouloit, & lui dire avec David ces tendres paroles : (1) *O Dieu, créez en moi un cœur pur.* A ces mots, le Prince s'arrête comme occupé de quelque grande penſée ; puis appellant

(1) Cor mundum crea in me, Deus, *Pſ.* 1, *v.* 12.

pellant le saint Religieux qui lui avoit inspiré ce beau sentiment: *Je n'ai jamais douté*, dit-il, *des Mysteres de la Religion, quoi qu'on ait dit.* CHRETIENS, vous l'en devez croire; & dans l'état où il est, il ne doit plus rien au monde que la vérité. *Mais*, poursuivit-il, *j'en doute moins que jamais. Que ces vérités*, continuoit-il avec une douceur ravissante, *se démêlent & s'éclaircissent dans mon esprit! Oui*, dit-il, *nous verrons Dieu comme il est face à face.* Il répétoit en latin, avec un goût merveilleux, ces grands mots: (1) *Sicuti est*: *facie ad faciem*, & on ne se lassoit point de le voir dans ce doux transport. Que se faisoit-il dans cette ame? Quelle nouvelle lumiere lui apparoissoit? Quel soudain rayon perçoit la nue, & faisoit comme évanouir, en ce moment, avec toutes les ignorances des sens, les ténebres mêmes, si je l'ose dire, & les saintes obscurités de la foi? Que deviennent alors ces beaux titres, dont notre orgueil est flatté? Dans l'approche d'un beau jour, & dès la premiere atteinte d'une vive lumiere, combien promptement disparoissent tous les fantômes du monde! Que l'éclat de la plus belle victoire paroît sombre! qu'on en mépriſe la gloire, & qu'on veut le---l à ces foibles yeux qui s'y sont laissés ébl---! Venez, peuples, venez maintenant, ma---enez plutôt, Princes & Seigneurs; &

(1 *Joan. III, 2*——*1. Cor. XIII, 12.*

vous qui jugez la terre, & vous qui ouvrez aux hommes les portes du ciel; & vous, plus que tous les autres, Princes & Princeſſes, nobles rejettons de tant de Rois, lumieres de la France, mais aujourd'hui obſcurcies & couvertes de votre douleur comme d'un nuage: venez voir le peu qui nous reſte d'une ſi auguſte naiſſance, de tant de grandeur, de tant de gloire. Jettez les yeux de toutes parts: voilà tout ce qu'a pu faire la magnificence, & la piété pour honorer un Héros; des titres, des inſcriptions, vaines marques de ce qui n'eſt plus; des figures qui ſemblent pleurer autour d'un tombeau, & des fragiles images d'une douleur que le tems emporte avec tout le reſte; des colonnes qui ſemblent vouloir porter juſqu'au ciel le magnifique témoignage de notre néant: & rien enfin ne manque dans tous ces honneurs, que celui à qui on les rend. Pleurez donc ſur ces foibles reſtes de la vie humaine; pleurez ſur cette triſte immortalité que nous donnons aux Héros, mais approchez en particulier, ô vous qui courez avec tant d'ardeur, dans la carriere de la gloire, ames guerrieres & intrépides. Quel autre fut plus digne de vous commander? Mais dans quel autre avez-vous trouvé le commandement plus honnête? Pleurez donc ce grand Capitaine, & dites en gémiſſant: Voilà celui qui nous menoit dans les hazards: ſous lui ſe ſont formés tant de renommés Capitaines,

ne ſes exemples ont élevés aux premiers honneurs de la guerre ! Son ombre eût pu encore gagner des batailles : & voilà que dans ſon ſilence, ſon nom même nous anime ; & enſemble, il nous avertit que pour trouver à la mort quelque reſte de nos travaux, & n'arriver pas ſans reſſource à notre éternelle demeure, avec le Roi de la terre, il faut encore ſervir le Roi du ciel. Servez donc ce Roi immortel & ſi plein de miſéricorde, qui vous comptera un ſoupir & un verre d'eau donné en ſon nom, plus que tous les autres ne feront jamais tout votre ſang répandu ; & commencez à compter le tems de vos utiles ſervices, du jour que vous vous serez donnés à un maître ſi bienfaiſant. Et vous, ne viendrez-vous pas à ce triſte moment, vous, dis-je qu'il a bien voulu mettre au rang de ſes amis ? tous enſemble, en quelque degré de ſa confiance qu'il vous ait reçus, environnez ce tombeau ; verſez des larmes avec des prieres ; & admirant dans un ſi grand Prince, une amitié ſi commode & un commerce ſi doux, conſervez le ſouvenir d'un Héros dont la bonté avoit égalé le courage. Ainſi, puiſſe-t-il toujours vous être un cher entretien : ainſi puiſſiez-vous profiter de ſes vertus ; & que ſa mort que vous déplorez, vous ſerve à la fois de conſolation & d'exemple. Pour moi, s'il m'eſt permis, après tous les autres, de venir rendre

les derniers devoirs à ce tombeau, ô PRINCE ; le digne ſujet de nos louanges & de nos regrets, vous vivrez éternellement dans ma mémoire : votre image y ſera tracée, non point avec cette audace qui promettoit la victoire ; non, je ne veux rien voir en vous de ce que la mort y efface : vous aurez dans cette image des traits immortels ; je vous y verrai tel que vous étiez à ce dernier jour ſous la main de Dieu, lorſque ſa gloire ſembla commencer à vous apparoître. C'eſt là que je vous verrai plus triomphant qu'à Fribourg & à Rocroy, & ravi d'un ſi beau triomphe, je dirai en action de graces ces belles paroles du bien-aimé Diſciple : (1) *La véritable victoire, celle qui met ſous nos pieds le monde entier ; c'eſt notre foi.* Jouiſſez, PRINCE, de cette victoire, jouiſſez-en éternellement par l'immortelle vertu de ce ſacrifice. Agréez ces derniers efforts d'une voix qui vous fut connue. Vous mettrez fin à tous ces diſcours. Au lieu de déplorer la mort des autres, GRAND PRINCE, doréna vant je veux apprendre de vous à rendre la mienne ſainte : heureux, ſi averti par ces cheveux blancs du compte que je dois rendre de mon adminiſtration, je réſerve au troupeau que je dois nourrir de la parole de vie, & les reſtes d'une voix qui tombe & d'une ardeur qui s'éteint.

(1) Et hæc eſt victoria quæ vincit mundum, fides noſtra. 1. *Joan.* v. 4.

SERMON

POUR LA PROFESSION

DE MADAME

DE LA VALLIERE,

DUCHESSE DE VAUJOUR.

Et dixit qui ſedebat in throno: Ecce nova facio omnia.

Et celui qui étoit aſſis ſur le Thrône a dit: Je nouvelle toutes choſes. Apoc. xxi, 5.

MADAME (1);

CE ſera, ſans doute, un grand ſpectacle, quand celui qui eſt aſſis ſur le Thrône d'où releve tout l'univers, & à qui il ne coute pas plus à faire qu'à dire, parce qu'il fait

(1) A la Reine.

tout ce qu'il lui plaît par ſa parole, prononcera du haut de ſon Trône, à la fin des ſiecles, qu'il va renouveller toutes choſes; & qu'en même-tems on verra toute la nature changée, & paroître un monde nouveau pour les Elus. Mais quand pour nous préparer à ces nouveautés ſurprenantes du ſiecle futur, il agit ſecrettement dans les cœurs par ſon Saint-Eſprit, qui les change, qui les renouvelle, & que les remuant juſqu'au fond, il leur inſpire des deſirs juſqu'alors inconnus, ce changement n'eſt ni moins nouveau, ni moins admirable. Et certainement il n'y a rien de plus merveilleux que ces changemens. Qu'avons-nous vu, & que voyons-nous! Quel état, & quel état! Je n'ai pas beſoin de parler, les choſes parlent aſſez d'elles-mêmes. MADAME, voici un objet digne de la préſence & des yeux d'une ſi pieuſe REINE. Votre Majeſté ne vient pas ici pour apporter les pompes mondaines dans la ſolitude; ſon humilité la ſollicite à venir prendre part aux abaiſſemens de la vie religieuſe; & il eſt juſte que faiſant par votre état, une partie ſi conſidérable des grandeurs du monde, vous aſſiſtiez quelquefois aux cérémonies où on apprend à le mépriſer.

Admirez donc avec nous ces grands changemens de la main de Dieu; il n'y a rien ici de l'ancienne forme, tout eſt changé

au dehors; ce qui se fait au-dedans est encore plus nouveau; & moi, pour célébrer ces nouveautés saintes, je romps un silence de tant d'années, je fais entendre une voix que les chaires ne connoissent plus. Afin donc que tout soit nouveau dans cette pieuse cérémonie, ô Dieu, donnez-moi encore ce style nouveau du Saint-Esprit qui commence à faire sentir sa force toute-puissante (1) dans la bouche des Apôtres. Que je prêche comme un saint Pierre la gloire de Jesus-Christ crucifié; que je fasse voir au monde ingrat avec quelle impiété il le crucifie encore tous les jours. Que je crucifie le monde à son tour; que j'en efface tous les traits & toute la gloire; que je l'ensévelisse; & que je l'enterre avec Jesus-Christ; enfin que je fasse voir que tout est mort & qu'il n'y a que Jesus-Christ qui vit. Mes Sœurs, demandez cette grace pour moi: souvent ce sont les Auditeurs qui font les Prédicateurs, & Dieu donne par ses Ministres, des enseignemens convenables aux saintes dispositions de ceux qui écoutent. Faites donc par vos prieres, le discours qui vous doit instruire, & obtenez-moi les lumieres du Saint-Esprit par l'intercession de la sainte Vierge. *Ave Maria.*

Nous ne devons pas être curieux de connoître distinctement ces nouveautés merveil-

(1) C'étoit la troisieme Fête de la Pentecôte.

leuſes du ſiecle futur : comme Dieu les fera ſans nous, nous devons nous en repoſer ſur ſa puiſſance & ſur ſa ſageſſe : mais il n'en eſt pas de même des nouveautés ſaintes qu'il opere au fond de nos cœurs. Il eſt écrit : (1) *Je vous donnerai un cœur nouveau*, & il eſt écrit : (2) *Faites-vous un cœur nouveau* : de ſorte que ce cœur nouveau qui nous eſt donné, c'eſt nous auſſi qui le devons faire ; & comme nous devons y concourir par le mouvement de nos volontés, il faut que ce mouvement ſoit prévenu par la connoiſſance. Conſidérez donc, Chrétien, quelle eſt cette nouveauté des cœurs, & quel eſt l'état ancien d'où le Saint-Eſprit nous tire. Qu'y a-t-il de plus ancien que de s'aimer ſoi-même, & qu'y a-t-il de plus nouveau que d'être ſoi-même ſon perſécuteur ? Mais celui qui ſe perſécute ſoi-même doit avoir vu quelque choſe qu'il aime plus que ſoi-même. Ce ſont deux ſortes d'amours qui font ici toutes choſes. Saint Auguſtin les définit par ces paroles : (3) *Amor ſui uſque ad contemptum Dei, Amor Dei uſque ad contemptum ſui.* L'un eſt l'amour de ſoi-même pouſſé juſqu'au mépris de Dieu ; c'eſt ce qui fait la vie ancienne & la vie du monde : l'autre, c'eſt l'amour de Dieu pouſſé juſqu'au mépris de ſoi-même ; c'eſt ce qui fait la vie nouvelle du Chriſtianiſme ; & c'eſt

(1) Dabo vobis cor novum. *Ezech.* XXXVI, 26.
(2) Facite vobis cor novum. *Ibid.* XVIII, 31.
(3) *De Civit. Dei, L.* XIV, *cap. ult.*

te qui étant porté à la perfection, fait la vie religieuse. Ces deux amours opposés feront tout le sujet de ce discours.

Mais prenez bien garde, MESSIEURS, qu'il faut ici observer plus que jamais le précepte que nous donne l'Ecclésiastique. (1) *Le sage qui entend*, dit-il, *une parole sensée, la loue, & s'en applique à soi-même*; il ne regarde pas à droite ni à gauche à qui elle peut convenir, il se l'applique & en fait son profit. MA SŒUR, parmi les choses que j'ai à dire, vous saurez bien démêler ce qui vous est propre. Faites-en de même, CHRÉTIENS, suivez avec moi l'amour de soi-même dans tous ses excès; & voyez jusqu'à quel point il vous a gagnés par ses douceurs dangereuses. Considérez ensuite une ame, qui après s'être ainsi égarée par cet amour pernicieux, commence à revenir sur ses pas; qui abandonne peu à peu tout ce qu'elle aimoit, & enfin qui laissant tout au-dessous d'elle, ne se réserve plus que Dieu seul. Suivez-la dans tous les pas qu'elle fait pour retourner à lui, & pensez en même tems si vous avez fait quelques progrès dans cette voie; voilà ce que vous avez à considérer. Entrons d'abord en matiere, & pour ne pas vous tenir longte en suspens: l'homme que vous voyez fi ché à lui-même par son amour-propre

(1) Verbum sapiens quodcumque audierit sciens laudabit, & ad se adjiciet. Eccli. XXI, 18.

n'a pas été créé avec ce défaut. Dans son origine, Dieu l'avoit fait à son image : & ce nom d'image lui doit faire entendre qu'il n'étoit pas fait pour lui-même ; une image est toute faite pour son original. Si un portrait pouvoit tout d'un coup devenir animé, comme il ne verroit en soi-même aucun trait qui ne se rapportât à la personne qu'il représente, il ne vivroit que pour elle seule, & ne respireroit que pour sa gloire. Et toute fois ces portraits que nous animons, se trouveroient obligés à partager leur amour entre les originaux qu'ils représentent, & le peintre qui les a faits. Mais pour nous, nous ne sommes point dans cette peine : celui qui nous a faits, est celui qui nous a faits à sa ressemblance ; nous sommes tout ensemble, & les œuvres de ses mains, & ses images ; ainsi en toute maniere, nous nous devons à lui seul, & c'est à lui seul que notre ame doit être attachée.

En effet, quoique cette ame soit défigurée, quoique cette image de Dieu soit comme effacée par le péché, si nous en cherchons tous les anciens traits, nous reconnoîtrons, malgré sa corruption, qu'elle ressemble encore à Dieu, & que c'étoit pour Dieu qu'elle étoit faite. O ame ! vous connoissez & vous aimez ; C'est-là ce que vous avez de plus essentiel, & c'est par-là que vous ressemblez à votre Auteur, qui n'est que connoissance

le & qu'amour. Mais la connoissance est donnée pour entendre ce qu'il y a de plus vrai, comme l'amour est donné pour aimer ce qu'il y a de meilleur. Qu'est-ce qu'il y a de plus vrai que celui qui est la Vérité même; & qu'y a-t-il de meilleur, que celui qui est la bonté même? L'ame est donc faite pour Dieu, & c'est à lui qu'elle devoit se tenir attachée & comme suspendue par sa connoissance & par son amour. Il se connoît soi-même, il s'aime soi-même, & c'est là sa vie: & l'ame raisonnable devoit vivre aussi en le connoissant & en l'aimant. Ainsi, par sa naturelle constitution, elle étoit unie à son Auteur; & devoit faire sa félicité d'un être si parfait & si bienfaisant; c'est en cela que consistoit & sa droiture & sa force. Enfin, c'est par-là qu'elle étoit riche, parce qu'encore qu'elle n'eût rien de son propre fonds, elle possédoit un bien infini par la libéralité de son Auteur; c'est-à-dire, qu'elle le possédoit lui-même, & le possédoit d'une maniere si assurée, qu'elle n'avoit qu'à l'aimer persévéramment pour le posséder toujours; puisqu'aimer un si grand bien, c'est ce qui en assure la possession, ou plutôt c'est ce qui la fait. Mais elle n'est pas demeurée longtems en cet état; cette ame qui étoit heureuse, parce que Dieu l'avoit faite à son image, n'a pas voulu être son image; elle a voulu, non pas lui ressembler, mais être absolument

comme lui : heureuse qu'elle étoit de connoître & d'aimer celui qui se connoît & s'aime éternellement, elle a voulu, comme lui, faire elle-même sa félicité. Hélas ! qu'elle s'est trompée, que sa chûte a été funeste ? Elle est tombée de Dieu sur soi-même : que fera Dieu pour la punir de sa défection ? Il lui donnera ce qu'elle demande : se cherchant soi-même, elle se trouvera soi-même.

Mais en se trouvant ainsi soi-même, étrange confusion ! elle se perdra bientôt soi-même. Car voilà qu'elle commence déjà à se méconnoître : transportée de son orgueil, elle dit : Je suis un Dieu, & je me suis fait moi-même. C'est ainsi que le Prophete fait parler ces ames hautaines, qui mettent leur félicité dans leur propre grandeur & dans leur propre excellence. En effet, il est véritable que pour pouvoir dire : Je veux être content de moi-même & me suffire à moi-même, il faut aussi pouvoir dire : Je me suis fait moi-même, ou plutôt, je suis de moi-même. Mais l'ame raisonnable veut être semblable à Dieu par un attribut qui ne peut convenir à la créature, c'est-à-dire, par l'indépendance & par la plénitude de l'être, & étant sortie de son état pour avoir voulu être heureuse, indépendamment de Dieu, ni elle ne consomme son ancienne & naturelle félicité, ni elle n'arrive à celle qu'elle poursuit vainement. Mais comme ici son or-

gueil la trompe, il faut lui faire sentir par quelqu'autre endroit sa pauvreté & sa misere. Il ne faut pour cela, que la laisser quelque tems à elle-même ; cette ame qui s'est tant aimée & tant cherchée, ne se peut plus supporter aussi-tôt qu'elle est seule avec elle-même : sa solitude lui fait horreur, elle trouve en soi-même un vuide infini que Dieu seul pouvoit remplir ; si bien qu'étant séparée de Dieu, que son fond reclame sans cesse ; tourmentée par son indigence, le chagrin la dévore, l'ennui la tue ; il faut qu'elle cherche des amusemens au dehors, & jamais elle n'aura de repos, si elle ne trouve de quoi s'étourdir. Tant il est vrai que Dieu la punit par son propre déréglement, & que pour s'être cherchée soi-même, elle devient par-là son supplice. Mais elle ne peut pas demeurer en cet état, tout triste qu'il est, il faut qu'elle tombe encore plus bas ; & voici comment.

Représentez-vous un homme né dans des richesses, mais qui les a dissipées par ses profusions ; il ne peut souffrir sa pauvreté : ces murailles nues, cette table dégarnie, cette maison presqu'abandonnée, où on ne voit plus cette foule de domestiques, font peur : il emprunte de tous côtés pour se cacher à lui-même sa misere : il remplit par ce moyen, en quelque façon, le vuide de sa maison, & soutient l'éclat

de ſon ancienne abondance. Aveugle & malheureux! qui ne ſonge pas que tout ce qui l'éblouit menace ſon repos & ſa liberté. Ainſi l'ame raiſonnable, née riche par les biens que lui avoit donnés ſon Auteur, & appauvrie volontairement pour s'être cherchée ſoi-même, réduite à ce fond, & ſtérile & étroit, tâche de diſſiper le chagrin que lui cauſe ſon indigence, & de réparer ſes ruines, en empruntant de tous côtés de quoi ſe remplir.

Elle commence par ſon corps & par ſes ſens, parce qu'elle ne trouve rien qui lui ſoit plus proche. Ce corps qui lui eſt uni ſi étroitement, mais qui toutefois eſt d'une d'une nature ſi inférieure à la ſienne, devient le plus cher objet de ſes complaiſances: elle tourne tous ſes ſoins de ſon côté: le moindre rayon de beauté qu'elle y apperçoit ſuffit pour l'arrêter; elle ſe mire, pour ainſi parler, & ſe conſidere dans ce corps: elle croit voir dans la douceur de ces regards & de ce viſage, la douceur d'une humeur paiſible; dans la délicateſſe de ces traits, la délicateſſe de l'eſprit; dans ce port & cette mine relevée, la grandeur & la nobleſſe du courage. Foible & trompeuſe image ſans doute! mais enfin, la vanité s'en repaît. A quoi ne réduit-e, Ame raiſonnable? Toi qui és née pour l'éternité & pour un objet immortel, tu deviens épriſe & captive d'une fi

que le soleil desséche ; d'une vapeur que le vent emporte ; en un mot, d'un corps qui par la mortalité, est devenu un empêchement & un fardeau à l'esprit.

Elle n'est pas plus heureuse en jouissant des plaisirs que les sens lui offrent : au contraire, elle s'appauvrit dans cette recherche, puisqu'en poursuivant le plaisir, elle perd la raison. C'est un sentiment qui nous transporte, qui nous enivre, qui nous saisit indépendamment d'elle, & nous entraîne malgré ses loix. Elle n'est jamais si foible que lorsque le plaisir domine ; & ce qui marque entre l'un & l'autre une opposition éternelle, est, que pendant qu'elle demande une chose, le plaisir en exige une autre : ainsi l'ame devenue captive du plaisir, devient en même tems ennemie de la raison. Voilà où elle est tombée, quand elle a voulu emprunter des sens : mais ce n'est pas encore là la fin de ses maux. Car ses sens, dont elle emprunte, empruntent eux-mêmes de tous côtés ; ils tirent tout de leurs objets, & engagent par conséquent, à tous ces objets extérieurs, l'ame, qui, espérant en ses sens, ne peut plus rien avoir que par eux.

Je ne veux point ici parler de tous les ; pour vous faire avouer leur indigence ; sidérez seulement la vue ; à combien d'ob- extérieurs elle nous attache : tout ce brille, tout ce qui rit aux yeux, tous

ce qui paroît grand & magnifique devient l'objet de nos desirs & de notre curiosité. Le Saint-Esprit nous en avoit bien avertis, lorsqu'il avoit dit cette parole : (1) *Ne suivez pas* vos *pensées, & vos yeux* vous *souillant &* vous *corrompant*; disons le mot du Saint-Esprit; nous *prostituant* nous-mêmes à tous les objets qui se présentent. Nous faisons tout le contraire de ce que Dieu commande; nous nous engageons de toutes parts; nous qui n'avions besoin que de Dieu, nous commençons a avoir besoin de tout. Cet homme croit s'agrandir avec son équipage qu'il augmente, avec ces appartemens qu'il rehausse, avec son domaine qu'il étend. Cette femme ambitieuse & vaine croit valoir beaucoup quand elle s'est chargée d'or, de pierreries & de mille autres vains ornemens. Toute la nature s'épuise pour la parer, tous les arts suent, toute l'industrie se consomme. Ainsi nous amassons autour de nous tout ce qu'il y a de plus rare; notre vanité se repaît de cette fausse abondance; & par-là nous tombons insensiblement dans les piéges de l'avarice : triste & sombre passion autant qu'elle est cruelle & insatiable. C'est elle, dit saint Augustin, qui trouvant l'ame pauvre & vuide au-dedans, la pot au dehors, la partage en mille soucis,

(1) Nec sequantur cogitationes suas, & oculos suos varias fornicantes. *Num. XV. 39.*

la consume par des efforts & laborieux & vains. Elle se tourmente comme dans un songe ; on veut parler, la voix ne se suit pas ; on veut faire de grands mouvemens, on sent ses membres engourdis. Ainsi l'ame veut se remplir, elle ne peut ; son argent qu'elle appelle, son bien est au-dehors ; & c'est le dedans qui est vuide & pauvre. Elle se tourmente de voir son bien si détaché d'elle-même, si exposé au hasard, si soumis au pouvoir d'autrui. Cependant elle voit croître ses mauvais desirs avec ses richesses. (1) *L'avarice* dit saint Paul, *est la racine de tous les maux*. En effet, les richesses sont un moyen d'avoir presque sûrement tout ce qu'on desire, par les richesses, l'ambitieux se peut assouvir d'honneurs ; le voluptueux, de plaisirs ; chacun enfin de ce qu'il demande. Tous les mauvais desirs naissent dans un cœur, qui croit avoir dans l'argent le moyen de les satisfaire. Il ne faut donc pas s'étonner, si la passion des richesses est si violente, puisqu'elle ramasse en elle toutes les autres. Que l'ame est asservie ! de quel joug elle est chargée ! & pour s'être cherchée elle-même, combien elle est devenue pauvre & captive.

Mais peut-être que les passions plus nobles & plus généreuses seront plus capables de la remplir. Voyons ce que la gloire lui pourra

(1) Radix omnium malorum est cupiditas. 1. Tim. 6.

produire. Il n'y a rien de plus éclatant, ni qui faſſe plus de bruit parmi les hommes, & tout enſemble il n'y a rien de plus miſérable ni de plus pauvre. Pour nous en convaincre, conſidérons-la dans ce qu'elle a de plus grand & de plus magnifique. Il n'y a point de plus grande gloire que celle des Conquérans: choiſiſſons le plus renommé d'entre eux. Quand on veut parler d'un grand Conquérant, chacun penſe à Alexandre; ce ſera donc, ſi vous voulez, ce même Alexandre qui nous fera voir la pauvreté des Rois dans leurs conquêtes. Qu'eſt-ce donc qu'il a ſouhaité ce grand Alexandre, & qu'a-t-il cherché par tant de travaux & tant de peines qu'il a ſouffertes lui-même & qu'il a fait ſouffrir aux autres? Il a ſouhaité de faire du bruit dans le monde durant ſa vie & après ſa mort; il a tout ce qu'il a demandé; perſonne n'en a jamais tant fait, dans l'Egypte, dans la Perſe, dans les Indes, dans toute la terre; en Orient & en Occident, depuis plus de deux mille ans on ne parle que d'Alexandre. Il vit dans la bouche de tous les hommes, ſans que ſa gloire ſoit effacée ou diminuée depuis tant de ſiécles: les éloges ne lui manquent pas, mais c'eſt lui qui manque aux éloges; il a eu tout ce qu'il demandoit; en a-t-il été, ou n'eſt-il plus heureux? Tourmenté par ſon ambition durant ſa vie, & tourmenté m[illegible]

tenant dans les enfers, où il porte la peine éternelle d'avoir voulu se faire adorer comme un Dieu, soit par orgueil, soit par politique. Il en est de même de tous ses semblables. La gloire est souvent donnée à ceux qui la desirent: mais en cela *ils ont reçu leur récompense*, dit le Fils de Dieu; (1) ils ont été payés selon leurs mérites. Ces grands hommes, dit saint Augustin, si célèbres parmi les Gentils, & j'ajoute, trop estimés parmi les Chrétiens, ont eu ce qu'ils demandoient, ils ont acquis cette gloire qu'ils desiroient avec tant d'ardeur; & tous ces *hommes vains ont reçu une récompense* aussi *vaine* que leur desirs: (2) *Quærebant non à Deo, sed ab hominibus gloriam; ad quam pervenientes acceperunt mercedem suam, vani vanam.*

Vous voyez, MESSIEURS, l'ame raisonnable déchue de sa premiere dignité, parce qu'elle quitte Dieu, & que Dieu la quitte; menée de captivité en captivité; captive d'elle-même, captive de son corps, captive des sens & des plaisirs, captive de

(1) *Matth.* VI, 2. *& seq.*

(2) *Voici en entier ce texte important de saint Augustin:* Propter quam (laudem humanam) multa magna fecerunt, qui magni in hoc seculo nominati sunt, multique laudati in civitatibus gentium, quærentes apud Deum, sed apud homines gloriam, & ... ter hanc velut prudenter, fortiter, temperanter ... eque viventes, ad quam pervenientes, perceperunt ... cedem suam, vani vanam. *In Psalm.* 118. *Serm.* XII, *n.* 3.

toutes les choſes extérieures qui l'environnent. Saint Paul dit tout en un mot, quand il parle ainſi, (1) *Venundatus ſub peccato*, livré au péché, captif ſous ſes loix, accablé de ce joug honteux comme un eſclave vendu. A quel prix l'a-t-il acheté? Il l'a acheté par tous les faux biens qu'il lui a donnés; & aſſervi par toutes les choſes qu'il croit poſſéder, il ne peut plus reſpirer, ni regarder le ciel d'où il eſt venu. C'eſt ainſi que nous perdons Dieu, dont toutefois nous ne pouvons nous paſſer; car il y a au fond de notre ame un ſecret deſir qui le redemande ſans ceſſe. L'idée de celui qui nous a créés eſt empreinte profondément au dedans de nous. Mais, ô malheur incroyable! ô lamentable aveuglement! rien n'eſt gravé ſi avant dans le cœur de l'homme, & rien ne lui ſert moins dans ſa conduite. Les ſentimens de religion ſont la derniere choſe qui s'efface en l'homme, & la derniere que l'homme conſulte: rien n'excite de plus grands tumultes parmi les hommes; rien ne les remue davantage: & rien en même-tems ne les remue moins. En voulez-vous voir une preuve? A préſent que je ſuis aſſis dans la chaire de Jéſus-Chriſt & des Apôtres, & que vous m'écoutez avec attention, ſi j'allois (ah! plutôt la mort) ſi j'allois vous enſeigner quelque erreur, je verrois

(1) *Rom. VII, 14.*

tout mon auditoire se révolter contre moi: je vous prêche les vérités les plus importantes de la religion, que feront-elles ?... O Dieu! qu'est-ce donc que l'homme ? Est-ce un prodige ? Est-ce un assemblage monstrueux de choses incompatibles ? Est-ce une énigme inexplicable ? ou bien n'est-ce pas plutôt, si je puis parler de la sorte, un reste de lui-même, une ombre de ce qu'il étoit dans son origine, un édifice ruiné, qui dans ses masures renversées, conserve encore quelque chose de la beauté & de la grandeur de sa premiere forme. Il est tombé en ruine par sa volonté dépravée, le comble s'est abattu sur les murailles, & les murailles sur le fondement; mais qu'on remue ces ruines, on trouvera dans les restes de ce bâtiment renversé & les traces des fondations, & l'idée du premier dessein, & la marque de l'architecte. L'impression de Dieu y reste encore si forte, qu'il ne peut la perdre, & tout ensemble si foible, qu'il ne peut la suivre; si bien qu'elle semble n'être restée que pour le convaincre de sa faute, & lui faire sentir sa perte. Ainsi il est vrai qu'il a perdu Dieu; mais nous avons dit, & il est vrai, qu'il ne faut pas s'étonner s'il s'est ès cela perdu lui-même. L'ame qui s'est ignée de la source de son être ne connoît is ce qu'elle est; elle s'est embarrassée, : Saint Augustin, dans toutes les choses

qu'elle aime ; & de-là vient que les perdant, elle ſe croit auſſi perdue. Ma maiſon eſt brulée, & on dit : je ſuis perdu ! ma réputation eſt bleſſée, ma fortune eſt ruinée, je ſuis perdu ! Mais ſur-tout quand le corps eſt attaqué, c'eſt alors qu'on s'écrie plus fort que jamais : je ſuis perdu ! L'homme ſe croit attaqué par-là dans le fond de ſon être, ſans vouloir jamais conſidérer que ce qui dit : je ſuis perdu, n'eſt pas le corps ; car il eſt lui-même ſans ſentiment ; & l'ame qui dit qu'elle eſt perdue, ne ſent pas qu'elle eſt autre choſe que celui dont elle connoît la perte future, & ſe croit perdue en le perdant. Ah ! ſi elle n'avoit pas oublié Dieu, ſi elle avoit toujours ſongé qu'elle eſt ſon image, elle ſe ſeroit tenue à lui comme au ſeul appui de ſon être ; & attachée à un principe ſi haut, elle n'auroit pas cru périr en voyant tomber une choſe qui eſt ſi fort au-deſſous d'elle ! Mais, comme dit Saint Auguſtin, s'étant engagée toute entiere dans ſon corps & dans toutes les choſes ſenſibles, roulée & enveloppée parmi les objets qu'elle aime, & dont elle traîne continuellement l'idée avec elle, elle ne s'en peut plus démêler, elle ne ſait plus ce qu'elle eſt ; elle dit : Je ſuis une vapeur, je ſuis un ſouff je ſuis un air délié, ou un feu ſubtil ; ſa doute une vapeur qui aime Dieu, un ſ qui connoît Dieu, un air fait à ſon ima

O ame! voilà le comble de tes maux; en te cherchant, tu t'es perdue: maintenant tu te méconnois en ce triste & malheureux état. Ecoutons les paroles de Dieu par la bouche de son Prophete: (1) *Convertimini, sicut in profundum recessistis, filii Israël.* O ame! reveille-toi, reviens à Dieu, dont tu t'étois si *profondément retirée.*

En effet, CHRÉTIENS, dans cet oubli profond, & de Dieu & d'elle-même, où elle s'étoit plongée, ce grand Dieu sait bien la trouver; il fait entendre sa voix quand il lui plaît au milieu du bruit du monde; dans son plus grand éclat, & au milieu de toutes ses pompes, il en découvre le fond, c'est-à-dire, la vanité & le néant. L'ame honteuse de sa servitude vient à considérer pourquoi elle est née, & recherchant en elle-même les restes de l'image de Dieu, elle songe à le retablir en se réunissant à son Auteur. Touchée de ce sentiment elle commence à rejetter les choses extérieures. O richesses! dit-elle, vous n'avez qu'un nom trompeur; vous venez pour me remplir; mais j'ai un vuide infini où vous n'entrez pas: mes secrets desirs qui demandent Dieu, ne peuvent pas être satisfaits de tous vos [illegible] sors, il faut que je m'enrichisse par quel[illegible] chose de plus grand & de plus intime; [illegible] là les richesses mépriſées. L'ame regarde

(1) *Isai. XXXI, 6.*

enſuite le corps auquel elle eſt unie ; elle le voit revêtu de mille ornemens étrangers, elle en a honte, parce qu'elle voit que ces ornemens empruntés ſont un piége & pour les autres & pour elle même. Alors elle eſt en état d'écouter les paroles que le Saint-Eſprit adreſſe aux Dames mondaines : » J'ai » vu les filles de Sion la tête levée, mar- » chant d'un pas affecté avec des contenances » étudiées, & faiſant ſigne des yeux à droite & » à gauche; pour cela, dit le Seigneur, je » ferai tomber tous leurs cheveux (1) ». Quelle ſorte de vengeance? Quoi! falloit-il fulminer & le prendre d'un ton ſi haut pour abattre ſi peu de choſe? Ce grand Dieu qui ſe vante de déraciner par ſon ſouffle les cédres du Liban, tonne pour abattre les feuilles des arbres! Eſt-ce là le digne effet d'une main toute puiſſante? Dieu a deſſein de nous faire entendre combien il eſt honteux à l'homme d'être ſi fort attaché à des choſes vaines, que leur perte lui ſoit un ſupplice: c'eſt pour cela qu'il paſſe encore plus avant. Après avoir dit: (2) *Je ferai tom-*

(1) Et dixit Dominus: Pro eo quòd elevatæ ſunt filiæ Sion; & ambulaverunt extento collo & nutibus oculorum ibant, & plaudebant, ambulabant pedibus ſuis, & compoſito gradu incedebant: decalvabit Dominus verticem filiarum Sion, & Dominus crinem earum nudabit. *Iſ.* III, 16 & 17.

(2) In die illa auferet Dominus ornamentum calceamentorum & lunulas, & torques, & monilia, & armillas, & mitras, & diſcriminalia, & periceli-

ber

ser leurs cheveux ; je détruirai, poursuit-il, *& les colliers, & les brasselets, & les anneaux, & les boîtes à parfums, & les vestes, & les manteaux, & les broderies, & les toiles si déliées, ces vaines couvertures qui ne cachent rien*, &c. car le Saint-Esprit a voulu descendre dans un dénombrement exact de tous les ornemens de la vanité, s'attachant, pour ainsi parler, à suivre par sa vengeance toutes les diverses parures qu'une vaine curiosité a inventées. A ces menaces d'un Dieu tout-puissant, l'ame qui s'est sentie long-tems attachée à ces ornemens, commence à rentrer en elle-même. Quoi ! Seigneur, dit-elle, vous voulez détruire toute cette vaine parure ? Pour prévenir votre colere je commencerai moi-même à m'en dépouiller. Entrons dans un état où il n'y ait plus d'ornement que celui de la vertu.

Ici cette ame dégoûtée du monde s'avise que ces ornemens marquent dans les hommes quelque dignité ; elle regarde ces honneurs que le monde vante, & aussi-tôt elle en voit le fond, elle voit l'orgueil qu'ils inspirent, & découvre dans cet orgueil, & les disputes, & les jalousies, & tous les maux qu'il en-

das, & murenulas, & olfactoriola, & inaures, & anulos, & gemmas in fronte pendentes, & mutatorias, & palliola, & linteamina, & acus, & specula, & sindones, & vittas, & theristra. Et erit pro suavi odore fœtor : & pro zona funiculus, & pro crispanti crine calvitium, & pro fascia pectorali cilicium. *Ibid.* 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24.

traîne : elle voit en même tems que si ces honneurs ont quelque chose de solide, c'est qu'ils obligent de donner au monde un grand exemple : mais on peut en les quittant en donner un plus utile ; & il est beau, quand on les a, d'en faire un si bel usage. Loin donc, honneurs de la terre, tout votre éclat couvre mal nos foiblesses & nos défauts, il ne les cache qu'à nous seuls, & les fait connoître aux autres. Ah ! *j'aime mieux avoir la dernière place dans la maison de mon Dieu, que de tenir les plus hauts rangs dans les demeures des pécheurs* (1). L'ame se dépouille, comme vous voyez, des choses extérieures ; elle revient de son égarement, & commence à être plus proche d'elle-même. Mais osera-t-elle toucher à ce corps si tendre, si chéri, si ménagé ? N'aura-t-on point pitié de cette complexion délicate ? Au contraire, c'est à lui principalement que l'ame s'en prend, comme à son plus dangereux séducteur. J'ai, dit-elle, trouvé une victime : depuis que ce corps est devenu mortel, il sembloit n'être devenu pour moi qu'un embarras, & qu'un attrait pour me porter au mal ; mais la pénitence me fait voir que je le puis mettre à un meilleur usage. Grace à la miséricorde divine, j'ai en lui de quoi réparer mes fautes

(1) Elegi abjectus esse in domo Dei mei, magis quàm habitare in tabernaculis peccatorum. Ps. LXXXIII, 11.

passées. Cette pensée la sollicite à ne plus rien donner à ses sens ; elle leur ôte tous leurs plaisirs, elle embrasse toutes les mortifications, elle donne au corps une nourriture peu agréable ; & afin que la nature s'en contente, elle attend que la nécessité la rende supportable. Le coucher dessus la dure, la psalmodie de la nuit, & le travail de la journée attirent le sommeil à ce corps si tendre, sommeil léger, qui n'appésantit pas l'esprit, & qui n'interrompt presque point ses actions. Ainsi toutes les fonctions même de la nature, commencent dorénavant à devenir des opérations de la grace ; on déclare une guerre immortelle & irréconciliable à tous les plaisirs ; il n'y en a aucun si innocent qu'il ne devienne suspect : la raison que Dieu donne à l'ame pour la conduire, s'écrie en les voyant approcher (1) : *C'est ce serpent qui nous a séduits.* Les premiers plaisirs qui nous ont trompés sont entrés dans notre cœur avec une mine innocente, comme un ennemi qui se déguise pour entrer dans une place qu'il veut révolter contre les Puissances légitimes, ces desirs qui nous sembloient innocens, ont remué peu à peu les passions les plus violentes, qui nous ont mis dans les fers ---e nous avons tant de peine à rompre.

L'ame délivrée par ces réflexions de la cap-

(1) Serpens decepit me. *Genes. III, 13.*

rivité des ſens, & détachée de ſon corps par la mortification, eſt enfin revenue à elle-même. Elle eſt revenue de bien loin, & ſemble avoir fait un grand progrès : mais enfin s'étant trouvée élle-même, elle a trouvé la ſource de tous ſes maux. C'eſt donc à elle-même qu'elle en veut encore : déçue par ſa liberté, dont elle a fait un mauvais uſage, elle ſonge à la contraindre de toutes parts ; des grilles affreuſes, une retraite profonde, une clôture impénétrable, une obéiſſance entiere, toutes les actions réglées, tous les pas comptés, cent yeux qui nous obſervent ; encore trouve-t-elle qu'il n'y en a pas aſſez pour l'empêcher de s'égarer ; elle ſe met de tous côtés ſous le joug ; & ſe ſouvenant des triſtes jalouſies du monde, elle s'abandonne ſans réſerve aux douces jalouſies d'un Dieu bienfaiſant, qui ne veut avoir les cœurs que pour les remplir des douceurs céleſtes. Elle ſe met des bornes de tous côtés, de peur de retomber ſur ces objets extérieurs, & que ſa liberté ne s'égare encore une fois en s'y cherchant, mais de peur de s'arrêter en elle-même, elle abandonne ſa volonté propre. Ainſi reſſerrée de toutes parts, elle ne peut plus reſpirer que du côté du Ciel : elle ſe donne donc en proie à l'amour divin ; elle rappelle ſa connoiſſance & ſon amour à l'uſage primitif. C'eſt alors que nous pou-

dire avec David : (1) *O Dieu, votre ſerviteur a trouvé ſon cœur pour vous faire cette priere ;* l'ame ſi long-tems égarée dans les choſes extérieures, s'eſt enfin retrouvée : mais c'eſt pour s'élever au-deſſus de ſoi-même, & ſe donner tout-à-fait à Dieu.

Il n'y a rien de plus nouveau que cet état où l'ame, pleine de Dieu, s'oublie elle-même. De cette union avec Dieu on voit naître bien-tôt en elle toutes les vertus. Là eſt la véritable prudence ; car on apprend à tendre à ſa fin ; c'eſt-à-dire, à Dieu, par la ſeule voie qui y mene, je veux dire par l'amour. Là eſt la force & le courage ; car il n'y a rien qu'on ne ſouffre pour l'amour de Dieu. Là ſe trouve la tempérance parfaite, car on ne peut plus goûter les plaiſirs des ſens qui dérobent à Dieu les cœurs & l'attention des eſprits. Là on commence à faire juſtice à Dieu, au prochain & à ſoi-même. A Dieu, parce qu'on lui rend tout ce qu'on lui doit, en l'aimant plus que ſoi-même. Au prochain, parce qu'après qu'on a fait l'effort de renoncer à ſoi-même, on commence à l'aimer véritablement, non pour ſoi-même, mais comme ſoi-même. Enfin on ſe fait juſtice à ſoi-même, parce qu'on ſe donne de tout ſon cœur à qui on appartient naturellement. Mais

(1) Invenit ſervus tuus cor ſuum, ut oraret te oratione hac. 2. *Reg.* VII, 27.

en ſe donnant de la ſorte, on acquiert le plus grand de tous les biens, & on a ce merveilleux avantage d'être heureux par le même objet qui fait la félicité de Dieu. L'amour de Dieu fait donc naître toutes les vertus; & pour les faire ſubſiſter éternellement, il leur donne pour fondement l'humilité. Demandez à ceux qui ont dans le cœur quelque paſſion violente, s'ils conſervent quelque orgueil ou quelque fierté en préſence de ce qu'ils aiment; on ne ſe ſoumet que trop, on n'eſt que trop humble. L'ame donc poſſédée de l'amour de Dieu, tranſportée par cet amour hors de ſoi-même, n'a garde de ſonger à ſoi, ni par conſéquent de s'enorgueillir; car elle voit un objet au prix duquel elle ſe compte pour rien, & en eſt tellement épriſe, qu'elle le préfere à ſoi-même, non-ſeulement par raiſon, mais par amour.

Mais voici de quoi s'humilier plus profondément encore : attachée à ce divin objet, elle voit toujours au-deſſous d'elle deux gouffres profonds, le néant d'où elle a été tirée, & un autre néant encore plus affreux, c'eſt le péché, où elle peut tomber ſans ceſſe, ſi peu qu'elle quitte Dieu, & qu'elle l'oblige de la quitter. Elle conſidere que ſi elle eſt juſte, c'eſt Dieu qui la fait telle continuellement. Saint Auguſtin ne veut pas qu'on diſe que Dieu nous a fait juſtes, mais il

qu'il nous fait justes à chaque moment. Ce n'est pas, dit-il, comme un Médecin qui ayant guéri son malade, le laisse dans une santé qui n'a plus besoin de secours; c'est comme l'air qui n'a pas été fait lumineux pour demeurer ensuite par soi-même; mais qui est fait tel continuellement par le soleil. Ainsi l'ame attachée à Dieu sent continuellement sa dépendance, & que la justice qui lui est donnée ne subsiste pas toute seule, mais que Dieu la crée en elle à chaque moment. De sorte qu'elle se tient toujours attentive de ce côté-là; elle demeure toujours sous la main de Dieu, toujours attachée au gouvernement & comme au rayon de sa grace. En cet état, elle se connoît; mais elle ne sent plus de péril comme auparavant; & sentant qu'elle est faite pour un objet éternel, elle ne connoît plus de mort que le péché.

Il faudroit ici vous découvrir la derniere perfection de l'amour de Dieu; il faudroit vous montrer cette ame détachée des chastes douceurs qui l'ont attirée à Dieu, & possédée seulement de ce qu'elle découvre en Dieu même, c'est-à-dire, de ses perfections infinies. Là se verroit l'union de l'ame avec u Jesus délaissé; là s'entendroit la derniere c solation de l'amour divin dans un endroit d l'ame si profond & si retiré, que les sens

n'en ſoupçonnent rien, tant il eſt éloigné de leur région : mais pour s'expliquer ſur cette matiere, il faudroit un langage que le monde n'entendroit pas.

Finiſſons donc ce Diſcours, & permettez qu'en finiſſant, je vous demande, MESSIEURS; ſi les ſaintes vérités que j'ai annoncées ont excité en vos cœurs quelque étincelle de l'amour divin. La vie chrétienne que je vous propoſe ſi pénitente, ſi mortifiée, ſi détachée des ſens & de nous-mêmes, vous paroît peut-être impoſſible. Peut-on vivre, direz-vous, de cette ſorte? Peut-on renoncer à ce qui plaît? On vous dira de-là haut (1), qu'on peut quelque choſe de plus difficile, puiſqu'on peut embraſſer tout ce qui choque. Mais pour le faire, direz-vous, il faut aimer Dieu d'une maniere bien ſublime; & je ne ſais ſi on le peut connoître aſſez pour l'aimer autant qu'il faudroit. On vous dira de là-haut, qu'on en connoît aſſez pour l'aimer ſans bornes. Mais peut-on mener dans le monde une telle vie? Oui ſans doute; il faut que le monde nous déſabuſe du monde; ſes appas ont aſſez d'illuſions, ſes faveurs aſſez d'inconſtance, ſes rebuts aſſez d'amertume; il y a aſſez d'injuſtice & de perfidie dans le procédé des hommes, aſſez d'inégalités :

(1) Madame de la Valliere étoit à la grille d'en haut avec la Reine.

de bizarrerie dans leurs humeurs incommodes & contrariantes : c'en eſt aſſez ſans doute pour nous dégoûter. Hé ! dites-vous, je n'en ſuis que trop dégoûté : tout me dégoûte en effet, mais rien ne me touche ; le monde me déplaît, mais Dieu ne me plaît pas pour cela. Je connois cet état étrange, malheureux & inſupportable, mais trop ordinaire dans la vie pour en ſortir. Ames chrétiennes, ſachez que qui cherche Dieu de bonne foi, ne manque jamais de le trouver ; ſa parole y eſt expreſſe (1) : *Celui qui demande, on lui donne ; celui qui cherche, il trouve, & on ouvre à celui qui frappe.* Si donc vous ne trouvez pas, ſans doute vous ne cherchez pas. Remuez juſqu'au fond de votre cœur : ſes plaies ont cela, qu'elles peuvent être ſondées juſqu'au fond, pourvu qu'on ait le courage de les pénétrer : vous trouverez dans ce fond un ſecret orgueil qui vous fait dédaigner tout ce qu'on vous dit & tous les ſages conſeils : vous trouverez un eſprit de raillerie inconſidérée qui naît parmi l'enjouement des converſations. Quiconque en eſt poſſédé, croit que toute ſa vie n'eſt qu'un jeu : on ne veut que ſe divertir ; & la face de la raiſon, ſi je puis parler de la ſorte, paroît trop ſérieuſe & trop chagrine.

(1) Omnis qui petit, accipit : & qui quærit, invenit, & pulſanti aperietur. *Matth.* VII, 8.

Mais, pourquoi eſt-ce que je m'étudie à chercher des cauſes ſecrettes du dégoût que nous donne la piété ? Il y en a de plus groſſieres & de plus palpables : on ſait quelles ſont les penſées qui arrêtent ordinairement le monde. On n'aime point la piété véritable, parce que, contente des biens éternels, elle ne donne point d'établiſſement ſur la terre, elle ne fait point la fortune de ceux qui la ſuivent ; c'eſt l'objection ordinaire que font à Dieu les hommes du monde : mais il y a répondu d'une maniere digne de lui par la bouche du Prophete Malachie. (1) « Vos paroles ſe ſont élevées contre moi, dit le Sei» gneur, & vous avez répondu : Quelles » paroles avons-nous proférées contre vous ? » Vous avez dit : Celui qui ſert Dieu ſe tour» mente en vain. Quel bien nous eſt-il re» venu d'avoir gardé ſes Commandemens,

(1) Invaluerunt ſuper me verba veſtra, dicit Dominus. Et dixiſtis : Quid locuti ſumus contra te ? Dixiſtis : Vanus eſt, qui ſervit Deo ; & quod emolumentum quia cuſtodivimus præcepta ejus, & quia ambulavimus triſtes coram Domino exercituum ? Ergo nunc beatos dicimus arrogantes ; ſiquidem ædificati ſunt facientes impietatem ; & tentaverunt Deum, & ſalvi facti ſunt. Tunc locuti ſunt timentes Dominum, unuſquiſque cum proximo ſuo ; & attendit Dominus, & audivit ; & ſcriptus eſt liber monumenti coram eo timentibus Dominum, & cogitantibus nomen ejus. Et erunt mihi, ait Dominus exercituum, in die quâ ego facio, in peculium : & parcam eis, ſicut parcit vir filio ſuo ſervienti ſibi. Et convertimini, & videbitis quid ſit inter juſtum & impium, & inter ſervientem Deo, & non ſervientem ei. *Malach.* III, 13 & ſeq.

» & d'avoir marché tristement devant sa face ? » Les hommes superbes & entreprenans sont » heureux ; car ils se sont établis en vivant » dans l'impiété ; & ils ont tenté Dieu en » songeant à se faire heureux malgré ses loix, » & ils ont fait leurs affaires ». Voilà l'objection des impies proposée dans toute sa force par le Saint-Esprit ? « A ces mots, poursuit le Prophete, » les gens de bien étonnés, se sont parlé secrettement les uns aux » autres » Personne sur la terre n'ose entreprendre, ce semble, de répondre aux Impies qui attaquent Dieu avec une audace si insensée ; mais Dieu répondra lui-même : « Le Seigneur a prêté l'oreille à ces choses, » dit le Prophete, & il les a ouies ; il a fait » un livre où il écrit les noms de ceux qui » le servent : & en ce jour où j'agis, dit le » Seigneur des armées, c'est-à-dire, en ce » dernier jour où j'acheve mes ouvrages, où » je déploie ma miséricorde & ma justice ; » en ce jour, dit-il, les gens de Sion seront » ma possession pariculiere ; je les traiterai » comme un bon pere traite un fils obéissant. » Alors vous vous retournerez, impies, vous » verrez de loin leur félicité, dont vous se- » rez exclus pour jamais ; & vous verrez » elle différence il y a entre le juste & » mpie, entre celui qui sert Dieu & celui » i mépriſe ses loix. »

C'eſt ainſi que Dieu répond aux objections des impies. Vous n'avez pas voulu croire que ceux qui me ſervent puiſſent être heureux : vous n'en avez cru ni à ma parole ni à l'expérience des autres ; votre expérience vous en convaincra, vous les verrez heureux, & vous vous verrez miſérable : *Hæc dicit Dominus faciens hæc ;* c'eſt ce que dit le Seigneur, il l'en faut croire ; car lui-même qui le dit, c'eſt lui-même qui le fait, & c'eſt ainſi qu'il fait taire les ſuperbes & les incrédules. Serez-vous aſſéz heureux pour profiter de cet avis & pour prévenir ſa colere ? Allez, MESSIEURS, & penſez-y : ne ſongez point au Prédicateur qui vous a parlé, ni s'il a bien dit, ni s'il a mal dit ; qu'importe qu'ait dit un homme mortel ? Il y a un Prédicateur inviſible qui prêche dans le fond des cœurs ; c'eſt celui-là que les Prédicateurs & les Auditeurs doivent écouter. C'eſt lui qui parle intérieurement à celui qui parle au dehors, & c'eſt lui que doivent entendre au-dedans du cœur tous ceux qui prêtent l'oreille aux diſcours ſacrés. Le Prédicateur qui parle au dehors ne fait qu'un ſeul ſermon pour tout un grand peuple, mais le Prédicateur du dedans, je veux dire le Saint-Eſprit, fait autant de prédications différe. qu'il y a de perſonnes différentes dans Auditoire ; car il parle à chacun en parti

lier, & lui applique selon ses besoins la parole de la vie éternelle. Ecoutez-le donc, CHRÉTIENS, laissez-lui remuer au fond de vos cœurs, ce secret principe de l'amour de Dieu.

Esprit saint, Esprit pacifique, je vous ai préparé les voies en prêchant votre parole; ma voix a été semblable peut-être à ce bruit impétueux qui a prévenu votre descente; descendez maintenant, ô feu invisible, & que ces discours enflammés que vous ferez au-dedans des cœurs, les rempliſſent d'une ardeur céleste; faites-leur goûter la vie éternelle, qui consiste à connoître & à aimer Dieu: donnez-leur un essai de la vision dans la foi, un avant-goût de la possession dans l'espérance, une goutte de ce torrent de délices qui enivre les Bienheureux dans les transports célestes de l'amour divin.

Et vous, MA SŒUR, qui avez commencé à goûter ces chastes délices, descendez, allez à l'autel; victime de la pénitence, allez achever votre sacrifice: le feu est allumé, l'encens est prêt, le glaive est tiré; le glaive est la parole qui sépare l'ame d'avec elle-même pour l'attacher uniquement à son Dieu. Le sacré Pontife vous attend (1) avec ce voile térieux que vous demandez. Enveloppez-dans ce voile; vivez cachée à vo

(1) Monseigneur l'Archevêque de Paris.

même auſſi bien qu'à tout le monde, & connue de Dieu, échappez-vous à vous-même, ſortez de vous-même, & prenez un ſi noble eſſor, que vous ne trouviez de repos que dans l'eſſence éternelle du Pere, du Fils, & du Saint-Eſprit.

LA LIBERTÉ

Créée, perdue, réparée, couronnée.

ODE.

JE te cherche, ma Liberté,
Rayon de la Divinité,
Vive image de ſa puiſſance,
C'eſt par toi que le Roi des Rois
Éprouve mon obéiſſance,
Et la veut devoir à mon choix.

JE te ſens au fond de mon cœur.
Mais hélas! le péché vainqueur
T'y laiſſe pour un triſte uſage :
Puiſque ſous le vice abattu,
Je n'ai que le crime en partage,
Sans pouvoir aimer la vertu.

Touché de ſes divins appas ;
Vers elle je fais quelques pas
D'un eſprit ſoumis & docile.
Je la loue. Et juſte à demi ;
Après un éloge ſtérile,
Je me livre à ſon ennemi.

Que me ſert d'avoir en naiſſant
Reçu d'un Maître tout-puiſſant
Une lumiere que j'adore ;
Si, contraire à mes propres vœux,
J'embraſſe le mal que j'abhorre,
Et laiſſe le bien que je veux ?

De mille deſirs agité,
Souvent, ô ſainte Vérité,
En moi-même je te conſulte.
Le trouble des ſens m'interdit ;
Et la raiſon dans ce tumulte
Sait à peine ce qu'elle dit.

La Loi; qui m'éclaire au dehors,
Cauſe d'inutiles remords
A ma conſcience coupable.
Par elle je me vois juger;
Et ſa ſentence inévitable
Me trouble ſans me corriger.

Comme un malade qui s'aigrit
Contre le régime preſcrit,
Malgré ſa triſte expérience,
D'un inſtinct fatal aveuglé
Suit la brutale impatience
De ſon appétit déréglé.

Ainsi mon deſir imprudent
Arrêté, devient plus ardent:
La loi qui le retient l'irrite.
Dieu! quel remède à mes excès,
Si de la fureur qui m'agite,
La loi redouble les accès?

DANS une telle infirmité,
D'où vient la folle vanité
Qui me rend si plein de moi-même?
O de mes maux les plus affreux!
Je suis dans ma misere extrême
Superbe autant que malheureux.

L'ANGE de son Auteur jaloux
Tombe du Ciel plein de courroux;
Vaincu, vient soulever la terre;
Et sur mille autels encensé,
Sous la main de Dieu qui l'atterre,
Soutient son projet insensé.

PAR lui les mortels font les dieux;
Ils pensent porter jusqu'aux cieux
La gloire d'un nom redoutable.
Aveugles d'avoir acheté
Par un travail si véritable
Une vaine immortalité.

MAIS je ne crains plus les enfers;
Mon Sauveur a briſé mes fers:
A ſa loi mon ame eſt ſoumiſe:
De ſa grace l'attrait caché
Me rend ma premiere franchiſe,
Et me fait haïr mon péché.

UN jour, libre de tous mes maux,
Affranchi de tous mes travaux,
Vainqueur de la mort ennemie,
D'un plaiſir céleſte enivré,
Je n'aurai ni repos ni vie
Qu'en celui qui m'a délivré.

FIN.

TABLE DES TITRES CONTENUS DANS CE VOLUME.

ELOGE hiſtorique de M. Boſſuet, Evêque de Meaux, Page 3

Hiſtoire abrégée de la vie & de la mort des Perſonnes à l'occaſion deſquelles les Diſcours recueillis dans ce volume ont été prononcés, 12

De Madame Henriette-Marie de France, Reine d'Angleterre, ibid.

De Madame Henriette-Anne d'Angleterre, Ducheſſe d'Orléans, 35

De Marie-Théreſe d'Autriche, Reine de France, 47

De Madame Anne de Gonzague de Cleves, Princeſſe Palatine, 55

De M. le Tellier, Chancelier de France

De Louis de Bourbon, Prince de Condé,

De Madame de la Valliere, morte Religi Carmélite,

RAISON FUNEBRE de Henriette-Marie de France, Reine de la Grande-Bretagne, Page 1

e Henriette-Anne d'Angleterre, Ducheſſe d'Orléans, 47

e Marie-Théreſe d'Autriche, Infante d'Eſpagne, Reine de France & de Navarre, 89

'Anne de Gonzague de Cleves, Princeſſe Palatine, 140

De Meſſire Michel le Tellier, Chancelier de France, 190

De Louis de Bourbon, Prince de Condé, 281

ermon pour la Profeſſion de Madame de la Valliere, Ducheſſe de Vaujour, 331

La Liberté créée, perdue, réparée, couronné, ODE, 365
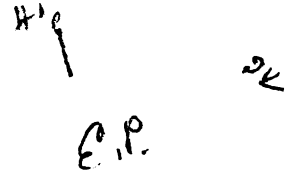
Fin de la Table.